

**L'île Maurice
dans le journal Le Monde
1959 - 2017**

Sommaire

1959 - L'île Maurice, vieille colonie française administrée par les Britanniques.....	5
1966 - POUR UNE FÉDÉRATION DES " GRANDES MASCAREIGNES ".....	8
1967 - Le parti de l'Indépendance de Sir Seewoosagur Ramgoolam remporte 39 des 62 sièges de l'Assemblée nationale.....	11
1968 - Les désordres ont eu pour cause l'hostilité entre musulmans et autres groupes de population.	12
1968 - Le consulat général de France va être élevé au rang d'ambassade	13
1968 - Entre l'Occident et l'Orient	13
1968 - DRAME : le notaire des Noirs	14
1969 - SOUS LE SIGNE DU CAPRICORNE.....	15
1970 - I. - " Étoile et clef de la mer de l'Inde "	21
1970 - II. - M. M. M. ... le maudit.....	26
1970 - III. - Paradoxes et incertitudes.....	30
1970 - IV. - Etre Hongkong ou Cuba ?.....	33
1970 - Une situation unique et menacée.....	39
1970 - Conflit linguistique dans les îles oubliées	41
1971 - MADAGASCAR, MAURICE, LA RÉUNION "Nous avons des hivers plus beaux que vos étés"	43
1971 - LE SOU, LA PIASTRE ET LA ROUPIE.....	48
1972 - Le mythe d'une île heureuse et l'Histoire.....	52
1973 - I. - Les dockers au paddock.....	57
1973 - II. - Un gauchiste contre les gentlemen.....	61
1973 - III. - Les révoltés du " Nordver "	64
1974 - " UNE PETITE FAMILLE, UN VRAI PARADIS "	69
1974 - Pierre Poivre.....	72
1975 - Lettre des Mascareignes. En attendant Deborah.....	75
1975 - La grande misère des déportés de Diego-Garcia.....	79
1975 - Un paradis perdu sans amertume	81
1976 - Huit ans d'indépendance.....	84
1976 - SIR SEEWOOSAGUR RANGOOLAN premier ministre BONHOMIE AFFABLE ET SÉRÉNITÉ APPARENTE.....	87
1976 - Le paradis fiscal de la zone franche continue d'attirer de nombreux industriels étrangers	88
1976 - La coopération franco-mauricienne.....	91
1976 - MALCOLM DE CHAZAL ou le monde merveilleux de l'imaginaire	92
1976 - CENT SOIXANTE-TREIZE ANS DE LITTÉRATURE MAURICIENNE	94
1976 - Une francophonie fervente et féconde.....	101
1976 - Démocratie et contestation	103
1976 - Les premières élections générales depuis l'indépendance ont été précédées par une campagne passionnée	104
1976 - L'OPPOSITION A BOYCOTTÉ LE DISCOURS DU TRÔNE.....	106
1977 - Passeport pour Bruxelles.....	107
1977 - Le dernier corsaire	109
1978 - Lettre de Port-Louis En 1835, quelques coolies amenés des Indes....	110
1978 - La montée de la contestation au sein du parti travailliste menace la coalition au pouvoir.....	113
1978 - M. JEAN MANO AMBASSADEUR À L'ÎLE MAURICE.....	117
1979 - UN REPAS À L'ÎLE MAURICE.....	118
1979 - Les exilés de Diego-Garcia	119
1981 - Océan Indien nouveau" cœur du monde "	123

1981 - Maurice, encore " Isle de France "	127
1981 - Malcom de Chazal Un visionnaire lyrique	130
1982 - APRÈS L'ÉCRASANTE VICTOIRE ÉLECTORALE DE LA GAUCHE M. Jugnauth prend la tête du gouvernement	131
1982 - La coalition de gauche paraît assurée de gagner les élections législatives	134
1982 - Le gouvernement s'efforce de rassurer le secteur privé	136
1982 - M. HENRI BERNARD EST NOMMÉ AMBASSADEUR À L'ILE MAURICE	138
1982 - ILE MAURICE : Sous le soleil socialiste	139
1982 - M. Mauroy affirme que la France " souhaite assurer une présence en Asie " À MAURICE : des rapports privilégiés	143
1983 - LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 21 AOÛT M. Paul Bérenger affronte " seul contre tous " la coalition dirigée par le premier ministre	144
1983 - Maurice BATTU DANS SA CIRCONSCRIPTION M. Berenger est la première victime des élections remportées par la coalition de M. Jugnauth	147
1983 - Un irrésistible maître d'école	149
1984 - La fin du splendide isolement	152
1984 - L'île Maurice ou la démocratie quand même	154
1985 - Deux nouveaux ambassadeurs	159
1985 - Malcolm de Chazal, le sorcier de l'île Maurice	159
1985 - Ile chic pour destination choc	162
1985 - Sir Seewoosagur Ramgoolam est mort	165
1986 - Lagon et langoustes : le tourisme sur un air de sega	166
1986 - Quand la drogue empoisonne le débat politique	168
1987 - ILE MAURICE : la campagne pour les élections du 30 août "Coeur" contre "Soleil", ou les tentations du "communalisme"	172
1988 - Maurice sans Paul ni Virginie	176
1989 - Le Sentier sous les tropiques	181
1989 - UNE ILE ET L'EUROPE	185
1989 - Le rêve d'un marché inter-îles	188
1989 - ILE MAURICE Les vingt ans du Mouvement militant	189
1989 - Le voyage de Jean-Paul II Dernière étape, l'île Maurice Un arc-en-ciel religieux	191
1989 - L'île Maurice, nouveau " petit dragon "	193
1990 - L'île Maurice : un fleuron francophone	197
1990 - Maurice est devenue République Cessant d'être une " île de la Couronne ", cet Etat démocratique et prospère n'en reste pas moins membre du Commonwealth	198
1990 - La visite du chef de l'Etat dans l'océan Indien M. Mitterrand fait un vibrant éloge de la " démocratie scrupuleuse " de l'île Maurice	200
1990 - Le Rêve d'Espérance	202
1992 - L'Association des maires francophones subventionne sept projets pour l'Afrique	204
1993 - La France priée de défendre... le français Au sommet de la francophonie, à l'île Maurice, les partenaires de Paris lui demandent de faire la preuve de la réalité de son engagement	205
1990 - Le sommet de la francophonie à Maurice Les querelles des pays du Nord exaspèrent ceux du Sud	208
1990 - LE DÉBAT SUR LE GATT Unanimité des pays francophones au sommet de l'île Maurice pour réclamer " l'exception culturelle " " Les créations de l'esprit ne peuvent être assimilées à de simples marchandises ", réaffirme François Mitterrand	210
1994 - Océan Indien: le sixième continent	212
1995 - Le radeau ivre	218
1996 - Le français à mots ouverts	221
1996 - Rodrigues, île oubliée de l'océan Indien	226

1997 - L'île Maurice, après le miracle	228
1998 - VACANCES PRÉSIDENTIELLES : Jacques Chirac à l'île Maurice	230
1999 - ÎLE MAURICE : trois jours d'émeutes après la mort en prison d'un chanteur reggae	231
2000 - ZISKAKAN	231
2001 - Rodrigues, l'île solitaire.....	232
2001 - « La Maison qui marchait vers le large » : Carl de Souza et le chaos mauricien	235
2001 - Les sucriers mauriciens prennent pied sur le continent	237
2004 - A l'île Maurice, une nouvelle génération d'écrivains	238
2004 - Les Chagossiens veulent rentrer chez eux	240
2004 - Des négociations de la dernière chance s'engagent à l'OMC.....	242
2005 - M. Annan appelle à des "mesures décisives" face au changement climatique	244
2005 - Virginie ou la vertu	245
2005 - Revoir Diego Garcia	250
2005 - L'ex-chef de l'opposition mauricienne nommé premier ministre	254
2005 - Maurice, l'île arc-en-ciel	256
2008 - Le Club Méditerranée s'essaie au luxe à l'île Maurice.....	260
2010 - Africaine de cœur	262
2010 - Force de dissuasion littéraire	266
2011 - De reconnaissance en malentendus, et retour.....	267
2011 - Au Louvre, les mille voyages de Le Clézio	268
2013 - Une Française condamnée à 17 ans de prison pour trafic de Subutex à l'île Maurice	272
2013 - Dix morts dans des inondations dues à des pluies à l'île Maurice	273
2013 - Le Port Louis d'Ananda Devi	274
2014 - Désignons un Mauricien à la tête de la francophonie.....	275
2015 - L'électro fait vibrer les îles	277
2015 - Maurice : la condamnation de la Française Aurore Gros-Coissy cassée, sa libération ordonnée.....	279
2017 - J. M. G. Le Clézio : « Le retour au pays natal des peuples déplacés est un droit fondamental »	281
2017 - Bientôt un métro sur l'île Maurice	286
2017 - « Paradise Papers » : l'argent suspect de l'Angola a trouvé asile à l'île Maurice.....	287

1959 - L'île Maurice, vieille colonie française administrée par les Britanniques

LE MONDE | 19.08.1959 à 00h00 • Mis à jour le 19.08.1959 à 00h00 | PHILIPPE DECRAENE

Curepipe (île Maurice), ... août. - A 200 mètres des pistes de Plaisance, aérodrome de l'île Maurice, les champs de canne reprennent possession du sol. On se croirait encore à la Réunion ; les mêmes vagues de grands roseaux verts ondulent sous le même alizé. Et le douanier qui examine mon léger bagage s'exprime dans le même parler créole que le gabelou de l'aéroport de Gillot. L'ancienne île de France, devenue possession britannique depuis le traité de Paris de 1814, est bien la sœur de la Réunion (1). Quels contrastes pourtant entre ces deux terres d'expression française, l'une et l'autre ancienne escale de la Compagnie des Indes, vivant dans le même culte de la mémoire de Mahé de La Bourdonnais, de Poivre et d'Entrecasteaux ! Quelles différences entre ces deux îles que séparent trois quarts d'heure d'avion ! Dans ces analogies et ce décalage il faut voir le reflet de l'aventure manquée de Dupleix et du bailli de Suffren, qui rêvèrent en leur temps de faire de l'océan Indien une mer française.

Précieux roseaux

Après les noires arêtes des montagnes réunionnaises, le mont Pouce paraît plein de charme. Comparé à la côte inhospitalière de la Réunion, le cap Brabant et Morne-Plage, qui porte bien mal son nom, semblent paradisiaques ; les vagues couleurs de turquoise, et les coraux sur lesquels elles viennent se briser, créent un enchantement de mers du Sud. Sur la route qui joint Port-Louis à Curepipe - ancien relais où les pataches s'arrêtaient, dit-on, juste le temps que les postillons curent leur pipe, - lès terrains de golf alternent avec les tennis. Aussi vertes que dans le Somerset ou le Sussex, les pelouses au gazon élastique servent de vestibules aux propriétés cossues des planteurs. A Yémen, dans la partie sud-ouest de l'île, de grands troupeaux de cerfs errent en liberté. Cette sérénité, cette douceur de vivre, n'empêchent pas les Mauriciens d'être hantés par deux craintes : l'introduction de quelque parasite fatal à la canne à sucre et l'immigration asiatique.

Avant de sortir des limites de l'aéroport chaque voyageur est tenu de remplir un formulaire attestant sur l'honneur qu'il ne transporte avec lui ni canne ni fragment de canne. Toute l'économie locale repose sur la production sucrière et tout est mis en œuvre pour éviter que cette richesse ne soit compromise par les parasites qui - ailleurs dans le monde - s'attaquent aux précieux roseaux. L'île Maurice produit actuellement 600 000 tonnes, soit près d'une tonne de sucre par habitant et par an. La canne couvre 40 % de la surface totale des terres et le sucre représente 97 % des exportations globales. La production - trois fois celle de la

Réunion - est achetée aux trois quarts par le Royaume-Uni, le reste étant vendu aux autres pays du Common-wealth.

Sait-on que c'est un prince hollandais, Maurice de Nassau, qui a donné son nom à l'île, que ce sont des colons de Frise et de Zélande qui ont au XVIIe siècle introduit les plants qui font aujourd'hui la fortune des exploitants ?

L'immigration asiatique est sévèrement réglementée, car le Mauricien éprouve envers l'Indien et le Chinois la même méfiance un peu méprisante que l'Afrikander ou le Malgache. Sur une population de six cent mille âmes on ne compte guère que trente mille Chinois, mais les Indiens sont au nombre de quatre cent mille.

Sous le signe de Çiva

A Rose-Belle ou à Mahébourg, Comme à Saint-André ou à Saint-Benoît, le commerçant chinois ne sort guère de sa boutique. En revanche on croise à chaque instant dans les rues de Curepipe ou de Souillac des femmes en sari marquées au front du signe de Çiva et des hommes enturbannés. Il existe dans l'île une quantité considérable de villages exclusivement indiens, regroupés autour de leurs temples ; le drapeau vert-blanc-orange de la République indienne y flotte parfois ; l'impression de grouillement humain y est extraordinaire.

Arrivés à l'époque où Mahé de La Bourdonnais décida de développer la canne de façon industrielle, les Indiens sont demeurés sur place. Économes et sobres, ils sont journaliers agricoles et coupent la canne, besogne à laquelle les Africains refusent de se plier. Comme il est admis que de leur côté les Blancs ne sauraient se livrer à ce travail sans déchoir, la présence indienne reste indispensable.

Le nombre des petits Blancs est très réduit, de même que celui des mariages avec une femme de couleur, que l'on appelle ici des mésalliances. Quelle que soit sa situation il serait inconcevable - on me l'a affirmé plusieurs fois - qu'un Blanc se rende - même temporairement - sur une plantation pour y travailler.

Le parti travailliste s'appuie sur la clientèle électorale indienne et a emporté vingt-trois des quarante sièges du conseil législatif lors des élections du 31 décembre dernier. L'inquiétude est depuis lors, devenue plus vive dans le parti mauricien qui représente l'élément blanc, c'est-à-dire essentiellement les Mauriciens d'origine française.

Les Franco-Mauriciens

Les recensements font figurer sous une même rubrique : " population générale ", les Franco-Mauriciens, les créoles et les Anglo-Mauriciens ; aussi ne peut-on estimer que de manière très approximative l'importance de ces divers groupes.

Certaines familles refusèrent de signer en 1814 l'acte de renonciation à la nationalité française que leurs descendants ont encore le droit de revendiquer, mais la plupart des

Franco-Mauriciens sont aujourd'hui citoyens britanniques. Au nombre d'environ dix mille. Ils affirment tous leur attachement à la langue et à la culture française.

Le traité de cession à la Grande-Bretagne comportait des clauses garantissant le respect de la religion, des lois et de la langue des habitants. Le catholicisme romain l'emporte encore de beaucoup sur le protestantisme. L'île est régie par le code Napoléon, et jusqu'à la première guerre mondiale tous les actes officiels étaient rédigés en français. Depuis décembre 1957 l'enseignement de la langue française a diminué dans les écoles. La plupart des membres du corps enseignant et le ministre de l'éducation lui-même étant Indiens, ils souhaitent naturellement l'expansion de l'hindi.

Cela explique l'amertume des Franco-Mauriciens à l'égard des Anglais, et même parfois de la France, par laquelle ils ont le sentiment d'être abandonnés. C'est du moins l'impression que j'ai eue après une visite à l'un des défenseurs les plus acharnés de la langue française. Cet ingénieur chimiste dont la famille est fixée depuis plus de deux siècles dans l'île Maurice, tout en exposant les efforts déployés par l'Alliance française et par l'Association des écrivains mauriciens, regrettait un certain désintéressement, du gouvernement français envers les Franco-Mauriciens. Mais la façon dont ceux-ci parlent des créoles - " nos gens ", - leurs positions politiques, leur attitude générale devant les questions économiques, ne laissent-elles pas supposer que la conception qu'ils ont de la France est plus respectueuse de la tradition qu'attentive à l'évolution ?

Les Franco-Mauriciens manifestent à leur manière leurs sentiments à l'égard de l'administration anglaise. Ainsi lors que le gouvernement Scott, sa carrière achevée, quitta l'île le mois dernier il n'y eut que quelques dizaines de Mauriciens à l'aérodrome pour le saluer et prendre congé. La veille les membres de la délégation mauricienne, qui s'étaient rendus à Saint-Denis de la Réunion pour y acclamer le président de la Communauté, avaient entonné une vibrante Marseillaise en atterrissant à Plaisance, et j'avais pu les entendre lancer des "Vive de Gaulle !" au moment où ils accomplissaient en douane leurs formalités de retour.

Les Britanniques, curieusement étrangers...

Les Anglais, qui sont les seuls habitants de Maurice à ne pas parler français, sont à peine quelques centaines. Il ne s'agit d'ailleurs que de fonctionnaires, vivant plus ou moins isolés. Dans cette colonie de la Couronne les Britanniques, après plus de cent ans de présence, restent curieusement considérés comme des étrangers. Aussi peut-on qualifier l'île Maurice de colonie française administrée par des Britanniques.

Les Anglais paraissent se borner à fournir les crédits nécessaires aux plans d'équipement et à acheter la production sucrière. Ils semblent d'ailleurs avoir pris à cœur l'assistance

technique puisque l'île dispose d'un réseau routier de près de 1 500 kilomètres, d'un chemin de fer à voie normale de 120 kilomètres et d'un port bien équipé à Port-Louis. L'aérodrome de Plaisance est moderne ; c'est Air France qui assure la liaison avec l'Europe, mais des lignes aériennes australiennes y font escale. Enfin une station de radiodiffusion émet en français, en anglais, en chinois, en swahili et en quatre dialectes indiens. La contribution locale au développement de l'île est d'ailleurs importante : sur 157 millions de roupies que représentait le budget de l'an dernier, 50 millions provenaient des rentrées de l'income-tax, l'impôt sur le revenu.

La plus grande partie des vivres est importée, mais la proximité relative de l'Afrique du Sud et de l'Australie, qui appartiennent également à la zone sterling, diminue la dépendance économique à l'égard de la Grande-Bretagne.

Pour trouver de nouvelles sources de revenus et échapper aux servitudes de la monoculture, les autorités britanniques ont encouragé la production de thé. Depuis la perte de l'empire des Indes, les plantations se sont multipliées - comme au Kenya et au Nyassaland - et le marché londonien achète la production à un cours élevé.

La réussite économique de la colonisation britannique est donc particulièrement digne d'attention- Mais on s'interroge sur les causes de l'échec sur le plan proprement humain. Non seulement l'ancienne île de France connaît de vives rivalités politiques, mais les différences de race n'ont pas été surmontées. Des barrières sociales subsistent qui n'existent pas à la Réunion, où le peuplement est aussi hétérogène.

Dressés sur leur îlot, les Mauriciens croient assurer la défense d'un bastion avancé de l'Occident face à la marée montante des peuples asiatiques. C'est pourquoi, à 3 000 kilomètres de l'Afrique du Sud, et malgré l'absence de toute mesure légale de discrimination, on retrouve sur ce petit territoire d'apparence si aimable la même atmosphère qu'à Durban ou à Capetown.

(1) Voir le Monde du 18 août.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1959/08/19/ii-l-ile-maurice-vieille-colonie-francaise-administree-par-les-britanniques_2145098_1819218.html#xCKh8dSUBJZWMkH7.99

1966 - POUR UNE FÉDÉRATION DES " GRANDES MASCAREIGNES "

LE MONDE | 15.10.1966 à 00h00 • Mis à jour le 15.10.1966 à 00h00 | HERVÉ-MASSON

Dans l'océan Indien, la Réunion reste la seule terre française. Mais non pas la seule terre francophone. Il faut lui adjoindre, en effet, ses deux proches voisines : la République malgache, et l'île Maurice restée française de cœur et de culture.

L'île Maurice, plus petite (1 872 kilomètres carrés), mais plus peuplée (sept cent cinquante mille habitants) que sa sœur réunionnaise, offre un cas particulier. L'ancienne Isle de France a gardé intacte sa vieille culture française, mais, sous tutelle britannique depuis 1810, elle est impliquée dans la politique de décolonisation de Londres, et la voilà au bord de l'indépendance complète. Elle y est d'ailleurs préparée. Cependant, comme la Réunion, l'île était déserte quand les Français s'y installèrent entre 1715-1722 ; nul élément autochtone n'y a jamais prévalu contre la langue et le mode de vie français. Fidèles aux stipulations de l'acte de capitulation de 1810, les Anglais n'ont pratiquement rien fait pour lutter contre l'attachement des anciens colons français à la France. Sait-on que Port - Louis de l'île Maurice compte encore une des plus vieilles loges maçonniques d'obédience française : la Triple Espérance, fondée en 1758 ? Que le clergé catholique bénéficie toujours des privilèges du concordat signé entre Rome et la France napoléonienne ? Qu'à l'Assemblée législative l'emploi du français est légal au même titre que l'anglais ? Territoire britannique, l'île est plus qu'à moitié française.

La main-d'œuvre indienne

La Grande - Bretagne, toutefois, contribue puissamment à augmenter le potentiel économique, sucrier surtout, de sa nouvelle colonie. Pour exiguë qu'elle soit, l'île Maurice devint rapidement un des grands fournisseurs de sucre de la métropole britannique. L'extension de l'industrie sucrière, conjuguée avec l'abolition de l'esclavage, obligea les colons ex-français à faire venir de l'Inde la main-d'œuvre qui manquait. Tant et si bien qu'aujourd'hui l'île est peuplée pour un tiers seulement des descendants des anciens "créoles" (Français et Africains) et pour les deux autres tiers des fils et des petits-fils des émigrants indiens. Mais, il faut y insister, tous ces Mauriciens, peu importe leurs origines ethniques, parlent ou sont capables de parler français. Les villes, les lieux-dits, portent des noms français ; les principaux journaux sont rédigés en français.

Rien ne distingue réellement un Mauricien d'un Réunionnais, sinon leur passeport. En effet, à la Réunion aussi l'émigration hindoue a laissé quelques traces. Le peuplement des deux îles est semblable dans ses structures ; il ne diffère que dans leur proportion. Le pourcentage des Réunionnais d'origine asiatique est seulement moins élevé que celui des Indo-Mauriciens. Enfin, élément important et symptomatique, le patois créole parlé par tous les Mauriciens est proche parent de celui en usage à la Réunion.

Quelle indépendance ?

Mais, pressés d'en finir avec leur vieux système colonial, les Anglais entendent quitter l'île Maurice. Celle-ci accédera à l'indépendance en 1967, 1968 au plus tard ; elle jouit déjà d'une sorte d'autonomie, et ses délégués siègent dès maintenant dans la plupart des grandes instances internationales patronnées par l'O.N.U. ou l'Unesco.

Que se passera-t-il quand l'indépendance sera effective et officialisée ? Pays francophone, mais de peuplement hétéroclite, vers qui se retournera l'île Maurice ? L'Angleterre s'en désintéressera de plus en plus. Pour des raisons évidentes et qui concernent la coexistence harmonieuse des ethnies rivales, le rapprochement trop étroit avec l'Inde est impensable. Coupée du continent africain depuis trop longtemps l'île ne saurait non plus trouver en Afrique l'appui sans lequel son indépendance ne serait qu'un vain mot. La France enfin est absente et d'ailleurs nul État nouvellement promu ne consentirait à troquer son indépendance contre un statut inférieur, fût-il " départemental ". Il reste la grande voisine, la Grande Ile, Madagascar en un mot. Mais que signifierait une union avec Madagascar, sinon l'absorption plus ou moins rapide de la culture mauricienne ? Isolée, l'île Maurice ne fait pas le poids.

Sans doute le gouvernement mauricien multiplie depuis quelque temps les pourparlers avec les républiques de l'Est africain (anciennes colonies britanniques) et l'Éthiopie. On parle d'un futur Marché commun africain auquel adhérerait Maurice devenue indépendante. En outre les hommes d'affaire américains s'intéressent de plus en plus au débouché mauricien. On dit sous le manteau que de fort alléchantes propositions ont d'ores et déjà été faites et que l'implantation économique des États-Unis à plus ou moins brève échéance n'est pas du tout un leurre. Nous n'avons aucun moyen d'y résister avec efficacité.

Emprise économique signifie tôt ou tard mise en condition culturelle et politique. L'écroulement et la disparition de la culture franco-mauricienne portera un coup fort rude à la présence française dans l'océan Indien. N'en doutons pas.

Tout n'est pas encore perdu pourtant. Jusqu'en 1810, les deux îles principales des Mascareignes ont bénéficié au sens littéral du mot d'une administration commune. Leur histoire est intimement liée. La plupart des familles d'une île sont apparentées à celles de l'autre. Et cela n'est pas vrai seulement pour les insulaires d'origine française. Les îles sont " sœurs ", comme on aime à le dire là-bas. Les vocations profondes est de s'unir, de reconstituer ce groupe des Mascareignes d'antan et de présenter un front commun contre l'immixtion étrangère.

Réunies, les deux Mascareignes ne formeraient pas un bien grand territoire : à peine 4 000 kilomètres carrés ; mais elles offriraient, en plein océan Indien, un bloc francophone de près

d'un million deux cent mille âmes. Bloc homogène au moins par la culture, l'histoire et les structures démographiques. Voilà qui assurerait pour longtemps la pérennité de la France en mer des Indes, et voilà aussi sans doute qui contribuerait à renforcer l'influence française à Madagascar même. Dès lors, l'union des trois îles serait facilitée et cette Fédération des "Grandes Mascareignes" à laquelle des hommes politiques mauriciens ont pensé pourrait enfin être instaurée.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1966/10/15/pour-une-federation-des-grandes-mascareignes_2690268_1819218.html#qgAYxveBsDmf05Ro.99

1967 - Le parti de l'Indépendance de Sir Seewoosagur Ramgoolam remporte 39 des 62 sièges de l'Assemblée nationale

LE MONDE | 10.08.1967 à 00h00 • Mis à jour le 10.08.1967 à 00h00 | JEAN KNECHT.

La population de l'île Maurice a choisi de faire confiance au parti de l'indépendance de Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre, qui s'est engagé à obtenir l'indépendance de l'île dans les six mois suivant les élections. À l'issue du scrutin de lundi, dont les résultats définitifs sont connus, le parti de l'indépendance, issu de la fusion récente du parti travailliste, à majorité indienne, du Comité d'action musulmane et du parti Independent Forward Block, a remporté trente-neuf des soixante-deux sièges de l'Assemblée nationale, contre vingt-trois au parti mauricien social-démocrate de M. Gaëtan Duval, partisan d'une association avec la Grande-Bretagne. Trois ministres ont été battus : MM. Balancy, Forget et Leal, respectivement ministres de l'information, des travaux publics et ministre d'État. Tandis que M. Gaëtan Duval était élu dans l'une des circonscriptions de Port-Louis. M. Jules Koenig, ancien chef du parti mauricien et avocat général du gouvernement de coalition formé en 1964, a été battu par le candidat du parti de l'indépendance.

C'est donc une majorité de seize sièges que vient d'obtenir le parti de l'indépendance. Cependant, la victoire de Sir Seewoosagur Ramgoolam n'est pas aussi décisive que ses partisans l'espéraient. Dans la Chambre issue des élections de 1963 et qui ne comportait que quarante sièges (le nombre des électeurs inscrits est passé entre-temps de 233 000 à 318 000 pour une population qui a sensiblement augmenté), le parti travailliste avait en effet enlevé dix-neuf sièges, l'Independent Forward Block et le Comité d'action musulmane respectivement sept et quatre sièges, tandis que le parti mauricien n'en avait obtenu que huit et les indépendants deux.

Le pourcentage des votants a été fort élevé - 92 % des inscrits, - ce qui dénote l'intérêt de la population dans une consultation lourde de signification pour l'avenir de l'île. Quant au scrutin, il s'est déroulé dans une atmosphère passionnée qui n'a pas été sans provoquer quelques désordres. La police a dû intervenir à plusieurs reprises pour disperser la foule qui, devant les bureaux de vote, en venait souvent aux mains. C'est ainsi qu'une femme a été jetée à terre et blessée et qu'un homme est mort d'une fracture du crâne. On craignait même une nouvelle flambée de violences après la proclamation des résultats, mais aucun trouble n'est signalé.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1967/08/10/le-parti-de-l-independance-de-sir-seewoosagur-ramgoolam-remporte-39-des-62-sieges-de-l-assemblee-nationale_2606667_1819218.html#qpLq76rTRoJHfK8W.99

1968 - Les désordres ont eu pour cause l'hostilité entre musulmans et autres groupes de population.

LE MONDE | 25.01.1968 à 00h00 • Mis à jour le 25.01.1968 à 00h00

Port-Louis, 24 janvier (Reuter, A.F.P.). - La situation demeure tendue à l'île Maurice à la suite de nouvelles émeutes qui ont fait vingt-cinq blessés. Le bilan des morts au cours des désordres qui ont eu lieu ces derniers jours s'élève toujours à dix-sept. Plus de mille personnes terrorisées se sont réfugiées dans les postes de police.

Au fur et à mesure que se précisent les causes de ces heurts, il semble bien qu'ils ont eu essentiellement des causes raciales et religieuses. Les désordres seraient la conséquence de la rivalité entre deux bandes, l'une connue sous le nom d'" Istamboul " et qui est de majorité musulmane et l'autre nommée " Texas " qui est recrutée parmi les autres groupes de la population. Les bagarres auraient éclaté après que les musulmans eurent incendié un cinéma, ce qui provoqua des représailles de leurs adversaires.

À Londres, le secrétaire au Commonwealth, M. George Thomson, a déclaré qu'en dépit de ces émeutes la date prévue pour l'indépendance de la colonie britannique - le 12 mars - ne serait pas modifiée.

[Les dépêches d'agence en provenance de l'île Maurice et publiées dans " le Monde " du 24 janvier ont fait état de tension entre les populations francophone et anglophone de l'île. À cet égard nous avons reçu plusieurs communications de lecteurs nous rappelant que, s'il est

exact de parler d'une population de langue française, la population anglophone proprement dite est extrêmement réduite, bien que la plupart des Français de Maurice parlent les deux langues.]

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1968/01/25/les-desordres-ont-eu-pour-cause-l-hostilite-entre-musulmans-et-autres-groupes-de-population_2513258_1819218.html#K8vPFO6Swp5sRLL.99

1968 - Le consulat général de France va être élevé au rang d'ambassade

LE MONDE | 07.03.1968 à 00h00 • Mis à jour le 07.03.1968 à 00h00

Port-Louis, 6 mars (Reuter). -Le consulat général de France à Port-Louis sera élevé au rang d'ambassade lors de l'accession de l'île Maurice à l'indépendance le 12 mars, a annoncé M. Jacques Dircks Dilly, l'actuel consul général. L'ambassade sera dirigée par M. Dircks Dilly, qui aura le titre de chargé d'affaires.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1968/03/07/le-consulat-general-de-france-va-etre-eleve-au-rang-d-ambassade_2504633_1819218.html#GORL5SZC4eDSX4Vc.99

1968 - Entre l'Occident et l'Orient

Le contre-torpilleur britannique " Tartar " et le contre-torpilleur indien " Delhi ", ancrés à Port-Louis, ont tiré mardi à midi (9 heures à Paris) une salve de trente et un coups de canon pour marquer l'accession de l'île Maurice à l'indépendance. L'Union Jack a été amené et remplacé par le nouveau drapeau mauricien. En même temps, le traité de défense anglo-mauricien, valable pour six ans, était signé à Londres. Cependant l'atmosphère n'est pas à la liesse populaire et Port-Louis ne présente pas un air de fête. À la suite des récents désordres raciaux, des patrouilles britanniques sillonnent les rues pour prévenir tout incident. En raison de cette tension, la couronne d'Angleterre est simplement représentée par le ministre du logement, M. Greenwood. Tandis que le pape Paul VI a envoyé un message de félicitations à la population, lui souhaitant de " bâtir une société sans barrières raciales ", l'Union soviétique a délégué aux fêtes de l'indépendance M. Andréi Timoschenko, ambassadeur en

Tanzanie. L'arrivée la plus remarquée parmi les invités a été celle de l'ambassadeur de Pékin à Dar-Es-Salaam, M. Huang Hua, qui a été accueilli par de nombreux groupes de Chinois brandissant des photographies de Mao Tsé-toung.

LE MONDE | 13.03.1968 à oohoo • Mis à jour le 13.03.1968 à oohoo | JEAN KNECHT

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1968/03/13/entre-l-occident-et-l-orient_2506638_1819218.html#dXFW4KWivQV7fA21.99

1968 - DRAME : le notaire des Noirs

LE MONDE | 01.11.1968 à oohoo • Mis à jour le 01.11.1968 à oohoo | M. M.

Le Notaire des Noirs va permettre à de nombreux téléspectateurs de faire connaissance avec un écrivain qui n'a pas auprès du grand public l'audience qu'il mérite.

Né le 31 décembre 1915 à Rose-Hill (Ile Maurice), Loys Masson, poète et romancier, a écrit une douzaine de recueils de poèmes, à peu près autant de romans, des nouvelles et des essais, un volume de théâtre et une importante production radiophonique.

Toute son œuvre est influencée par son île et par une Bretagne à laquelle le rattachent de lointaines origines. Elle est chargée à la fois de l'odeur des manguiers et de la nostalgie de la mer ; elle s'inspire très souvent de l'enfance, des blessures qu'elle peut recevoir de son contact avec le monde des adultes.

Le Notaire des Noirs est le drame de l'enfant tué par manque d'amour. " Là-bas, sur la terrasse, où les bigarradiers sont morts depuis longtemps, où il n'y a plus de géraniums, où l'odeur d'Aline s'est dissipée dans le vent, un clerc de notaire promène un enfant. Il ne sait pas que l'enfant va bientôt mourir et qu'il deviendra, lui, un vieillard froid et seul. " Ainsi parle le narrateur évoquant ses souvenirs : entré à l'étude de son oncle Emile Galantie, il voit un jour arriver un jeune cousin, André, dont le père ivrogne et mauvais sujet a été exilé pour toujours. Pour André, son père est un héros, un grand révolutionnaire dont il espère le retour.

Cependant, l'enfant ne trouve pas dans sa nouvelle famille l'affection et la compréhension il a besoin. Emile Galantie qu'avarice et cruauté, sa femme, Marthe, déçue de n'avoir pas procréé, n'est capable que de haine glacée pour son époux, qui Je lui rend bien. Le jeune clerc prend André sous sa protection, mais son affection, sincère, manque d'intuition : sa

soumission envers Calantie auquel il doit succéder, sa liaison avec la femme d'un voisin, le capitaine Bruckner, contrarient ses élans vers l'enfant ; celui-ci, d'ailleurs, est surtout subjugué par le capitaine, dont les histoires de mer et les cadeaux maladroits parviennent à l'apprivoiser. Pas assez cependant pour lui donner le goût de vivre. Son cousin, inconsolable, désespérément fidèle à un souvenir, renoncera à une brillante carrière pour n'être plus que le notaire des noirs, que l'on regardait encore d'assez haut en cette île pour les appeler " race de Caïn ".

Il n'est pas inintéressant de rappeler que ce roman adapté pour la radio y fut créé en 1962. Loys Masson l'a transposé cette fois en fonction de l'image ; c'est ainsi que le rôle principal a été scindé en deux - un narrateur, le notaire des Noirs, Yvon Sarray, - le jeune clerc, J. Barney. Le choix de Jean Chevrier pour interpréter le capitaine Bruckner infléchira sûrement le caractère du personnage qui, dans le roman, était " pagnolesque ", un peu ridicule et attendrissant. Alice Sapritch et Alain Mottet incarnent le couple uni dans la haine ; Alain Noël est le petit André. J.-P. Carrère est le responsable de la réalisation de cette œuvre au climat poétique et envoûtant.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1968/11/01/drame-le-notaire-des-noirs_2488569_1819218.html#DUsr1ZKHX3V8OfLq.99

1969 - SOUS LE SIGNE DU CAPRICORNE

LE MONDE | 30.07.1969 à oohoo • Mis à jour le 30.07.1969 à oohoo | MAURICE DENUZIERE.

Saint-Denis-de-la-Réunion, juillet.

ASSIS entre deux canons de marine, pris aux corsaires par Mahé de La Bourdonnais, jambes pendantes au-dessus des vagues molles de l'océan Indien qui font le gros dos contre le rempart de la batterie des Barrachois, comme des chattes en quête de caresses, le " z'oreille " vient, dès son premier soir à la Réunion, guetter le fameux rayon vert, cette oeillade cosmique que lance le soleil au crépuscule.

Naturellement, peu de voyageurs ont vu ce signe, qui n'appartient dit-on, qu'au tropique du Capricorne, mais les créoles de la côte du vent soutiennent qu'il n'est destiné qu'à certains élus dont l'âme est candide et le regard infatigable.

C'est cependant à l'heure la plus exotique, quand le soleil rouge de l'hiver austral glisse dans l'horizon de la mer comme une pièce dans une tirelire, que Saint-Denis, préfecture de ce lointain département français, ressemble le plus à une quelconque ville de province.

Quand finit la journée de travail, les files de voitures créent des embouteillages aux carrefours formés par les rues qui se coupent à angle droit, tandis qu'au long de la route en lacet qui grimpe au flanc de la montagne, à travers les résidences et les bois de tamarins, les lampadaires étirent soudain des pointillés fluorescents.

C'est l'heure aussi où un notaire de l'île qui envisage de se rendre pour la première fois en métropole, l'an prochain, " quand son fils aura repris son étude ", retrouve au bar du " Rallye " quelques amis avocats ou planteurs pour l'apéritif ; au même moment, la télévision - il y a quinze mille récepteurs à la Réunion - commence ses programmes, qui dureront trois heures, apportant un peu de cette ambiance parisienne sentencieuse, et qui paraît ici curieusement étrangère.

C'est l'heure encore où, quittant les bureaux, les commerces, les petits ateliers, les garçons et les filles vont s'accorder un moment de flânerie devant les vitrines de la rue Chatel. Ils rejoindront dans les artères les plus achalandées, sans se mêler à eux, les étudiants et les étudiantes, déjà sortis des instituts d'études supérieures, et les lycéens, à moins qu'ils ne descendent jusqu'aux jardins en bordure de mer.

Cette foule tranquille, un peu dolente mais sans débraillé, n'a pas l'exubérance des communautés insulaires du Pacifique que le métropolitain s'attend toujours à rencontrer partout sous les tropiques, mais on y décèle une certaine mélancolie. Blancs d'ici ou d'ailleurs, Cafres au teint chocolat descendants d'esclaves, Malabaraises dont c les pieds aussi fins que les mains " inspirèrent Baudelaire, Chinois fureteurs, métis de toutes origines, mûlatresses épanouies en mini-jupe. Indiens musulmans revenant de la prière, tous et toutes rentreront tôt chez eux.

A 21 h. 30, les rues seront désertes et silencieuses et seuls les abords du " Mandarin ", du " Scotch Club ", de " l'Arc-en-Ciel " verront le va-et-vient d'une jeunesse bourgeoise et de quelques métropolitains de passage à la recherche de cette ambiance des nuits tropicales si chères à Paul Morand.

Cette vie urbaine paraîtrait facilement pénétrable s'il ne fallait apprendre les imbrications compliquées des ethnies et des religions, apprécier une ségrégation sociale qui n'a aucune base raciste, mais plonge ses racines dans les premières années du peuplement de l'île Bourbon.

Ici plus qu'ailleurs, les apparences sont trompeuses. Qu'on achète un journal, le Monde par exemple, chez Mme Adam de Villiers, libraire rue de la Victoire, et l'on sera ramené par l'annonce du prix - 2,70 F - aux réalités géographiques.

A 12 000 kilomètres de Paris, le journal de la veille, arrivé par Boeing, devient un luxe et notre franc métropolitain, qui ne vaut ici qu'un demi-franc C.F.A., fait que tout simplement la vie est, sauf en ce qui concerne l'alimentation, deux fois plus chère qu'à Lyon ou à Lille. Les commerçants, le plus souvent chinois ou indiens, ne se livrent pas à des péréquations compliquées. Ils affichent en C.F.A. ce qui leur arrive marqué en francs métropolitains et s'abritent derrière on ne sait quel décret pour affirmer qu'à la Réunion on autorise 50 % de bénéfice.

Le confort colonial des belles demeures créoles aux meubles de citronniers, souvenirs de la Compagnie des Indes, cachées par les flamboyants, les haies de poinciana, les massifs d'arums, les buissons d'orchidées, avec leurs façades laquées de blanc, leurs vérandas festonnées comme des chalets helvétiques, sous lesquelles des domestiques vêtus de toile empesée passent des punchs glacés à des dames alanguies, n'est qu'une image de marque surannée.

Qu'on aille du côté du port, dans les faubourgs aux limites des plantations de canne à sucre qui agitent en cette saison leurs casoars gris argent sous les alizés, et l'on verra des cases sommaires, aux flancs desquelles se sont développés des abris de fortune faits de matériaux divers qu'un cyclone, un jour ou l'autre, dispersera.

Certes, ce n'est pas la déchéance de l'habitat que traduisent nos bidonvilles de Nanterre. Ici, le soleil, la végétation luxuriante, la générosité des arbres à fruits qui donnent au seuil des paillotes : papayes, noix de coco, avocats, mankues, letchis, un mode de vie plus rustique et plus extérieur, un certain atavisme enfin, font supporter plus facilement un spectacle que le métropolitain n'est pas loin d'assimiler au folklore.

En 1953, il n'y avait dans l'île que quatre mille huit cents logements en dur sur soixante-cinq mille, le reste étant formé de paillotes et de cases, qui n'étaient pas toujours, il est vrai, des taudis. En 1969, plus de 30 % des habitations sont en dur, et l'on compte environ cent mille logements. Mais l'amélioration de l'habitat - certaines cités de Saint-Denis et du Port sont mêmes plus coquettes que beaucoup d'ensembles H.L.M. métropolitains - a surtout porté sur les villes. Dans les zones rurales, la case en tôle ou en bois demeure la règle et, suivant un droit coutumier, le propriétaire terrien doit permettre à ses colons l'installation d'un " camp " sur sa propriété autour d'un point d'eau, en échange de cinq journées de travail qui constituent le loyer annuel. Cela ne va pas sans soulever des difficultés quand les familles grandissent, développent les constructions ou que des transactions foncières interviennent.

Récemment, à Saint-Paul, la municipalité a dû racheter 30 hectares de terrain à un propriétaire pour que le " camp " établi dans une zone qui changeait de main ne soit pas détruit et ses habitants expulsés.

Le logement est justement un de ces domaines témoins où la législation française qui s'applique à la Réunion, comme ailleurs, depuis la loi de départementalisation du 19 octobre 1946 - loi qui sauva l'île de la ruine - mériterait quelque adaptation, ne serait-ce qu'en fonction des conditions climatiques et du mode de vie des Réunionnais.

Est-il nécessaire sous les tropiques de construire des immeubles de conception européenne ? Si le chauffage est inutile - il fait 17° en hiver - la climatisation mérite, par contre, des soins particuliers, car le thermomètre atteint 40° en été, avec 80 % d'humidité. Mieux vaut établir des cases individuelles, couvertes de tôle ou de chaume, avec eau courante et électricité, que des buildings où Cafres et Malabars notamment se sentiront moins à l'aise.

Il semble que vis-à-vis des départements d'outre-mer spécialement, l'administration centrale fasse le complexe de l'ancien colon qui décolonise. C'est un peu comme si l'on voulait trop bien faire, afin que s'estompe le souvenir qu'on a longtemps trop peu fait. Ainsi, toujours en matière de logement, conduire directement le robuste ouvrier métis de la paillote du planteur rudimentaire et sans hygiène, à l'immeuble collectif avec cuisine installée et salle de bains, est une transplantation qui désoriente plus qu'elle ne satisfait l'intéressé.

Une case confortable avec auvent et installation sanitaire, entourée de quelques dizaines de mètres carrés de terrain, correspondrait mieux aux aspirations de la génération charnière qui assume une mutation entreprise tardivement.

C'EST la politique qu'on voudrait mener à Saint-Louis (vingt-sept mille habitants) où un propriétaire vient d'offrir 22 hectares à la municipalité - en échange il est vrai de la construction d'un tronçon de route à travers son domaine. Dans cette ville ouvrière où va naître une grande sucrerie, résultat du groupement de plusieurs entreprises, on dénombre trois cents demandes de lotissement et l'on compte mille quatre cents paillotes en bidonville. C'est déjà la politique qu'a menée M. Gonthier, chirurgien-dentiste et maire du Port où il reste encore 40 % de mal-logés, mais où une zone à urbaniser en priorité va pouvoir loger quinze mille personnes grâce à la construction de trois cent cinquante logements par an.

MAIS on ne cite les difficultés rencontrées pour loger correctement tous les Réunionnais, malgré le dynamisme des jeunes maires, malgré l'autorité agissante de M. Michel Debré, malgré la compréhension d'un préfet, M. Vaudeville, qui sait quand cela est nécessaire donner le pas à l'humain sur l'administratif, qu'en tant que conséquence de l'inflation démographique qui sévit ici.

Avec un taux de croissance de trente-huit pour mille environ, la population réunionnaise, qui connaît maintenant une alimentation rationnelle et une hygiène acceptable, est la plus prolifique après celle du Venezuela, et l'on voit avec inquiétude s'augmenter, d'année en année, le nombre des habitants.

En 1961, on avait recensé 349 282 Réunionnais. En 1967, 416 525. On prévoit qu'il y en aura 534 000 en 1975 et 757 000 en 1985. S'il en est ainsi, tous les sociologues et les économistes l'affirment, ce sera la catastrophe dans une génération, car l'île ne peut faire vivre décemment plus de six cent mille habitants. Or la population s'accroît actuellement de treize mille unités par an. Pour éduquer les enfants qui arrivent chaque année à l'âge scolaire, il faut à la Réunion créer une classe par jour.

La seule commune de Saint-Paul (quarante-quatre mille habitants) a fondé cent classes en quatre ans et vient d'en ouvrir vingt-huit cette année. Chaque jour, on y sert onze mille repas dans quarante-trois cantines. Aux Avirons, un très coquet village moderne, situé sur les hauteurs d'Etang-Salé-les-Bains, et qui n'est pas sans rappeler au milieu des fleurs ces étapes azurées des environs d'Eze ou de Monaco, compte quinze cents élèves pour quatre mille huit cents habitants.

Pour tenter de pallier cette démographie galopante, le docteur Lagourgue, président du conseil général, dont la famille est installée à la Réunion depuis 1837, a fondé, en juillet 1966, le service de l'Orientation familiale.

Le premier centre d'initiation à la contraception - car c'est bien de cela qu'il s'agit en fait - a été ouvert le 1er avril 1967. Aujourd'hui, quatre équipes dirigées par des médecins spécialistes à plein temps tiennent des permanences un jour sur deux dans huit villes de l'île. En deux ans, on estime à plus de dix mille le nombre des Réunionnaises qui pratiquent la contraception, 65 % d'entre elles utilisant la pilule, 35 % le stérilet.

" Famille peu nombreuse, famille heureuse ! ", répète chaque matin la speakerine à la radio, et des affiches reproduisent ce slogan dans les villes et les campagnes. Si Monseigneur l'évêque n'est pas éloigné de tenir le docteur Lagourgue et ses assistants pour des " mauvaises gens ", les responsables, plus réalistes, expliquent qu'avec l'immigration en métropole de jeunes travailleurs formés sur place, la contraception est le seul moyen de maintenir l'île dans des conditions économiques supportables, car il y a déjà vingt-huit mille chômeurs saisonniers que l'on doit occuper sur des chantiers d'intérêt public.

MAIS ce serait donner une image fausse de la Réunion que de s'attacher aux seules difficultés que connaît ce département - comme d'autres - en matière de démographie, d'emploi et de logements.

Car sur les 2 512 kilomètres carrés de cette île en forme d'ellipse, dont les axes mesurent respectivement 72 et 47 kilomètres, il y a des lieux où il fait bon vivre. Entre les deux pains de sucre formés de laves d'âges différents que constituent le Piton des Neiges (3 069 mètres) et le Piton de la Fournaise (2 366 mètres), volcan discipliné mais toujours en activité, les hauts plateaux, appelés ici " plaines ", développent leurs rectitudes.

Ils sont limités par de vastes effondrements abritant des cirques inaccessibles autrement qu'à pied ou par hélicoptère et où vivent cependant, comme dans le cirque de Mafate, les derniers descendants des Blancs qui s'établirent dans l'île au temps où elle n'était qu'une grande forêt giboyeuse.

" Faire de l'ascenseur " dans l'Alouette-II de la gendarmerie contre les parois des falaises, se glisser dans les gorges sombres et sonores des torrents, descendre jusqu'aux fumerolles sulfureuses du cratère brûlant ", est un exercice enivrant au cours duquel on découvre les principales essences de la forêt réunionnaise qu'un corps de forestiers avisés régénère d'année en année.

Le tamarin, le cryptoméria du Japon, le filao, la fougère arborescente, alternent avec les plantations de palmiste, de natte, de benjoin, de camphrier, d'ébène, etc. De quoi réjouir et distraire l'amateur de longues randonnées dans une nature souvent vierge où, par un étrange privilège, on ne rencontre ni serpents, ni insectes venimeux, ni bêtes féroces, mais seulement quelques araignées trapézistes et des mulots dodus.

Si les dentelières de Cilaos n'ont pas d'autres ennemis que les fabricants japonais de métiers à faire les " jours ", les agriculteurs des cirques, dont certains n'ont jamais vu d'automobiles alors qu'ils connaissent parfaitement l'hélicoptère, redoutent, eux, les périodes de sécheresse. Dotés de citernes, pourvus de réseaux d'irrigation, les " petits Blancs des îlets " seront bientôt tous armés pour vivre mieux l'existence qu'ils ont choisie, dans ces sites un peu fantastiques dont on oublie vite qu'ils sont si près d'un océan invisible.

Aux efforts de ceux qui irriguent les terres isolées, encouragent l'élevage, il faut ajouter ceux des préparateurs de vanille qui élaborent à la coopérative de Saint-Benoît, notamment, un produit fini dont la qualité dépasse celle des vanilles des Comores et de Madagascar.

Quand à la discipline et à l'esprit d'entreprise des producteurs d'essence de géranium, ils ont permis à leur coopérative, bien qu'ils n'utilisent que des alambics rudimentaires et de plein vent, de s'assurer 93 % du marché mondial de cette base de la plupart des parfums.

A côté de la canne à sucre qui occupe 35 000 hectares, du maïs, du vétéver, du thé et des cultures vivrières, l'île de La Réunion, dont 66 000 hectares seulement sur 215 000 sont exploitables, offre tout de même des ressources qui peuvent être développées, grâce à la fertilité de son sol.

ON se plaît aussi à imaginer un tourisme plus actif et certains rêvent de faire de la Réunion et de sa voisine, l'île Maurice, des Bahamas pour Européens à la recherche d'un dépaysement et d'un soleil de toutes les saisons.

Pour cela il faudrait tout d'abord que la compagnie Air France, dont le monopole interdit toute concurrence, accepte de calculer plus justement ses tarifs de passages et renonce à faire payer par des lignes reliant des territoires nationaux le déficit des lignes transatlantiques. Il faudrait aussi autoriser d'importants investissements dans l'hôtellerie et les aménagements de la côte. Il serait nécessaire enfin que l'on crée des équipements de loisirs et peut-être un casino qui pourrait fournir des ressources appréciables en attirant des joueurs fortunés soucieux de sacrifier à leur vice favori avec plus de discrétion qu'à Monte-Carlo ou à Deauville.

En suivant sur le lagon, du côté de Saint-Gilles, la poursuite interminable des lames qui se déchirent sur les coraux, en respirant sur les hauteurs du Tampon le puissant arôme du vétiver, en parcourant le paysage lunaire de la Fournaise ou celui quasi savoyard du cap Noir, on en reviendrait facilement à la béatitude de la définition baudelairienne :

Une île paresseuse où la nature [donne

Des arbres singuliers et des fruits [savoureux ;

Des hommes dont le corps est [mince et vigoureux, Et des femmes dont l'œil par sa [franchise étonne. S'il fut un temps où le poète avait seul raison, c'est maintenant à travers un nouvel équilibre économique et humain que " la perle de l'océan Indien " doit chercher son bonheur.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1969/07/30/sous-le-signe-du-capricorne_2413789_1819218.html#WJAeBD65Lxs8wwWH.99

1970 - I. - " Étoile et clef de la mer de l'Inde "

LE MONDE | 06.11.1970 à oohoo • Mis à jour le 06.11.1970 à oohoo | MICHEL LEGRIS

Port-Louis. - Dieu a dû créer cette île un jour de romantisme. Il l'a hérissée, ici et là, de montagnes aux silhouettes fantastiques, telles qu'on en voit dans les gravures hallucinées du XIXe siècle : elles ne sont pas bien hautes, guère plus de 800 mètres, mais la façon dont elles surgissent de la plaine, comme des doigts levés vers le ciel, donne le vertige. Pourtant, rien n'est plus doux, plus subtilement varié ni plus harmonieux que le paysage de l'ancienne " île de France ".

Au flanc des pics, des ravins où sourdent des cascades, où s'accrochent les forêts, avec le foisonnement des singes et des cerfs, jadis importés de Java. À leur pied, tantôt des falaises heurtées de vagues furieuses, tantôt des criques et des plages de sable blanc, ombragées par les cocotiers et les rideaux d'aiguilles molles et frémissantes de filaos. Les éclairs rouges des flamboyants et les buissons ardents des bougainvillées les illuminent ; tout près, la mer s'étale dans un miroitement turquoise jusqu'aux récifs de coraux qui protègent la rive de l'océan. C'est dans un décor de ce genre que trouvèrent leur malheureux dénouement les amours de Paul et Virginie. Baudelaire, qui, après Bernardin de Saint-Pierre, vint en cet endroit, le temps d'y aimer quelque dame créole, dut en garder l'impérissable nostalgie : ...

" Songe à la douceur D'aller là-bas vivre ensemble. " " Là-bas ", à 2 000 kilomètres à l'est des côtes africaines, à la lisière du Tropique du Capricorne, où est-on au juste ? Lorsque ont été coupées les cannes à sucre, qui - en dehors de 8 000 arpents de thé - constituent la monotone monoculture d'où le pays tire 95 % de ses exportations, on découvre dans les champs une multitude d'étranges monuments : des pyramides à étages, aux angles et aux parois impeccables, qui font penser à celles du Mexique, ou encore des amoncellements monolithiques, aux allures mycéniques. Ce n'est rien d'autre que le fruit du patient labeur des paysans. Ils ont entassé minutieusement (souvent sous les ordres des " grands planteurs ", qui détiennent 55 % des surfaces cultivables) les blocs de lave dont le sol est criblé, afin de libérer quelques lambeaux de terres supplémentaires. Mais, après tout, s'il s'était agi d'édifices sacrés ou de tombeaux, on n'eût pas été très surpris de rencontrer une religion, une famille spirituelle de plus, sur une île où se côtoient pêle-mêle les pâtisseries des temples hindous, les arcades des mosquées, les toits cornus des pagodes et les flèches des églises.

Les fantaisies de l'histoire

Car l'histoire, ici, n'a pas témoigné de moins de fantaisie que la géographie. En peuplant cette toute petite surface - en la surpeuplant, devrait-on dire désormais, puisque 850 000 habitants s'entassent sur ses 1865 km², - elle y a fait, plus encore que dans la Réunion voisine, converger tous les continents. Toutes les classes sociales aussi : " grands blancs ", de lointaine origine française, nantis quelquefois de noms à particule, et qui se retirent dans leurs " châteaux " de style colonial ; arrière petits-neveux d'Européens aux emplois modestes : Chinois, au nombre de 25 000, catholiques pour les deux tiers, tenant généralement boutique avec enseigne à idéogramme ; créoles, descendants largement métissés des Africains " importés " au temps de la traite ; enfin, et surtout, Indiens, que les colons, afin de se trouver une nouvelle main-d'œuvre à bon marché, firent venir en masse lorsque prit fin l'esclavage. Ces Indiens, qu'on appelle les Indomauriciens, représentent aujourd'hui l'énorme majorité de la population : 500 000 environ (hindous et musulmans).

Un pays où l'on parle à la fois le hindi, l'urdu, le tamoul, le gujerati, le telegu, le chinois, et où l'anglais, bien qu'il soit la langue officielle et la langue de l'enseignement, n'a guère réussi à s'imposer, serait une Babel s'il ne disposait d'un véhicule commun : le créole. C'est grâce à celui-ci que les habitants s'initient à la pratique du français, la langue étrangère la plus répandue, celle qu'on lit aux frontons des magasins, dans laquelle on imprime les principaux journaux, que la télévision emploie dans 60 % de ses émissions, et dans laquelle les films anglais ou américains sont doublés. Dans les rues, où les commerces de cigarettes s'appellent toujours, comme au bord du Saint-Laurent, des " tabagies ", ce n'est pas le moindre sujet d'étonnement que de s'entendre répondre en français par un Indien ou un Chinois, dont l'accent, parfois, rappelle les intonations qu'on peut ouïr au Québec, dans le Valais ou en Haute-Saône !

Telle s'offre, tracée à grands traits, la physionomie de Maurice, qui, depuis qu'elle a accédé à l'indépendance, en 1968, paraît devoir justifier plus que jamais la devise du blason qu'elle arborait déjà du temps que Mahé de La Bourdonnais la gouvernait au nom du roi de France : " Etoile et clef de la mer de l'Inde. " (*Stella clavisque maris indici*). Car ce nouvel État, qui, en dehors de quelques morceaux de terres éparpillés dans les flots (dont le principal, Rodrigues, 60 000 habitants, est situé à 516 kilomètres à l'est), tient tout entier dans son île, excite depuis quelque temps bien des convoitises.

C'est seulement vers le milieu de cette année que l'opinion internationale a commencé à prendre conscience de l'intérêt que l'Union soviétique attachait à la disposition de la rade de Port-Louis. Ses manœuvres, à l'époque, défrayèrent la chronique (1). Le nombre croissant de bateaux russes qui faisaient relâche devant Port-Louis depuis l'indépendance de Maurice aurait dû cependant attirer l'attention depuis longtemps : 35 navires en 1967, 75 en 1968, 101 en 1969, 69 pour le premier semestre de 1970.

Une divorcée très courtisée

Cet afflux s'expliquait, pour une grande part, par des raisons pratiques : le canal de Suez étant fermé, les Soviétiques n'ont pas d'autre solution que la traversée en diagonale de l'océan Indien pour relier par mer Vladivostok... à la Baltique ou à la Mer Noire. Il faut bien alors pouvoir sauter quelque part. Or, la Réunion est française, Madagascar n'entretient pas de relations diplomatiques avec le Kremlin, le Mozambique et l'Afrique du Sud sont exclus pour des raisons évidentes. Les nécessités matérielles coïncidaient au demeurant avec les intérêts stratégiques et politiques. Il s'agissait, pour l'U.R.S.S., d'affirmer sa présence dans une partie du monde qui revêt de plus en plus d'importance, au moment où la Chine prend pied en Tanzanie, où les Américains développent leur base de tracking des satellites et d'observation aux Seychelles. C'était assez pour mettre en branle les autres puissances. Les

Américains, après avoir longtemps négligé de le faire, viennent d'établir une importante ambassade à Port-Louis. L'Allemagne fédérale et Israël ont chargé leur ministre plénipotentiaire à Tananarive de les représenter dans l'île. La France n'est pas non plus la dernière à se dépenser...

Devant cette situation, on est tenté aujourd'hui de s'interroger sur les motifs qui ont poussé la Grande-Bretagne à se hâter d'accorder l'indépendance à l'île Maurice. Car, en 1967, Londres n'a pas seulement accepté mais voulu la séparation au point de refuser le recours à une procédure de référendum qui aurait pu la compromettre. " Un largage, un lâchage ", disent même quelques-unes des vieilles familles de l'île, outrées d'avoir été sans plus de façon dépossédées de leur nationalité britannique. Mais il ne faut pas perdre de vue que le gouvernement travailliste de l'époque prônait une politique de dégagement à l'est de Suez, remise en question aujourd'hui par M. Heath. Le souci dominant de forcer les portes du Marché commun conduisait aussi les Britanniques à se libérer de l'impedimentum représenté par la production sucrière de l'île. En troisième lieu, la Grande-Bretagne, en proie aux embarras provoqués par l'afflux d'anciens colonisés sur son territoire, désirait apparemment prévenir l'exode des Mauriciens à l'étroit dans leur pays.

Albion avait-elle donc oublié ce qu'elle savait si bien lorsque, en 1814, au traité de Paris elle arracha Maurice à la souveraineté de la France : la position-clé de l'île ? À la décharge de la politique menée alors par les travaillistes, on doit retenir qu'ils ne se contentèrent pas de l'assurance que Maurice, de toute façon, restait dans le Commonwealth, et qu'un gouverneur continuerait d'y représenter la reine, Ils conservaient dans l'île quatre séries d'installations importantes. À la Baie du Tombeau, des dizaines de pylônes, d'épais réseaux de fils tissés à travers le ciel, indiquent assez l'importance de la base d'écoute internationale ; ce sont encore des antennes, des relais de communication, des postes d'écoute, que l'on trouve à Cure-pipe et à Plaisance ; à Vacoas, les marins de la flotte britannique occupent toujours de vastes quartiers. Les Anglais, enfin, ont pris une ultime garantie : au moment de l'indépendance, ils ont acheté aux Mauriciens, pour la somme de 2 millions de livres sterling, une petite île des Chagos, située à 1180 milles de Port-Louis. Elle offrira éventuellement une base de repli.

Les Soviétiques, dès le départ, avaient des raisons de penser qu'il ne leur serait pas trop difficile de se livrer auprès de Maurice à une entreprise de séduction. Le premier ministre, sir Seewoosagur Ramgoolam (chef du parti travailliste, qui, après avoir milité pour l'indépendance, exerça d'abord seul les responsabilités du pouvoir), semblait disposé à mener, sur le plan extérieur, la politique de bascule entre l'Est et l'Ouest, qui, après tout, a apporté d'assez substantiels avantages à d'autres pays du tiers-monde. Les Russes

multiplièrent donc d'abord les contacts d'ordre culturel, expédièrent des acrobates et des danseurs. Naïvement, ils envoyèrent d'abord dans cette ancienne possession britannique des délégations qui ne parlaient... que l'anglais. Ils découvrirent ensuite que les bourses (une centaine), qu'ils offraient aux étudiants, étaient distribuées par le Mauricien " sympathisant " qui en avait la charge contre versement d'un pourboire de 500 roupies (2).

L'offensive de charme se poursuivit néanmoins, particulièrement en direction des pêcheurs ; on organisa pour eux des régates, on leur proposa des moteurs pour leurs embarcations. Puis, des pourparlers s'engagèrent. Les Soviétiques proposaient de vendre à Maurice deux chalutiers, dont les équipages russes enseigneraient l'art de la pêche au thon aux mariniers de l'île. Ils demandèrent en échange qu'il fût permis à leurs experts d'avoir accès aux ateliers de réparation de bateaux et à l'aéroport où leurs avions devraient bien entendu se poser pour opérer la relève des équipages des chalutiers. Un protocole d'accord fut signé en ce sens au milieu de 1969. Il était prévu pour une durée de quatre ans.

Un événement allait remettre partiellement en cause ce premier succès : la formation, en novembre de la même année, d'une coalition gouvernementale réunissant les travaillistes et leur ancien adversaire, le parti mauricien social-démocrate, qui avait combattu l'indépendance et prôné au contraire une association étroite de l'île au Marché commun, à l'Europe et au monde occidental.

Le leader de cette formation, M. Gaétan Duval, obtenait le ministère des affaires étrangères. Il ne tarda pas à s'opposer aux Russes. Il estimait que ceux-ci proposaient un marché de dupes. M. Duval, après avoir rappelé l'ambassadeur d'U.R.S.S. à plus de discrétion, manifesta sa mauvaise humeur à une autre occasion, en refusant purement et simplement de recevoir deux officiels soviétiques qui avaient débarqué dans l'île sans se faire annoncer. C'était à lui qu'il incombait de négocier les accords. Il s'attacha à en limiter la portée. " Nous avons, dit-il, refusé les chalutiers et les experts que proposaient les Soviétiques. Leurs bateaux peuvent, bien sûr, sauter ici comme ceux d'autres pays. Mais le seul avantage que nous leur ayons accordé est de permettre l'atterrissage des avions de l'Aeroflot, qui amèneraient des équipages pour relayer ceux des chalutiers russes. Encore sommes-nous convenus que cette disposition ne serait applicable qu'à quinze navires par an. Cet accord, pour l'instant verbal, n'a d'ailleurs pas encore reçu d'application. Aucun appareil de l'Aeroflot ne s'est jusqu'à présent posé à Plaisance. "

La route de l'Antarctique ?

Ces rebuffades ne découragèrent pas l'U.R.R.S. Il y a quelques mois, la Kuwait National Oil Company, demandait qu'il lui fût permis d'utiliser le port privé de Mahébourg, et surtout la demi-douzaine d'énormes citernes que les Anglo-Saxons y avaient construites pendant la

seconde guerre mondiale, pour ravitailler leurs porte-avions. Charitablement, les chancelleries occidentales, qui disposent d'autres services de renseignements que le petit État mauricien, s'empressèrent de dévoiler le pot aux roses aux autorités de Port-Louis : la Kuwaït National Oil Company travaillait essentiellement pour le compte des Russes, et les citernes serviraient à alimenter leurs bateaux... Maurice opposa donc un refus, sous une forme toutefois très diplomatique. Le gouvernement décida que les pays possédant des pétroliers ne pourraient s'approvisionner en carburant à Mahébourg. Le prétexte invoqué fut la préservation des activités de Port-Louis.

Cependant, après s'être d'abord félicités de la façon dont se trouvaient contrecarrées les entreprises soviétiques, les Occidentaux s'interrogent. Et si l'intérêt que les Russes ont montré pour les installations portuaires avait été destiné à en masquer un autre ?

Le plus important, pour eux, ne serait-il pas, en fin de compte, d'avoir obtenu l'autorisation pour les avions de l'Aeroflot de se poser à Plaisance ? Maurice ne représente-t-il pas pour eux une utile escale pour joindre par voie aérienne, dans l'Antarctique, leur propre base de Mirny - puisque, en dehors des Kerguelen, qui sont de dépendance française, il n'existe pour ainsi dire aucune terre, et qu'on est voué, dans cette partie de l'océan Indien, à passer sans transition des palmes des cocotiers à celles des manchots ?

Toutes ces supputations, tous ces calculs, toutes ces manœuvres de part et d'autre, risquent pourtant d'être bien vite remis en cause. Car, à l'horizon, discrètement, on croit voir se profiler l'ombre d'un autre larron : la Chine.

(1) Voir dans le Monde du 14 août 1970 l'article de Michel Tatu : " Canonnières progressistes et canonnières impérialistes ".

(2) Une roupie = environ 1 franc.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1970/11/06/i-etoile-et-clef-de-la-mer-de-l-inde_2657510_1819218.html#h4yYFjBmvpS5KxtO.99

1970 - II. - M. M. M. ... le maudit.

Depuis l'indépendance de l'île Maurice, en 1968, les Soviétiques ont cherché à prendre pied dans cette partie de l'océan Indien (" le Monde " du 6 novembre). Aussitôt, l'intérêt des puissances occidentales s'est réveillé pour l'île, tenue de tout temps pour une position-clé.

LE MONDE | 07.11.1970 à 00h00 • Mis à jour le 07.11.1970 à 00h00 | MICHEL LEGRIS

Port-Louis. - S'il n'y avait pas eu, en novembre 1969, cette coalition qui réunit au sein du même gouvernement les adversaires de la veille, le parti travailliste, qui avait obtenu 52 % des voix aux élections, et le parti mauricien social-démocrate, qui en avait recueilli 44, la majorité essentiellement indienne qui avait souhaité l'indépendance, et la forte minorité essentiellement créole, qui ne la voulait pas, peut-être la " crise " qui vient de secouer l'île Maurice aurait pu être évitée. Peut-être, si avait subsisté la forte opposition qu'incarnait M. Gaétan Duval et son P.S.M.D., aurait-elle suffi à canaliser les mécontentements, les ressentiments, les critiques véhémentes. Peut-être alors un nouveau parti, le Mouvement militant mauricien, qu'on dit d'inspiration gauchiste, ou même maoïste, n'aurait-il pas songé à combler le vide oppositionnel, puisqu'au Parlement, pour contredire le gouvernement, il ne restait que les quelques députés de l'Independent Forward Block et deux ou trois irréductibles du P.M.S.D. Et le M.M.M. n'aurait alors peut-être pas pris une importance aussi inopinée que subite. Peut-être seulement-Tout cependant avait concouru à rendre une telle coalition indispensable. Les gros planteurs, et, en général, les détenteurs de la fortune dans l'île avaient marqué une certaine défiance envers les travaillistes : ils n'investissaient plus, ils exilaient leurs capitaux. La participation du P.M. S.D. était de nature à rétablir la confiance : Sir Seewoosagur Ramgoolam, le premier ministre, était d'autant plus porté à y consentir qu'elle consacrerait et symboliserait l'unité nationale de l'île à laquelle il est particulièrement attaché. De son côté, M. Gaétan Duval n'avait pas été sans percevoir les risques qu'une opposition systématique faisait courir au pays. Il n'avait pas non plus assisté sans inquiétude à l'apparition du Mouvement militant mauricien, qui paraissait décidé à faire de la surenchère antigouvernementale et qui, fondé par le franco-mauricien Paul Béranger, cherchait d'abord à prendre de l'influence auprès de sa propre clientèle.

Deux tempéraments, deux politiques...

Les puissances occidentales, enfin, ne manquaient pas de pousser au rapprochement, en particulier la France N'avait-on pas vu, en mars 1969, alors qu'il avait été invité aux fêtes marquant l'anniversaire de l'indépendance, M. Michel Debré saisir, à l'aérodrome de Plaisance, la main du premier ministre et celle de son adversaire Gaétan Duval, et les placer l'une dans l'autre ?

Ce sont deux hommes bien différents qui se trouvaient ainsi appelés à coopérer. Le vieux leader syndicaliste, le vieux lutteur qu'est Sir Seewoosagur Ramgoolam, peut se féliciter, à bon droit, d'avoir bien réussi le passage à l'indépendance qu'il avait préconisée : les déchirements de communauté à communauté (du genre de ceux qui, du reste artificiellement provoqués et passablement grossis, s'étaient produits à la veille de la décision, et qui, mettant aux prises créoles et musulmans, avaient fait une vingtaine de

morts) ne se sont pas renouvelés; les soubresauts annoncés par de sombres augures ont été évités ; malgré les réticences et les craintes des capitalistes de l'île, la situation économique n'est pas devenue catastrophique, et le budget demeure équilibré ; l'indépendance, enfin, a révélé beaucoup d'aspects positifs : prise de conscience des problèmes, meilleure compréhension entre les ethnies, mise en place des premières structures.

Que d'avaries, que d'insultes pourtant, cet homme, d'origine sociale modeste, n'avait-il pas dû endurer avant de parvenir à ce résultat ! Il est vrai que l'indépendance avait été non seulement octroyée, mais voulue par l'ancienne puissance coloniale ; elle était un cadeau, non la récompense de la lutte. Faute d'être un Bourguiba, le premier ministre entrevoyait pour son île la possibilité de s'affirmer sur le plan international, et l'espèce de cour que tant de grandes puissances se mettaient à faire à Maurice semblait lui donner raison. Cet Indien, pacifiste, admirateur de Gandhi, qui ne peut se résigner à donner l'ordre de faire abattre les chiens errants, se mit à prôner une politique de non-alignement, de solidarité au sein du tiers-monde dans le combat anti-impérialiste. Les préparatifs de la célébration de son soixante-dixième anniversaire, en septembre dernier, parurent même marquer l'amorce d'un culte autour de sa personnalité - autre ressemblance avec certains pays du tiers-monde. Tout autre est M. Gaétan Duval. On imagine assez bien Alexandre Dumas, dans sa jeunesse, à travers les traits fièrement léonins de ce créole fougueux, impulsif, spirituel, et doué d'un réel talent de tribun. Du long séjour qu'il fit à Paris où il passa sa licence en droit avant d'acquérir son titre d'avocat à Londres, il a conservé des façons d'étudiant et beaucoup de fantaisie dans l'habillement. Il est sans doute le plus dandy de tous les ministres des affaires étrangères du monde. Longtemps cet homme, qui n'a pas encore atteint la quarantaine, a exercé un extraordinaire ascendant sur une grande partie des foules et de la jeunesse mauriciennes. Autoritaire et charmeur, passionné, ayant le goût du pouvoir et de la vie, mais non celui du lucre, M. Gaétan Duval se veut avant tout un réaliste. En ce qui concerne la politique extérieure, ce réalisme le conduit à se méfier des rêveries et des idéologies : l'île Maurice étant un État trop petit pour espérer échapper à l'influence de l'un ou l'autre bloc, son intérêt économique bien compris doit la conduire à choisir le bloc occidental.

Coalition n'est pas union

De telles disparités indiquent déjà les limites de la coalition constituée en novembre 1969, et à laquelle le Comité d'action musulman (le seul, parti purement communaliste de l'île) apporte son appoint. Plus qu'à une refonte du cabinet, sa création a abouti à une addition de postes ministériels : 21 portefeuilles distribués dans un Parlement qui comprend 70 députés, c'est assurément beaucoup... Tout montrait, de surcroît, récemment encore, que coalition ne veut pas dire union ! On demeure quelque peu abasourdi lorsqu'on entend successivement

Sir Seewoosagur Ramgoolam et Gaétan Duval parler de politique extérieure. Le premier ministre exprimait, en septembre, les inquiétudes que lui inspire l'attitude de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne : " Elles continuent à fournir les équipements de guerre à l'Afrique du Sud. Cela va contre la paix dans le monde et dans l'océan Indien. " Le ministre des affaires étrangères, quant à lui, domine l'antipathie que peut lui inspirer l'" apartheid " : " L'Afrique du Sud est le pays le plus développé de cette région. Ses capitaux, sa clientèle nous sont économiquement indispensables. Notre intérêt nous commande de demeurer en bons termes avec elle. " Il écarte ensuite tout alignement systématique sur l'Afrique. On peut remarquer d'ailleurs que l'île Maurice s'est abstenue de participer aux conférences de Lusaka et d'Addis-Abeba.

La même confusion apparaît à propos des relations avec la Chine. D'un côté, Sir Seewoosagur Ramgoolam a tenu en public des propos aimables pour Pékin, qui a été convié à envoyer un délégué, en 1958, aux fêtes de l'indépendance. D'un autre, il n'y a pas eu d'échange d'ambassadeurs, et c'est avec Formose que Maurice commerce... Si bien qu'il est à peu près impossible de savoir si l'île a reconnu les deux Chines ou ni l'une ni l'autre. Dans cette incertitude, l'U.R.S.S. laisse savoir discrètement que ses préférences iraient à Formose...

En dépit de ces contradictions, la coalition a jusqu'ici, canin caha, tenu bon. Certains disent même qu'à la longue le premier ministre a fini par se prendre d'affection pour son pétulant cadet. D'autres, qui connaissent son habileté et sa patience, lui prêtent des calculs à plus long terme. L'entrée de M. Duval au gouvernement, mal acceptée de certaines de ses troupes, choquées de ce retournement, ne finirait-elle pas, comme cela a déjà été partiellement le cas, par émousser son audience et son crédit ? M. Duval n'était-il pas la principale cible du M.M.M. ? Et cette formation ne se présentait-elle pas comme une rivale du P.M. S.D. ? Si calcul il y avait, un coup de théâtre devait se charger de le décevoir. Il survint le 21 septembre, la veille même de la célébration de l'anniversaire du premier ministre, et était de nature à porter un coup sérieux à son prestige personnel. Ce jour-là, en effet, une élection partielle se déroulait à Triolet, dans la propre circonscription de Sir Seewoosagur Ramgoolam. Et le candidat présenté par le M.M.M. obtenait une victoire, écrasante sur... celui du parti travailliste. Maudit M.M.M. !

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1970/11/07/ii-m-m-m-le-maudit_2658150_1819218.html#AXfbOmqqp3o7hckk.99

1970 - III. - Paradoxes et incertitudes...

Les efforts des Soviétiques pour prendre pied à Port-Louis ont inquiété les Occidentaux. La situation intérieure de l'île leur apportera-t-elle de nouvelles préoccupations ? Au cours d'une élection partielle, un nouveau groupement politique, le M.M.M., qui passe pour " gauchiste " et " prochinois " vient d'obtenir un éclatant succès. (" Le Monde " des 6 et 7 novembre.)

LE MONDE | 09.11.1970 à 00h00 • Mis à jour le 09.11.1970 à 00h00 | MICHEL LEGRIS

Port-Louis. - Qu'une élection partielle comme celle de Triolet ait pu se dérouler représente un de ces paradoxes dont l'île abonde.

Lors de l'indépendance, la Chambre des députés, en invoquant son désir de pouvoir travailler tranquillement, avait, quasi unanime, reporté à 1976 les élections générales prévues pour 1972. Mais elle avait omis d'envisager le problème que ferait surgir la défection, ou le décès, d'un parlementaire... L'état d'urgence, voté après les incidents du début de 1968 et qui interdit les manifestations et les réunions publiques, constitue lui-même un autre paradoxe. On ne sait plus trop comment l'abolir, faute de dispositions constitutionnelles qui permettraient de le rétablir en cas de besoin. On a dû, et on a pu, sans trop d'inconvénients, le lever partiellement dans la région de Triolet à l'occasion de la campagne électorale. Son existence n'a nullement mis en cause celle des deux librairies chinoises qui, à Port-Louis, distribuent le Petit Livre rouge et des macarons à l'effigie de Mao Tse-toung. Enfin, l'on voit mal comment l'état d'urgence pourrait, face à des troubles généralisés, entrer en application : l'île Maurice n'a pas d'armée proprement dite - tout juste mille deux cents policiers, auxquels s'ajoutent quatre cents membres de forces d'intervention.

Tous ces paradoxes s'expliquent à la lumière d'une réalité profonde : malgré certaines entorses aux principes qui régissent les démocraties, Maurice reste une démocratie et fonctionne comme une démocratie. Le résultat de l'élection de Triolet prive d'arguments ceux qui dénoncent le truquage des urnes, même s'ils ont pu stigmatiser à bon droit certaines formes de pression sur les électeurs. La diversité des groupements politiques, la liberté dont jouit la presse, sont très grandes. Sans doute ne peut-on pas souscrire au procédé que M. Gaëtan Duval employa pour contraindre à la démission et au départ M. André Masson, rédacteur en chef du Mauricien, un ami de la veille mué en adversaire : le ministre des affaires étrangères (qui reprochait à M. Masson, devenu depuis un sympathisant du M.M.M., de préconiser l'action violente contre les travaillistes) fit pression sur les annonceurs pour qu'ils refusent de donner de la publicité.

Mais la presse s'exprime sans censure ni crainte, et elle est surabondante. On ne dénombre pas moins de trente-deux titres, parmi lesquels on peut citer : l'Express, le Cernéen, Week-end, l'Action. Sans compter le Militant, l'organe du M.M.M.

Un vétéran des barricades de mai 1968

C'est un " ancien " des barricades de mai 1968 à Paris qui, voilà un an, a fondé le Mouvement militant mauricien - ce nouveau venu qui vient de bouleverser l'échiquier politique de l'île. En effet, M. Paul Bérenger était à l'époque étudiant en sciences politiques à Paris et participa activement aux émeutes. Il est inexact que cela lui ait valu d'être expulsé par le ministre de l'intérieur français, comme on l'entend dire à Maurice. Mais c'est une légende qu'il laisse courir. Est-ce à ce Franco-Mauricien de vingt-cinq ans, petit de taille, portant moustache, l'air à la fois doux et entêté, que l'île doit l'introduction de formes de propagande dernier cri ? Les murs, les routes, ont été littéralement couverts de sigles M.M.M., au point qu'on ne voit que ceux-ci. Des slogans ont été peints à foison sur les murs. Des voitures ont sillonné les rues, munies de haut-parleurs. On s'est adressé d'abord aux jeunes, voire aux adolescents, en les chargeant de convaincre leurs parents...

Outre un certain style, on reconnaît, à travers les propos de M. Bérenger, des thèmes propres à beaucoup de " gauchistes ". Il définit la ligne du mouvement, dont il est actuellement le secrétaire général, comme " marxiste libertaire ". Il professe volontiers de l'admiration et du respect pour Mao, Cuba, la Tanzanie. L'U.R.S.S. ? " Nous condamnons l'intervention en Tchécoslovaquie. " La nécessité de la violence n'est pas moins proclamée : " Il y aura des violences ", dit M. Bérenger, qui ajoute : " Nous voulons reprendre une lutte semblable à celle qui a été menée à Maurice dans les années 1936-37. Des travailleurs sont alors tombés sous les balles, et c'est dans leur sang qu'est né le parti travailliste. Il faut à nouveau qu'il y ait du sang !... " Le but final est clairement défini : " L'instauration du socialisme. "

Un cœur noir sur fond mauve

Ce ne sont pourtant pas ces idées qui ont été formellement exprimées devant les électeurs de Triolet. Les militants du M.M.M. ne brandissent pas de drapeaux rouges. Ils ont choisi pour emblème un cœur noir sur fond mauve. Ils ne se livrent pas à une contestation universelle et abstraite, ils la font porter sur les problèmes précis et les difficultés concrètes de l'île. La matière, il est vrai, ne leur manque pas. Le sous - développement : combien de salariés ne gagnent qu'une à deux roupies par jour ? Le chômage : les statistiques officielles évaluent à 20 000 le nombre des chômeurs, mais d'officieuses l'établissent entre 40 000 et 50 000 ; le système des " travailleurs de relève ", qui consiste à fournir à 15 000 chefs de famille un emploi dans les travaux de voirie deux ou trois jours par semaine, n'apporte que de très faibles compensations. On peut compléter ce tableau par la réflexion désabusée d'un

Mauricien : " À quoi bon, maintenant, une politique de limitation des naissances ? Les chômeurs sont déjà nés... " Et, de fait, sur 850 000 habitants, près de 500 000 ont aujourd'hui moins de vingt et un ans...

Dans ce climat, d'autres griefs ont pu être exploités par le M.M.M. Plusieurs des promesses électorales faites par les travaillistes (augmentation des allocations familiales, redistribution de terres) n'ont pas été tenues. L'aide des pays de chacun des deux blocs, après avoir été prophétisée, s'est révélée plus mince que les espérances. Le " communalisme ", l'esprit de chapelle, des divers groupes ethniques, commence à lasser les jeunes générations. Le candidat présenté par leur parti à Triolet, politiquement médiocre, faisait, de surcroît, figure de privilégié.

Le M.M.M., enfin, a su faire preuve d'habileté dans cette élection partielle : il présentait un instituteur, M. Dev Virahs-wamy, qui, dans une circonscription à majorité hindoue, se trouvait être aussi un hindou.

L'entrée de celui-ci au Parlement marque, en quelque sorte, une date historique. C'est la première fois qu'un mouvement dont le " gauchisme " a trouvé sa source dans le Paris de mai 1968 obtient un succès de ce genre, avec une majorité de 70 % des suffrages. La victoire a incité aussitôt le M.M.M. à lancer une déclaration de solidarité avec tous les " mouvements révolutionnaires " de l'océan Indien. Le Mouvement, qui exige de plus belle des élections générales avant 1976, n'hésite plus à affirmer que, d'ici deux ans, le pouvoir lui appartiendra. Déjà, à la veille du scrutin, la violence annoncée par ses dirigeants avait failli s'instaurer. Des incidents, marqués de coups de feu, s'étaient déroulés devant la mairie de Port-Louis. Ils entraînèrent l'inculpation de M. Bérenger. Des manifestations provoquèrent l'intervention de la police.

Celle-ci, en tirant sur une voiture d'où partaient des projectiles, fit un mort parmi les passagers : un enfant de douze ans.

Les troubles, rapidement apaisés, suscitèrent plus d'inquiétude dans la population que le résultat des urnes. La presse locale, au contraire, a parfois laissé percer une secrète délectation de la mésaventure survenue à la coalition. D'anciens agacements devant les abus et les attermolements de cette dernière, ou le favoritisme reproché aux hindous, auxquels s'ajoutait l'irritation immédiate causée par l'intervention assez brutale de la police, en sont la cause. Les éditorialistes, au lendemain du vote, n'ont pas toujours discerné que les changements annoncés par le M.M.M. ne procéderaient pas d'une réforme, mais d'une révolution. Bel exemple d'aveuglement. D'aveuglement " bourgeois ".

L'instinct de conservation aidant, les partis politiques au pouvoir ont pris une conscience plus nette du péril : le P.M.S.D., qui n'avait pas présenté de candidat et s'était borné à

apporter son soutien à celui du parti travailliste, fait d'ailleurs tout autant figure de vaincu que son allié. L'union en sortira-t-elle renforcée ? Ou l'inverse ? Les travaillistes seront-ils tentés, pour prendre de court le M.M.M., d'aller au-devant de certaines de ses revendications ? Mais l'on assisterait sans doute alors (surtout si cela devait se traduire par des changements en politique étrangère) à l'éclatement de la coalition, avec tous ses risques...

Incertitudes... à l'heure du choix

Le gouvernement, qui laisse entendre que des fonds de Pékin ont alimenté la caisse électorale des trublions, adoptera-t-il, au contraire, une attitude de sévérité ? Mais ce seront cette fois les risques de la répression qu'il faudra courir...

À ces incertitudes s'en ajoute une autre à moyen terme. Qui, d'ici quelques années (deux, pense-t-on), assumera la succession de Sir Seewoosagur Ramgoolam ? Diverses tendances existent au sein du parti travailliste mauricien, y compris celle qui souhaite une politique plus orientée à gauche et plus favorable à l'U.R.S. que celle qui est pratiquée par le premier ministre.

Les problèmes de l'heure, il est vrai, suffisent. M. Gaëtan Duval déclare plus que jamais qu'il n'est qu'un moyen d'y faire face : " Maurice, dit-il, se trouve désormais à l'heure du choix. " Pour le ministre des affaires étrangères (qui, au début de novembre encore, a déclaré à Londres que le gouvernement de l'île serait prêt à accorder une base navale à la marine britannique, si la question était posée dans le cadre d'une conférence sur la sécurité dans l'océan Indien), les compromissions et les tergiversations ne sont plus possibles. Ce choix, seul capable de rétablir la confiance et d'attirer les investisseurs, doit être net et irréversible : " Maurice doit affirmer son appartenance au bloc occidental... "

Avant l'élection de Triolet, certains signes indiquaient déjà que l'île, au moins en matière économique, souhaitait s'orienter dans cette direction.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1970/11/09/iii-paradoxes-et-incertitudes_2658450_1819218.html#BH93joQtxgH4jx30.99

1970 - IV. - Etre Hongkong ou Cuba ?

Tandis que les Soviétiques et les Occidentaux sont en rivalité à l'île Maurice, la victoire d'un parti " gauchiste ", le M.M.M., amène à s'interroger sur le rôle de la Chine. Les difficultés économiques du jeune Etat, si elles ne sont pas surmontées, peuvent en tout cas faire le jeu des " révolutionnaires ". (Le Monde des 6, 7 et 8 novembre.)

LE MONDE | 10.11.1970 à 00h00 • Mis à jour le 10.11.1970 à 00h00 | MICHEL LEGRIS

Port-Louis. - Les adversaires du socialisme prôné par le Mouvement militant mauricien ont beau jeu de faire remarquer que celui-ci demeurerait impuissant devant le premier problème de l'île, la surpopulation. Un meilleur partage des terres, une plus grande diversification des cultures, même s'ils apportaient des améliorations, ne résoudraient pas la difficulté fondamentale : un pays contenu dans d'aussi étroites limites ne saurait nourrir tous ses habitants. En revanche, estiment-ils, de bonnes relations avec les puissances occidentales laissent la porte ouverte à deux recours : l'émigration et la création d'industries grâce aux investissements des pays capitalistes.

L'émigration a commencé voici quatre ou cinq ans en direction de l'Australie - au rythme d'environ deux mille personnes par an - et, à un degré moindre, de l'Afrique du Sud. Un nouveau mouvement s'est, depuis, amorcé vers l'Europe. L'Allemagne fédérale a engagé récemment une centaine d'aides-infirmiers. D'autres travailleurs sont venus chercher de l'embauche en France.

Ce pis-aller qu'est l'exil, outre sa faible incidence numérique, comporte plusieurs limites. Ce sont d'abord des " petits-blancs ", qui, notamment lors du passage à l'indépendance, ont cherché refuge en Afrique du Sud. L'Australie, de son côté, n'admet que les créoles et refuse systématiquement l'entrée aux Hindous - qui représentent pourtant, on le sait, la majorité dans l'île. La Nouvelle-Calédonie, malgré les vœux de la France, préfère recourir à une main-d'œuvre extérieure qui ne s'installerait pas définitivement... Quant à la froide Europe, elle laisse assez vite les émigrants en proie à un spleen bien compréhensible.

Les inconvénients ne s'arrêtent pas là. Les pays étrangers recrutent en premier lieu des cadres et des ouvriers qualifiés. On aboutit ainsi à un " écrémage " des élites et des éléments les plus dynamiques. Les départs de " cerveaux ", que l'indépendance avait déjà contribué à accroître, risquent de s'accélérer en raison du mécontentement, de l'irritation diffuse que les intellectuels ressentent quelquefois devant l'incompréhension des " capitalistes ", dont, souvent, ils dépendent étroitement pour l'emploi. A moins qu'un jour ces sentiments, qui affleurent à peine de l'inconscient, ne les conduisent à une forme de contestation. Une contestation dont le M.M.M. pourrait un jour tirer profit...

Il faut cependant retenir qu'en dépit d'une telle déperdition l'île Maurice compte encore, pour un pays dit sous-développé, des cadres et une main-d'œuvre exceptionnels, tant en qualité qu'en quantité. Ce sont autant de raisons pour elle d'espérer attirer les investissements.

Vingt-cinq mille touristes par an

Le tourisme est, jusqu'à présent, la première valeur sur laquelle s'apprêtent à miser les capitaux extérieurs. Le nombre des visiteurs double d'année en année : en 1970, la moyenne s'établira, espère-t-on, autour de deux mille par mois. C'est encore très peu, et c'est déjà presque trop lorsqu'on considère que l'île compte à peine une demi-douzaine d'hôtels dignes de ce nom. Aussi des projets de construction ont-ils pris naissance. L'un d'eux doterait Port-Louis de l'hôtel moderne qui fait actuellement, défaut à cette capitale. Le Club Méditerranée va s'installer d'ici un an ou deux, en même temps qu'à la Réunion. Il a établi un programme initial de trois cents lits.

Mais c'est peut-être de l'Afrique du Sud qu'en ce domaine on attend le plus. En dépit des prises de position virulentes du premier ministre contre ce pays, n'est-ce pas l'Afrique du Sud qui vient de financer le casino de Curepipe, inauguré en grande pompe au mois de septembre dernier par le gouvernement ? N'est-ce pas encore sur les Sud-Africains que l'on table pour fournir le fond de la clientèle, tout comme l'on compte écouler chez eux le thé que l'île Maurice a entrepris de produire ?

Le tourisme, cependant (on en a conscience), ne saurait être qu'une activité d'appoint. Il faut, de toute façon, créer au moins dix mille emplois par an dans l'île - au lieu de mille deux cents actuellement. Seule l'industrie permettrait d'y parvenir. Aussi se met-on à vouloir imiter l'exemple des pays d'Extrême-Orient qui tirent quelque prospérité des industries de transformation. C'est en ce sens qu'il faut d'abord entendre la boutade d'un Mauricien opposant une telle voie à celle qui consisterait à attendre des secours artificiellement prodigués : " Il nous faut choisir entre être Hongkong et être Cuba. "

Une zone franche

Devenir un nouveau Hongkong ? En conservant l'indépendance, bien entendu, et sans être soumis aux pressions chinoises que subit cette dernière ? Après tout, pourquoi pas ? Une lointaine comparaison avec Victoria et Kow-Loon vient déjà d'elle-même à l'esprit à Curepipe et à Port-Louis devant la cohue de boutiques où des artisans chinois ou hindous proposent, à des prix défiant toute concurrence, de tailler un costume dans la journée, de couper des chemises sur mesure en deux heures...

La création d'une zone franche, qui vient d'être décidée, devrait permettre d'aller beaucoup plus loin. Le principe de base est l'exemption complète de droits de douane pour le matériel d'équipement, ainsi que pour les marchandises destinées à être réexportées après avoir été manufacturées dans l'île. Seule sera perçue une taxe sur la valeur ajoutée. D'autres avantages, non moins considérables, sont encore proposés : absence d'impôt sur les distributions de dividendes ; exonération de l'impôt sur les sociétés pendant quinze ou vingt-cinq ans, selon les cas, et sur les profits réinvestis dans l'île ; tarifs préférentiels pour la

fourniture de courant électrique ; prêts d'une durée de dix ans couvrant jusqu'à 70 % des frais de construction des bâtiments. Et pour bien souligner que l'île entend jouer totalement et loyalement la carte du capitalisme, le gouvernement rappelle qu'il accorde une entière liberté en matière de rapatriement ou de transfert du capital, des dividendes et des salaires et qu'il n'a prévu aucune clause limitant l'intervention des intérêts étrangers dans les sociétés de droit mauricien.

Mais l'atout maître est le coût de la main-d'œuvre locale. Celle-ci est habile et possède un honnête niveau d'instruction, mais son taux de rémunération est fort bas : 100 F par mois pour un manoeuvre, 300 F pour un ouvrier semi qualifié. Les femmes sont moins payées encore : de 39 F à 80 F par mois pour une employée d'usine. En outre, le patronat après avoir versé les salaires n'a aucune charge supplémentaire...

A ces arguments, les responsables de l'expansion en ajoutent un autre. Contrairement à sa voisine la Réunion, dont le monopole d'Air France fait un cul-de-sac, l'île Maurice est remarquablement ouverte sur le monde extérieur. Huit compagnies d'aviation la relient à l'Europe, à Madagascar, à l'Afrique de l'Est, à l'Afrique du Sud, à l'Australie et à l'Extrême-Orient. Deux Boeing atterrissent, en moyenne, chaque jour à Plaisance.

Un exemple de ce qui est possible est déjà fourni par une usine qui utilise une cinquantaine d'ouvriers au percement de rubis synthétiques destinés à l'horlogerie suisse. Toute la production tient dans un petit paquet, et est expédiée quotidiennement par voie aérienne sur les bords du Léman.

Faut-il mettre une fois de plus en cause le manque d'initiative et d'imagination des industriels français ? Ceux-ci, tandis que les missions allemandes paraissent se multiplier, n'ont pas manifesté une grande hâte pour explorer le champ offert. Deux raisons devraient pourtant, estime-t-on, les inciter à entreprendre au moins une étude. La main-d'œuvre qui leur est proposée comprend et parle leur langue. L'île est susceptible de fournir une excellente plate-forme commerciale au sein de l'océan Indien : des accords passés avec la Réunion, conjugués avec les avantages offerts par le port franc, ouvriraient aux produits (indifféremment étiquetés made in Mauritius ou made in France) à la fois les portes des pays de la zone franc et du Commonwealth...

Sans doute la réussite de l'ambitieux projet mauricien suppose-t-elle aussi que, par-delà les promesses et les assurances, l'île fournisse certaines garanties. La première serait l'établissement d'un véritable plan économique, qui fait toujours défaut. Une exploration méthodique des ressources virtuelles serait également souhaitable : selon certains, elle permettrait, par exemple, d'envisager l'élevage sur la partie du plateau central qui est abandonnée aux broussailles. On peut également présumer que les éventuels investisseurs

aimeraient que le pouvoir actuel réaffirme la stabilité intérieure et mette un frein à la valse-hésitation qui a caractérisé jusqu'ici sa politique étrangère.

Mais il est vrai aussi que l'équilibre de Maurice dépendra de l'aide qu'elle recevra.

L'aide de la France

Dès les lendemains de l'indépendance, cette aide a d'abord été passionnément espérée de la France. " Dérisonnablement ", concèdent même quelques Mauriciens. A défaut de s'assurer des positions économiques, la France s'est attachée - discrètement - à mieux asseoir sa présence spirituelle. Le terrain est favorable. Si les Anglais ont profité de la deuxième guerre mondiale pour imposer leur langue comme langue d'enseignement, le français demeure obligatoire dans les établissements secondaires. Le désir de la communauté hindoue de " promouvoir " ses propres idiomes se heurtera longtemps à leur diversité. Aussi, dans les écoles, passe-t-on souvent par le français pour apprendre l'anglais à partir du créole - qui, à Maurice, est d'ailleurs beaucoup plus compréhensible pour nous qu'à la Réunion. En 1968, sur cent quatre-vingt-un mille élèves qui ont fréquenté le primaire et le secondaire, cent soixante-dix mille étudient notre langue. Dans les petites classes, on y consacre vingt heures en première année, quinze en deuxième année.

Les moyens d'action culturelle dont disposent nos représentants demeurent cependant très limités. On ne compte que cent boursiers, auxquels s'ajoutent deux cents jeunes gens qui font leurs études universitaires en France sans bourse. Il n'y a pas longtemps que la subvention annuelle accordée au Centre culturel français a été doublée... et portée à 10 000 francs. La modicité de l'aide financière n'est pas forcément un handicap : elle laisse le champ libre à de fécondes initiatives privées. Des troupes de comédiens amateurs répètent pendant des semaines *Fleurs de cactus*, *Boeing-Boeing* ou *le Misanthrope* pour en donner une dizaine de représentations. Un groupe de théâtre populaire a également été fondé avec l'aide de coopérants. Il parcourt la campagne en jeep, installe des tréteaux dans les plantations. L'entrée coûte 50 sous, c'est-à-dire 50 centimes. Et l'on voit parfois, au milieu des cannes, un millier de paysans applaudir *Poil de carotte* ou *le Médecin malgré lui*...

Ainsi, ce qui, sous d'autres deux; n'est obtenu qu'à grand-peine et à grand renfort de subventions, naît et réussit ici presque spontanément. Voilà qui illustre l'attachement, surtout chez les créoles, à tout ce qui a trait à la France et à sa pensée. M. Maurice Druon, au cours d'un récent voyage dans l'île, ne fut pas peu ébahi d'entendre son chauffeur lui débiter la liste des membres de l'Académie française...

L'ambassadeur de France, M. Raphaël Touze, a su, avec bonheur, entretenir et ranimer cette ferveur. Il s'est employé à débarrasser la langue française de la fâcheuse aura que lui a

longtemps conféré son caractère de langue des nantis, des " grands blancs ". Dans cet esprit, il a démocratisé l'accès au lycée français La Bourbonnais de Curepipe (six cents élèves).

Mais un tel regain de prestige ne doit pas masquer la réalité : les Mauriciens, s'ils sont sensibles à l'apport culturel, auraient au moins autant aimé une aide plus terre-à-terre. De ce point de vue, la France a déçu.

Ce n'est pas qu'elle n'ait rien fait. Elle a amorcé un certain jumelage économique entre Maurice et la Réunion. En matière de tourisme, les clients du club Méditerranée se partageront entre les deux îles. Dans le domaine des investissements industriels, des accords prévoient que l'ancienne île Bourbon bénéficiera de la raffinerie de pétrole, tandis que l'exile de France accueillera l'usine de fertilisants. (Mais rien n'assure que ces opérations soient vraiment rentable.) C'est la France qui a financé les études entreprises en vue de l'agrandissement de l'aéroport (...auquel les Russes s'intéressent tant !). D'autre part, une convention a été récemment signée par M. Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération, qui laisse présager un accroissement de l'aide. Celle-ci, de toute manière, pour être efficace, suppose à l'échelon central la conception d'une politique cohérente dans cette partie de l'océan Indien. La France n'est pas la seule à qui elle semble faire défaut.

Un détonateur ?

Si les Anglais, en particulier par leurs achats de sucre, continuent de représenter le support économique essentiel de Maurice, les puissances occidentales, d'une manière générale, n'ont-elles pas eu trop tendance à négliger ce territoire ? Les alertes sur les plans diplomatique et stratégique ont eu surtout pour effet de les amener à jouer le chien du jardinier : l'important n'est pas tant d'être sur place que d'empêcher les autres d'y être. L'avertissement que contient aujourd'hui l'évolution intérieure de l'île a-t-il plus de chances d'être entendu ? Ne s'est-on pas trop longtemps reposé sur l'aversion supposée des habitants pour le communisme et la révolution, sur leur réputation de placidité atavique ? La lassitude, dont le succès partiel du M.M.M. pourrait être un signe avant-coureur, ne risquerait-elle pas, un jour, d'entraîner bien des déchirements, de permettre bien des aventures ? Dans ce pays de la francophonie, chercher à les prévenir n'est pas seulement affaire de responsabilité morale mais d'intérêts. Peut-on prévoir les répercussions qu'un changement de régime à Maurice aurait sur la troisième des Mascareignes, la Réunion ? Faut-il se contenter de la perspective, envisagée par certains, selon laquelle ce serait alors l'occasion de mettre en valeur les avantages de la départementalisation ? Imagine-t-on aussi les conséquences à Madagascar - où des déclarations de M. Debré sur le droit des Russes à circuler sur mer où bon leur semble - et, qui sait, jusqu'en Inde ? Car, mosaïque de peuples, l'île Maurice est un

microcosme qui peut se transformer - ce serait alors une analogie de plus avec Cuba - en un détonateur au cœur de cette partie du monde.

Il n'est pas impossible de le désarmer. Mais le temps presse : " Nous avons besoin d'un sursis de quatre ou cinq ans pour réussir ", estiment certains responsables mauriciens. Ils ajoutent : " Et d'être épaulés. "

Sinon ? Si cet appel, presque une supplication, reste inécouté ? Eh bien ! une fois de plus les puissances occidentales se repentiront. Trop tard...

FIN.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1970/11/10/iv-etre-hongkong-ou-cuba_2655799_1819218.html#5lYoApp2URDyQu8c.99

1970 - Une situation unique et menacée

LE MONDE | 14.03.1970 à 00h00 • Mis à jour le 14.03.1970 à 00h00 | ANDRÉ MASSON.

ENTRE les deux dernières guerres mondiales, la littérature française à l'île Maurice présente les caractères d'un phénomène unique : colonie britannique, l'île Maurice a pour principaux écrivains des francophones. Après la seconde guerre mondiale, on assiste à la percée, lente d'abord, puis de plus en plus rapide, de l'expression anglaise, et, en même temps, à une grande activité du français avec des journalistes et des écrivains plus mûrs et plus audacieux. L'anglais n'a pas alors la qualité des œuvres et du journalisme d'expression française, mais on peut croire que cette situation aura été renversée d'ici vingt ou vingt-cinq ans.

On peut trouver deux explications à cette offensive de l'anglais. La première est politique. Le français a été longtemps la langue de l'oligarchie blanche, bien que la population métissée, ait joué un rôle de premier plan dans l'enseignement et le maintien de cette langue et que les métis aient donné des écrivains de langue française. La deuxième explication, il faut la voir dans les efforts déployés par les Britanniques, appuyés sur le nombre, celui des Mauriciens d'origine indienne. Ces efforts sont particulièrement nets à partir de 1953. Le français recule dans le journalisme et surtout dans les écoles primaires. Mais le haut commissariat britannique à Port-Louis continue à publier en français une grande partie de son service de presse quotidien. S'il ne le faisait pas, sa propagande risquerait fort de rester sans écho.

Pour ne pas disparaître, le français devrait très vite s'implanter dans les régions rurales, au niveau de l'école primaire.

Pour en être persuadé, il suffit de retenir un fait : une jeunesse rurale mauricienne de plus en plus nombreuse s'adresse à la presse volontiers en anglais, même si cet anglais est souvent approximatif ou franchement mauvais. Les jeunes déclarent que " le français est plus beau que l'anglais, mais plus difficile " et que, de toute façon, " on s'exprime mieux en anglais ". Une langue est menacée lorsqu'une majorité la relègue ainsi au plan de l'admiration et en utilise une autre pour s'exprimer, voire revendiquer.

Ajouter à cela le problème de l'édition. Il n'existe pas d'éditeurs à l'île Maurice, mais des imprimeurs. L'auteur qui se risque à publier un recueil, un roman ou une étude doit payer l'imprimeur sans être assuré d'un marché. L'ouvrage publié, l'acheteur est rare. La presse aide l'auteur par une publicité gratuite, des articles, mais sans grand succès. L'exode des francophones vers l'Australie, l'Afrique du Sud et l'Europe diminue d'ailleurs l'audience éventuelle de l'auteur francophone, qui a fait de patientes économies pour faire sortir son livre.

En revanche, le journalisme francophone tient toujours la première place. Quatre grands quotidiens, le Cernéen (record d'ancienneté : 138^e année), l'Express, Advance et le Mauricien (seul journal de l'opposition), ainsi qu'un hebdomadaire Week-End (le plus gros tirage : de 16 000 à 17 000, soit un million d'exemplaires environ pour une population comme celle de la France), s'impriment surtout en français, malgré l'offensive de l'anglais, plus visible dans Advance, qui a pris pourtant la défense du français et dont le président-directeur est le premier ministre, Sir Seewoosagur Ramgoolam. Cette presse quotidienne et hebdomadaire assure ses plus solides chances à l'expression française, bien que l'on doive prévoir dès maintenant une évolution rapide de la presse en anglais. L'actualité sociale, politique et économique diminuerait encore la place faite de temps en temps à la littérature proprement dite.

Les tirages quotidiens et hebdomadaires sont importants, compte tenu de la population et du fait qu'un lecteur prête le journal ou en fait la lecture à quatre ou cinq autres personnes. Le tirage quotidien des quatre grands journaux atteint, en gros, 35 000 ou 38 000 ; multiplié par quatre, ce chiffre représente de 140 000 à 152 000 lecteurs, pour une population d'un peu plus de huit cent mille âmes. Malgré cette " présence l'opinion publique est assez lente à réagir au journalisme d'opinion. Celui-ci pénètre à peine dans la grande masse rurale dont le pouvoir d'achat est très faible et dont l'attrait pour l'audio-visuel s'accroît. Les grands quotidiens se vendent surtout dans les villes. D'autres quotidiens, Action et le Star, de moindre tirage, paraissent également en français, ainsi que le Dimanche, un hebdomadaire. Quant aux revues, il n'en existe plus à l'île Maurice, sinon parfois des sortes de plaquettes envahies par la publicité et vides de véritable littérature. S'il aboutit, le projet de créer une

Revue de l'océan Indien dotera d'un semestriel Madagascar et les deux îles des Mascareignes : La Réunion et Maurice. Cette revue serait le principal et peut-être le seul organe de diffusion littéraire dans les pays étrangers. En effet, quotidiens et hebdomadaires ne franchissent guère les plages de l'ancienne île de France, dont les récifs gardent le souvenir trop ressassé de la Virginie de Bernardin de Saint-Pierre.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1970/03/14/une-situation-unique-et-menacee_2663467_1819218.html#7zmOmoMkbDlkbZTU.99

1970 - Conflit linguistique dans les îles oubliées

LE MONDE | 28.12.1970 à 00h00 • Mis à jour le 28.12.1970 à 00h00 | J. L.

La campagne en vue des premières élections générales, qui ont eu lieu en novembre aux Seychelles, a réveillé le conflit linguistique qui oppose l'anglais au français dans cet archipel britannique de l'océan Indien.

Cette ancienne dépendance de l'île Maurice, cédée par la France à la Grande-Bretagne en 1814, est en effet restée largement francophone, grâce au patois créole. Aussi la volonté des autorités d'imposer l'anglais comme langue d'enseignement s'est-elle heurtée à une vigoureuse opposition.

Pendant des générations, les missions chrétiennes avaient assuré en français la formation de la jeunesse. Seules écoles secondaires, le collège Saint-Louis des frères maristes et le couvent de Saint-Joseph, fondé en 1861 par les sœurs de Cluny, avaient bonne renommée : les colons du Kenya ou du Tanganyika y envoyaient leurs enfants. Dans le primaire, le français et l'anglais étaient enseignés simultanément depuis 1950.

Mais, en 1968, des fonctionnaires britanniques, dont les enfants suivent les cours du collège ou du couvent, font valoir qu'aucune des deux langues n'est convenablement enseignée dans le système en vigueur. Une enquête menée dans les écoles primaires conclut que les instituteurs sont mieux à même de dispenser leur savoir en anglais qu'en français ; bien souvent, en effet, les cours dispensés en français s'achèvent en patois créole...

Des implications politiques et religieuses

C'est alors que la politique intervient. M. Albert René, leader du Seychelles People's United Party (S.P.U.P.) favorable à l'indépendance, s'étant le premier déclaré pour le maintien du français, son adversaire, M. James Man Cham, chef du parti démocratique (S.D.P.), partisan de l'intégration avec l'Angleterre, s'empresse de prendre la position contraire. L'un de ses

adjoints déclare que " pas un sou dépensé par Londres " ne devrait servir à enseigner le français.

Les questions religieuses viennent compliquer la situation. Mgr Maradan - capucin suisse - évêque de Port-Victoria, affirme nettement : " Quelle que soit la décision du gouvernement contre le français, la mission catholique va continuer, plus que jamais, à enseigner la religion et à la prêcher dans cette langue. " Le prélat reçoit l'assurance du gouverneur que les écoles de la mission resteront libres d'enseigner le français comme elles l'entendent.

Néanmoins, le directeur de l'éducation propose, en novembre 1969, de se conformer au rapport d'enquête de l'année précédente. Le gouvernement décide donc en décembre que l'anglais sera obligatoire à partir de la première classe primaire. La mesure devient effective dès la rentrée de janvier 1970, pour une période expérimentale de trois ans.

Une protestation contre la suppression du français

A la conférence constitutionnelle de Londres (1), au cours de laquelle les Seychelles deviennent territoire britannique autonome, M. Albert René proteste énergiquement contre la suppression du français comme langue d'enseignement. Mais, aux élections de novembre dernier, c'est le parti démocratique qui l'emporte, en enlevant dix des quinze sièges à l'assemblée législative. M. Man Cham assume donc à présent les fonctions de ministre principal : pour la première fois, les Seychellois participent eux-mêmes directement au gouvernement de l'archipel.

Le nouveau ministre principal a affirmé qu'il demanderait une aide massive à la France pour la promotion de la culture française. Après avoir longtemps négligé le cas des Seychelles, Paris envisage d'ailleurs d'y envoyer des enseignants de la coopération. Jusqu'à présent, seuls quelques cours et trop peu de livres assurent, grâce à l'Alliance française, le maintien du français dans ces îles oubliées, que quelques bateaux seulement touchent, régulièrement. L'intérêt de la France pour cet archipel - dont elle n'est pas seule à découvrir l'importance - pourrait bien dépasser la préoccupation linguistique. Car Mahé sera, l'an prochain, à douze heures de l'Europe. Une piste pour Jumbo Jets - en cours d'achèvement - fera des Seychelles l'escale la plus pratique vers l'Australie et la plaque tournante du tourisme aérien dans cette région du monde. En outre, ces îles de l'océan Indien, où la NASA possède depuis 1964 une importante station, abriteront la fameuse base navale anglo-américaine dont la création vient d'être décidée (2).

(1) Mars 1970.

(2) " Le Monde " du 17 décembre 1970.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1970/12/28/conflit-linguistique-dans-les-iles-oubliees_2643187_1819218.html#TOWbSuWtFOP4pSfl.99

1971 - MADAGASCAR, MAURICE, LA RÉUNION "Nous avons des hivers plus beaux que vos étés"

LE MONDE | 30.01.1971 à 00h00 • Mis à jour le 30.01.1971 à 00h00 | MICHEL LEGRIS.

LA quadrature du cercle ? Il existe, à 3 000 lieues d'ici, un cercle d'à peu près 1 000 kilomètres de rayon où elle se réalise : est-il un autre endroit au monde où il soit donné de bondir en un pas de l'Islam d'Afrique noire aux hindoues en sari et aux pagodes chinoises, après avoir jeté un coup d'œil aux colonnes d'un temple de style grec ? De se frotter à la poésie des îles et des chants créoles et d'aller renifler des relents d'Angleterre sur les gazons des golfs ? D'être aspiré par le vertige d'escarpements tibétains et de se laisser couler dans les eaux turquoise des lagons ? Enfin, si l'on est Français, de tourbillonner dans ce kaléidoscope sans cesser de pratiquer sa langue ?

Les côtés de ce carré-là ont chacun un nom Madagascar, les Comores, la Réunion et Maurice, et, depuis trois ans, les quatre îles ont entrepris de créer l'Alliance touristique de l'océan Indien. Celle-ci en est encore au démarrage : la région, une des plus belles du globe, a jusqu'ici été assez ignorée - épargnée ? - par le grand tourisme. Plus encore que de l'éloignement, il faut y voir un effet de l'écartement. Ni la grande île malgache, ni les Mascareignes et encore bien moins l'archipel à qui les Arabes ont donné le nom d'îles de la Lune (El Kamar) ne sont situés sur les principaux parcours internationaux. Le tour du monde se fait d'est en ouest ou d'ouest en est : jamais à la verticale de la sphère. Pour aller là-bas, donc, comme on dit, il faut y aller...

Aimez-vous le Douanier Rousseau ? Si oui, vous aimerez Tananarive. Cette capitale constitue un cas exceptionnel parmi les villes qui n'ont guère plus de cent ans d'âge et qui, généralement, n'échappent à la banalité, à la médiocrité et à l'uniformité que par la démesure : elle possède un style qui n'appartient qu'à elle - le style, précisément, qu'eût sans doute inventé le Douanier si, au lieu de peindre les tropiques à Paris, il avait été urbaniste sur place. Tananarive, c'est d'abord un enchevêtrement joyeux d'étroites maisons, de briques ou de crépi, dont la silhouette rappelle celle des maisons des gardes-barrières, mais munies d'un balcon à colonnades et coiffées d'un toit dont le bord se relève légèrement vers le ciel, comme pour rappeler la lointaine origine indonésienne du fond de la population malgache. Les palais qui s'échelonnent au haut de la colline du Rova complètent l'impression qu'on a

de pénétrer dans la seule cité de la terre où l'architecture soit l'équivalent de ce qu'est la peinture naïve : celui de la reine Ranavalona dégage une incomparable poésie. Sur cet étonnant ensemble, il est possible de jouir désormais d'un point de vue unique, celui qu'on a de l'hôtel Hilton, qui a été inauguré en octobre dernier.

En attendant l'aurore

Faut-il cependant, dès maintenant, exprimer la crainte que les constructions modernes ne finissent un jour par défigurer Tananarive ? La menace existe, lorsqu'on regarde le building qu'est venue planter en son cœur une société pétrolière. Jusque-là, la capitale de Madagascar aura réussi le rare miracle de réaliser l'harmonie ingénue des styles les plus disparates. On n'est pas plus surpris de voir une église néo-romane à mi-pente du Rova que de découvrir, vers son sommet, les colonnes d'une sorte de petit temple grec, qui servit de palais de justice au temps des reines. Le château Louis XIII qui abrite l'ambassade de France n'est pas davantage déplacé au milieu des palmiers, des bananiers et des bougainvillées. Tous ces édifices ont beau n'avoir aucune ancienneté, ils ne font pas faux, ils n'ont pas l'air toc. Bien plus, on dirait qu'ils sont imprégnés de la patine que seuls d'ordinaire les siècles élaborent. Comme si dans cette ville récente quelque supplément d'âme était venu apporter un supplément d'âge. A quoi cela tient-il ? Il serait bien difficile de définir ce qui est venu sans effort : mais il faudra d'autant plus d'efforts pour le préserver.

Tananarive, " Tana " - comme on abrège familièrement après avoir déjà officiellement étêté le nom malgache d'Antananarivo, - est donc fort bien placée pour servir de plaque tournante dans le sud-ouest de l'océan Indien. C'est d'elle qu'on peut le plus commodément rayonner vers les Comores, la Réunion et Maurice : mais elle peut aussi devenir un tremplin en direction de l'Afrique australe pour ceux qui veulent prolonger leur voyage vers l'Ouest.

Le séjour à Tananarive n'a pas besoin d'être très long, mais il ne faut pas manquer d'être présent dans la ville un vendredi matin. C'est ce jour-là que se tient sur les arcades de la place de l'Indépendance le marché du Zouma. La fraise et l'ananas, l'abricot et la mangue, la pomme et le lichee, la prune et la banane s'amoncellent sous l'empennage des ombrelles blanches. A côté, des morceaux d'arc-en-ciel déployés à pleines gerbes par les marchandes de fleurs font encore mieux saisir que sur cette île tout vient à s'épanouir, la rose et l'orchidée... Mais c'est peut-être la veille du marché, quand la nuit vient de tomber, qu'on sera le mieux saisi par le charme des lieux : les paysans ont déjà pris place. Ils attendent l'aurore et sommeillent auprès de leurs couffins. A les voir accroupis, drapés dans le lamba qui les protège du froid, leur petit chapeau rond légèrement ramené sur le front, on s'imagine un instant être au Mexique ou dans les Andes...

La cuisine de la Grande Ile - sur laquelle l'Automobile-Club de Madagascar vient de publier une brochure intitulée " Essai sur l'art culinaire malgache " - vaut, notons-le en passant, qu'on lui accorde attention. Les restaurants locaux proposent pour environ 8 F des menus comprenant jusqu'à huit plats. On pourra le vérifier à " Tana ", dans un bistro qui s'appelle Chez Tantély...

Six cents kilomètres séparent les silhouettes trapues des églises (catholiques ou protestantes) de Madagascar et leurs clochers de briques de la Grande Mosquée de Moroni, aux Comores, où sous la couche de chaux les murs laissent percer la lave noire des volcans. 600 kilomètres : un autre monde, où dans les ruelles les femmes s'enveloppent comme des momies dans un sarcophage sous des voiles tantôt couleur de nuit tantôt éclatant de la lumière de leurs mouchetures rouges et blanches.

Est-ce leur beauté qui fait oublier la misère des Comores ? Ou leur misère qui fait négliger leur beauté ? Les investissements hôteliers sont encore rares dans ce territoire français d'outre-mer. Qu'un groupe d'Américains visite Mayotte : il se contentera de mettre pied quelques heures à terre et regagne le paquebot de la croisière. L'île ne possède qu'un minuscule hôtel.

Moroni et Mamutsu à Anjouan sont mieux pourvues : chacune possède un établissement très convenable où les hommes d'affaires (ils sont rares), les fonctionnaires en mission (ils sont plus nombreux) trouveront le confort. Mais leur cadre, leur situation, bien qu'ils soient bâtis au bord de la mer, ne correspondent pas tout à fait à ce qu'attendraient les " vacanciers ".

Des trésors à fleur d'eau

Deux initiatives prises par des Européens vivant sur place méritent à cet égard d'être signalées. L'une a abouti, au nord de la Grande-Comores, à la création de la Maloudja, à Mitsamiouli : seize bungalows (à 2 250 francs C.F.A. par jour) ont été construits au bord d'une immense et magnifique plage de sable blanc et au milieu d'une cocoteraie : douze autres pavillons sont en construction. Le gérant, M. Ruc (dont la famille exploite à Paris le café qui fait face à la Comédie-Française, a un sujet d'étonnement : la faible proportion de la clientèle d'origine française. Les clients sont - comme toujours dans cette région - d'abord des Sud-Africains, suivis ensuite par les Allemands et les Italiens.

L'autre hôtel a été édifié à Mohéli. Pour le trouver, on ne peut pas se tromper. Au sortir de la prairie où a atterri l'avion, prendre la première route à gauche. Il n'y en a qu'une et c'est un chemin de terre qui monte.

On trouve au bout un petit paradis terrestre à la porte duquel veillent deux baobabs trapus. L'hôtel est là, il ne faut pas venir aux Comores pour chercher des distractions. La population

observe strictement la prohibition islamique de l'alcool et elle est austère. L'archipel ne comprend qu'un " cabaret " : le Coelacanthé, à Moroni, et c'est avant tout un restaurant. L'existence du Coelacanthé a au moins le mérite d'attirer l'attention sur les fonds des Comores. Ils ne recèlent pas seulement le poisson ancestral (à ce qu'on dit) et dont la rencontre est aussi précieuse que rare ; ils contiennent des récifs de coraux qui sont parmi les plus beaux. Avec eux, l'océan Indien détient, à fleur d'eau, une " attraction " touristique probablement égale à celle que représentent les réserves d'animaux en Afrique : on ne se lasserait pas, en nageant dans les eaux tièdes, du féerique spectacle. Point n'est besoin d'attirail de plongée.

Mayotte, particulièrement, est inoubliable...

Ce trésor est-il soupçonné par ceux qui le détiennent ? On commence trop tardivement à lutter contre la destruction des coraux par les entreprises de bâtiment qui les utilisent pour faire du sable et de la chaux. Et, avant que les touristes ne deviennent trop nombreux, il sera bon de songer à la sauvegarde de la faune sous-marine incomparable que recèlent les eaux, en créant là aussi des réserves.

Une ou deux heures de voyage pour les voir, pour nager au milieu d'eux : un masque suffit. A cet égard, aérien et voici qu'avec les Mascareignes on aborde des îles qui, une fois encore, font changer d'univers. Ici - de façon moins sensible à la Réunion qu'à Maurice - on commence à rencontrer les Indes et la Chine, en même temps que les créoles.

Mais l'ancienne île Bourbon (la Réunion) et l'ancienne île de France (Maurice) sont elles-mêmes fort différentes l'une de l'autre. La première contient sans conteste les sites les plus grandioses et les plus farouches de cette région de l'océan Indien. La seconde - dont le paysage qui pour être plus doux n'est pas moins beau - offre des plages et des criques incomparables.

Nulle part mieux qu'à la Réunion on ne saisira la diversité que la nature s'est plu à engendrer dans l'océan Indien. Diversité climatique : quelques kilomètres séparent un point où il fait presque toujours beau d'un autre où il pleut régulièrement. Diversité de la flore et de la faune : il suffit de quitter la côte de la Réunion, ses filaos et ses cannes à sucre pour s'engager sur la route qui mène au piton de la Fournaise ; tout d'un coup apparaissent des platanes provençaux, puis, un peu plus haut, des champs de genêts et des enclos où paissent vaches et moutons qu'on ne peut traverser sans songer à la Bretagne, avant d'aboutir enfin à un fantastique désert où se conjuguent tous les tons d'ocre et d'or... Diversité enfin qui se plaît à juxtaposer le gracieux et le colossal : intimité paisible de la Bernica où rêva Leconte de l'Isle, cirque vertigineux aux proportions himalayennes de Mafate, qui inspira George Sand,

délicat ruissellement des sources et cataractes, des cascades qui surgissent à pic du sommet des montagnes, comme un fleuve tombé d'un coup du ciel.

Au sein de l'ATOI, l'île Maurice bénéficie d'un atout particulier : ses prix. A Madagascar, aux Comores, à la Réunion, l'existence du franc CFA accroît le coût de la vie pour un Français de l'Hexagone : les chambres, les repas reviennent sensiblement plus cher qu'en France, bien que la différence ne soit pas considérablement forte et demeure en tout cas infiniment moindre qu'elle ne l'est, par exemple, aux Antilles. A Maurice, en revanche, la roupie (environ 1 nouveau franc) est avantageuse : un taxi à la journée avec chauffeur revient à environ 50 francs. Les magasins de Curepipe et de Port-Louis sont particulièrement prisés des touristes, pour leurs nappes brodées chinoises, ou leurs chemises sur mesures coupées en quelques heures.

Quel sera l'avenir touristique de cette région de l'océan Indien ? L'Europe viendra-t-elle à lui ajouter sa part ? Ou laissera-t-elle ce domaine à l'Afrique du Sud, qui se montre disposée à apporter ses fonds et sa clientèle ? Le secrétaire général de l'ATOI, M. Jacques Caradec, a entrepris récemment une tournée en Angleterre, en Allemagne, en France et aux Pays-Bas pour attirer l'attention des investisseurs.

L'entrée d'un nouveau partenaire au sein de l'ATOI pourrait contribuer prochainement à renforcer celle-ci : les Seychelles - un territoire britannique mais où le français se pratique encore - envisagent de donner leur adhésion à l'Alliance. Or les îles Seychelles paraissent appelées à un développement soudain, lié à l'installation des bases américaines. Une piste pour Boeing 747 y est en construction et serait ouverte dès cet été. On parle de la construction de trois mille chambres dans les îlots où jusqu'ici la capacité hôtelière est demeurée infime.

Il existe en tout cas un gros atout pour les pays situés dans l'hémisphère sud. L'hiver austral, qui correspond à l'été chez nous, c'est-à-dire à la période où les vacances se prennent, est une des saisons les plus agréables et les plus ensoleillées.

Le jour où seront résolus les problèmes de transport (coût et durée) qui obèrent inévitablement l'arrivée massive des touristes et du même coup la création d'hôtels, il n'est guère douteux que cet atout-là sera maître. M. Debré, notons-le en passant, a fait étudier la possibilité de créer une ligne Paris-la Réunion avec escale à Djibouti. Ne quittant pas le territoire français, son exploitation pourrait s'accompagner de tarifs " intérieurs ". Mais le projet, qui se heurte à des difficultés, n'a pas encore eu de suite. Celui qui consiste à faire bâtir un Hilton à la Réunion aboutira-t-il ? Tout semble lié : de même que les hôteliers souhaitent voir régler la question du coût des transports avant d'investir, les lignes aériennes

attendent qu'il y ait des hôtels en nombre suffisant pour leur apporter la clientèle à véhiculer... Ici la quadrature du cercle se fait vicieuse...

Mais tous les espoirs sont permis pour une région du monde où les habitants peuvent lancer cette invite aux Européens : " Nous avons des hivers plus beaux que vos étés... "

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1971/01/30/madagascar-maurice-la-reunion-nous-avons-des-hivers-plus-beaux-que-vos-etes_3063325_1819218.html#U1vXvatbWDouugq8.99

1971 - LE SOU, LA PIASTRE ET LA ROUPIE

LE MONDE | 06.04.1971 à 00h00 • Mis à jour le 06.04.1971 à 00h00 | JOSEPH LIMAGNE.
En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1971/04/06/le-sou-la-piastre-et-la-roupie_2460047_1819218.html#ljCGRK3WPGiyoGrH.99

DEUX mains serrées, l'une claire, l'autre sombre, couronnent les armes de Port-Louis. Elles symbolisent la volonté d'unité d'une ville dont les habitants parlent tant de langues qu'elle pourrait se nommer Babel.

Dans le grouillement d'un tel mélange de races, on a du mal à imaginer cette cité de la mer que François Mahé de La Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de Bourbon, fondait voilà plus de deux siècles. Capitale des Mascareignes, à mi-chemin entre le cap de Bonne-Espérance et la péninsule indienne, elle devint rapidement une escale précieuse sur la " route des Indes ", et le haut lieu de la guerre de course où devait s'illustrer Surcouf. Mais, en 1810, l'île tombait aux mains des Anglais et reprenait le nom que lui avaient donné, à l'origine, les Hollandais : Maurice.

Près de cent soixante années de tutelle anglaise ont donné à Port-Louis une touche de conformisme britannique qui survit à l'indépendance. Ainsi, chaque jour à heure fixe, on assiste, devant le Palais du Gouvernement, magnifique bâtiment tout en bois, à une relève de la garde inspirée de celle de Buckingham Palace : shorts kaki et casquettes rouges, les soldats d'élite de la " Spécial Mobile Force " évoluent avec une précision toute mécanique. Canalisée par des policiers Indiens de six pieds six pouces, la circulation se fait naturellement à gauche ; enseignes, panneaux et plaques de rues sont en anglais. Dans les bureaux, on sert le thé à toute heure et, chaque dimanche d'hiver, on se rend au Champ de

Mars pour suivre avec passion les courses hippiques, tel le Maiden, derby d'Epsom des Mauriciens.

Cependant, les habitants de Port-Louis n'ont jamais cessé de parler le français, ou le patois créole qui en est issu. A l'exception de quelques journaux chinois, la quasi-totalité de la presse quotidienne est rédigée dans notre langue.

Marqués par le mode de vie britannique, mais profondément imprégnés de culture française, les Port-Louisiens ont un langage bien à eux : si vous demandez à voir le solde de votre compte en banque, des messieurs distingués, portant cravate rayée aux armes d'un collègue anglais, vous établiront la " balance de vos opérations " ; si vous êtes en panne de voiture, un ami vous proposera un " lift " pour vous ramener chez vous ; et si vous rencontrez Job, le mendiant de la rue de l'Intendance, dont on dit qu'il possède plusieurs taxis, sachez qu'il veut une pièce de cinq sous lorsqu'il tend la main pour " ène p'tit cash ". Souvent organisée en véritables trusts, dont les rabatteurs sont des enfants, la mendicité demeure en effet, avec les chiens errants, l'un des fléaux de cette cité dont la colonisation n'a pas réussi à faire une ville moderne.

LE Port-Louis d'aujourd'hui a gardé son allure vieillotte. Bordée de chaque côté par une double haie de palmistes géants, la place d'Armes s'ouvre, face à l'hôtel du Gouvernement, sur le port étroit où une flottille de chalutiers japonais remplace au mouillage les corsaires d'autrefois. Au cœur de la ville, les grands arbres du jardin de la Compagnie, baobabs, terminalias, banians - que l'on nomme ici " multipliants " à cause de leurs branches qui replongent en racines - rappellent la période de fortune de la Compagnie des Indes et la splendeur tropicale qu'aimait Bernardin de Saint-Pierre. Les chômeurs s'y abritent du soleil ; des hommes plus ou moins célèbres y ont leur statue, de pierre ou de bronze. Dans le quartier résidentiel, entre le vieux théâtre et le champ de courses, on voit encore, enfouies dans la verdure, derrière les lauriers-roses et les bougainvillées, de magnifiques maisons à colonnes de bois et balustrades en fer forgé d'où coulent les lianes Aurore aux fleurs organées. Beaucoup de ces anciennes demeures coloniales présentent actuellement une façade de misère que de vieilles planches et des tôles rouillées tentent parfois de dissimuler. Chassées voilà plus d'un siècle par de terribles épidémies de choléra et de paludisme, les familles des anciens colons français se sont en effet réfugiées au sommet du plateau, le climat de Curepipe étant pluvieux mais moins malsain. Depuis, Asiatiques et créoles d'origine africaine occupent les maisons qu'elles avaient édifiées. Les membres du clergé - et Malcolm de Chazal, le poète-peintre de l'humanisation des objets - sont probablement les seuls Blancs que l'on puisse trouver le soir dans cette cité désertée par les bureaucrates.

La ville orientale, chamarrure de races, de styles et de coutumes, pénètre jusqu'au cœur du quartier des affaires, d'où émergent seuls quatre ou cinq immeubles modernes. Sous les mystérieux idéogrammes de leurs enseignes, les boutiques à volets de bois solidement cadenassés s'ouvrent chaque matin sur des débordements de marchandises les plus diverses : quincaillerie de fer-blanc, volailles vivantes, optique japonaise et paquets de pieuvre séchée, dont l'odeur agressive imprègne la rue. L'herboriste chinois, parmi ses diverses potions de feuilles, de fleurs et de copeaux de bois - souveraines contre les crises d'urticaire et les rages de dents, - vend aussi du chocolat et des porcelaines anciennes. Pour contempler ses plus belles pièces, il faut descendre à la cave en traversant une cour humide où réside toute la famille, où les enfants jouent au milieu des poules, tandis que, dans une encoignure, les femmes cuisent le riz du dîner sur un fourneau de briques.

LE quartier chinois, c'est le domaine du trafic, du marchandage et du compromis : le vin y a le goût de sirop de sucre, mais le client peut discuter le prix. Chaque soir, les jeux interdits du Mah-jong et du Quatre-quatre s'organisent derrière une porte surveillée par des policiers conciliants. Dans la salle enfumée, où l'on boit gratis au milieu d'un vacarme de dés, de pions et de cris, les matelots japonais - têtes de bagnards enturbannés de tissu éponge - jouent et perdent des paquets de dollars.

PLUS haut, la rue Desforges regroupe le commerce musulman du drap. Cette large artère, moins populeuse que la ville chinoise, même au faubourg islamique de la Plaine-Verte, où avaient lieu autrefois les exécutions capitales. Aujourd'hui, un poste public de télévision a remplacé, au milieu de la plaine, les sinistres tréteaux du bourreau. A la nuit tombante, des gamins portant calotte et tunique, des fillettes en robes, empesées et pantalon se retrouvent, après l'école coranique, pour suivre " Mannix " et " Lagardère ".

Petis vendeurs de " gâteaux-piment ", vieillards aux jambes drapées du primitif langouti, ravissantes jeunes femmes en sari, les Indiens sont, à Port-Louis, aussi nombreux que les musulmans et trois fois plus que les Chinois. C'est au " Bazar ", ce vaste marché clos dont les grilles portent le chiffre de la reine Victoria, que l'on côtoie le mieux la foule indienne. Dès l'entrée, vendeurs de peignes ou brosses à dents, de montres suisses, de lunettes " corrigées ", d'étope pour briquets, vous agrippent. Si le commerce de détail se fait en sous et en roupies, le marché de gros utilise toujours la piastre. Chaque matin des amoncellements de letchis, longanes, goyaves, mangues et ananas s'entassent, selon la saison, sur le pavé de l'allée centrale. Mais une écoeurante odeur de carne éloigne rapidement l'étranger du marché de la viande, où, dans la chaleur trop lourde, les grosses mouches ne s'envolent même plus. Les lieux de cultes sont le reflet de la diversité des races et des religions. Diffusée par haut-parleurs, la voix enregistrée des muezzins concurrence les cloches de la cathédrale où flotte,

les jours de fête, le drapeau jaune et blanc du Vatican. Dans la pénombre et les fumées d'encens des pagodes régissent des dieux d'or aux yeux d'ivoire. Aux portes de la ville les temples hindis et tamouls dressent leurs " pâtisseries " bariolées ; les femmes stériles, drapées dans leurs saris de soie, viennent faire des libations devant une stèle phalique enduite de vermillon.

En plus du français, de l'anglais et du patois créole, Port-Louis parle le chinois, l'hindi, l'ourdou, le télougou, le tamoul, le maharati, le goujrati... L'invasion asiatique n'a cependant pas eu les conséquences que l'on pourrait imaginer. Car les administrations, les banques, les entreprises industrielles et commerciales n'ont jamais déserté la capitale. Or, la plupart d'entre elles sont de type occidental. Elles attirent chaque jour des milliers de personnes venues de la longue conurbation-rue de Curepipe-Rose-Hill-Beau-Bassin. Pendant les heures de travail la population de Port-Louis passe de cent quarante mille habitants à plus du double. La rotation de centaines d'autobus suffit à peine à assurer de telles migrations quotidiennes, malgré la construction d'une autoroute de 20 kilomètres.

À l'exclusion des usines sucrières, presque toutes les industries mauriciennes restent concentrées à Port-Louis, qui, depuis le dix-huitième siècle, demeure le seul port de l'île. C'est par lui que sont exportées les productions sucrière et théière du pays. Il reçoit en échange la plupart des denrées de consommation et des produits manufacturés. Tous les jours à midi, les hommes d'affaires se retrouvent pour déjeuner au très occidental et très sélect City-Club, situé au dernier étage du plus haut bâtiment de la ville. De la terrasse on a une vue magnifique sur la rade et " sur l'amphithéâtre de montagnes qui l'abrite des alizés. Au-delà des toits de tôle ou de bardeaux, rouges, noirs et rouille, on distingue vers le nord les usines, groupées autour des docks : les forges qui équipent l'industrie sucrière, une huilerie, une fabrique de cigarettes...

Malgré le développement industriel et commercial qu'il a entraîné, le port n'est pas à la mesure de notre siècle. Son trafic, d'environ 1 300 000 tonnes annuelles, demeure relativement faible. Se faufilant parmi le va-et-vient des chalands, Paul et Virginie, les deux petits remorqueurs, amènent pourtant à leurs postes de mouillage des cargos du monde entier. Mais la plupart d'entre eux doivent transborder leurs marchandises à bord de péniches, car le port n'offre que trop peu de quais et aucune grue portuaire. En outre, les gros navires ne peuvent emprunter le chenal, qui s'envase.

Néanmoins, la fermeture du canal de Suez a provoqué un regain de vitalité de Port-Louis, qui se trouve à nouveau sur la route de l'Extrême-Orient. Il faut bien s'adapter. Alors un nouveau bassin va être construit, et la digue va être transformée en quai. Au risque d'augmenter le nombre des chômeurs, on mécanisera les silos à sucre et on automatisera le

chargement des bateaux. Les travaux ont déjà commencé. Sur l'ancien lagon de la mer Rouge, à présent comblé, une nouvelle zone industrielle se développera.

Après cent ans de déclin, Port-Louis double à nouveau le cap de l'espoir. Riche de son passé et de sa diversité, il s'emploie à revivre de l'activité portuaire qui l'a fait naître. Au fronton de son moderne hôtel de ville, tout de verre et de marbre rose, figure un blason bleu fleurdelisé, frappé de quatre ancras en croix, et cette devise : " Concordia et Progressio. "

1972 - Le mythe d'une île heureuse et l'Histoire

LE MONDE | 06.06.1972 à 00h00 • Mis à jour le 06.06.1972 à 00h00 | CLAUDE WANQUET (*)

LA Réunion est une île tropicale. Aux yeux des voyageurs d'hier comme des touristes d'aujourd'hui, ou sous la plume de ses poètes élégiaques, elle apparaît comme un monde aimable, voire idyllique. On célèbre sa beauté, la douceur et les nuances de son climat, la richesse de son sol et jusqu'à la misère " souriante " de ses habitants.

Son histoire justifie-t-elle ce mythe de l'île heureuse ? Elle est faite de contradictions, qui sont loin d'être surmontées actuellement, car précisément l'insularité, sans cesse, a entraîné ses habitants vers des options divergentes : ouverture au monde ou repliement sur soi, fièvre ou engourdissement, fierté d'appartenir à un ensemble national ou exaltation du particularisme local...

Inhabitée à l'origine, l'île n'est longtemps connue des Européens que par les indications que les savants pouvaient trouver dans les cartes arabes. Les Portugais, au début du seizième siècle, sont les premiers à s'y hasarder, et l'un d'eux, Pedro de Mascarenhas, laisse son nom à l'archipel dont elle fait partie. Mais la première colonisation ne commence qu'un siècle plus tard. Tandis que les Hollandais fondent un comptoir dans l'île Maurice, en 1642, la France prend possession de l'île, que Flacourt appelle bientôt Bourbon, " ne pouvant trouver de nom qui pût mieux cadrer à sa bonté et fertilité ".

Ses habitants sont d'abord des indésirables dont se débarrassent temporairement les administrateurs de l'établissement de la Compagnie d'Orient à Fort-Dauphin. En 1663, deux Français qu'accompagnent une dizaine de serviteurs malgaches débarquent à Saint-Paul, pour une installation définitive. Sous l'active impulsion d'Etienne Regnault, un ancien employé des bureaux de Colbert, la colonie prend naissance.

Un pirate nommé " La Buse "

Le premier dénombrement de la population donne, pour 1686, 269 personnes. En 1713, il y en a 1171. Population bigarrée, aux mœurs grossières et brutales, elle compte bientôt de nombreux pirates, les uns repentis, les autres réfractaires à toute promesse d'amnistie : parmi ces derniers, Olivier Levasseur, dit " La Buse ", exécuté à Saint-Denis en 1730 et qui laissa, outre le souvenir de son audace, un cryptogramme censé indiquer la cache de ses butins ; document dont le déchiffrement occupa - en vain - plusieurs chercheurs.

C'est le caféier qui est la première chance de Bourbon. Il y poussait à l'état sauvage, mais sa véritable culture ne débute qu'en 1715. Après une implantation difficile, il prospère à partir de 1725, à la grande satisfaction de la nouvelle Compagnie des Indes, qui s'en est réservé le monopole commercial. Vers 1734, Bourbon est en mesure de couvrir les besoins de sa métropole en café d'une qualité réputée la meilleure après celle du Yémen. L'île Maurice, abandonnée par les Hollandais, est occupée en 1721 et devient l'île de France, des relations nouvelles se nouent avec l'île Rodrigues, Madagascar, l'Afrique orientale, le Mozambique... Les mœurs se policent. En 1751, les lazaristes commencent l'édification d'un collège, dont les murs abritent l'actuel centre universitaire. En 1723, des lettres patentes étendent aux Mascareignes les dispositions du " code noir " édicté sous Colbert, qui, dans l'esprit de ses créateurs, devait réglementer l'esclavage, établir contre les rebelles un arsenal précis de châtiments, mais aussi limiter l'arbitraire et la cruauté gratuite des maîtres.

Cependant le passage de La Bourdonnais à la tête des colonies françaises des Mascareignes va être lourd de conséquence pour Bourbon. Marin avant tout, il se passionne, dès son arrivée en 1735, pour l'aménagement de la rade de Port-Louis et fait de l'île de France le siège de l'administration générale aux dépens de Bourbon. Son effort pour y diversifier les cultures trouve, certes, sa justification dans la crise que le café connaît à partir de 1742, avec la concurrence antillaise, mais il oriente aussi pour longtemps l'île vers la fonction ingrate et subordonnée de grenier à vivres, dont elle souffrit profondément, tant matériellement que sentimentalement.

Après un siècle et demi de colonisation, au moment où s'achève en France ce qu'on appelle l'Ancien Régime, quel tableau offre Bourbon ? Correspond-il en particulier à l'image idéalisée de l'île heureuse aux mœurs patriarcales qu'affectionne le siècle ?

Sa richesse semble indéniable. Ses productions sont variées grâce aux micro-climats locaux. Le café conserve la première place dans les exportations. L'administration royale a promu les cultures vivrières : le blé, le maïs de Saint-Paul, accessoirement le riz ou le manioc.

Des cultures récentes paraissent promises à un brillant avenir : le coton, les " épiceries ", girofliers, muscadiers..., que le botaniste Joseph Hubert a implantés. Cependant, cette

prospérité apparente de Bourbon demeure très relative. Elle est à la merci des caprices climatiques, et - ce qui est sans doute pire

- de ceux de l'administration. Ajoutons l'indolence, le manque d'ambition souvent déplorés des créoles, la confusion du régime de la propriété, le cloisonnement entre les quartiers (imposé par le relief), et apparaît en dernier ressort l'image d'un monde à la limite de la sous-productivité, où la prétendue facilité de l'existence n'est que médiocrité réelle. Quant à la société, elle donne la même impression de sclérose et de malaise. Ses contrastes sont très nets, mais le système esclavagiste représente un élément d'unité.

Une aristocratie de grands planteurs la domine.

Un nombre déjà très important de " pauvres blancs, gens sans aveu, vagabonds " encombre l'île. Classe instable, indisciplinée, caractérisée par la superstition, l'espoir en une mythique émigration, l'engouement pour le métier militaire ou celui de corsaire... Classe dans laquelle s'exacerbent jusqu'à la caricature les traits de la mentalité insulaire, mélange d'orgueil et d'humilité, de xénophobie et de sentiment de frustration, d'agressivité et de fatalisme.

La masse énorme des esclaves

- trente-sept mille en 1788, sur un total de quarante-cinq mille huit cents habitants - rêve d'émancipation et représente un potentiel perpétuel de troubles, dont un régime relativement paternaliste et certainement plus humain qu'aux Antilles cherche à circonscrire le danger. Tandis que, peu nombreux et discrets, les gens de couleur libres et affranchis s'assimilent, plus ou moins nettement, à la classe des possédants.

L'immobilisme qui, dans l'ensemble, caractérise cette société apparaît aussi à beaucoup comme la meilleure forme de gouvernement. La vie politique est en effet très réduite. Or, sur ce monde figé, la Révolution arrive, provoquant un choc d'autant plus brutal qu'il était moins prévisible. L'engouement initial est considérable. Avant même d'en avoir reçu de la Constituante l'autorisation, les habitants se réunissent en assemblées coloniales, qui s'emparent du pouvoir législatif. Les rancœurs sourdes se libèrent, les réformes se multiplient.

Un énorme effort est fait pour diffuser et adapter les idées nouvelles dans l'île, qui reçoit, par décret du 19 mars 1793, son nom nouveau de la Réunion, en hommage à l'un des principes humanistes chers à l'époque.

De l'âge d'or aux années sombres

Le 4 février 1794, la Convention abolit l'esclavage colonial. Les possédants réunionnais jugent la mesure inacceptable et s'associent au renvoi par les habitants de Port-Louis des émissaires du Directoire venus mettre en application " le fatal décret " d'abolition... Durant quelques années, l'île rebelle connaît une atmosphère nouvelle, dominée par la suspicion, la

hantise du complot. Les bruits les plus insensés trouvent parfois quelque créance, ainsi celui de la venue prochaine de Bonaparte, que l'on annonce ici en Perse, là en Inde, en libérateur des esclaves. En même temps la guerre, le blocus, imposent de difficiles reconversions économiques et le recours accru aux neutres, notamment aux Américains.

La Réunion connaît l'inflation et la dépréciation du papier-monnaie qu'elle est obligée d'émettre sans garantie sérieuse, ce qui aggrave le malaise social et exaspère les vieilles animosités locales. A plusieurs reprises l'île frôle la guerre civile ; ainsi en avril 1798, quand le soulèvement du Sud, jacobin, est maté sans effusion de sang, ou en mai 1799, quand Saint-Denis est le théâtre d'une paradoxale coalition entre les " anarchistes " et les officiers conservateurs de l'entourage du gouverneur contre l'Assemblée. Pour assurer la survie de l'île, certains proposent des solutions extrêmes qui ne sont écartées qu'après de longues discussions, par exemple le rattachement à l'Angleterre, l'indépendance...

Mais Bonaparte, consul, garantit le maintien de l'esclavage. A la fièvre révolutionnaire succède l'apathie. L'ancien régime est quasiment rétabli, les colons perdent toute possibilité d'expression et surtout la dépendance économique de l'île, devenue pour un temps île Bonaparte, vis-à-vis de sa voisine se renforce.

La brève occupation anglaise (1810-1815) n'est qu'un intermède, marqué surtout en 1811, à Saint-Leu, par la plus grave révolte d'esclaves qu'ait connue la Réunion.

Avec la Restauration, l'île retrouve son premier nom et la réaction politique triomphe. L'ordonnance de 1825 crée certes un conseil général de douze membres, mais ils sont désignés par le pouvoir : petite camarilla de notables bien en cour. Aussi en 1831 se crée-t-il une société secrète, " l'Association des francs-créoles ", animée par Nicole de la Serve, ancien carbonaro et franc-maçon actif. Libérale, elle réclame pour l'île plus d'autonomie administrative et politique, mais bourgeoise, elle est favorable au suffrage censitaire et au maintien de l'esclavage.

Plus importante que toutes les vicissitudes politiques est l'orientation économique nouvelle de l'île. Le maintien de Maurice sous la tutelle anglaise en 1815 libère Bourbon d'un carcan. En même temps, les difficultés des Antilles, la perte pour le marché français de Saint-Domingue et aussi d'importantes découvertes techniques lui offrent une chance qui pendant quelques décennies fera sa prospérité : la canne à sucre. Progressivement, mais non sans résistances ni inquiétudes chez quelques esprits lucides, la canne chasse les vieilles cultures, laissant toutefois place à un essor modeste de la vanille, dont un esclave de Sainte-Suzanne a découvert, en 1841, un procédé simple et rapide de fécondation. Avec " l'âge d'or " du Second Empire, jusqu'en 1863, la canne triomphe, représentant alors 98 à 99 % des exportations.

Avant cette période brillante, l'île a connu le 20 décembre 1848 une transformation sociale profonde. Ce jour-là, en effet, est entré en vigueur le décret émancipant quelque soixante mille esclaves. Grâce à l'autorité et à l'intelligence de Sarda Garriga, commissaire envoyé par la Deuxième République, grâce aussi au sang-froid des nouveaux hommes libres, l'opération se déroule dans le calme. Cependant, pour l'île, redevenue définitivement la Réunion, cette mesure va accélérer un phénomène d'une importance capitale : l'afflux d'immigrants asiatiques et surtout indiens, recrutés dans des conditions souvent très voisines de la traite, pour pallier le danger - peut-être plus hypothétique que réel - d'une carence en main-d'œuvre.

Cet " apport " d'une masse importante de gens aux conditions de vie misérables, à l'état sanitaire souvent lamentable, bouleverse les données démographiques (dans les seules années de 1849 à 1854 il entre à la Réunion trente-cinq mille " engagés ") et introduit une bigarrure ethnique qui fait aujourd'hui encore l'originalité de l'île. Elle aggrave le phénomène de prolétarianisation déjà largement engendré par la canne, en particulier celle des " petits blancs " dont l'exode vers les hauts s'intensifie alors. Surtout elle contribue à perpétuer une mentalité esclavagiste que l'on dénonce encore fréquemment aujourd'hui.

La Réunion entre bientôt dans les années sombres. L'épuisement des sols, la concurrence du sucre de betterave, des maladies de la canne et des ravages d'insectes parasites comme le borer, de terribles épidémies de choléra et de paludisme, l'ouverture, enfin, du canal de Suez, qui ôte à l'île toute possibilité de devenir jamais une escale importante sur la route des Indes, sont autant de facteurs d'une crise complexe que des palliatifs comme le développement des plantes à parfum (vétiver, ylang-ylang, géranium) ne peuvent masquer. Ce marasme se reflète dans la vie politique, compliquée parfois par des polémiques religieuses, comme lors des fusillades de Saint-Denis, en 1868. La " fièvre électorale " s'empare de la Réunion lorsque la Troisième République lui rend sa représentation parlementaire. L'île envoie généralement à Paris des gens de gauche, adhérents du parti radical ou de l'Union républicaine, mais le jeu des clientèles introduit dans les élections une atmosphère, malheureusement durable, de fraude et de violence. Ainsi la campagne électorale de 1914 fait douze morts et quelque cent cinquante blessés. Cette politisation de la vie créole masque les problèmes de fond sans les résoudre.

La première guerre mondiale donne à l'économie de l'île un coup de fouet salutaire. Elle provoque, en effet, un nouveau " boom " sucrier. Ses effets s'estompent après 1923, mais, en dépit des lois de contingentement, la production remonte, dépassant même celle de l'époque euphorique des débuts du Second Empire. En même temps s'opère le démantèlement des grands latifundia sucriers du dix-neuvième siècle, ceux du Crédit foncier colonial ou de la

dynastie des Kervéguen. Ce n'est toutefois pas leur remplacement par des sociétés plus modestes qui améliore sensiblement la situation sociale.

La Réunion demeure entre les deux guerres un monde cruellement sous-développé dans tous les domaines. La plus grande partie de sa population croupit dans une misère poignante, tant intellectuelle que matérielle, qu'augmentent encore la reprise de la croissance démographique - 173 000 habitants en 1921, 220 000 en 1941 - et le blocus des débuts de la seconde guerre mondiale. En 1945, la situation technique et sanitaire est lamentable.

La départementalisation, entrée en vigueur en août 1947, et activement réclamée alors par le puissant parti communiste local, est-elle le remède susceptible de sortir l'île de son sous-développement ? L'énorme afflux de crédits et de cadres qu'elle a entraîné a, certes, eu des résultats spectaculaires dont tout observateur impartial reconnaîtra l'ampleur : transformations techniques, modernisation des conditions de vie, scolarisation, lois sociales, considérables progrès sanitaires... Mais elle a aussi aggravé de manière effrayante le surpeuplement, créé des déséquilibres sociaux nouveaux, durci les tensions politiques.

D'autres solutions, comme l'autonomie, sont réclamées depuis 1959, notamment par le parti communiste réunionnais. Peuvent-elles être sérieusement viables ? Plus qu'à l'historien, c'est à l'économiste ou au démographe de répondre.

* Maître-assistant au centre universitaire de Saint-Denis.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1972/06/06/le-mythe-d-une-ile-heureuse-et-l-histoire_2390926_1819218.html#THR7PzV6TcQpgxXI.99

1973 - I. - Les dockers au paddock

LE MONDE | 20.11.1973 à 00h00 • Mis à jour le 20.11.1973 à 00h00 | JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Port-Louis. - Aux tribunes du Champ-de-Mars, l'hippodrome de l'île, des messieurs à chevalière discutent avec animation des chances de victoire de Billy Bar, monté par François de Coriolis, sur Filetta, de l'écurie Gujadhur Bronzés, parfumés, parfois gantés, ces Mauriciens d'origine française ont le chic des propriétaires de Longchamp. L'épouse de l'un d'eux ajoute une touche provinciale à la réunion en demandant avec gourmandise au voyageur de passage si le Dernier tango à Paris " est aussi osé qu'on le dit ". En bas, les

pelouses sont envahies par une foule qui semble surgie des rues d'Harlem, de Bénarès ou de Hongkong Chinoises lisses en minijupe, Indiennes fleuries en sari, créoles bouclés en chemise de soie multicolore, communient dans une même passion du pari, entretenue toute la semaine par des bookmakers avec pignon sur rue.

Ambassadeurs, ministres, leaders de partis adverses, se côtoient au paddock pour la trêve dominicale à laquelle invite l'arc-en-ciel qui s'est formé au-dessus du terrain encaissé entre les vertes collines. Cet homme en complet blanc qui aborde l'entraîneur d'un cheval portant les couleurs du ministre des affaires étrangères est un membre de l'opposition qui fustige le gouvernement dans d'innombrables " lettres ouvertes ". Cet athlète en pantalon rose qui s'entretient avec le rédacteur en chef d'un journal gouvernemental est un militant syndicaliste qui a joué un rôle important pendant la grève des dockers.

Une petite stèle se dresse au bord du champ de courses ; elle porte l'inscription " Aimez-vous les uns les autres ", accompagnée de la " traduction - en créole d'une prière de saint François d'Assise, et d'autres exhortations pieuses en anglais, en tamoul et en chinois. Les passants Interrogés sur l'origine de ce monument œcuménique, expliquent avec complaisance qu'il fut érigé à l'initiative des autorités religieuses de toutes les confessions, pour apaiser les esprits après les troubles raciaux qui éclatèrent, il y a quelques années, à l'occasion de rencontres sportives.

De tous les contrastes de l'île, c'est celui des cultes qui parle le plus à l'imagination. A une heure de voiture de la cathédrale Saint-Louis, Grand Bassin, un lac naturel dormant dans le cratère d'un volcan éteint ajoute le mystère géologique de ses origines à celui qui entoure, aux yeux d'un Occidental, les pratiques religieuses de milliers d'Hindous venus célébrer par des ablutions le Maha Shivaratee, fête du dieux Shiva. Si l'on ne site à troubler le silence de la pagode, on peut facilement entrer moyennant obole dans le temple dravidien où des déesses représentées dans le style du musée Grévin conservent leur caractère énigmatique, que grâce aux grilles cadenassées qui protègent leurs niches.

Sur les huit cent cinquante mille habitants de l'île, les Blancs sont dans la proportion de 1 %. On les appelle des Franco-Mauriciens en raison de leurs ascendants émigrés au dix-septième siècle. Catholiques, souvent pourvus de titres nobiliaires, ils contrôlent la production de la canne à sucre, principale ressource de Maurice, sans participer directement à la vie politique. 3 % de Chinois, généralement propriétaires de petits commerces, constituent un autre groupe homogène qui se tient également à l'écart des activités publiques. 28 % sont des Créoles, généralement catholiques, dont les ancêtres étaient nés à l'époque où les vertueux parents de Paul et de Virginie pouvaient acquérir " un vieux Noir " pour " quelques deniers ", comme l'écrivait en toute ingénuité Bernardin de Saint-Pierre. Le reste de la

population englobe sous le vocable d'Indo-Mauriciens 17 % de Pakistanais et 51 % d'Hindous.

Liés par la religion et par la langue, les Franco-Mauriciens et les Créoles affirment leur appartenance à la francophonie et regardent les uns vers Paris, les autres vers l'Afrique noire. A l'inverse, les Indo-Mauriciens défendent le particularisme de leurs traditions, recherchent l'amitié avec l'Inde, et souhaitent que se répande la pratique de l'anglais, langue officielle depuis la cession de l'ancienne Isle de France à la Grande-Bretagne, en 1814.

Livrée à ces luttes d'influence, Maurice est un exemple éclatant de la capacité insulaire à assimiler les apports les plus hétérogènes avec un génie baroque qui doit sans doute moins au sens national qu'à l'habitude ancestrale de s'accommoder du fait accompli. Parmi les nombreux monuments de Port-Louis, la statue de Mahé de la Bourdonnais, " gouverneur général des îles de France et de Bourbon de 1734 à 1746 ", voisine, sans problème, avec celle de la reine Victoria " impératrice des Indes ". Dans les " rues chinoises ", où éclatent le soir des chapelets de pétards, des affiches invitent le passant à venir voir le Bourgeois gentilhomme au Théâtre populaire. Le franglais et le créole rivalisent sur les enseignes : à côté du Danube bleu et du A to Z store, il y a un Chinese Rendez-vous ; on achète des cigarettes dans une " tabagie " et ses provisions de bouche chez un " victualier ".

Comme son nom ne l'indique pas, le quotidien The Nation ne contient presque que des articles rédigés en français. Mais dans l'Express, à côté d'un titre annonçant la victoire des " Dodos " sur une équipe de la Navy, on trouve de nombreux articles rédigés en anglais. Selon l'origine des dépêches d'agence, les secrétaires de rédaction utilisent indifféremment l'une ou l'autre langue sans que les lecteurs soient déconcertés. Ceux-ci ne s'étonneront pas davantage de trouver une savante étude sur les romans de Nathalie Sarraute à côté de leur horoscope quotidien " avec correction astrale pour l'hémisphère sud ".

Un réseau routier dense et bien entretenu dessert toute l'île, parcourue sans cesse par des autobus. D'une plage à l'autre, la route traverse de vastes plantations de canne à sucre sur lesquelles travaillent souvent des femmes. Pour l'exploitation de la canne, qui couvre 90 % des superficies cultivées, emploie 50 % des salariés, et représente 91 % de la valeur des exportations, l'île Maurice a choisi le système capitaliste. Plus de la moitié des terres appartiennent à vingt et un " usiniers " - sociétés ou personnes physiques, - qui traitent la canne poussée sur leur propre domaine et chez les vingt-huit mille petits planteurs qui leur vendent leur production. La part retenue par les " usiniers " s'élève dans ce cas à 32 % du prix de vente du sucre extrait de la canne. Payé à la journée, le personnel d'exécution reçoit un salaire moyen de 5 francs (le prix d'un repas normal dans un restaurant européen est d'environ 20 francs).

Rubis polis et maquettes de voiliers

Quelle que soit la dureté des conditions de travail sur les plantations, l'embauche est un rêve caressé par les chômeurs, qui constituent plus de 20 % de la population en âge de travailler. Selon les experts, la moitié des personnes âgées de moins de trente ans seront sans emploi d'ici à 1980 si les structures économiques ne sont pas bouleversées. Déjà, quatre mille Mauriciens émigrent chaque année. Avec quatre cent quarante habitants au kilomètre carré, la densité de la population est l'une des plus élevées du monde. Le taux d'accroissement naturel, qui avait atteint plus de 3 % pendant les années 50, a heureusement été réduit de moitié grâce au contrôle des naissances. Comme l'indiquent sans ambages les brochures destinées aux investisseurs étrangers, il n'y a pas de charges salariales puisque la sécurité sociale n'existe pas.

En 1970, le gouvernement a entrepris de susciter des emplois en créant des zones franches industrielles dans lesquelles les entreprises étrangères travaillant pour l'exportation disposent de nombreux avantages : exonération de l'impôt sur les revenus des sociétés pendant une période de dix à vingt ans " selon les mérites de l'entreprise " ; exemption des droits de douane pour l'importation des machines et des matières premières ; liberté de transfert des bénéfices.

Cinq zones ont été prévues. La première, en activité depuis 1972, compte onze entreprises qui exportent des produits faciles à transporter en raison de leur faible volume : gants, perruques, vêtements, maquettes de voiliers anciens, rubis et diamants taillés, jouets, appareils électroniques.

Les femmes qui polissent les rubis réexpédiés ensuite aux fabricants de montres suisses gagnent moins de 400 francs par mois. Elles sont " privilégiées " par rapport à d'autres ouvrières payées à la pièce et dont les gains ne dépassent généralement pas 4 francs par jour. Parmi les industriels qui profitent du niveau très bas des salaires, les Chinois de Hongkong sont particulièrement actifs. En s'installant à Maurice, qui est associée à la C.E.E. depuis mai 1972, ils peuvent bénéficier de la préférence accordée aux " produits originaires " pour " attaquer " le marché européen.

Au maigre bilan social, les autorités opposent d'indéniables résultats dans le domaine de l'enseignement. 77 % des enfants en âge scolaire fréquentent l'école. Six Mauriciens sur dix savent lire et écrire, un sur dix achète quotidiennement un journal. On recense 85 000 postes de radio et 24 000 téléviseurs.

Toutes les contradictions du système tiennent dans ces chiffres. Avec ses chômeurs, son économie indépendante de l'étranger et obérée par un nombre élevé des petits commerces, Maurice présente les caractéristiques du pays sous-développé. Mais en raison de nombreux

apports extérieurs et de l'exiguïté du territoire, qui facilite la création d'équipements sociaux de base, la population a atteint un niveau d'éducation et de besoins proche de celui des pays nantis. Il en résulte des luttes politiques d'une âpreté sans égale dans cette région du globe.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1973/11/20/i-les-dockers-au-paddock_2545545_1819218.html#gqLBo6OHEFvjvtgz.99

1973 - II. - Un gauchiste contre les gentlemen

La cohabitation des races, la correction des inégalités sociales et l'adaptation à l'époque contemporaine des structures économiques caractérisées par la prédominance de la culture et de l'industrie sucrières font l'objet des débats politiques à l'île Maurice (le Monde du 20 novembre).

LE MONDE | 21.11.1973 à 00h00 • Mis à jour le 21.11.1973 à 00h00 | JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Port-Louis. - Au Réduit, beau bâtiment de style colonial que le gouverneur français David fit construire au XVIII^e siècle pour y cacher ses amours illégitimes, l'allée qui conduit au " Bout du monde ", lieu romantique entouré par la mer et la montagne, est aujourd'hui empruntée par Sir Abdool Raman Mohamed Osman, un Hindou qui vient de succéder à l'Anglais Léonard Williams dans les fonctions de gouverneur général. C'est lui qui, pour l'ouverture de la session parlementaire, lit le discours du Trône au nom d'Elizabeth II, " reine de Maurice ", devant le speaker et les dignitaires du régime en perruque.

Accueillie par le ministre des affaires étrangères en costume de velours rouge et chemise en dentelle, la souveraine a honoré ses fidèles sujets d'une visite l'année dernière. Après l'accession de Maurice à l'indépendance, en 1968, le Parti de l'indépendance - coalition du parti travailliste, animé par des Hindous, et du comité d'action musulman, - qui avait obtenu la majorité aux élections de 1967, ne crut pas indispensable d'adopter une Constitution républicaine. La coalition gouvernementale, qui devait être renforcée plus tard par le ralliement du Parti mauricien social-démocrate (P.M.S.D.) - le parti des créoles, - décida, " pour pouvoir travailler plus efficacement ", que les élections générales de 1972 seraient reportées à 1976. En outre, l'état d'urgence était décrété à la suite de troubles raciaux.

La tradition britannique devait tempérer en apparence le caractère arbitraire de ces mesures. On peut parler de " troisième pouvoir " à propos de la Cour suprême, qui est saisie de tout litige relatif au caractère constitutionnel des lois, et sert de tribunal d'appel en

matière de contentieux électoral. Malgré l'état d'urgence, qui interdit en principe toute réunion publique, de nouveaux partis se formèrent. " L'honorable Maurice Lesage " a droit, en sa qualité de " leader de l'opposition ", à une biographie officielle à côté de celles des ministres dans les documents du ministère de l'information. C'est à ce titre d'opposant patenté qu'il reçoit du gouvernement un traitement mensuel de 2 500 F.

Malgré la censure, heureusement atténuée par l'humeur versatile des fonctionnaires qui en ont la responsabilité, l'opposition inonde la presse d'éloquents " lettres ouvertes " dont la lecture fait toujours le régal des amateurs. Le Parti du centre, dont la devise est " maintenir l'intégrité du règne de la loi ", rédige des requêtes au conseil privé de la reine, réglementairement transmises à Londres par le gouverneur général. Tout aurait pu continuer ainsi dans le meilleur des mondes " démocratiques " s'il n'avait pas fallu remplacer les députés décédés ou démissionnaires.

La grève la plus longue...

C'est en novembre 1970 qu'on commence à parler d'un parti d'extrême gauche, le Mouvement militant mauricien (M.M.M.), animé par M. Hervé Masson, apparenté au romancier Loys Masson ; un Mauricien de souche européenne, M. Paul Bérenger ; et un Hindou, M. Dev Virah Sawmy. A la surprise générale, ce parti distance largement ses adversaires dans une élection partielle.

Cependant, le M.M.M. ne compte pas emprunter la voie parlementaire - bloquée par le report des élections - pour parvenir à ses fins. Sentant qu'il a le vent en poupe, il entreprend une violente campagne d'agitation par l'intermédiaire de son hebdomadaire le Militant. Une fédération syndicale affiliée au M.M.M. noyauté les dockers, qui se mettent en grève en août 1971. Le port est paralysé au moment où le sucre doit être exporté. L'île est privée des produits de consommation courante. Les touristes annulent leurs réservations. Le mouvement s'amplifie malgré les difficultés. Des enfants meurent de faim dans les familles des grévistes, des femmes se prostituent pour faire vivre le ménage.

Dans une atmosphère de " lutte finale ", le M.M.M., qui ne répugne pas à l' " action directe ", occupe le terrain jusque sur le fief électoral de M. Duval, ministre des affaires étrangères. Sans préciser sa pensée, le leader du P.M.S.D. déclare à quelques-uns de ses fidèles qu'il est temps de montrer qu'ils sont des " hommes ". Le 25 novembre, les " tapeurs " - " service d'ordre " duvaliste - abattent en pleine rue un homme de main de M. Virah Sawmy, mais la grève continue.

Le premier ministre, Sir Seewoosagur Ramgoolan, qui, semble-t-il, avait songé un moment à composer, sent que le M.M.M. veut le " mettre à genoux ". La grève est brisée à la fin de l'année par la proclamation de l'état d'urgence et la dissolution des syndicats. Le Militant est

interdit. Vingt-trois " meneurs ", dont MM. Masson, Bérenger et Virah Sawmy, sont emprisonnés.

L'ombudsman, chargé de la défense des citoyens contre l'exécutif, donna sa démission en déclarant qu'il lui était impossible de continuer à exercer ses fonctions. Néanmoins, l'opposition resta dans l'ensemble silencieuse, estimant vertueusement que le M.M.M. avait enfreint la règle du jeu en organisant une grève " politique " : c'est avec inquiétude qu'elle assiste à la reprise - en ordre dispersé - des activités du M.M.M. (qui n'a jamais été interdit) depuis la libération de ses leaders, en décembre 1972.

Quand on rencontre M. Paul Bérenger dans sa maison familiale de Curepipe, on a d'abord du mal à croire qu'il s'agit là de l'homme qui, selon ses adversaires, a failli mettre l'île " à feu et à sang ". Un plâtre de style antique orne la salle de séjour de la maison bourgeoise où nous accueille ce fils de fonctionnaire, âgé d'une trentaine d'années. Après avoir étudié les sciences politiques à Londres, M. Bérenger faisait un stage dans une école de journalisme de Paris quand eurent lieu les événements de mai 1968. Sa présence sur les barricades du quartier Latin n'est pas étrangère à l'intérêt avec lequel ses activités ultérieures furent suivies par les milieux progressistes français. C'est cependant avec un certain agacement qu'il entreprend de " dégonfler " sa légende quand on lui rappelle cette péripétie.

" Communalisme " et lutte des classes

Handicapé, disent ses adversaires, par le fait qu'il appartient à la minorité européenne, l'actuel secrétaire général du M.M.M. se présente comme un Mauricien que préoccupent en priorité les problèmes de l'île. Ici, nous dit-il en substance les débats politiques sont faussés par le " communalisme ", c'est-à-dire la confusion entre la chose publique et la défense des intérêts de chaque communauté raciale. Malgré l'existence de quelques " transfuges ", l'appareil de chaque parti s'appuie sur une clientèle électorale qui appartient à la même communauté. Dénoncé pour la forme par tous les hommes politiques, le " communalisme " est un fait admis dans le système électoral, puisque tout candidat doit obligatoirement indiquer à quelle communauté il appartient. La loi dite du " correctif " stipule qu'en plus de ceux des députés élus au scrutin majoritaire à un tour, huit sièges doivent être attribués aux " meilleurs perdants ", pour assurer dans la mesure du possible une représentation " proportionnelle " de chaque communauté.

La propagande du M.M.M. vise à détourner les électeurs du " communalisme " pour qu'ils raisonnent en termes de lutte des classes. La grève de 1971 fut, aux yeux de ce parti, la preuve que l'île était mûre pour une telle conception du combat politique. Aujourd'hui cependant, le mouvement semble affecté par une des maladies infantiles des partis révolutionnaires : les querelles de doctrine. Depuis leur libération, les trois leaders du M.M.M. sont devenus

des frères ennemis. M. Masson s'est retiré du parti en mars 1973 parce qu'il estimait, assure M. Bérenger, qu'on s'y montrait trop méfiant à l'égard des communistes orthodoxes. Dénonçant l'" embourgeoisement " de M. Bérenger, qui veut travailler de concert avec les ouvriers et les " classes moyennes " contre la " classe possédante ", M. Dev Virah Sawmy a pris au mois de mai la direction d'un " M.M.M. socialiste et progressiste ", distinct du mouvement originel.

Le gouvernement, dont certains membres admettent que le M.M.M. aurait obtenu la majorité absolue si les élections générales avaient eu lieu en 1972, estime que le temps travaille maintenant pour lui. Néanmoins, peu désireux d'affronter l'opposition dans quatre élections partielles, plusieurs fois reportées puis annoncées pour le mois de février 1974, il vient de faire voter, le 10 novembre, un projet de loi aux termes duquel tout député démissionnaire ou décédé est remplacé, sans élection, par un membre " de son parti et de son groupe ethnique ". Cette mesure est d'autant plus étonnante qu'un des sièges à pourvoir avait été occupé par un député qui avait donné sa démission parce qu'il ne s'estimait pas en droit de siéger au-delà du mandat pour lequel il avait été élu...

L'entrée en scène du M.M.M. a fait passer provisoirement au second plan les luttes entre le parti travailliste et le P.S.M.D. au sein de la coalition gouvernementale. L'antagonisme feutré entre les deux formations majoritaires n'en demeure pas moins.

Sir Seewoosagur Ramgoolan, leader travailliste, favorise adroitement la montée des Hindous aux postes de responsabilité dans l'administration et l'industrie. Tout en poursuivant une politique d'ouverture commerciale à l'égard des pays occidentaux, il ne manque jamais, directement ou par personne interposée, de préconiser le retour aux valeurs indiennes, notamment dans les chansons et les danses, qui jouent un grand rôle dans la vie des Mauriciens.

Chef du P.M.S.D. et ministre des affaires étrangères, M. Gaétan Duval s'est fait au contraire l'apôtre de la francophonie. Revenu au gouvernement après avoir démissionné, il défend, selon ses adversaires, les intérêts des Franco-Mauriciens, tenus à une certaine discrétion dans le domaine politique depuis l'indépendance.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1973/11/21/ii-un-gauchiste-contre-les-gentlemen_2546010_1819218.html#VVc1j66dswRvA13u.99

1973 - III. - Les révoltés du " Nordver "

Habitée par une population composite, l'île Maurice se remet lentement de la grave crise politique et sociale qu'elle a connue à la fin de l'année 1971. (Le Monde des 20 et 21 novembre.) Pour financer les investissements nécessaires à la mise en valeur du pays, le gouvernement joue habilement de l'intérêt que lui porte l'étranger en raison de sa situation stratégique.

LE MONDE | 22.11.1973 à 00h00 • Mis à jour le 22.11.1973 à 00h00 | JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Port-Louis. - Sous la chaleur tropicale, le dessin des quais et de la mer tremble légèrement. La sueur huile les visages des cent trente-deux créoles - hommes, femmes et enfants - entassés sur le pont et dans les soutes du Nordvaer, petit cargo amarré à l'extrémité du port. L'avocat blanc aux cheveux argentés qui s'entretient avec eux a cependant revêtu la toge noire et le col empesé de rigueur pour l'exercice de sa profession. Au pied de la passerelle, deux policiers attendent placidement le résultat du palabre, qui a lieu en créole : quelques expressions imagées suffisent à faire comprendre que personne à bord n'est disposé à céder. Me Vallet, l'avocat, approuve cette fermeté et promet de prendre l'affaire en main. Avant de descendre à terre, il distribue à tout hasard quelques tracts roses du Parti du centre, dont il est le leader.

Ces hommes, nous dit-il, ont été expulsés de l'îlot de Perhos-Banhos. Ils refusent de mettre les pieds à Maurice tant que le gouvernement, qui a reçu de Londres 8 millions de francs pour leur reclassement, ne leur fournira pas un logement décent. Perhos-Banhos et les îlots de Diégo-Garcia et Salomon ont été achetés à Maurice par Londres en 1967, quelques mois avant l'indépendance, pour 40 millions de francs. C'était un prix ridiculement bas, mais le gouvernement travailliste avait alors besoin de tonds pour les élections. Songez à ce que Malte a obtenu depuis, sans céder une parcelle de son territoire... "

Depuis cette cession, les îlots ont été utilisés pour l'installation de stations de télécommunications anglo-américaines. Désireux de travailler hors des regards des pêcheurs qui vivaient sur les lieux, les militaires ont obtenu que Maurice, moyennant indemnités, reprenne en charge ceux que, faute d'autre nom, on appelle les " Ilois ". Comme les mille cinq cents " Ilois " qui les avaient précédés, les révoltés du Nordvaer ont fini par accepter un logement de fortune.

Protéger les ressources maritimes

Il est malaisé d'obtenir des renseignements précis sur les activités des Américains et des Anglais à Diégo-Garcia, Salomon et Perhos-Banhos, que ravitaillent régulièrement des bateaux et des avions en partance de Maurice. Certains journaux de Port-Louis utilisent

toujours des guillemets lourds de sous-entendus pour parler de ces bases de " télécommunications ". On sait seulement que la base de Diégo-Garcia, devenue " opérationnelle " au printemps dernier, sert surtout à diriger les mouvements des sous-marins américains dans cette région.

La station que les Britanniques ont conservée dans l'île après l'accession de Maurice à l'indépendance est, elle, assez facile à approcher. Près de Curepipe, une route presque alpestre monte à travers des plantations de sapins en direction d'un haut plateau d'où la vue s'étend sur des dizaines d'hectares plantés de pylônes géants, et des kilomètres de fils qu'une orientation judicieuse transforme en antenne ultra-sensible. Des camionnettes de la Navy relient ces étendues silencieuses à la cité, où le personnel civil et militaire de la station vit complètement à l'écart de la population.

Ce n'est pas seulement dans le domaine des télécommunications que Maurice suscite l'intérêt des grandes puissances. Depuis la fermeture du canal de Suez, l'île constitue une escale maritime très fréquentée. Port-Louis dispose d'un excellent port en eau profonde, où plus de mille navires de toutes nationalités mouillent chaque année. C'est cependant le petit port de Mahébourg, au sud de l'île, qu'une société étrangère proposa d'aménager afin que les porte-avions puissent se ravitailler en mazout. Les services de renseignements occidentaux révélèrent alors que cette société, la Kuwait National Cil Company, agissait pour le compte de l'U.R.S.S., et que Moscou voulait créer par ce biais une " base " dont les Russes auraient le seul usage. L'affaire fit grand bruit en 1970, et on y vit une nouvelle preuve de la pénétration soviétique dans l'océan Indien. Soumis à de pressantes mises en garde, le gouvernement mauricien, qui, entre-temps, avait amorcé de bonnes relations avec la Chine, renonça au projet.

Une centaine de " chalutiers " soviétiques ont fait escale à Maurice en 1972, l'île ravitaillant tout équipage qui en fait la demande. La courte idylle avec Moscou est cependant finie et, faute de port à Mahébourg, Maurice disposera prochainement d'un second aéroport international, construit grâce à un prêt de 160 millions de francs consenti sur vingt-cinq ans sans intérêt... par Pékin.

Malgré les avantages qu'elle obtient des pays communistes grâce à sa politique " neutraliste ", Maurice reste largement tributaire de l'Occident : pour 75 % la production de sucre, principale ressource de l'île, est vendue à la Grande-Bretagne, dont le contingent annuel d'achat (386 000 tonnes en 1973) est garanti à prix fixe en vertu du Commonwealth Sugar Agreement ; les autres clients principaux sont les États-Unis et le Canada. Une part de la production pourrait être écoulée, dans les années à venir, chez les membres de la C.E.E., Maurice étant le seul pays du Commonwealth à avoir signé la convention d'association euro-

africaine (traité de Yaoundé). Le Commonwealth Sugar Agreement - aux termes duquel la Grande-Bretagne s'était engagée à acheter la plus grande partie de la production sucrière de ses anciennes colonies - expire à la fin de 1974.

Cet accord n'a pas été remis en cause par l'adhésion de Londres au Marché commun. Mais déjà la question se pose de savoir quelles seront les " préférences " accordées à Maurice par la C.E.E. lors du renouvellement en 1975 de la convention de Yaoundé sur les relations commerciales entre la C.E.E. et un certain nombre de pays africains, Madagascar et Maurice. Le Japon s'intéresse également à Maurice. Il a " battu " tout le monde en matière de pêche. Comme les pays nordiques engagés dans la " guerre de la morue ", les pays africains cherchent à protéger leurs ressources maritimes - qui tendent à se raréfier à cause de l'abus des procédés modernes de pêche - en étendant la limite de leurs eaux territoriales. Un des moyens de tourner cette mesure est de proposer aux États intéressés de créer des industries de conserve du poisson sous forme de " sociétés mixtes ", contre le droit pour le pays apporteur de capitaux de pêcher dans les eaux territoriales. C'est, semble-t-il, contre des promesses de cette nature que Tokyo a obtenu que cinq bâtiments " spécialisés " dans la pêche du thon soient basés à Port-Louis. Quelques mois leur ont suffi pour dévaster les bancs existants en utilisant les procédés de la " pêche électrique " - l'électrocution des poissons, - affirment leurs concurrents.

Suffisamment à l'écart du continent

Il est à peine 8 heures du matin quand M. Gaétan Duval, ministre mauricien des affaires étrangères, nous accueille en maillot de bain sur les prairies de sa propriété de Grand-Gaube. La photo d'un jeune homme romantique qui médite devant l'océan, au-dessus d'une citation de l'écrivain américain Henry Thoreau, orne la pièce dans laquelle il nous invite à partager un " petit déjeuner " fortement pimenté.

Pendant une heure, ce créole d'origine modeste, parvenu à la politique par le barreau après des études de droit à Paris, répond à nos questions avec une absence de détours peu habituelle chez ses collègues africains. Que pense-t-il de la censure instituée après les grèves de 1971 ? Qu'elle a " fait beaucoup de bien à une période où il était nécessaire de calmer les esprits ". Quelle est son opinion sur M. Paul Bérenger, le leader du M.M.M. ? Il ne l'a jamais rencontré, mais, ajoute-t-il avec la nuance d'admiration qu'on se porte de fauve à fauve, " pour réussir ce qu'il a fait, il faut avoir des qualités ".

Le ministre est tout aussi clair quand il parle de politique étrangère. Pour devenir " la Suisse de l'océan Indien ", comme le souhaite M. Duval, Maurice ne doit pas trop se laisser arrêter par les vœux pieux de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), dont elle fait partie. La République sud-africaine, par exemple, est un partenaire important ; elle achète du thé

mauricien à des conditions avantageuses et fait dans l'île des investissements considérables, tel le casino de Curepipe. Alors, sans établir, bien sûr, de relations diplomatiques avec Pretoria, Maurice ne voit pas pourquoi il faudrait renvoyer l'attaché commercial. Il existe en outre entre les deux pays une active association touristique, dont M. Suval est lui-même le président.

Le ministre ne le dit pas, mais le rôle joué par Maurice en direction des " pouvoirs blancs " d'Afrique australe ne s'arrête pas là. Port-Louis a offert ses bons offices pour des contacts entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie, et si l'on annonçait un jour la signature d'un accord entre Londres et Salisbury, c'est qu'il aurait été préparé par des émissaires secrètement réunis dans l'île.

Bien qu'elle ait adhéré à deux organisations africaines, l'O.U.A. et l'OCAM (Organisation commune africaine, malgache et mauricienne), l'île Maurice est située suffisamment à l'écart du continent pour prétendre à une certaine indépendance vis-à-vis de ses partenaires africains. A la dernière conférence de l'OCAM, les restaurateurs mauriciens qui recevaient les délégués africains leur ont présenté une carte des vins sur laquelle figuraient, comme d'habitude, les meilleures bouteilles en provenance d'Afrique du Sud. On dit que les stocks furent épuisés en quelques jours.

L'adhésion à l'OCAM, malgré la crise qui a éclaté dans cette organisation, s'explique davantage par des raisons politiques que par des nécessités géographiques. En rejoignant d'anciennes colonies françaises au sein du " club francophone ", Maurice a aussi voulu affirmer son indépendance à l'égard de Londres. Cette décision fut sans conteste un succès pour la diplomatie française, très active dans l'île.

Après avoir craint, semble-t-il, que l'indépendance de Maurice ne soit " un mauvais exemple " pour la Réunion, Paris a renforcé ses positions dans un territoire que le traité de Paris avait cédé à Londres en stipulant que les colons français devaient avoir la liberté d'y conserver leur langue et leur religion.

Les efforts multipliés par la France ne sont pas seulement d'ordre politique et culturel. Une convention de garantie des investissements entre la France et Maurice a été signée le 22 mars dernier. Elle assure, pour une période de dix ans, la garantie des investissements en capital, et la liberté de transfert des intérêts et des dividendes. Le même jour, un monument était inauguré par le ministre mauricien des affaires étrangères dans les jardins de la compagnie des Indes orientales, à Port-Louis. Il commémore le débarquement français dans l'île, il y a deux cent cinquante ans...

FIN

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1973/11/22/iii-les-revoltes-du-nordver_2547547_1819218.html#SbJMhPjtdVyZxXbB.99

1974 - " UNE PETITE FAMILLE, UN VRAI PARADIS "

LE MONDE | 20.11.1974 à 00h00 • Mis à jour le 20.11.1974 à 00h00

L'ÎLE féerique que les Hollandais avaient baptisée " Maurice ", en 1638, en l'honneur du prince de Nassau, et dont les Français prirent possession au nom du roi en 1715, n'était peuplée alors que d'insectes et d'oiseaux extraordinaires, dont le fameux dodo aujourd'hui disparu. Seuls quelques navigateurs hardis, marins, marchands ou corsaires, y faisaient temporairement escale, lorsque les premiers colons français, suivis d'esclaves africains ou malgaches, entreprirent de s'y installer.

Séduit par l'enchantement des rivages de corail, le grincheux disciple de Rousseau qu'était Bernardin de Saint-Pierre situe sous ses camphriers, ses palétuviers et ses filoa, l'amour tragique de Paul et Virginie, ouvrant ainsi, par le naufrage du Saint-Géran, toute l'ère du romantisme littéraire.

" L'Île de France " comptait à l'époque (1787) soixante-quinze mille habitants, essentiellement occupés à la culture de la canne à sucre.

La population avait doublé lorsque Baudelaire, dont les frasques parisiennes inquiétaient le colonel Aupick, y séjourna en 1841.

Depuis 1810 les Anglais étaient maîtres de l'île, qu'ils avaient rebaptisée " Maurice " ; l'esclavage ayant été, non sans résistance, aboli, les colons français avaient fait venir pour travailler leurs terres des " laboureurs " indiens ; leur immigration massive se poursuivit jusqu'à la fin du XIXe siècle, conduisant à un nouveau doublement d'une population où se mêlaient alors " la langoureuse Asie et la brûlante Afrique, tout un monde lointain, absent, presque défunt ".

" L'ordre et la beauté, le luxe, le calme et la volupté " qu'évoquait Baudelaire concernaient surtout les colons fortunés ; la malnutrition, les maladies infectieuses, paludisme en tête, régnaient à l'état endémique chez les coupeurs de cannes. Un taux de mortalité considérable (près de 40 pour 1 000) compensait ainsi un taux de naissance élevé (35 pour 1 000), rendu nécessaire par une effrayante mortalité infantile (150 pour 1 000). Après la deuxième guerre mondiale, les instances internationales et les autorités britanniques entreprirent à l'île Maurice une campagne hautement efficace de lutte contre le paludisme. Par cette seule action, due à un progrès scientifique, et où se conjuguèrent la prévention médicale (quinine)

et la lutte contre les moustiques (D.D.T.), la situation sanitaire de la population se trouva totalement bouleversée, alors même que les conditions de vie ou l'équipement du pays ne connaissaient aucune modification.

En quelques années, le taux de mortalité tomba de 40 à 10 pour mille. La mortalité infantile, bien qu'ayant chuté de moitié, se situait encore à près de 70 pour mille.

Réduire ou mourir

Devant les " graves secousses ainsi infligées à l'infrastructure sociale " et les perspectives de famine offertes à la population, le gouvernement mauricien nomma une commission qui, en 1953, recommanda la diffusion massive de la planification familiale... et se heurta à une opposition religieuse résolue, de source catholique, essentiellement.

Cette opposition était telle que les efforts déployés par les volontaires du Planning familial (association privée) se révélèrent vains et que la loi sur la contraception adoptée en 1960 s'avéra inapplicable.

La gravité de la situation incita cependant les autorités catholiques à entreprendre à leur tour, en 1963, une campagne de régularisation des naissances basée sur la méthode des températures. En 1964, le gouvernement apporta une aide à la fois financière et technique aux deux groupes en présence, Planning familial et Action catholique, et commença une campagne d'information importante par tous les moyens disponibles, radio, télévision, presse et écoles. Campagne axée non sur la " diminution de la natalité ", mais sur la notion de bonheur familial et d'épanouissement de l'enfant. " Eun ti famille, eun vrai paradis ! " (" Une petite famille, un vrai paradis "), clament en créole les vastes panneaux rencontrés au détour de Bois-Chéri, de la Pointe-aux-Piments, de Curepipe ou de Souillac.

La qualité du réseau de communication, le taux relativement élevé d'alphabétisation (65 %) et surtout les conceptions ayant prévalu dans le déploiement de l'effort entrepris expliquent son succès : de 1960 à 1972, le taux de fécondité des femmes en âge de procréer est tombé, en effet, de moitié.

En 1970, le taux de natalité était de 26,8 pour mille (taux de mortalité à 7,8 pour mille) et en 1973 de 22,7 pour mille, donnant à la population mauricienne un taux de croissance de 1,5 %, que le gouvernement souhaite abaisser encore légèrement jusqu'aux années 1980 (1).

Les moteurs de cette action éducative remarquable sont les quelque soixante-quatre centres de protection maternelle et infantile dans lesquels le gouvernement a repris tout le personnel et les cliniques ouvertes par l'association de planning familial (les services catholiques de l'Action familiale sont restés indépendants).

Véritables piliers de l'action sanitaire et de la médecine préventive, ces centres de P.M.I. comportent non seulement les consultations pré et post-natales, et les équipes de planning

familial, mais aussi les groupes chargés de l'éducation sanitaire, diététique notamment, des vaccinations, et, depuis peu, de la surveillance et du dépistage psychiatrique. Le statut particulier

des femmes musulmanes ou hindoues - nombreuses à l'île Maurice - la très forte motivation pour la maternité, le recours massif et ancestral à l'avortement comme méthode de contraception, et la méfiance instinctive de toute drogue ou technique imposées ou suggérées par des autorités extérieures (c'est-à-dire masculines) ou par une entreprise commerciale ont incité les autorités responsables à mener leur campagne d'une façon qui pourrait sans doute servir de modèle à nombre de pays occidentaux, où les obstacles psychologiques auxquels se heurte la régulation des naissances restent très forts.

Des femmes volontaires, dites " motivatrices " quadrillent toute l'île après avoir suivi une préparation spéciale. Se rendant de bourgs en villages, elles s'entretiennent avec tous les couples et s'efforcent de convaincre les femmes d'aller au centre de P.M.I. le plus proche. Là, des " animatrices ", elles aussi spécialement formées, pour certaines volontaires, pour d'autres infirmières, ou sages-femmes, expliquent toutes les techniques disponibles d'espacement des naissances sans en suggérer spécifiquement aucune.

Ensuite, et si la femme a exprimé le souhait de pouvoir utiliser pilule ou stérilet, elle est reçue par un généraliste attaché au centre de P.M.I., qui procède aux examens nécessaires, et fournit, gratuitement, les moyens choisis.

Une épouse sur deux

Sur les deux cent mille femmes mauriciennes en âge de procréer (quinze à quarante-neuf ans) et dont 100 000 sont mariées, 45 300, soit le quart environ (la moitié des femmes mariées) adhèrent à un service de planification familiale. Les contraceptifs oraux (pilule) sont utilisés par la moitié de ces adhérentes. La méthode des températures (souvent combinée au diaphragme, aux spermicides ou au préservatif masculin) par le quart d'entre elles. Le préservatif masculin est employé par 16 % des couples, et 4 % des femmes ont un stérilet.

En dépit de ce succès, le docteur Bhageerutty, directeur des services de P.M.I. et de planification familiale, nous a confirmé que plus de vingt mille avortements clandestins se déroulent chaque année à Maurice, soit un nombre équivalent à celui des naissances. Les autorités responsables estiment que ce nombre a baissé d'un bon tiers depuis l'engagement de la campagne contraceptive, mais elles entendent mener à présent une action dissuasive vigoureuse, basée sur les dangers de ces pratiques, et sur les avantages d'une contraception qui est - à tous les niveaux - gratuite.

L'interruption de grossesse est, comme la stérilisation, interdite à l'île Maurice. " Ce qui ne manque pas d'hypocrisie et d'irresponsabilité ", a déclaré le docteur Paratian, gynécologue-accoucheur des hôpitaux Victoria et Port-Louis, " lorsqu'on voit le massacre auquel conduisent les pratiques clandestines actuelles ".

Cette interdiction couvre même les indications thérapeutiques formelles, y compris le risque pesant sur la vie de la mère, y compris le cancer de l'utérus...

L'exposé fait par le professeur Hervet (Paris) à propos des cinq cent stérilisations accomplies en trois ans à l'Hôpital de la Pitié, a été, dans un tel contexte, écouté avec une attention particulière. " Toute femme de plus de quarante ans, malade, chez laquelle toute autre méthode contraceptive est aléatoire, a droit à une stérilisation, a-t-il déclaré, et il est du devoir du médecin de se pencher sur ces malades sans considérations légales excessives. "

L'imperfection des méthodes contraceptives disponibles, l'impossibilité de les appliquer aux grandes diabétiques, par exemple, et les risques qu'elles présentent chez les filles très jeunes (les grossesses ne sont pas rares chez des Mauriciennes de douze ans) suggèrent certes l'utilité de ce recours, mais aussi et peut-être surtout la nécessité absolue de développer en ce domaine des recherches nouvelles, afin que le massacre prénatal d'une part, ou la stérilité irréversible de l'autre puissent être à jamais rejetés.

(1) En 1973, en France, le taux de natalité était de 16,4 pour 1 000, le taux de mortalité de 10,7 pour 1 000 et le taux de mortalité infantile de 14 pour 1 000. Le taux de croissance de la population française est de 0,6 %. L'espérance de vie des Mauriciens, qui était de trente-trois ans en 1946, est passée à soixante ans en 1961 après la campagne d'éradication du paludisme et la mise en place du dispositif médical préventif et curatif.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1974/11/20/une-petite-famille-un-vrai-paradis_2529610_1819218.html#wi4AQV2GOjGpAB18.99

1974 - Pierre Poivre

Pierre Poivre, un nom peu connu des amateurs d'histoire, en dehors du cercle restreint de ceux qui s'intéressent à la colonisation française à la fin de l'Ancien Régime. Et pourtant un nom qui devrait évoquer l'aventure peu banale d'un infatigable voyageur, d'un des meilleurs connaisseurs de l'Asie du Sud-Est au dix-huitième siècle, d'un administrateur de grande classe, intendant de l'île de France (l'actuelle île Maurice) sous Choiseul, entre 1767 et 1772.

Les esprits éclairés de ce temps le situaient très haut : " M. Poivre, écrivait un de ses familiers, est doué des plus belles qualités et il a de l'esprit comme très peu d'hommes en France. Parlant peu, quoiqu'il soit extrêmement éclairé sur toutes les sciences, c'est un génie bien profond. " Le célèbre physiocrate Dupont de Nemours, qui partageait cette admiration, n'hésita pas à lui consacrer une notice élogieuse (éditée à Philadelphie en 1776, puis réimprimée en France), qui est restée longtemps le fonds où allèrent puiser, sans trop de souci de vérification, tous ceux qui s'arrêtèrent au passage sur le personnage.

Or la carrière de Poivre par son pittoresque, sa pensée et son action par leur originalité, méritaient mieux. Et, pour faire revivre l'homme, les milieux où il a évolué, les sociétés et les pays qu'il a explorés, les matériaux ne manquaient pas, à condition de remonter jusqu'aux sources documentaires éparses dans les dépôts d'archives et de savoir les interpréter à la lumière d'une longue expérience de l'Asie orientale. C'est ce qu'a fait Louis Malleret, qui fut longtemps directeur de notre École française d'Extrême-Orient et qui consacra toute son œuvre scientifique à l'étude des relations culturelles et commerciales entre les peuples d'Europe et ceux du Sud-Est asiatique et de l'océan Indien.

Ayant rencontré sur son chemin Pierre Poivre, il avait reconnu en lui un de ces hommes qui, loin de se borner à la conduite de ses intérêts propres, avaient " conçu des vues générales à longue portée sur ces échanges sur leurs fruits ". Au prix d'un travail obstiné (il eut même le courage de reconstituer un manuscrit partiellement détruit par les hostilités en Indochine). Louis Malleret parvint à élever en l'honneur de son héros un ouvrage monumental, qui paraît, hélas ! aujourd'hui à titre posthume sept cents pages extrêmement fouillées, minutieuses, mais colorées et fourmillant de détails curieux sur la grande aventure de la colonisation française aux Indes orientales.

Pierre Poivre, ou Le Poivre, naquit à Lyon en 1719, d'une famille d'honorables marchands, spécialisés, non pas dans le commerce des épiceries comme le nom pourrait inviter à le croire, mais dans la mercerie et la soierie en gros. Rien ne le prédisposait à l'aventure exotique ; une erreur d'orientation l'y jeta. Ses premiers maîtres avaient cru discerner en lui une vocation religieuse et l'avaient envoyé au séminaire parisien des Missions étrangères. En fait il n'y reçut pas les ordres, mais en 1740 on l'expédia, à l'essai en somme, comme coadjuteur à la mission du Tonkin réduite à une situation difficile par les persécutions et par le manque de sujets. C'est à Macao et à Canton, aux portes de la Chine et de la péninsule indochinoise qu'il allait s'initier aux choses d'Extrême-Orient.

Ses supérieurs eurent tôt fait de reconnaître qu'il était peu porté à " travailler au salut des âmes " et ne le gardèrent pas. Congédié, il usa de sa liberté pour se lancer dans des entreprises marchandes audacieuses qui le menèrent " d'Inde en Inde ", notamment en Cochinchine, à Java, dans les comptoirs français de l'Inde proprement dite à l'apogée du gouvernement de Dupleix, et finalement à l'île de France (Maurice), où La Bourdonnais donnait une remarquable impulsion à la colonisation française. Il y perdit un bras, enlevé par un boulet anglais au cours d'un engagement naval ; mais il y gagna une précieuse expérience, ayant l'" esprit attentif " et consignait à mesure ses observations dans des Mémoires où s'ébauchait une conception originale de l'économie coloniale.

Après sept années en Extrême-Orient, Poivre revint en France à l'heure de la disgrâce de Dupleix et de la paix d'Aix-la-Chapelle. Adversaire lui-même des aventures guerrières et des agrandissements territoriaux inconsidérés, il professait que la France pouvait tirer grand parti de quelques positions bien choisies en Extrême-Orient, bases d'un commerce fructueux à condition qu'on y développât l'agriculture, c'est-à-dire à la fois les cultures vivrières nécessaires aux colons et la production des " épicerie fines ", la muscade et le clou de girofle notamment, qui pouvaient pousser aussi bien à l'île de France qu'à Java, ces vues et les perspectives qu'il ouvrait au négoce attirèrent sur lui l'attention des dirigeants de la fameuse Compagnie des Indes orientales, qui le prit à son service. Il repartit donc vers l'Orient pour y bourlinguer pendant sept nouvelles années (1748-1755).

Une réplique des Antilles

Malgré des efforts répétés. Poivre ne parvint pas à établir un commerce régulier avec la Cochinchine, qui regorgeait de produits précieux. Le royaume d'Annam était alors en pleine anarchie, livré à des mandarins corrompus et roués, qui se refusaient à donner des garanties certaines aux négociants français. De ses échecs. Il tira plus que jamais la conclusion qu'il importait d'acclimater les plants et les graines de l'Indochine et de l'Insulinde dans les terres, qu'il avait reconnues profondes et riches, de l'île de France dont on pouvait, affirmait-il, faire un " second Batavia ". Mais les difficultés étaient énormes. D'une part, les Hollandais défendaient jalousement leur monopole de la possession des épices, et il fallait parvenir à leur dérober des plants délicats pour les transporter à l'extrémité de l'océan Indien, D'autre part, depuis le rappel de La Bourdonnais, personne ne paraissait croire à l'avenir de l'île de France, isolée, peu peuplée, et que la Compagnie laissait croupir dans le marasme. Découragé, Poivre rentra en France, s'installa à Lyon dans une retraite d'ailleurs fort active, foute consacrée à ses études de botanique et d'économie, en relation avec les plus grands noms de l'école physiocratique.

Jugée irréalisable en 1750, sa grande idée de faire des Mascareignes une réplique des Antilles, alors prodigieusement enrichies par le sucre et le café, parut, quinze ans plus tard, emporter l'adhésion des hommes d'État soucieux de redonner à la France une grande position maritime et coloniale. Choiseul, après avoir conféré avec lui des affaires des Indes, lui offrit, en 1766, le poste d'intendant de l'île de France, soustraite à la Compagnie, et placée directement sous l'autorité du ministre de la manne, le duc de Praslin.

Il allait passer à Port-Louis six années, remplies de travaux, qui feront vraiment de lui devant l'histoire le véritable continuateur de La Bourdonnais. En dépit des conflits quotidiens qu'il eut à soutenir contre deux gouverneurs aux vues bornées - conflits que M. Malleret décrit avec un grand luxe de détails et qui donnent une bien curieuse idée de la manie centralisatrice de l'administration coloniale française même à cette époque de libéralisme -, Poivre, à force de ténacité et d'esprit pratique, parvint à résoudre les problèmes financiers et de ravitaillement les plus urgents. Surtout il réorienta totalement son économie. Il ouvrit à l'agriculture un nouvel avenir en constituant, auprès de la résidence de l'intendant, dans le quartier des Pamplemousses, le fameux jardin botanique dont il rêvait depuis longtemps et qui devait rivaliser avec celui de Batavia. Il y rassembla une quantité prodigieuse d'arbres ramenés de Chine méridionale et des Moluques, où il avait envoyé toute une équipe de collaborateurs à qui il avait su faire partager son enthousiasme. Dès 1770, on distribuait aux habitants des pieds de girofliers et de muscadiers enlevés aux Hollandais. On touchait au succès lorsque Poivre fut obligé par sa santé de rentrer en France, en 1772.

Aujourd'hui encore, le voyageur qui a la bonne fortune de visiter la merveilleuse petite île qui est redevenue Maurice peut s'enchanter des délices du jardin des Pamplemousses et y prendre la mesure de l'empreinte laissée par la colonisation française et par un de ses meilleurs serviteurs, l'intendant Pierre Poivre,

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1974/08/24/pierre-poivre_2534090_1819218.html#pgyUvB2FQLEQLxj6.99

1975 - Lettre des Mascareignes. En attendant Deborah...

LE MONDE | 10.03.1975 à 00h00 • Mis à jour le 10.03.1975 à 00h00 | NICOLE BERNHEIM.

CETTE année, la saison des cyclones a commencé tôt dans l'hémisphère austral : en décembre, le nord de l'Australie avait déjà reçu la visite de Tracy. Quelques semaines plus

tard, à la Réunion, on observait avec inquiétude les fantaisies de parcours de Deborah autour des Mascareignes.

Certains jours, au-delà de la barrière de corail, les vagues devenaient menaçantes, puis tout retombait dans le calme et le lagon reprenait son apparence de lac d'eau douce. À la plage Saint-Gilles, l'un des rares endroits de l'île où l'on peut se baigner sans risquer de s'embrocher sur un oursin ou d'écraser une holothurie, cette hideuse limace de mer, et à condition d'aimer les rouleaux impressionnants qui font le bonheur des surfistes, c'était la foule des vacances. Une foule bigarrée où les visages reflètent les plus bizarres combinaisons de sang européen, africain, indien, chinois. Le mélange a le plus souvent, des effets heureux, et la plage est peuplée d'adolescents qui paraissent avoir choisi le meilleur des différentes ethnies : stature, souplesse, finesse de traits, chevelure luxuriante. Encore que la grande internationale hippie laisse ici comme ailleurs des traces surprenantes : un jeune Indien à la chevelure fleuve s'est fait la silhouette des fakirs de son pays d'origine, un créole crépu arbore l'"afro" à la mode américaine. Les jeunes filles, longues, menues dans leurs maillots minuscules, restent sagement à portée de leurs frères, mais nagent dans les rouleaux avec des hardiesses de sauvageonnes. Quelques "zoreilles" (métropolitains) à la pâleur sans mélange tranchent sur cette foule ambrée. On se côtoie d'ailleurs sans vraiment se mêler et, au club nautique, le client créole est aussi indiscutablement blanc que le serveur est noir.

Une "zoreille" en maillot baleiné soupire : "Ça ne vaut pas tout à fait l'Algérie, mais le climat est agréable, et puis, évidemment, on est bien payé !" Elle regrette un peu l'indolence de ses élèves créoles et les difficultés à se faire servir : "Ils se plaignent du chômage, mais allez trouver un jardinier...", dit-elle avec humeur.

La plupart des Blancs - créoles ou "zoreilles" - répètent volontiers la vieille antienne, avec une sorte d'innocence qui stupéfie : "Ils" sont paresseux. On ne peut pas compter sur "eux". "Eux", demander l'indépendance, ah, ah, ah ! Bien sûr, il y a quelques excités ou quelques ambitieux, mais la masse nous aime bien, allez...

Il est vrai qu'à première vue les rapports ont l'air cordial. Il n'empêche que le chauffeur de taxi essaiera peut-être de vous faire croire que le prix de sa course était fixé en C.F.A., que le serveur vous répondra parfois avec un mélange inimitable de timidité et d'insolence feutrée, et que trop souvent, dans la rue, les regards se détournent avec une gêne ambiguë.

La presse n'est pas d'un très grand secours pour s'initier aux vrais problèmes : il n'y a guère le choix entre les organes de l'"establishment" et ceux de l'opposition inconditionnelle, et la radio comme la télévision consacrent l'essentiel de leurs bulletins d'information aux états d'âme de la majorité et de l'opposition en métropole. Ce qui n'empêche pas bon nombre d'habitants de Saint-Denis de se féliciter de l'excellence des émissions locales et d'assurer

que leurs voisins mauriciens ont l'œil fixé sur les programmes de leur chaîne. C'est aussi cela, la départementalisation : l'esprit de clocher transposé à 10 000 kilomètres.

Et pourtant, rien de plus authentiquement exotique que ce département français. Malgré la laideur, lépreuse par endroits, de Saint-Denis, malgré le gratte-ciel du Tampon, posé en plein champ comme pour montrer qu'on n'est pas si loin de Sarcelles, malgré les pavillons de banlieue qui parsèment sa campagne somptueuse, l'île Bourbon n'a rien perdu de ses sortilèges : l'anse des cascades à Sainte-Rose avec sa mer furieuse, les maisons créoles aux boiseries de couleurs tendres, l'incroyable église Sainte-Anne, construite en pierre grise par un curé breton, mais sculptée à l'extérieur et peinturlurée à l'intérieur comme un temple hindou, les serres d'orchidées et d'anthuriums de Mme Chatel, le jardin extraordinaire du domaine de la Confiance, avec ses pensées d'eau couleur parme, ses fleurs de porcelaine rose tendre, ses flamboyants et ses massifs d'ylang-ylang, le coiffeur Noël Poulbassia qui opère en plein bois et qui garde soigneusement les cheveux qu'il coupe pour en faire des oreillers, le créole chantant qui rappelle, par ses inflexions, le canadien français et encore plus le cajun de la Louisiane, et jusqu'aux " petits Blancs des Hauts " qui habitent, avec leurs innombrables enfants, des masures sur les terres les plus inhospitalières de l'île, après avoir jadis fui les plaines côtières peuplées d'esclaves libérés.

Contrairement à ce que disait un " zoreille " en vacances, on n'a tout de même pas ça chez nous !

Aune demi-heure de Boeing, l'île Maurice - Maurice, pour les initiés, - l'île jumelle, au relief et à l'atmosphère près. Pas de volcan menaçant, qui ne somnole que d'un œil, sur l'ancienne île de France, guère d'acrimonie non plus entre les différentes populations, moins mêlées, ethniquement, qu'à la Réunion, mais finalement plus tolérantes. Moins de laideurs petite-bourgeoises aussi, et un charme des Isles encore imprégné sept ans après l'indépendance de quant-à-soi britannique.

Coincé entre sa vieille citadelle et sa rade où viennent s'abriter les chalutiers-usines japonais, Port-Louis a gardé un certain parfum d'Ancien Régime. Sur la petite place du gouvernement, plantée d'ombrages, la reine Victoria fait face à La Bourdonnais, et le modeste palais qui abrita les gouverneurs français, au Musée d'histoire naturelle où trôna la seule gloire incontestée de l'île : l'oiseau dodo. Incapable de voler, le malheureux dodo disparut peu de temps après l'arrivée des premiers colons, victime de son embonpoint et de son innocence. Et seuls des esprits totalement dénués de romantisme insinuent qu'il servit encore de nourriture à Paul et Virginie après leur naufrage au cap Malheureux...

Après le dodo et Bernardin de Saint-Pierre, Maurice vient de se découvrir un nouveau héros : Georges, le personnage du roman d'Alexandre Dumas récemment exhumé des

bibliothèques. Les raisons pour lesquelles Georges fut longtemps interdit à Maurice restent mystérieuses. Quelques mauvais esprits insinuent que c'est parce que le métissage de certaines familles connues de l'île est sournoisement révélé par l'histoire de ce mulâtre beau, brave, riche et raffiné qui, à la suite de circonstances compliquées, finit par prendre la tête d'une révolte d'esclaves. L'affaire n'est pas vraiment historique, mais le maquis touffu de la Rivière noire qui, au sud-ouest de l'île, abrita longtemps les esclaves " marron ", est encore peuplé d'Africains de type pur.

Contrairement à la Réunion, le métissage reste, à Maurice, l'apanage des " créoles ", qui ne désignent pas, comme dans l'île Bourbon, les " natifs ", quelle que soit leur couleur, mais les descendants d'Africains. À Port-Louis, n'appellez pas un Indien malabar " comme à Saint-Denis : c'est un terme injurieux. Dites " un Madras ". Seuls les " Chinois " restent les " Chinois ".

" On ne les voit jamais, nous disait un jeune créole.

- Comment " jamais " ?

- Non, au collège, quand la classe est finie, au lieu de venir jouer au football avec nous, ils rentrent aider leurs parents à la boutique. "

Peu liants, durs à la tâche, ambitieux pour leurs enfants, les Chinois de Maurice sont aussi, dit-on, les seuls qui ne s'intéressent pas à la limitation des naissances. Minoritaires, ils entendent combler cette lacune au plus tôt. Pourtant les enseignes indiquant les centres de consultations de planning familial trônent en bonne place dans les rues principales de Port-Louis et de Curepipe, et, plus modestement, dans le moindre village.

Sur la plage, un jeune vigile indien nous dit d'un air important : " Quand je me marierai, je n'aurai pas plus de deux enfants. C'est vital pour Maurice. Mais, évidemment, pour comprendre ça, il faut avoir fait des études. "

INDIENS, Chinois, créoles, Français ou Anglais, les Mauriciens paraissent remarquablement informés. Une bonne dizaine de journaux, rédigés en français et en anglais, la radio et la télévision, couvrent, dans un style parfois vigoureux, l'essentiel des nouvelles locales et Internationales, en privilégiant discrètement les informations en provenance de France ou du Commonwealth britannique. Le multilinguisme joue sans doute un rôle important dans cette ouverture d'esprit : la plupart des Mauriciens parlent anglais et français, plus une langue indienne ou chinoise, et, bien sûr, le créole. Le créole mauricien est, comme celui de la Réunion, d'origine française, mais mêlé de nombreux mots indiens et de termes de marine : on ne dit pas " garer " sa voiture, mais l'" amarrer "...

À 4 heures de l'après-midi, c'est la ruée des écoliers dans les rues de Port-Louis : jupes ou pantalons d'uniformes marine, gris ou écossais, impeccables chemisiers blancs. Dans une

librairie de la rue Royale, un jeune vendeur chinois tend un exemplaire du malade imaginaire à un lycéen indien. Sur les rayons, La Fontaine, Racine, Victor Hugo et Levi-Strauss voisinent avec Shakespeare, Swift, Jane Austen et Milton Friedman.

Dans la campagne, les champs de canne à sucre ondulent jusqu'au pied des pitons rocheux aux noms pittoresques : le Pouce, les Trois Mamelles, le Pieterboot. Le jardin botanique des Pamplemousses déploie ses nénuphars géants, ses arbres des voyageurs colossaux, ses cactées immenses. À Maurice, plus que partout ailleurs, la vieille légende du manche à balai qui devient cocotier paraît vraisemblable.

Malgré ces fastes naturels et une indiscutable douceur de vivre, les jeunes Mauriciens rêvent d'exil : Londres, Paris, l'Australie, le Canada, reviennent dans les conversations. Où fuir le chômage quand on n'appartient pas à une riche famille de commerçants indiens ou chinois, ou de créoles dans les affaires ? La journée du coupeur de canne est payée 5 roupies (4 F), et le tourisme, pourtant en pleine expansion, ne suffit pas à nourrir les huit cent mille habitants de l'île.

Attirés par la stabilité politique actuelle et d'appréciables facilités bancaires, les investisseurs américains, britanniques et japonais commencent à arriver. Mais l'émigration restera sans doute encore longtemps la soupape de sûreté de l'économie.

Peu de temps après notre départ, un cyclone a, une fois de plus, dévasté les champs de canne et les plantations d'arbres fruitiers Gervaise étaient son nom. On n'en a à peine parlé en Europe : il est vrai qu'il n'avait fait que cinq morts... Mais, peu à peu, on remplace les charmantes maisons à vérandas et à toits de bardeaux par des constructions de béton qui résistent mieux aux vents de 200 kilomètres à l'heure. C'est aussi ça, le progrès.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1975/03/10/lettre-des-mascareignes-en-attendant-deborah_3100899_1819218.html#QgQtHlhHxBrBVt3Z.99

1975 - La grande misère des déportés de Diego-Garcia

LE MONDE | 26.09.1975 à 00h00 • Mis à jour le 26.09.1975 à 00h00 | PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Port-Louis. - Sous la tôle ondulée de la misère, c'est une image de dénuement comme beaucoup d'autres, avec cette différence toutefois que la famille de cinq membres, entassée dans cette cahute, habitait il y a cinq ans la petite île de Diego-Garcia, l'un des derniers paradis non pollués de la planète. Aujourd'hui, les enfants jouent dans la boue, et le père,

prématurément vieilli, raconte ses malheurs : du travail ? L'incongruité de la question le fait rire. À manger ? Oui, parfois. L'avenir ? Rentrer chez lui, bien sûr.

Il s'agit de l'une des quatre cents familles - environ mille deux cents personnes - qui ont été évacuées de Diego-Garcia entre 1969 et 1973, pour permettre l'installation d'une base militaire, d'abord britannique, puis cédée aux Américains, désireux d'acquérir ce point stratégique dans l'océan Indien. Auparavant, Diego-Garcia était administrée par une compagnie à charte mauricienne. Des descendants d'esclaves noirs, interceptés au siècle dernier par les frégates de la Royal Navy et remis en liberté sur cette petite île, y vivaient sans faire parler d'eux.

En 1965, Londres, voyant approcher l'indépendance de sa colonie, décida d'en détacher cette annexe à toutes fins utiles. Elle fut donc cédée par Port-Louis à la Grande-Bretagne, lors d'une conférence constitutionnelle, moyennant 40 millions de roupies mauriciennes (une roupie : environ 80 centimes). L'affaire et surtout ses modalités suscitèrent une crise à Maurice, où M. Gaëtan Duval, chef du parti mauricien social-démocrate (P.M.S.D.), sans condamner le principe de la vente, quitta le gouvernement pour marquer son désaccord sur la compensation. M. Duval assure aujourd'hui que le premier ministre, Sir Seewoosagur Ramgoolan, a cédé Diego-Garcia au terme d'un marchandage politique avec le colonisateur, pour éviter un référendum sur les modalités de l'accession de Maurice à l'indépendance.

Aujourd'hui, le gouvernement de Sir Seewoosagur semble embarrassé à l'évocation de cette vente. Il parle de " malentendu ". Pourtant, à l'époque de la cession, il était déjà question de " but de défense ". On n'était simplement pas d'accord sur l'indemnisation. Les Britanniques offraient 650 000 livres sterling pour dédommager et " réinstaller " les habitants de Diego-Garcia. Ils en sont toujours restés à cette somme. Mais, remarquables commerçants, ils ont rétrocédé aux États-Unis leurs droits pour - du moins selon M. Duval - " 8 millions de dollars, une ristourne sur les Polaris, bref, un coquet bénéfice ".

L'affaire n'aurait jamais été révélée, les Mauriciens se sentant un peu honteux, si les Britanniques avaient eu un geste généreux. Le 22 mars 1974, ne parvenant pas à obtenir de Londres une augmentation de l'indemnité, - dont d'ailleurs les déportés ne virent pas le premier penny. - le premier ministre mauricien dénonçait " la rupture de contrat ". L'opposition de gauche du M.M.M. (Mouvement militant mauricien) l'accuse aujourd'hui d'avoir favorisé par son " aveuglement " une " militarisation accrue de la région ". Quant aux îliens, ils ont été exilés, sans dédommagement, dans un pays surpeuplé.

Le 1er août dernier, le scandale éclatait. Tous les éléments étaient rassemblés pour lui donner une valeur symbolique. Le délai d'une semaine accordé par un juge britannique au gouvernement de Londres pour se prononcer enfin sur l'indemnisation contestée expirait en

effet ce jour-là. Depuis lors, M. Gaëtan Duval, homme politique assez extravagant, mais remarquable avocat, a pris en main la cause des exilés. Il fait valoir qu'en 1965, l'île Maurice n'était pas indépendante. Ses habitants, citoyens britanniques, ne pouvaient être " cédés " ou déportés. Le premier ministre, pour sa part, espère encore obtenir des concessions de Londres afin d'éviter trop de bruit autour de l'affaire. Quant aux Américains, ils ont trouvé place nette lorsqu'en 1973 ils se sont entendus avec les Britanniques pour installer leur base. Ils assurent aujourd'hui avoir cru l'île " déserte", du moins l'a-t-on soutenu au Congrès lors du vote des crédits.

Pourtant, la déportation et l'abandon d'une petite population à des fins stratégiques du fait de grandes puissances, la peureuse discrétion des marchandages engagés à ce propos, les conditions dramatiques de l'exil des victimes, n'honorent personne. Les journalistes anglo-saxons commencent à affluer à Port-Louis pour dénoncer à leur opinion ce qui s'y est passé. Les Américains paieront-ils " en lieu et place des boutiquiers anglais pour qu'on ne parle plus de leur base " ? C'est ce que croit M. Duval. En jurant qu'ils n'avaient pas vu sur la plage la trace du pied de Vendredi, ils ont en tout cas ajouté le ridicule à l'odieux.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1975/09/26/la-grande-misere-des-deportes-de-diego-garcia_2591398_1819218.html#XPggZWk54uHDAdEK.99

1975 - Un paradis perdu sans amertume

LE MONDE | 20.10.1975 à 00h00 • Mis à jour le 20.10.1975 à 00h00 | PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

LES amoureux de cartes ou d'estampes ne sont pas déçus ; Port-Louis, capitale de l'île Maurice, a conservé de l'île de France un charme créole rehaussé par la dignité compassée de la colonisation britannique. Les officiers à stick, les policiers motocyclistes casqués de blanc et étrangement équipés d'un short noir d'où leurs jambes cuivrées émergent comme des bottes, la statue de bronze fièrement moustachue du gouverneur Stevenson ; tout parle ici d'escale sur la route des Indes pour officiers et membres du civil service en rupture de paquebot. Entassant frénétiquement les boutiques chinoises et les ardoises de bookmakers, parcourue par une foule, où trottaient les Indo-Mauriciennes en sari, la rue principale a le pittoresque promis par les agences de voyage. L'île tout entière en demeure empreinte ; Bernardin de Saint-Pierre relu par Kipling, mélange incroyable de races et de religions,

temples rococo peints de couleurs pastel, palmiers pour dépliant à la gloire du Tropic du Capricorne.

L'envers du décor tient en une phrase du ministre des finances, M. Ringadoo : " Les 700 000 tonnes de sucre que nous produisons, bon an mal an, ne suffisent pas à assurer l'existence d'une population de huit cent quatre vingt dix mille personnes. " Les champs de canne qu'on longe interminablement ici ont été éprouvés par le cyclone Gervaise. Il y a sept mois, il a dévasté à tel point les plantations que la production arrivera à grand peine aux 500 000 tonnes du contingent admis par la C.E.E. Même sans cette catastrophe, qui survient tous les quinze ans, l'évidence de la surpopulation frappe le visiteur s'il n'a pas décidé de s'en tenir, avec un voluptueux aveuglement, aux longues plages soyeuses et aux hôtels modernes, qui ont attirés en 1974 soixante treize mille touristes.

Il cherchera en vain, le plus souvent, la " maison coloniale " telle que la décrivait Loys Masson, enfant du pays : " Elle est peinte en blanc. Elle est doucement plaintive, comme en perdition dans les arbres, brise-lames de toutes les odeurs de la forêt. " Elégie a des demeures défuntes Une mer de tôle ondulée et de pauvres bicoques édifiées de bric et de broc a déferlé sur la modeste surface - 65 kilomètres du nord au sud et 48 kilomètres d'est en ouest - de l'île déserte découverte, en 1512, par le Portugais Domingo Fernandez, capitaine de vaisseau Cirné de Sa Majesté Très Fidèle. Un animal, dont le squelette volumineux orne le charmant musée d'histoire naturelle de Port-Louis, avait payé de sa vie l'arrivée de la race humaine. " Gigantesque poule-canard-dindon totalement désarmé ", le Dodo a été passé au fil de la broche par des Hollandais qui donnèrent à l'île le nom de leur prince Maurice de Nassau. Le volatile exterminé proteste encore contre le paradis encombré où il vécut jadis au large.

DANS son style propre, le tourisme international défigure d'ailleurs, tout autant que la misère, l'ancienne île de France. De très grands hôtels, comme le Dinarobin au Morne ou le tout récent Saint-Géran sur la côte est, alignent leurs structures pavillonnaires et, par leurs dimensions mêmes, ont transformé des sites sauvages et splendides en parkings tourbillonnants. Le Club Méditerranée, installé à la pointe des Canonnières, est bâti en harmonie avec le paysage, ce qui n'est pas un mince mérite, mais il est gardé par des vigiles comme un ghetto de luxe.

Un aéroport va être créé dans le nord de l'île. Plaisance au sud étant devenu trop petit. De quelle agression sonore et de quelle pollution faudra-t-il payer, sur ce territoire exigu, l'avantage d'offrir un point d'appui au trafic aérien dans l'océan Indien ? Pour résorber le chômage, le gouvernement fait flèche de tout bois. Il favorise l'invasion touristique de même que, dans la " zone franche " créée il y a cinq ans, il fait employer une main-d'œuvre à vil prix. Le coût global de cette politique risque d'être, à long terme, désastreux, d'autant que

l'environnement saccagé n'est pas défendu par la moindre association. Pourtant la rafle des poissons et des coquillages indigne, platoniquement, tous les Mauriciens. Sur un point capital, les autorités peuvent se targuer d'un beau succès. Plus avisées et surtout plus efficaces que tant d'autres pouvoirs du tiers-monde, elles sont parvenues à faire tomber le taux d'accroissement de la population de 4,5 à 1,5 %.

Dans ce foisonnement de races, dont témoigne la palette presque infinie des teints, la langue d'une lointaine mère patrie aurait dû se dissoudre au fil de cent cinquante ans d'occupation anglaise. Constaté qu'il n'en est rien, n'est pas la moindre surprise du Français de passage. L'acte de reddition signé par le malheureux général Decaen prévoyait que " les habitants conserveraient leur religion, leurs lois et leurs coutumes ".

Sept ans après l'indépendance, une indestructible francophonie se perpétue à 2 000 kilomètres de la côte orientale d'Afrique. La carte de l'île en témoigne avec sa litanie échappée à un dictionnaire des communes de France : Curepipe, Chamouny, Mont-Blanc, Luchon, qui viennent pimenter de leur exotisme la " plaine Champagne " et la " montagne Cocotte ".

Voici l'étrange et unique pays où les Chinois ne nasillent pas leur irréprochable français, où les commerçants sont visiblement soulagés d'abandonner l'anglais, où les nommer publics, en dépit du fréquent titre de Sir et des diplômes britanniques dont ils sont bardés, cultivent les discours et suivent avec passion les débats de notre Palais-Bourbon. À Port-Louis, une boulangerie proclame : " Ici bon pain français, croûte craquante et mie fondante... " " Ce pays amollit, écrivait le bailli de Suffren dans son journal de bord en attribuant le résultat à " quantité de jolies femmes et un mode de vie fort agréable ". Seul l'attachement à la langue française n'a pas subi l'effet des langueurs créoles.

Le mérite principal de cette obstination revient sans doute à la presse. Dans un aussi petit pays, elle est d'une surprenante variété et d'une qualité incontestable. Quelques titres britanniques, *Advance*, *Star* ou *The Nation*, abritent surtout de la prose française, tandis que *l'Express*, *Week-end*, *le Cernéen*, *Libération* et, dernier venu, *le Populaire du bouillant Gaétan Duval*, se répondent ou s'interpellent sur les problèmes de politique locale dans la grande tradition polémique oubliée en France des journaux d'opinion. Organe de l'opposition d'extrême gauche du M.M.M. (Mouvement militant mauricien), le *Militant* va bientôt reparaître sous la forme d'un quotidien. Les tirages excèdent rarement dix mille exemplaires et les petites imprimeries, vieillottes, font face avec ingéniosité au manque de moyens. Langue de l'administration, l'anglais s'est étrangement révélé incapable de supplanter son rival, bien qu'à long terme la perspective d'un " satellite anglophone ", venant

submerger de ses feuilletons américains la télévision mauricienne, nourrisse quelques inquiétudes.

Rien, à vrai dire, n'aurait assuré le maintien de notre langue, sans une émouvante fidélité têtue à laquelle la France répond, depuis peu, par un gros effort de coopération. La ferveur dans le souvenir d'une vieille maîtresse tropicale, bercée aux mots d'amour de Baudelaire, émeut le visiteur le plus blasé. Elle nourrit les discours nostalgiques d'une bourgeoisie qui cultive sa langue et sa littérature avec des attentions de garde-malade.

Mais il faut beaucoup d'imagination, devant la forêt de mâts et d'antennes de la station radio de la Royal Navy, qui se niche dans la baie du Tombeau, pour évoquer le naufrage du Saint-Géran et le paroxysme de vertu suicidaire qui conduisit la douce Virginie à couler bas plutôt qu'à dévoiler ses charmes. Le geignard Bernardin de Saint-Pierre, dans ce chef-d'œuvre de mauvais goût, avait décrit un Eden pour belles âmes, peuplé de planteurs bienveillants et d'esclaves dévôts. Qu'en reste-t-il ? Le sort du dodo s'est abattu sur ce monde aboli. Aujourd'hui les syndicats, dans le style formaliste et hérissé de sigles des centrales britanniques, mènent campagne pour que les Virginies de la " zone franche ", dans le textile ou l'électronique, obtiennent enfin quatre roupies et demie - soit moins de 4 francs français - pour leurs neuf heures de labeur quotidien.

Travail de pauvres, surpeuplement, inégalités, difficultés de toutes sortes pour jeune nation handicapée par l'isolement, c'est bien le décor trop connu des tristes tropiques... Mais l'enchantement s'obstine à agir, la gentillesse des Mauriciens demeure inaltérable, un vent de bonheur souffle toujours sur " l'étoile et clé de la mer des Indes ". Le don d'enfance éblouie y subsiste, comme sur les tableaux aux couleurs naïves du grand poète et peintre mauricien Malcolm de Chazal. À quoi tient le miracle ? C'est le secret fragile et menacé d'un paradis perdu sans amertume.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1975/10/20/un-paradis-perdu-sans-amertume_2597466_1819218.html#mCEMWyX5PZ7yfmlw.99

1976 - Huit ans d'indépendance

LE MONDE | 13.03.1976 à oohoo • Mis à jour le 13.03.1976 à oohoo | PH. D.

ANCIENNE colonie de la couronne britannique, l'île Maurice fête, le 12 mars, le huitième anniversaire de son accession à l'indépendance. Sans être parfaitement sereine, l'atmosphère qui règne actuellement à Port-Louis ne rappelle en rien le grave climat de

tension politique et raciale qui, quelques jours avant que l'Union Jack ne fût amené, avait, en février 1968, exigé l'intervention des troupes britanniques en différents points de l'île.

Certes, les adversaires politiques de Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre mauricien, leader du parti travailliste, et le Premier lui-même s'accordent à penser que la physionomie du Parlement n'est plus celle du pays réel. L'électorat de droite, regroupé derrière M. Gaëtan Duval, " Speaker de l'opposition " et chef du parti social-démocrate, comme l'électorat de gauche, enclin à suivre les consignes de M. Paul Béranger, principal animateur du Mouvement militant mauricien, exigent l'organisation de nouvelles élections, en insistant sur le fait que les députés sont en place depuis 1967. En dépit de tout ce qui les oppose, tant sur le plan idéologique que sur le plan personnel, MM. Duval et Béranger sont prêts à contracter " une alliance contre nature " pour tenter de contraindre Sir Seewoosaguf à envoyer le peuple aux urnes.

Si toute l'opposition semble parvenue à se mettre momentanément d'accord, c'est en partie à cause des rancœurs réciproques nées de la coalition gouvernementale tentée dès décembre 1969 par le premier ministre mauricien avec ses concurrents sociaux-démocrates. Après une première épreuve, en novembre 1970, à l'issue de laquelle M. Duval quitta le gouvernement avec quatre de ses amis politiques, pour y revenir ultérieurement, la rupture était officiellement consommée en décembre 1973 entre les deux hommes. Mais tout porte à croire que l'alliance entre le Mouvement militant mauricien et le parti social-démocrate ne pourrait guère résister plus sérieusement à l'épreuve des faits.

Au demeurant, si l'existence d'un Parlement à Port-Louis et celle d'un régime de pluralité des partis constituent des thèmes de satisfaction évidents pour les zéloteurs de la démocratie de type anglo-saxon, il ne faut également pas perdre de vue que l'équilibre politique mauricien est très fragile. En effet, des menaces d'agitation raciale et de désordres à la fois économiques et sociaux pèsent lourdement sur l'avenir des institutions démocratiques, dont les neuf cent mille habitants de Maurice se sont dotées.

Le souvenir des violentes émeutes raciales au cours desquelles les Indo-Mauriciens furent victimes d'attaques perpétrées par les autres éléments de la population, au cours du premier trimestre de l'année 1968, est encore présent dans toutes les mémoires. Les grandes grèves, qui se développèrent à plusieurs reprises dans tous les secteurs d'activité du pays, entraînant la proclamation, puis la prorogation de l'état d'urgence, peuvent à tout moment éprouver de nouveau le pays, le paralyser, comme ce fut le cas au cours du dernier trimestre de l'année 1971. La persistance du malaise social dans une île dont l'économie repose presque exclusivement sur l'exploitation sucrière, qui représente 90 % des recettes d'exportation, peut faire céder les extrémistes à la tentation de la violence, relancer le terrorisme politique,

comme ce fut le cas en novembre 1971, lorsque le militant syndicaliste Azor Adelaïde fut assassiné en pleine rue, à Curepipe.

Le fait que le courant d'émigration, qui permettait de résoudre partiellement le problème du sous-emploi et du chômage, soit pratiquement stoppé par suite des mesures restrictives adoptées à son encontre en Europe, le fait que sur le campus universitaire de Reduit policiers et étudiants en viennent à s'affronter, comme ce fut le cas en mai 1975, les difficultés particulières que soulève l'intégration des mille deux cents personnes évacuées de l'île Diego-Garcia de 1969 à 1973, incitent l'opinion mauricienne à une certaine prudence. On comprend dès lors que Sir Seewoosagur, dont la modération constitue le trait de caractère essentiel, puisse paraître à beaucoup de Mauriciens comme l'arbitre qualifié, susceptible de maintenir une certaine forme de *modus vivendi* entre groupes raciaux rivaux et partis politiques concurrents.

Pour rester à la tête de l'État, Sir Seewoosagur ne se contente pas de manœuvrer habilement entre les forces antagonistes qui se manifestent à Port-Louis. Il mène aussi avec adresse la politique étrangère de son pays. Soucieux de conserver de bons rapports avec le Royaume-Uni, ancienne puissance tutrice, avec l'Inde, à laquelle la majorité de ses compatriotes sont unis par des liens affectifs, avec la France, vers laquelle l'attire la défense de la francophonie, le Premier n'en a pas moins multiplié à dessein les partenaires internationaux. Profitant au maximum de l'assistance étrangère, le chef du gouvernement mauricien rejette cependant toute forme de subordination et reste fidèle à certaines options idéologiques. C'est ainsi qu'il fut un des premiers dirigeants africains à reconnaître le gouvernement de la République populaire de l'Angola et que, contrairement à son ancien ministre des affaires étrangères, M. Duval, il décida de quitter le camp des partisans du " dialogue " avec l'Afrique du Sud.

Enfin, le premier ministre de l'île Maurice s'efforce, depuis quelques années déjà, de donner une place à son pays dans " le concert des nations ", en le faisant mieux connaître sur le plan international. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les réunions à Port-Louis, en mai 1973, de la conférence des chefs d'États membres de ce que l'on appelait encore Organisation commune africaine, malgache et mauricienne (OCAM), en novembre 1975 de la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) des pays francophones, et, en juin prochain, de la conférence des chefs d'État membres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.).

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/03/13/huit-ans-d-independance_2962693_1819218.html#6OI7OBDK1usvD1xU.99

1976 - SIR SEEWOOSAGUR RANGOOLAN premier ministre BONHOMIE AFFABLE ET SÉRÉNITÉ APPARENTE

LE MONDE | 13.03.1976 à 00h00 • Mis à jour le 13.03.1976 à 00h00 | PH. D.

" LE BONHOMME ", tel est le surnom familial que donnent au premier ministre mauricien à la fois le petit peuple des coupeurs de canne des campagnes de l'ancienne Isle de France ou ses amis et compagnons de combat du parti travailliste.

Ce septuagénaire doux et affable, auquel sa petite taille et son léger embonpoint composent une silhouette de père de famille affectueux, possède effectivement cette vertu, en voie de raréfaction dans les civilisations occidentales, et dont beaucoup d'Européens prononcent le nom avec une nuance de dédain : la bonhomie. Front haut, largement dégarni, chevelure blanche soigneusement tirée sur une forte nuque, grosses lunettes d'écaille, dont le verre gauche dissimule un œil mort, ce fils de modestes journaliers indiens, promu à la dignité de Sir par la toute-puissance magnanime et paternaliste de la Couronne britannique, arbore une inimitable et savoureuse simplicité sereine et teintée d'humour. Sir Seewoosagur aime faire personnellement à ses hôtes les honneurs de sa modeste résidence de Port-Louis, bâtie de béton dépourvue de tout appareil, dans la cour de laquelle subsiste la modeste case de bois où l'actuel premier ministre fit ses débuts de médecin. C'est avec joie qu'il guide ses visiteurs vers les rayons de sa bibliothèque, où les ouvrages d'hommes politiques français contemporains figurent en bonne place, et, à l'occasion, il fait le service, pour ne point avoir recours à la domesticité.

Il est vrai que l'aristocrate courtois et cultivé, maniant avec une égale aisance la langue des deux colonisateurs successifs, français et anglais, venu au monde avec ce siècle, il y a soixante-seize années, à Belle-Rive, à l'est de l'Ile Maurice, a d'abord vécu l'enfance et l'adolescence d'un paysan pauvre. On dit pourtant, dans son entourage, que, dès cette époque, l'orphelin qui coupait la canne et menait les bœufs à l'abreuvoir, jusqu'au jour où un animal vicieux lui déchira l'œil d'un coup de corne, ambitionnait la plus haute destinée d'alors : devenir gouverneur à Port-Louis.

Avide de s'instruire par lui-même, bon élève à l'école primaire villageoise. Il va au collège à Curepipe, riche ville résidentielle, puis, à vingt ans, s'embarque pour la Grande-Bretagne, où il restera quatorze ans, subsistant dans des conditions difficiles. Il étudie la médecine, fréquente les milieux intellectuels originaires d'outre-mer, rencontre le Mahatma Gandhi, dont les idées non violentes exerceront une influence décisive sur sa formation philosophique et politique.

Le contraire d'un autocrate

" Nous croyons au pouvoir de la discussion, car la vie quotidienne doit être faite de concessions réciproques ", nous dit-il, ajoutant, avec cette voix qu'il pose volontairement très bas : " Maurice, ce doit être l'ONU en miniature. " Même ses adversaires admettent qu'il s'emploie à apaiser les tensions religieuses et raciales, dont le déchaînement pourrait ravager le pays, comme ce fut le cas à la veille de la proclamation de l'indépendance.

Au demeurant, même s'il est ambitieux, Sir Seewoosagur n'a jamais prétendu exercer sans partage les responsabilités du pouvoir, et nul ne peut le qualifier d'autocrate. Exemple trop rare dans cette région du monde pour ne pas être souligné, le Bonhomme tenta même, pendant quelques mois, l'expérience, difficile et sans lendemain, d'une union avec M. Gaëtan Duval, leader de l'opposition, dont il avait fait un ministre des affaires étrangères.

Mais, sans doute, l'irrésistible ascension de l'orphelin indien a-t-elle été trop rapide pour que certains éléments mauriciens particulièrement conservateurs, et racistes, admettent sans broncher d'être gouvernés par Sir Seewoosagur Rangoolan. Revenu en 1935 de Londres, où il exerça plusieurs mois la médecine dans la banlieue sud de cette ville. Il était en effet cinq ans plus tard conseiller municipal, membre du Conseil législatif, leader écouté et déjà populaire, même s'il lui fallut attendre 1964 pour devenir premier ministre.

Quant aux militants progressistes impatients de briser totalement les privilèges de l'oligarchie sucrière, insouciants des risques, ils estiment qu'en prétendant à un rôle d'arbitre le Bonhomme ne se borne en fait qu'à manœuvrer avec opportunisme et rouerie, pour conserver un pouvoir à l'exercice duquel il a, selon eux, pris goût. Cette agressivité des extrêmes témoigne, à elle seule, de l'esprit résolument réformiste et de la volonté déterminée de modération d'un homme dont la calme assurance apparente dissimule vraisemblablement une réelle inquiétude devant la gravité des problèmes économiques, politiques, sociaux auxquels ses concitoyens restent confrontés.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/03/13/sir-seewoosagur-rangoolan-premier-ministre-bonhomme-affable-et-serenite-apparente_3124683_1819218.html#ApgQVJscrExqFTzm.99

1976 - Le paradis fiscal de la zone franche continue d'attirer de nombreux industriels étrangers

LE MONDE | 13.03.1976 à oohoo • Mis à jour le 13.03.1976 à oohoo | B. D.

Une centaine de demoiselles de la Cristal Textile Industries, une entreprise située sur la plaine Lauzun, vaste et triste aire industrielle située au sud de Port-Louis, se sont mises en grève le 16 février pour " protester contre le mauvais traitement qu'elles subissent à l'usine " : elles n'ont pas reçu leurs arrérages, se plaignent d'un patron - un industriel de Hongkong - qui leur enlève deux jours de paie lorsqu'elles s'absentent un jour, et les licencie sans préavis à la moindre faute. Elles obtiendront satisfaction après quarante-huit heures de lutte, mais, dès le lendemain, d'autres ouvrières des " zones manufacturières d'exportation " - les zones franches - prendront le relais. Il ne se passe pas de jour sans conflit social à Maurice depuis le mois de novembre 1975.

Pourtant, lorsqu'en 1971 le gouvernement mauricien a eu l'idée de ces zones franches pour " créer de nouveaux emplois, attirer vers l'île des devises étrangères et introduire dans l'industrie les techniques les plus avancées ", l'île devait apparaître aux yeux de nombre d'industriels comme le paradis souvent décrit pour d'autres raisons par les dépliants touristiques. On n'avait pas lésiné sur les " incentives ", comme disent ici les hommes d'affaires, qui passent sans arrêt de l'anglais au français : exonération complète des droits de douane sur les importations de machines, d'équipements, de pièces détachées, de matières premières et de produits semi-finis, exonération de l'impôt sur les sociétés pour dix ou vingt ans selon le mérite de l'entreprise, exonération de l'impôt sur les dividendes et de celui sur les profits provenant d'investissements étrangers s'ils sont réinvestis à Maurice, libre rapatriement du capital des profits et des dividendes, fourniture d'électricité à un taux préférentiel, prêts à des taux intéressants, garanties contre les nationalisations, etc. De plus, " the export procession zone act " prévoit une " législation du travail favorable pour aider les industries exportatrices à réaliser leurs objectifs ", ce qui a longtemps signifié salaire minimum inférieur au reste de l'île et signifie encore suspension des lois en matière de licenciement. Tout cela, et le fait que l'île Maurice ait obtenu d'avoir des rapports privilégiés avec la Communauté économique européenne, explique sans doute le succès de ces zones. En décembre 1975, soixante-trois entreprises - dont treize françaises, fabriquant chemises, perruques, jouets en peluche, masques de carnaval ou petits appareillages électroniques, étaient installées sur le territoire mauricien. Car la zone franche n'a pas de définition géographique, mais une simple définition juridique. Beaucoup d'entreprises préfèrent donc s'installer maintenant loin de la plaine Lauzun pour trouver plus facilement de la main-d'œuvre et surtout, comme dit un patron, " éviter la contagion sociale ". Quant à la valeur des exportations, elle est passée de 3,9 millions de roupies en 1971 à 49 millions, en 1973 et 198 millions en 1975. Enfin, dix mille cinq cents emplois ont déjà été créés.

Un chef d'entreprise australien ne cache pas les avantages de l'île Maurice : " Si je me suis installé ici, c'est parce que c'est politiquement stable ; la main-d'œuvre est bon marché et facilement perfectible, l'argent n'est pas cher. Et puis c'est très central pour nous. On peut regarder à la fois vers l'Europe et vers l'Afrique du Sud. "

Quelques inquiétudes

Est-ce à dire, comme le clame M. Francis Ray, de la Fédération des employeurs mauriciens (MEF), sorte de syndicat patronal, que " c'est une réussite ", que " nous aurons de plus en plus d'industriels ? "

Beaucoup de chefs d'entreprise se plaignent pourtant de n'avoir pas obtenu en temps utile l'eau, l'électricité, le téléphone ou encore d'avoir beaucoup de problèmes de réception de matières premières et d'expédition de marchandises avec des dockers très politisés.

Certains craignent surtout ces grèves permanentes et d'éventuelles élections : ces mouvements sociaux ont permis un accroissement important des salaires (ils ont presque triplé en quatre ans) et dans quelques entreprises une amélioration de travail. Mais entre les salaires, les allocations de vie chère, les bonis et les arrérages, plus personne ne s'y retrouve, et un patron nous a même affirmé : " Je ferai la grève de la paie si les ouvrières de la zone franche obtiennent l'augmentation de salaires rétroactive dont a bénéficié récemment la fonction publique. " Car toutes les augmentations sont discutées par un National Remuneration Board, comité chargé d'établir les conditions minima pour les entreprises où les ouvriers ne sont pas représentés par des syndicats.

Le Jeune directeur mauricien de la filiale d'une entreprise de Besançon trouve ce patronat rétrograde. Dans son atelier, où cinquante ouvrières fabriquent des bracelets de montres, il y a l'air conditionné et un distributeur de jus d'orange dans lequel on ajoute des vitamines. " Quelques éléments travaillent plus vite qu'à Besançon ", dit-il fièrement, et il précise : " L'intérêt principal, ici, est fiscal. Il est normal que les salaires soient augmentés. "

Cependant, à la chambre de commerce de Port-Louis on s'inquiète un peu : " Les nouveaux projets sont plus rares, explique un responsable. Les élections prochaines, les grèves et augmentations de salaires rétroactives, mais surtout les facilités offertes par certains pays d'Afrique du Nord peuvent être une explication à ce ralentissement. "

La concurrence internationale, peut-être. Mais les élections ? M. Paul Béranger, leader du M.M.M., principal parti d'opposition, dénonce bien " des conditions de travail scandaleuses, une dépendance accrue sur l'étranger, sur l'Afrique du Sud en particulier ", mais il n'envisagea pas pour autant la suppression des avantages accordés aux entreprises des zones franches. " Nous ne sommes contre que si elles sont contre les ouvrières. "

Quel que soit le résultat des élections, le paradis fiscal qu'est l'île Maurice ne semble pas devoir être remis en cause.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/03/13/le-paradis-fiscal-de-la-zone-franche-continue-d-attirer-de-nombreux-industriels-et-rangers_2961552_1819218.html#MKbx1DsDLTKcjpMA.99

1976 - La coopération franco-mauricienne

LE MONDE | 13.03.1976 à 00h00 • Mis à jour le 13.03.1976 à 00h00

Depuis la signature de l'accord franco-mauricien de coopération culturelle et technique du 22 juin 1970, et la création de la mission d'aide et de coopération à Port-Louis, le 1er janvier 1971, l'aide française a globalement progressé de 7 079 000 F en 1971 à 17 527 000 francs en 1973, dont 10 596 000 F pour les investissements et 4 500 000 F pour l'aide en personnel. Les effectifs de l'assistance technique, qui ont doublé en moins de trois ans, s'élèvent actuellement à environ soixante-neuf agents dont une quarantaine d'enseignants ou formateurs.

La progression des bourses, qui est passée de 3 977 000 F en 1971 à 6 019 000 F en 1972, 10 596 000 F en 1973, a principalement concerné l'enseignement et la formation (37 %), ainsi que l'action culturelle et l'information (20 %). En 1974, l'aide aux investissements a été d'un peu moins de 13 millions de francs.

L'objectif essentiel de la France demeure la défense et l'expansion de la langue française. Des personnalités indo-mauriciennes, telles que Sir Seewoosagur Rengoolam, premier ministre, MM. Ringadoo et Hazareesingh, directeur, de l'Institut Mahatma - Gandhi, n'ont jamais témoigné de la moindre hostilité vis-à-vis de cette attitude, mais ont, au contraire, contribué à l'appuyer.

Parmi les opérations réalisées à la demande des autorités mauriciennes, on peut citer, à ce propos, les fournitures de matériel pédagogique de langue française, l'édition en français de la première carte touristique sérieuse de l'île, la fourniture d'équipement pour l'Office de radiodiffusion et télévision, dont la mise en service s'est traduite par l'utilisation du français - à égalité avec l'hindoustani et à l'exclusion de l'anglais - dans les émissions télévisées en direct et la construction d'un auditorium sur le campus universitaire.

L'université mauricienne a confié à l'assistance technique française l'animation du centre d'administration des entreprises, et le Fonds d'aide et de coopération (FAC) a financé la

construction d'un auditorium. L'aide française participe également à l'école nationale hôtelière ainsi qu'à la formation des personnels du Central Electricity Board.

Il convient d'autre part de remarquer l'intérêt suscité par la préparation au diplôme universitaire d'études littéraires (DUEL) et par la préparation au premier cycle d'études juridiques organisées à Maurice avec l'appui du centre d'enseignement supérieur de la Réunion, dont, par ailleurs, les émissions radiophoniques et télévisées sont largement suivies par le public mauricien.

En matière d'aide technique, méritent d'être remarquées : la mise en place, depuis 1973, d'une équipe permanente de spécialistes de l'aménagement du territoire, la participation de l'Institut géographique national à l'établissement du cadastre, la fourniture d'un hélicoptère pour le sauvetage en mer et une contribution française à la réalisation d'un abattoir frigorifique.

Le Fonds d'aide et de coopération a également contribué au développement touristique de l'île, en consentant un prêt au gouvernement mauricien pour participer à la réalisation d'un village de vacances, géré par le Club Méditerranée.

Le FAC finance d'autre part, à la demande des dirigeants mauriciens, les interventions en France de la SOPROGI, spécialement chargée de prospector les milieux industriels pour favoriser les investissements français à Maurice, dans le cadre réglementaire des zones franches (voir l'article de Bruno Dethomas), en association ou non avec des promoteurs mauriciens. Trois projets ont déjà vu le jour et huit sont en voie de réalisation, intéressant notamment les secteurs confection, fabrication de jouets, ébénisterie et lunetterie.

En mars 1973, une convention franco-mauricienne a été signée pour la garantie des investissements, qui a, depuis lors, été ratifiée par le Parlement, tandis que la commission mixte franco-mauricienne siège régulièrement, alternativement à Port-Louis et à Paris.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/03/13/la-cooperation-franco-mauricienne_2960708_1819218.html#MyWve1g6ukKgpTDy.99

1976 - MALCOLM DE CHAZAL ou le monde merveilleux de l'imaginaire

LE MONDE | 13.03.1976 à oohoo • Mis à jour le 13.03.1976 à oohoo | PH. D.

« JE suis un homme qui pourrait être considéré comme n'appartenant pas à la planète Terre », va répétant Malcolm de Chazal, poète et peintre mauricien, dont l'un des aphorismes favoris est : " Seul, l'humain nous donne la clé des étoiles ".

L'homme ressemble, à s'y méprendre, trait pour trait, à une caricature de Cheval Visage tout en angles, lunettes à épaisse monture, crâne chauve, il se présente comme une copie conforme des énigmatiques personnages nés sous le crayon sûr de l'humoriste, inoubliable auteur du livre. Les oiseaux sont des cons.

Costume de toile blanche, chemise à carreaux à col dur immaculé, nœud papillon grenat, Malcolm de Chazal est aussi précieux dans sa mise que son langage est châtié. De lointaine origine auvergnate, il appartient à l'une des vieilles familles aristocratiques de l'ancienne Ile de France. La distinction de son port de tête, celle de ses manières, ne trompent point. Pourtant, n'appréciant guère les journalistes, il cherche moins à les séduire qu'à les malmenier. Refusant le plus souvent de les rencontrer, il leur échappe d'autant plus aisément qu'il ne semble pas avoir de domicile fixe, partageant habituellement son temps entre l'Hôtel national de Port-Louis et celui du Morne Brabant, situé à l'autre extrémité de l'île.

Septuagénaire, Malcolm de Chazal sera resté, pendant plusieurs dizaines d'années, un objet de dérision pour ses compatriotes, qui le considérèrent longtemps avec la méfiance que l'on porte au dément. Mais c'est aujourd'hui devenu un snobisme que d'applaudir au plus minime de ses actes, à la plus anodine de ses paroles. Sans rancœur ni amertume. Il se moque à son tour de tous, et de tout. Il fait partie intégrante du folklore local, et venir à Port-Louis sans le rencontrer constitue pour le visiteur étranger une erreur grave.

Ami de Léopold Sédar Senghor, qui préfaça le catalogue d'une de ses récentes expositions de peinture au Musée dynamique de Dakar, il affecte d'être un homme de certitude, alors que chacun de ses actes témoigne d'une situation de doute à peu près permanente. Il possède un sens trop aigu de l'humour pour se prendre au sérieux, même si, par un défaut fréquent chez les vieillards, il a aujourd'hui tendance à rester sensible aux flatteries. Pour sympathiser avec lui, il faut entrer dans son jeu, entreprise difficile entre toutes, car, sous un air bonhomme, le poète s'irrite aisément, vitupérant alors sans se soucier de ce que son interlocuteur le comprenne ou, simplement, l'écoute. On parle encore avec une nuance d'admiration, à Port-Louis, de l'affrontement violent qui l'opposa, il y a quelques années, à Maurice Druon, l'auteur des Rois maudits ayant commis l'imprudence de vouloir se poser en champion d'un cartésianisme intransigeant...

Débordant de vitalité, toujours prêt à chevaucher la première chimère venue, si échevelée fût-elle, cet adepte de la liberté totale vit dans le monde merveilleux de l'imaginaire, comme hors du temps. Dans le comportement quotidien de ce funambule, on retrouve l'auteur de *Sens plastique* et de *L'Homme et la Connaissance*, textes édités respectivement chez Gallimard et chez Pauvert, tirages très modestes, connus d'une infime minorité d'initiés. Dans ces œuvres frappées au sceau du surréalisme, fauteur montre comment l'univers

constitue d'abord pour lui un immense champ d'analogies, de correspondances entre l'homme et la nature.

On se demande comment cet admirateur d'André Breton et d'Antonin Artaud, qui mélange à dessein cosmos et politique, cite Marx et Swedenborg, fait l'apologie de la théosophie et s'adonne à l'occultisme, a pu, au début de sa vie active, exercer la profession d'ingénieur. Le personnage présente en effet un côté féérique que des textes tels que *Petrusmok* ou *Sens magique*, qu'il a publiés à Madagascar et à l'île Maurice, mettent parfaitement en relief. Il y témoigne d'une rage de vivre exubérante, analogue à celle de Salvador Dali, dont il ne possède néanmoins ni le sens des affaires ni l'exaspérant cabotinage.

Cependant, en dépit de la volubilité de Malcolm de Chazal, le contact avec lui laisse parfaitement Insatisfait. Pour tenter de le mieux saisir, ce sont ses œuvres qu'il faut interroger : sa peinture faussement naïve : ses écrits, dont beaucoup restent inédits mais dont l'un des derniers en date constitue, en dépit de son titre incongru, *l'Île Maurice protohistorique, folklorique et légendaire*, une somme poétique d'un intérêt exceptionnel (1) et puis, aussi, cette anthologie intitulée *Chazal des Antipodes* (2) que vient de lui consacrer son compatriote Camille de Rauville, qui, après Jean Paulhan, l'y salue comme " un écrivain de génie ".

(1), Édité à Port-Louis par Guillemette de Spéville et tiré à quelques centaines d'exemplaires.

(2) Aux Nouvelles Éditions africaines, B.P. 260, Dakar, Sénégal.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/03/13/malcolm-de-chazal-ou-le-monde-merveilleux-de-l-imaginaire_2962641_1819218.html#XgAoqHUkc6aRqIrQ.99

1976 - CENT SOIXANTE-TREIZE ANS DE LITTÉRATURE MAURICIENNE

LE MONDE | 13.03.1976 à oohoo • Mis à jour le 13.03.1976 à oohoo | ROBERT CORNEVIN (*)

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/03/13/cent-soixante-treize-ans-de-litterature-mauricienne_2963103_1819218.html#5lqIDdDxsTCVtjMV.99

EN 1803, Claude-François Boudret, imprimeur de la République, éditait avec Sidner ou les dangers de l'imagination, de Barthélemy Huet de Froberville, le premier ouvrage littéraire publié à l'île Maurice. Depuis, on compterait près de sept cents ouvrages pour quelque deux

cents auteurs de langue française. C'est ce qu'affirme, documents à l'appui, Jean-Georges Prosper, qui termine une thèse de doctorat sur " la personnalité mauricienne à travers les œuvres d'expression française ". Ce professeur, attaché au ministère de l'éducation et des affaires culturelles de Port-Louis et secrétaire général de l'Union des écrivains mauriciens, a réalisé la partie mauricienne de deux recueils de textes français, de l'île Maurice et d'ailleurs, intitulés Moisson du monde (1) et destinés aux élèves de troisième et de quatrième année du cycle secondaire mauricien. J.-G. Prosper est, par ailleurs, l'auteur des paroles de l'hymne national et a publié une brillante gerbe de poèmes sous le titre Au soleil de l'île Maurice (2).

À côté de textes dus à des écrivains français, belges, suisses, maghrébins, négro-africains, malgaches, réunionnais, seychellois, cambodgiens, vietnamiens, haïtiens, antillais, québécois et louisianais. Moisson du monde publie des extraits de vingt-cinq écrivains mauriciens que le lecteur français aura plaisir à découvrir dans un ouvrage édité à Paris, Créole mauricien et littérature française.

Devenu aujourd'hui la véritable langue nationale, le créole mauricien est un dialecte français. Il est extrêmement émouvant de l'entendre parler dans toute l'île, aussi bien par les Indo et les Sino-Mauriciens arrivés au dix-neuvième siècle que par les descendants blancs ou métis des habitants de l'Île-de-France.

Dès 1831, François Chrestien avait dans ses Essais d'un bobre africain inséré des chansons en créole. En 1880, Ch. Baissac soutenait à l'université de Nancy une thèse sur le créole publiée sous le titre de Folklore de l'île Maurice (3) ; vingt-huit contes et légendes, des " sirandanes " (devinettes) et des chansons. Berthe du Pavillon, auteur de Piment rouge (4), dans son patois créole (5), lui rend hommage.

Vie littéraire et présence française

Pendant longtemps, le français littéraire fut l'apanage, presque la chasse gardée, d'une aristocratie de planteurs qui le pratiquaient avec un raffinement que pouvaient envier beaucoup de Français de l'Hexagone. La poussée démographique indienne, la scolarisation accrue, la montée d'une élite d'origine asiatique et son arrivée au pouvoir devaient transformer de façon fondamentale la société littéraire mauricienne.

Bien que l'anglais soit la seule langue officielle, le français reste majoritaire (à 60 %) dans une presse aussi variée que dynamique. Le français, apanage du " bataillon sacré " des grandes familles blanches, devient langue de combat de tout un peuple.

Les débuts de la vie littéraire mauricienne remontent aux dernières années de la présence française. C'est en 1803 que naquit à Port-Louis, avec la Table ovale, de Thomi Pitot, le premier cénacle littéraire. Douze ans plus tard, l'île de France devenait anglaise et reprenait

son ancien nom d'île Maurice. Jusqu'à l'indépendance, une vie littéraire intense allait se développer, marquée par de grands noms dont nous ne citerons que quelques-uns. Dans le domaine de la presse, Adrien d'Épinay (1794-1839) fut un précurseur en fondant en 1832 le Cernéen, le plus ancien journal de l'hémisphère austral, qui subsiste encore aujourd'hui. Il fut suivi par beaucoup d'autres dont Eugène Henry et Raoul Rivet (1896-1957), respectivement fondateur et directeur du Mauricien. C'est surtout dans le domaine de la poésie que s'illustrèrent de très nombreux Mauriciens, dont les plus connus sont Léoville Lhomme (1857-1928), métis de Français et d'Indien qui témoigne dans ses poèmes de l'influence parnassienne, Auguste Esnoux (1880-1939), Joseph Huron (1847-1931), Edgar Janson (1861-1927).

Les années 30 virent une petite querelle littéraire qui n'était pas seulement le reflet des problèmes français : l'Ange aux pieds d'airain, de Jean Erenne (pseudonyme de René Noyau), sonnait en fanfare l'entrée fracassante de la poésie surréaliste avec la bénédiction tacite de Robert Edward Hart (1891-1954) le maître incontesté. Mais Arthur Martial (1899-1951) et l'Essor, organe du cercle littéraire de Port-Louis, tenaient ferme une tradition poétique ayant ses lettres de noblesse. De cette stimulante querelle, des talents sortirent vivifiés. En dehors de Selmour Ahnee (1878-1949) et d'Evenor Mamet (1883-1945), il faudrait mentionner Philippe Galéa, Maurice Giraud, Raymond Philogène, Solange Rosenmark de Bragard ou Alix d'Unienville.

Beaucoup des auteurs de la première moitié du vingtième siècle, souvent journalistes, ont pratiqué avec succès la poésie, le roman ou l'essai. C'est le cas de trois très grands écrivains mauriciens, qui nous ont tout récemment quittés."

Dans les recueils de poèmes de Marcel Gabon (1912 -1972), nous avons aimé particulièrement Kelibé-Keliba, tout vibrant de rythmes africains. Parmi ses romans, Namasté présente un tableau extrêmement attachant et sensible de la vie quotidienne des paysans Indo-mauriciens. Marcel Gabon, qui fut également journaliste, a réussi dans sa Biographie de Rangoolam (6) le tour de force d'éviter la flagornerie vis-à-vis d'un ami qui se trouve être premier ministre.

L'œuvre de Clément Charoux (1887-1969) est impressionnante - par le nombre et la variété. Une vingtaine de volume allant de l'évocation historique (les grandes heures de l'île de France, Maurice au temps des diligences) à ce roman d'Ameenah qui obtint en 1938 le prix des écrivains français à l'étranger.

Considéré par beaucoup comme un écrivain français et l'un des meilleurs de l'après-guerre, Loys Masson (1914-1969) est sans doute le romancier le mieux connu du public français, à la suite de l'adaptation à la télévision de son très beau livre : le Notaire des Noirs (7).

Nombre d'autres romans concernent son pays natal et c'est à Maurice que ses poèmes trouvent le plus souvent inspiration et flamme. Retirée en France, Raymonde de Kervern (1898-1974), élue présidente à vie de la Société des écrivains mauriciens en 1950, avait vu les Abîmes (Seghers), préfacés par Maurice Bedel, obtenir en 1952 un prix de l'Académie française.

Une soixantaine d'écrivains francophones

Comment présenter sans injustice la soixantaine d'écrivains mauriciens de langue française vivant aujourd'hui ? Le choix qui s'impose est d'autant plus difficile que l'édition d'ouvrages n'est pas forcément l'apanage du talent mais celui de la fortune en un pays où n'existait aucune maison d'édition mais des imprimeurs tout au plus susceptibles de consentir quelques délais de paiement. Il faudrait - pour être juste - citer certains auteurs dont les œuvres, souvent remarquables, sont encore à l'état de manuscrit. Il est également difficile de les classer, si l'on tient compte des multiples genres littéraires (poésie, théâtre, roman, nouvelle chronique, essai, journalisme) pratiqués par plusieurs d'entre eux.

La poésie apparaît cependant comme le genre le plus répandu et elle connaît aujourd'hui une exceptionnelle faveur. Malcolm de Chazal fait un peu figure d'ancêtre, classé dans les surréalistes et de fait admis avec faveur, grâce notamment à Jean Paulhan, dans les cénacles parisiens, peintre et poète qui sort rarement de sa retraite. Qui n'a pas entendu la voix d'or d'Édouard Maunick faire vibrer les foules n'aura pas pris la vraie mesure d'un exceptionnel poète. Pour le pèlerinage aux sources africaines de son peuple que sont les Manèges de la mer (8), il remportait le prix des Mascareignes 1966, avant de donner Mascaret (1966) et Fusillez-moi (1970). Diplomate à Bruxelles, Raymond Chasle (né en 1930), après le Corailleur de limbes (P.-J. Oswald, 1970), et Vigiles irradiées, a publié l'Alternance des solstices puis le Rite et l'Extase, avant de fonder à Bruxelles, avec Jean-Claude d'Avoine (né en 1935), Joseph Tsang Mang king (né en 1938), auteur de Paupières vitales, et Jean Erenne, une revue de poésie et de littérature, l'Etoile et la Clef, devise l'île Maurice, étoile et clef de la mer des Indes.

Lilian Berthelot, qui eut le prix Rémy-Ollier, nous donne Intemporelles et des contes fort bien venus, Talents divers, inspiration vibrante, comment caractériser cette floraison lyrique avec Edmée Le Breton (Résonances, Ressac), Kenneth Nataniel (né en 1928) et ses Poèmes de septembre (1969), M. Bissonauth (Reflets ensoleillés), Alvin Ekström (Pauvre richesse), Lewis Martial Cheong-Ton (né en 1935), Arabesques au soleil, Ng Kwet Chan (Mémoires du présent), Magda Mamet, journaliste et romancière maintes fois couronnée, dont la Nuit sans mémoire (Port-Louis, 1973) comporte quelques-uns des meilleurs poèmes contemporains ;

enfin, je viens de recevoir les admirables Balises de la nuit (9), de Pierre Renaud, qui est aussi l'un des plus, distingués critiques littéraires de l'île Maurice.

Louis Villiers de Casanove, né en 1900, poète du Cœur inquiet, s'est distingué dans un essai critique (Ames et Visages). Ses Poèmes épars évoquent parfois Leconte de Lisle ou Rimbaud. Il faut citer également Cyril Gaëtan Lebrasse (né en 1936), auteur de Lagune, Alain Le Breton (né en 1935), Pain de joie, et Jacqueline Pilot (Nord-Sud), de Romans. Plusieurs poètes sont également romanciers. Comment dire les mérites des poèmes d'André Le Gallant (né en 1905), alors que son Gaspardon est l'un des meilleurs romans mauriciens. Et comment définir un Jean Fanchette (né en 1932), dont l'œuvre poétique considérable (10) est moins connue que son essai, Psychodrame et théâtre moderne, prix des Mascareignes 1972, et Alpha du Centaure, publié à l'automne 1975, roman d'une exceptionnelle densité (11).

Comment ne pas bousculer l'excessive modestie d'un Emmanuel Juste (né en 1928), dont Pleine lune pour les morts a la dimension d'un conte philosophique en forme d'histoire policière d'une incomparable poésie. C'est la veine policière que Gaston Malherbe (né en 1928) exploite avec Frais d'obsèques payés d'avance, Soirs de Divali, nuits de digitaline, le Trésor maudit de l'île de France et l'Assassin fantôme de Chamarel.

André Masson, rédacteur en chef du Mauricien de 1959 à 1972, s'il est moins connu que son frère Loys, est un romancier solide dont les œuvres (Un temps pour mourir, le Chemin de pierre ponce, le Temps juste), resteront. Son théâtre a du souffle. L'Etoile a été jouée à l'O.R.T.F., si la Verrue et la Conservation semblent n'avoir eu qu'un succès d'estime. Il a, comme beaucoup d'écrivains mauriciens, débuté dans les lettres avec des poèmes.

La famille Le Clézio représente un grand nom de l'île Maurice et Jean-Marie Le Clézio obtint, en 1963, le Renaudot pour Procès-verbal. Mais, installé en France, l'Inspiration de ses livres reste en général extérieure à la terre de ses ancêtres. (12)

Georges-André Decotter (né en 1911), à côté d'une œuvre littéraire importante et, notamment, d'une présentation de Maurice (13) préfacée par Leprince-Ringuet, a produit deux comédies, la Terre des hommes et la Nuit d'Ophélie. Il eut le mérite de regrouper les metteurs en scène mauriciens, dont les activités sont nombreuses et illustrent le théâtre de Rose-Hill Journaliste aux activités multiples, Yves Ravat a donné une excellente pièce, les Mains pures. À l'occasion du cent cinquantième anniversaire du théâtre du Port-Louis, Pierre Renaud et Gaëtan Raynal ont écrit Histoire et légendes d'un théâtre (14). Ce livre complétait l'excellente étude historique d'Antoine Chelin sur le Théâtre de l'île Maurice, son origine et son développement (1954), qui nous permet d'apprécier le premier siècle (1754-1854) du théâtre dans l'île.

Il serait trop long d'énumérer les auteurs dramatiques : citons Régis Fanchette et ses *Fragments pour un théâtre* (1958). Soulignons que les Mauriciens, admis depuis peu à participer au concours théâtral Interafricain de la R.T.F., ont déjà obtenu d'encourageants succès : quatre " premières chances sur les ondes " à Joseph Tsang Mang Kin (*le Capitaine*), Jean-Gérard Théodore (*Pion-nus martyr ou la Couronne de gloire*), Aw Mosaheb (*les Fantômes*), J. Norbert Augustin (*Entendu à une porte*),

L'esclavage à l'île de France

Si le beau roman de Marcelle Lagesse, *Sont amis que le vent emporte* (15), a valu à son auteur le prix des Mascareignes 1974, il fut spécifié " et pour l'ensemble de son œuvre ", une œuvre qui est très largement d'ordre historique. Le 20 floréal au matin et *La diligence s'éloigne à l'aube* (Julliard, 1959), préfacé par Daniel Rops, sont des romans sur le fond historique, mais *L'île de France avant La Bourdonnais* (16) et *À la découverte de l'île Maurice* (17) montrent les qualités d'une historienne qui, associée à M. Harold Adolphe, conservateur des archives de Port-Louis, a donné une excellente monographie, *L'Hôtel du gouvernement*.

Dans le domaine historique, il faut rendre à Auguste Toussaint, qui fut de longues années archiviste de l'île Maurice, l'hommage qu'il mérite pour ses nombreux livres sur Port-Louis, *L'Histoire de l'océan Indien*, *L'Histoire des Mascareignes*, *L'île Maurice*, *L'Océan Indien au XVIIIe siècle* (18). Fondamentale est *L'Histoire des Indiens de l'île Maurice*, du Dr Ke Hazaree Singh, directeur de l'Institut Mahatma-Gandhi de Port-Louis, auteur d'une thèse d'exceptionnelle valeur sur Rabindranath Tagore (19). C'est sur le dix-huitième siècle que Raymond d'Unienville (né en 1932), avocat et député, fait porter ses recherches avec *Hier Suffren et l'Histoire politique de l'île de France (1789-1791)*, alors que D Napal avait fait un *bilan de Constitution de l'île Maurice* (1962).

Avec le *Diocèse de Port-Louis* (20), Joseph Mamet, protonotaire apostolique, nous donne en fait une histoire de l'Église catholique à l'île Maurice. Rappelons l'importance et l'intérêt d'une monographie de S. Hassam A. Rassool, Indo-Mauricien qui donna au public français une monographie très remarquable sur son pays (21). Et il faudrait citer l'excellente thèse - hélas ! Inédite - de Karl Noël sur *L'Esclavage à l'île de France*.

Depuis 1966, un prix des Mascareignes (22) est décerné tous les deux ans à un auteur originaire de l'île Maurice ou de la Réunion. Jusqu'en 1974, année où l'île Bourbon présenta une dizaine d'ouvrages, les concurrents étaient en très grande majorité mauriciens et à peu près tous les genres représentés. Après un poète, Édouard Maunick (1966), premier couronné, ce sont un historien, Auguste Toussaint en 1968, puis en 1970 un essayiste, Jean Urruty (né en 1905), auteur d'une série d'études sur les Poètes mauriciens (23), *Baudelaire aux Mascareignes* et le Mauricien Toulet (prix partagé avec l'excellente étude du

Réunionnais Jean Cazemage sur Marius et Ary Leblond). En 1972, c'était Jean Franchette et en 1974 Marcelle Lagesse. Chaque année, dix, douze, quinze titres parviennent au jury : poèmes, romans, essais, théâtre.

La littérature mauricienne, par sa diversité et sa puissance, est d'une remarquable tenue. Il ne lui manque qu'une ou plusieurs maisons d'édition installées sur place et qui aideraient la diffusion d'œuvres au-delà des quelques centaines de Mauriciens initiés et de quelques sympathisants francophones dans le reste du monde. La question, hélas ! reste ouverte.

(*) Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer. (1) J.-G. Prosper et Jacques Perrotet, Moisson du monde : texte français de l'île Maurice et d'ailleurs, Edicef, Paris, 3^e année, 1973, 192 p., 4^e année, 1974, 192 p.

J.-G. Prosper et Jacques Perrotet, Moisson du monde : texte français de l'île Maurice et d'ailleurs, Edicef, Paris, 3^e année, 1973, 192 p., 4^e année, 1974, 192 p.

(2) La Pensée universelle, 1973, 246 p.

(3) 1887, Réimpression Maisonneuve et Larose, Paris, 1967, 466 p.

(4) Imprimerie " Pourquoi pas ? ", 19, rue Jemmapes, Port-Louis, 1972, 162 p.

(5) Imprimerie " Petite Ourse ", 26, avenue Ollivier, Vacoas, 1975, 45 p.

(6) Les Éditions mauriciennes, Port-Louis, 1963, 97 p.

(7) Robert Laffont, 1961. 254 p.

(8) Présence africaine, 1964.

(9) Imprimerie Précigraph, Port-Louis, 1974.

(10) Gerbes de silence (1952), Osmoses (1954), les Midis de sang (1955), Archipels (1958), prix Fénéon, Identité provisoire (1965).

(11) Buchet-Chastel, 1975, 161 p.

(12) Pierre Lhoste, conversations avec Jean-Marie Le Clezio, Mercure de France, 1971, 125 p. (13) Mauritius Printing Cy, Port-Louis, 1972, 250 p.

(14) Mauritius P.C., 1972. 94 p., 14 bis Julliard 196.

(15) Gl Printing and Stationery, Port-Louis. 1973, 175 p.

(16) Services des archives de l'île Maurice, 1972, 193 p.

(17) Mauritius Advertising Bureau. 1972. 151 p.

(18) Flammarion, 1974, 338 p.

(19) L'Influence de Rabindranath Tagore à l'île Maurice (préface de Louis Renou, Adrian Maisonneuve, Paris).

(20) Évêché, Port-Louis, 1974, 357 p.

(21) Ile Maurice, creuset de l'océan Indien, F. Nathan, 1965, 201 p.

(22) Le prix des Mascareignes 1976 sera décerné en décembre prochain à un ouvrage public paru au cours des années 1974 et 1975. Les candidatures sont à adresser au siège de l'ADEF, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris (14e), avant le 1er octobre.

(23) Poètes mauriciens, tome III, Royal Printing, Port-Louis. 1973. 141 p.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/03/13/cent-soixante-treize-ans-de-litterature-mauricienne_2963103_1819218.html#5lqIDdDxsTCVtjMV.99

1976 - Une francophonie fervente et féconde

LE MONDE | 13.03.1976 à 00h00 • Mis à jour le 13.03.1976 à 00h00 | PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Tout voyageur arrivant à Maurice est frappé par la solidité, à 12 000 kilomètres d'une très ancienne métropole, de ce point d'ancrage de la francophonie dans l'océan Indien. Depuis Mahé de La Bourdonnais, Pierre Poivre ou Bernardin de Saint-Pierre, tant d'influences et tant d'apports ethniques ont remodelé l'île de France qu'en bonne logique elle eût dû perdre sa langue, du moins au niveau des élites, au bénéfice du colonisateur anglais arrivé au début du dix-neuvième siècle et porteur d'une lingua franca universelle. Il n'en a rien été. C'est une francophonie vivace et féconde que proclament les enseignes des magasins, les titres des journaux et, surtout, les réponses toujours souriantes des Mauriciens à qui le Français de passage demande un renseignement. Francophonie vivifiée par la radio de la Réunion toute proche, mais qui dans l'archipel des Mascareignes a puisé en elle-même les raisons d'une si longue survie et d'une si exceptionnelle résistance.

Certes, dans sa masse, la population est, comme aux Antilles, " créolophone ", le français restant la langue d'éducation, de littérature et d'intelligentsia. Toutefois, l'assise populaire et la saveur du créole nourrissent le français, auquel, là comme ailleurs, quelques intellectuels en quête d'authenticité voudraient substituer - tels les chantres du " joual " au Québec - le patois, qui serait normalisé à grand-peine et grands frais. Proche du créole réunionnais, le créole mauricien ressemble encore plus à celui des Seychelles : il est coloré de termes indiens et chinois, sans parler des mots techniques, inévitablement anglicisés. Le français a su s'enrichir de ses apports et acquérir à Port-Louis une saveur particulière. Devenu partie intégrante de la culture insulaire, à quoi doit-il de n'avoir pas été balayé ? L'indifférence bien connue des fonctionnaires coloniaux de Sa Majesté à ce qui n'est pas " british " peut avoir joué un rôle, ennoblissant sous le nom de " fair play ", à l'égard des " natives

". Plus probablement, l'île avait atteint au moment de la seconde colonisation un niveau d'originalité culturelle et d'imprégnation francophone trop élevé pour que la langue du nouveau venu l'emporte en dehors des sphères administratives et commerciales. La façon dont tant de Mauriciens cultivés passent d'un français élégant à un anglais irréprochable suffirait d'ailleurs à prouver que le bilinguisme n'est pas toujours synonyme de dégradation du langage.

Un patrimoine préservé

Les autorités mauriciennes ont toujours eu conscience - alors même que la loi du nombre donnait une considérable prépondérance aux éléments ethniques venus d'Asie - que la francophonie était une valeur fondamentale et un patrimoine digne d'être préservé. Les structures britanniques de l'enseignement et de la vie politique menaçant, au fil des ans, la langue française, Port-Louis s'est attaché à quelques garanties : l'enseignement du français reste obligatoire dans le primaire et dans le secondaire, et on ne peut donc y échapper pour postuler la bourse d'État si convoitée dans l'île. Le code Napoléon est en vigueur. À l'Assemblée législative, débats et documents pratiquent obligatoirement les deux grandes langues. Les institutions de la francophonie mondiale trouvent à l'île Maurice des partenaires convaincus, qui viennent d'offrir leur hospitalité et un précieux concours tant à l'Agence de coopération culturelle et technique que, en cette même année 1975, à l'Association internationale des parlementaires de langue française. Pour un État qui va accueillir l'O.U.A., dont il est membre, ce rappel d'une francophonie volontiers militante sert à rééquilibrer les influences et proclame une personnalité que la proximité géographique ou l'afflux ethnique n'ont rendue ni " africaine " ni " indienne ".

Sur le plan culturel, Paris joue ici une carte importante dans l'océan Indien. Depuis 1968, l'ambassade de France à Port-Louis s'emploie à encourager une francophonie longtemps négligée, sinon entièrement ignorée, par l'ancienne métropole. La présence, dans le voisinage immédiat, d'un département français, donne bien évidemment une dimension politique à cette sollicitude, tout manque d'intérêt ou de succès à Maurice ayant à terme de fâcheuses conséquences à la Réunion. Mille huit cents Français sont immatriculés dans l'île et, parmi les soixante-sept coopérants envoyés par Paris - effectif important par rapport à la taille du pays, - quarante enseignent au lycée La Bourdonnais. Des techniciens viennent fréquemment de Saint-Denis à Port-Louis et les contacts sont si nombreux que chaque touriste, aussi longtemps qu'il n'a pas ouvert la bouche, jouit auprès du chauffeur de taxi d'une présomption francophone. L'Alliance française, l'Amicale île Saint-Maurice-France, le Centre culturel d'expression française, jouent un rôle appréciable. Certes, il faut compter avec les facteurs favorables à l'anglais, que viendrait surtout renforcer la mise en place -

redoutée par les tenants de la francophonie - d'un satellite de télévision saturant l'île de programmes américains. Toutefois, il n'est pas excessif de dire que le français, " langue de la synthèse politique " comme aime à dire M. Michel Debré lorsqu'il vient en voisin à Port-Louis, est inexpugnable à Maurice, de même qu'il est la lingua franca des Mascareignes. Constat qu'autorisent un attachement et une ferveur exceptionnels dans le tableau de la francophonie mondiale.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/03/13/une-francophonie-fervente-et-feconde_2962034_1819218.html#Cw5E3wuIl1jTmDXC.99

1976 - Démocratie et contestation

LE MONDE | 18.12.1976 à oohoo • Mis à jour le 18.12.1976 à oohoo | Ph. D.

Dans une zone du globe apparemment vouée aux régimes militaires et au système du parti unique, l'île Maurice constitue un véritable îlot de démocratie. L'ancienne colonie britannique s'est, en effet, dotée d'institutions directement héritées du parlementarisme anglo-saxon. L'Assemblée législative de Port-Louis, composée de soixante-dix membres, est le théâtre de débats animés alors que la plupart des Parlements d'Afrique, lorsque ceux-ci n'ont pas été purement et simplement dissous, en ont perdu jusqu'au souvenir.

Trente et un partis politiques se partagent une clientèle électorale de moins d'un demi-million de personnes. Les syndicats jouissent d'une large liberté de manœuvre. Enfin, il existe à Maurice une presse dont la liberté de ton contraste avec le conformisme à peu près général de la presse africaine.

La montée des tensions compromet pourtant quelque peu le libre exercice du jeu démocratique. C'est ainsi que, bien que la législature soit de cinq années, aucune élection n'a été organisée dans l'île depuis 1967. Sir Seewoosagur Rengoolam, premier ministre, reconduit régulièrement l'état d'urgence en invoquant l'impérieuse nécessité de mettre définitivement en œuvre le plan national de développement.

En réalité, la situation économique de ce pays, dont 90 % des recettes proviennent de l'exportation du sucre, est difficile. Les conflits sociaux y sont fréquents et, en novembre 1975, une menace de grève générale pesa un moment à Port-Louis. Le courant d'émigration à destination de l'Europe ne parvient pas à améliorer un climat social très tendu.

Politiquement, le régime actuel est à la fois contesté sur sa droite par M. Gaëtan Duval qui quitta en décembre 1973 la coalition gouvernementale, et, sur sa gauche, par M. Paul

Béranger, chef de file du mouvement militant mauricien. Redoutant ces deux adversaires, Sir Seewoosagur a retardé le plus longtemps possible le verdict des urnes. Ce n'est que le 21 octobre qu'il a prononcé la dissolution du Parlement - plus de huit années après la proclamation de l'indépendance à Port-Louis.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/12/18/democratie-et-contestation_2953109_1819218.html#srOtoptc49C7m2Er.99

1976 - Les premières élections générales depuis l'indépendance ont été précédées par une campagne passionnée

Lundi 20 décembre, un demi-million d'électeurs se rendront aux urnes à Maurice, où se déroulent des élections législatives générales. Il s'agit de la première consultation depuis l'accession de l'île à la souveraineté internationale le 12 mars 1968 et de la seconde depuis 1967.

LE MONDE | 18.12.1976 à 00h00 • Mis à jour le 18.12.1976 à 00h00 | JEAN-CLAUDE POMONTI.

Port-Louis. - M. Gaëtan Duval mène sa campagne dans un quartier général installé à la hâte dans une villa de Curepipe-Road, en milieu créole. " Pour le marketing ", dit-il. Il règle mille détails en compagnie d'une douzaine de jeunes collaborateurs qui lui disputent ses six voitures de sport et passent commande de tee-shirts (" Avec Gaëtan, tous en avant ! "), de cerf-volants, de ballons, de banderoles. " Toute une kermesse ", explique " Monsieur Gaëtan ". Le symbole du parti est un coq sur fond bleu ciel. " Les Coqs contre les Vampires ", proclame l'affiche d'un meeting au stade de Port-Louis. Les Vampires, entendez les communistes. " Le Coq Power, c'est un peu la nostalgie du coq gaulois ", dit M. Duval. Ce redoutable orateur, éternel jeune homme à la taille un peu épaissie, vêtu de jeans et d'une chemise d'un flamboyant écarlate, est reparti à la conquête de l'île Maurice...

Il ne sera pas facile à M. Gaëtan Duval de retrouver les 43,14 % des voix qu'il obtint il y a neuf ans face à Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre, et, surtout, à M. Paul Béranger, dirigeant du Mouvement militant mauricien. (M.M.M.). M. Duval, à la tête de son Parti mauricien social-démocrate (P.M.S.D.), promet toutefois, dans son habituel style imagé, un " cyclone " en sa faveur. Sir Seewoosagur demeure, pour sa part, à la tête d'une coalition qui compte sur la fidélité des Hindous (la moitié des Mauriciens) et des musulmans

(15 %). M. Béranger annonce, pour sa part, " la première rupture de Maurice avec le système capitaliste (...) ".

" C'est pour ou contre le M.M.M. ", explique, en effet, M. Béranger, entre une visite au Militant, son quotidien, et une réunion syndicale. Attaché-case, veste de cuir noir sobre et élégante, cet homme de trente et un ans, petites lunettes et moustache épaisse qui couvre le sourire, est l'" ennemi commun ", selon le quotidien de droite le Cernéen, où l'on évoque volontiers la lutte des classes, s'appuie sur un syndicat très cohérent, la General Worker's Federation, et inquiète en proposant " la nationalisation à 51 % des grandes compagnies hôtelières ", celle de cinq usines sucrières et de leurs terres (sur un total de vingt et une), sans compter l'interdiction d'escale des South African Airways, les touristes sud-africains étant ironiquement invités à " venir à la nage ".

M. Béranger inquiète, non parce qu'il veut également nationaliser les docks du port et les transports publics, mais parce qu'il représente l'inconnue d'une équation mauricienne compliquée. En 1971, avant de passer huit mois en prison, " il avait la majorité des Mauriciens et 100 % des travailleurs derrière lui ", reconnaît M. Gaëtan Duval, en ajoutant aussitôt que ce n'est plus vrai aujourd'hui. Pourtant, le chef du M.M.M. est sûr de lui : " Nous rassurons; il y a eu trop de répression, de corruption, de communalisme, dit-il. Ils nous lancent le communisme à la tête, c'est le seul thème qui peut avoir un écho, mais nous contre-attaquons systématiquement ". Du premier ministre, Sir Seewoosagur, il assure : " Le vieux renard est dans un chaos total. "

Les élections devaient avoir lieu en 1972, après une dure grève, à l'époque où M. Duval était encore le ministre des affaires étrangères de Sir Seewoosagur. Elles ont été reportées de quatre ans. Le parti travailliste, au pouvoir avec le Comité d'action musulman, a fini par s'y résigner sans enthousiasme et a dû choisir dans ses rangs soixante-deux noms (le nombre des sièges à pourvoir) parmi quelque quatre cents candidats briguant la députation.

" Pourquoi nous font-ils cela à nous et pas aux autres ? ", s'exclamait devant nous, au sortir d'une houleuse réunion du parti, Sir Harold Walter, ministre des affaires étrangères. " Je n'ai jamais vu cela depuis le début de ma carrière ! " Chez les Hindous, grand espoir électoral du parti travailliste, chaque " caste " - et, d'abord, la caste intermédiaire - s'est inquiétée d'être " sous-représentée " parmi les candidats d'un parti qui résiste mal à l'usure du pouvoir, ce qui a provoqué une belle empoignade à la veille du 25 novembre, date limite de dépôt des candidatures.

Gaëtan Duval promet de garder les structures de gouvernement et de leur rendre un " dynamisme ". Sur la défensive, Sir Seewoosagur et son parti travailliste divisé vantent les

bienfaits de leur gestion. M. Béranger propose une refonte radicale, sorte de " deuxième indépendance ", et un programme de " démocratie économique ".

Les 1 865 kilomètres carrés de Maurice abritent près de neuf cent mille habitants, dont un demi-million d'électeurs qui auront à choisir entre les candidats présentés par trente et un partis politiques. Huit journaux et une douzaine de meetings quotidiens alimentent la campagne électorale. Lundi, il va falloir choisir sur des listes uniques trois noms par circonscription... En dépit de la levée de la censure de presse, le 1er mai 1976, et de l'interdiction des réunions en plein air, le 25 novembre, l'état d'urgence demeure toujours officiellement en vigueur dans un pays dont le premier ministre est le président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine.

Sir Seewoosagur, MM. Gaëtan Duval et Paul Béranger sont au moins d'accord sur un point : jusqu'ici, les règles du jeu ont été généralement respectées en dépit de la longueur de la campagne électorale. Le 20 décembre, à la tombée de la nuit, les scrutateurs scelleront les urnes et les transporteront au commissariat de police de chaque circonscription pour une veille commune. Le dépouillement ne commencera que le lendemain matin.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/12/18/les-premieres-elections-generales-depuis-l-independance-ont-ete-precedees-par-une-campagne-passionnee_2954129_1819218.html#405FBiZ17DWvTFoH.99

1976 - L'OPPOSITION A BOYCOTTÉ LE DISCOURS DU TRÔNE

LE MONDE | 30.12.1976 à 00h00 • Mis à jour le 30.12.1976 à 00h00

Port-Louis (A.F.P., Reuter). - Le Parlement mauricien issu des élections du 20 décembre s'est réuni, mardi 28 décembre, pour prêter serment et entendre le discours du trône du gouverneur général M. Ramm Osman. Le plus important groupe parlementaire, celui du Mouvement militant mauricien (opposition de gauche), grand vainqueur des élections avec 34 sièges sur 70, a boycotté le discours du trône.

Dans son allocution, particulièrement brève - elle a duré moins de dix minutes, - M. Ramm Osman a évoqué la possibilité d'un référendum qui déciderait de l'accession de l'île Maurice au statut de république à l'intérieur du Commonwealth.

M. Gaëtan Duval, chef du parti mauricien social-démocrate, a confirmé mardi l'accord de coalition intervenu la veille avec la formation minoritaire de Sir Seewoosagur Rangoolam, le Parti de l'indépendance (travailliste). Battu aux élections, il a déclaré ne pas souhaiter

participer au gouvernement, ce qui était constitutionnellement possible. Il a précisé que son parti avait obtenu quatre portefeuilles : le nouveau ministère chargé des affaires de l'île Rodrigues, l'administration régionale, la justice et le logement, ainsi qu'un secrétariat parlementaire possible.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1976/12/30/l-opposition-a-boycotte-le-discours-du-trone_2954918_1819218.html#dYDfpg9VikDmVsu6.99

1977 - Passeport pour Bruxelles...

LE MONDE | 04.02.1977 à 00h00 • Mis à jour le 04.02.1977 à 00h00 | J.B.

Cela se passait la semaine dernière, à Paris. Un jeune Mauricien, M. Ismehd Edoo, aide-coupeur dans un atelier de confection, rue Saint-Denis, se présente à la préfecture de police. Il est plein d'espoir. Ne lui a-t-on pas dit que sa situation administrative serait régularisée ? En France depuis le début de l'année 1975, M. Edoo attendait qu'un employeur consente à le déclarer comme salarié, c'est-à-dire à lui signer un contrat d'embauché en bonne et due forme. Mais la vie n'est pas facile pour les Mauriciens : ils ont la peau noire ; nombre d'entre eux parlent un français créole difficile à comprendre, ou l'anglais ; la plupart aiment la France comme une seconde patrie - ils disent qu'elle est leur " nounou " - et font preuve d'une grande disponibilité et crédulité que certains trafiquants de main-d'œuvre ne manquent pas d'exploiter.

M. Edoo avait fait de multiples démarches auprès de la préfecture pour obtenir ses " papiers ". Chaque fois, celles-ci aboutissaient à un refus de séjour ou à de vagues promesses. Aussi, comme tant d'autres, se réfugiait-il dans le travail clandestin, qui lui assurait, dans l'attente mythique d'une régularisation, un salaire à peu près décent arrondi par les heures supplémentaires.

Récemment, M. Edoo trouva un employeur qui acceptait de signer un contrat, mais un inspecteur du travail, visitant l'atelier de la rue Saint-Denis le 17 janvier, lui notifia de se rendre à la préfecture de police, muni de l'attestation de l'employeur. Au cinquième étage, rue de Lutèce, on lui demanda aimablement son passeport. Puis on le lui confisqua : " On te le rendra, dirent les fonctionnaires du cinquième bureau - celui des étrangers - quand tu nous montreras un billet de train pour Bruxelles. Reviens nous voir dans quelques jours. " Sans autre pièce d'identité qu'un récépissé valable vingt-quatre heures, Edoo s'en fut quérir gare du Nord un " aller simple " pour la capitale belge. Puis, toute réflexion faite, il alla se

plaindre à l'ambassade de l'île Maurice à Paris, qui devait protester, par la suite, auprès du Quai d'Orsay. Le Mouvement des travailleurs mauriciens (M.T.M.) (1) a fait de même, envoyant aussi une délégation au secrétariat d'État chargé des travailleurs immigrés.

D'autres cas sont cités : ceux de Mlle Abdool-Cader Faowzia, employée de maison, qui avait écrit, la veille de Noël, au président de la République pour demander sa régularisation ; de M. Mousamy, appréhendé lors d'un contrôle de police le 21 janvier à la station de métro République, libéré le lendemain et prié de se présenter le 24 avec un billet pour Bruxelles ; de M. Shokatally, employé dans un atelier de confection, interpellé à 19 heures le vendredi 21 janvier à la station de métro Strasbourg-Saint-Denis, gardé jusqu'au lendemain après-midi, sans boire ni manger, et invité, son passeport confisqué, à venir le reprendre le 26 muni de l'inévitable billet pour Bruxelles.

D'autres noms. D'autres cas. Une vingtaine jusqu'à présent. En France, actuellement, selon le M.T.M., près de trois mille immigrés originaires de l'île Maurice seraient toujours en situation irrégulière. Ces derniers temps, des Pakistanais auraient été "refoulés" de la même manière.

Le procédé est pour le moins curieux. Et aussi méprisable qu'inefficace. Car, qui empêchera les Mauriciens expulsés de la sorte vers une nation amie, sinon accueillante, de ne pas s'y rendre ou d'en revenir aussitôt par... le premier train, à travers une frontière particulièrement perméable ?

De telles méthodes, en tout cas, ne peuvent résoudre en rien le problème des "sans-papiers", souvent arrivés avant le 1er décembre 1975, date du rétablissement du visa pour l'entrée des Mauriciens en France, et employés dans des ateliers clandestins, non seulement à Paris, mais encore à Lille, à Strasbourg, au Havre, à Marseille, qui travaillent en sous-traitance pour de grandes maisons de confection.

Ce problème n'est-il pas aggravé par l'attitude du gouvernement mauricien qui laisse se développer à Port-Louis les plus incroyables trafics de "passeurs" vers l'Europe et surtout vers la France ? Comme le montre une interview accordée à un journal mauricien avant les récentes élections dans l'île, M. Gaétan Duval, ancien ministre mauricien des affaires étrangères et leader du parti mauricien social - démocrate actuellement au pouvoir, n'avait pas craint d'axer l'un des thèmes de sa campagne électorale sur la possibilité, pour tous les Mauriciens qui le désirent, de gagner la France en cas de victoire de son parti, affirmant qu'il faudrait que huit mille à dix mille jeunes gens s'exilent chaque année pour résorber le chômage dans l'île. À aucun moment, semble-t-il, M. Duval n'avait mentionné que, depuis deux ans, l'immigration est interrompue en France, comme dans la plupart des pays industrialisés.

(1) M.T.M., 2, av. Stéphane-Mallarmé, 75017 Paris.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1977/02/04/passeport-pour-bruxelles_2874648_1819218.html#PsHdGuZ24bDzkm2m.99

1977 - Le dernier corsaire

LE MONDE | 27.07.1977 à oohoo • Mis à jour le 27.07.1977 à oohoo | CLAUDE LEMIE (co-auteur d'un Christophe Colomb, coll. Pluridis, édit. Bordas).

" Des yeux un peu fauves, petits, brillants, un visage couvert de taches de rousseur, un peu bronzé par le soleil. " Tel se présente, vers 1798, Robert Surcouf aux yeux du peintre Louis Garnezay, qui sera son compagnon d'aventures pendant six années. Depuis cinq ans déjà la guerre, un instant interrompue, a repris avec l'Angleterre. Le gouvernement révolutionnaire a besoin d'hommes de valeur, le jeune Surcouf en est. Né en 1773, il a marché sur les traces de ses aînés : carrière classique du corsaire français Natif de Saint-Malo, comme Duguay-Trouin, élevé au séminaire, comme Claude Forbin, mousse, comme Jean Bart, il devient négrier dès seize ans et navigue entre l'Afrique et les Indes. Il vient d'avoir vingt ans lorsqu'un armateur de Port-Louis, capitale de l'île Maurice, lui confie le commandement de l'Emilie, un beau trois mâts avec quatre canons. Il suffit d'une lettre de marque pour que le négrier devienne corsaire.

Si, en effet, étymologiquement, le corsaire (de l'italien corsaro), " qui fait la course sur mer ", ne se distingue guère du pirate (du grec peiratès) qui, lui aussi, " tente la fortune sur la mer ", juridiquement les deux termes sont opposés. Celui-ci est un forban, qui s'est mis à l'écart de la société et navigue pour son compte personnel, celui-là est un combattant, accrédité par son gouvernement (la lettre de marque) pour capturer, en temps de guerre, les navires de commerce de l'ennemi. Sur ses prises l'État prélève souvent jusqu'aux deux tiers. Ce ne sera pas d'ailleurs toujours du goût de Surcouf, dont le sens des affaires est développé. Il accepte en maugréant que le Directoire prenne sa part sur les quelque 2 millions de livres - une somme fabuleuse - que les six mois de course de l'Emilie lui ont rapporté. Il est vrai qu'il lui reste la gloire et qu'il entre dans la légende : les quatre canons de l'Emilie contre les vingt-quatre pièces du Triton relevaient du fait d'armes, les douze canons de la Confiance contre les trente-huit du Kent deviennent une épopée qui ouvre le dix-neuvième siècle (nous sommes en 1800). Mais la paix d'Amiens, en 1802, calme les ardeurs guerrières du héros.

L'année précédente il avait pris femme et aspirait au repos. Pourtant, en 1807, le tigre se réveille : sur un navire fabriqué selon ses plans, le Revenant, il repart hanter l'océan Indien. Ce ne sera qu'un feu d'artifice : à la fin de cette même année, à trente-cinq ans, Robert Surcouf prend sa retraite, près de Saint-Malo. Décoré de la Légion d'honneur, baron d'Empire, richissime armateur, il meurt paisiblement à cinquante-cinq ans, en 1827. Son cercueil, placé dans une embarcation tendue de noir, fut acheminé par mer vers sa dernière demeure.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1977/07/27/le-dernier-corsaire_2861181_1819218.html#zt6dZKI6vXRb7zGu.99

1978 - Lettre de Port-Louis En 1835, quelques coolies amenés des Indes....

LE MONDE | 20.02.1978 à 00h00 • Mis à jour le 20.02.1978 à 00h00 | PHILIPPE DECRAENE.

EN 1835, l'abolition de l'esclavage à l'île Maurice - et le refus des Noirs émancipés de travailler à bas prix dans les plantations - donna aux sucriers blancs l'idée de faire venir quelques coolies des Indes. Des hindous, puis des musulmans, des Tamouls et, plus tard, des originaires de Pondichéry arrivèrent à Port-Louis. De ce havre, un géographe français écrivait dix-sept années plus tôt : " Le port Nord-Ouest ou Port-Louis (c'est le nom de la ville où l'on débarque) peut contenir quatre mille Blancs et Noirs libres et le double d'esclaves. (1) "

Or, le voyageur Alfred Erny, qui séjourna dans l'ancienne Île de France, au cours des années 1860 et 1861, soit une vingtaine d'années après l'affranchissement des esclaves, notait déjà : " Les Indiens, dont le nombre s'élève à plus de deux cent mille et va toujours croissant, s'asseyent à terre le long des magasins ou forment des groupes pittoresques. Ils ont remplacé dans tous les quartiers les travailleurs noirs. (2) "

Aujourd'hui, le jeune État mauricien, qui s'apprête à fêter le dixième anniversaire de son accession à la souveraineté internationale, compte environ six cent mille Indiens. La poussée démographique asiatique est absolument spectaculaire, et, selon les statistiques officielles, entre les Indiens, les Pakistanais et les Chinois, les éléments d'origine asiatique représentent près des trois quarts de la population mauricienne totale.

Si les chiffres sont déjà relativement éloquents, le contact des réalités quotidiennes l'est encore plus : le sous-continent indien est donc ici présent à chaque pas. Qu'il s'agisse des

femmes en longs saris mauves ou safrans comme les robes des bonzes tibétains, longues et lourdes chevelures brunes, diamants enchâssés dans les ailes du nez, cercle vermillon harmonieusement peint entre les deux yeux ; des coupeurs de cannes faméliques qui sillonnent l'île le sabre d'abattis à la main ; de leurs fils, qu'ils parviennent à hisser par leur travail incessant jusqu'aux professions libérales et à la fonction publique ; des plantations de thé, qui gagnent sur les champs de cannes, mais que les conditions climatiques cantonnent sur les hauteurs ; des peuplements de tecks au bois réputé imputrescible ; des banyans aux racines aériennes retombant en lacis de lianes et dont les troncs monstrueux rappellent ceux des baobabs africains ; des temples aux coupoles arrondies protégeant des divinités zoomorphes ; des bœufs brahmanes à lourde bosse, tirant comme le zébu malgache, dont la silhouette évoque la leur, des charrettes rustiques perchées sur de hautes roues ; de Calcutta ou de Calicut Street, de Bombay ou de Saint-François-Xavier Street, ainsi dénommée pour perpétuer le souvenir du fougueux jésuite qui évangélisa le sous-continent indien avant de mourir d'épuisement sur un Ilot situé en vue des côtes japonaises ; de la roupie, qui est ici aussi le nom de la monnaie nationale...

C'EST la sueur des coolies qui a permis de déplacer ces innombrables blocs volcaniques, d'abord ramassés sur le sol, puis extraits de ses profondeurs, et, entassés à bras d'hommes, ce qui dégage les sols arables pour y planter les cannes nourricières.

C'est l'énergie des arrières-petits-fils des coolies qui fait de cette île, dont la superficie n'excède pas le tiers de celle de la Corse, un État produisant annuellement plus de 700 000 tonnes de sucre.

Quant au Parti travailliste du premier ministre, Sir Seewoosagur Rengoolam, septuagénaire roué et débonnaire, c'est, disent ses adversaires, impatients de lui confisquer un pouvoir qu'ils lui reprochent de monopoliser, " un parti Indien ". Les militants du Parti social-démocrate mauricien, de Gaëtan Duval, qui ont choisi le coq pour emblème, et ceux du Mouvement militant mauricien, du leader progressiste Paul Béranger, accusent le " vieux " de défendre les seuls intérêts de la communauté indienne.

Bien que l'élément chinois soit ici très minoritaire, la présence de l'ancien Empire du Milieu est encore aisément perceptible : boutiques merveilleusement achalandées du quartier commerçant de Port-Louis et de chaque village de l'île ; catholiques jaunes aux yeux bridés reprenant en chœur les chants grégoriens autour de leurs prêtres ; pagodes aux sculpturaux vantaux rouge et or et aux toits relevés de ceux qui sont restés fidèles au culte des ancêtres ; éclatement joyeux des pétards lancés par les enfants ; ballet céleste des cerfs-volants que leurs propriétaires suivent habilement au souffle capricieux de la mousson ; choc continu des jetons des joueurs de ma-jong attablés au cercle de la rue Dr-Sun-Yat-Tsen.

Cependant, la poussée Indienne tend à tout phagocyter, lentement mais inexorablement. Regroupé sous l'étrange dénominatif de " population générale ", Noirs, métis - dits ici " créoles, " Mauriciens, sont à peine visibles. L'étranger de passage doit, en tout cas, faire un sérieux effort pour remarquer leur existence. Anciennes puissances tutrices, la France et la Grande-Bretagne appartiennent déjà à l'histoire. Les Français et les Anglais, qui ont fait souche ici, sont souvent convaincus de la supériorité de la race blanche et défendent les idées conservatrices.

" Pour un Franco-Mauricien, la France est toujours trop à gauche... ", nous dit l'un d'eux, sans aucune pointe d'humour. Inquiets de la progression démographique indienne, redoutant les effets économiques et sociaux d'un socialisme pourtant bien " tiède ", beaucoup de ceux-ci quittent définitivement le pays pour les îles Britanniques, l'Australie ou l'Afrique du Sud.

Cependant, malgré l'ascension des journaliers agricoles amenés de l'ancien Empire des Indes, les Mauriciens n'ont pas encore totalement coupé le cordon ombilical qui les relie aux anciennes métropoles. L'hindi, l'ourdon et le tamoul n'ont éliminé ni le français ni l'anglais. Toute l'élite mauricienne, quelle que soit la couleur de sa peau, manie avec une égale aisance, et souvent une égale distinction, la langue de Shakespeare et celle de Racine. Et, le petit peuple des coupeurs de canne chantonne un créole aux sonorités envoûtantes.

LES noms de lieux constituent autant de témoins de la présence française : Port-Louis qui rappelle la dynastie des Bourbons, Eau-Coulée, Rivière-Sèche, Trou-aux-Biches, Curepipe - située en haut d'une côte où les postillons qui laissaient souffler leur attelage profitaient de cette pause pour nettoyer leur bouffarde, - Fond-du-Sac. Enseignes et poteaux indicateurs sont parfois l'occasion d'étranges associations : Tabagie Notre-Dame de Lourdes proclame un buraliste de Rose-Hill ; Salon de coiffure Bernadette, diplômée de Londres, annonce une styliste à la fois pieuse et anglomane ; Welcome to Quatre-Bornes, affiche un office touristique enthousiaste. La statue en bronze de Mahé de la Bourdonnais trône au milieu de la place d'Armes de la capitale perpétuant le souvenir de celui qui, avec l'intendant Poivre, fut le véritable créateur de l'île de France. Paul et Virginie hantent chaque crique de l'île et non point seulement celle où le Saint-Géran, naufragé sur un banc rocheux les jeta seuls et démunis. La cathédrale Saint-Louis et le mausolée prétendument moderniste de Notre-Dame-de-la-Paix sont les derniers refuges d'un art sulpicien aujourd'hui à peu près éteint en France. L'Opéra, " le plus vieux de l'océan Indien ", dit avec fierté Sir Seewoosagur, la citadelle, où s'affrontèrent tuniques bleues et habits rouges pendant les guerres napoléoniennes, sont de construction française.

IL ne faudrait pas sous-estimer pour autant l'influence britannique, qui ne se limite point au seul attachement à la conduite automobile à gauche et à la présence symbolique d'un gouverneur général, représentant personnel de S.M. Elizabeth II - chef de l'État mauricien. " Les Anglais " - c'est presque exclusivement ainsi qu'on les appelle - ont légué ici leur amour immodéré des animaux, particulièrement surfait dans une île surpeuplée, qui ne parvient à nourrir convenablement tous ses habitants. Ils leur ont également transmis leur passion pour les courses de chevaux. Rien n'est plus instructif qu'une visite au Champ-de-Mars, autour duquel les produits de l'élevage local, menés par des jockeys portant souvent la casaque de riches propriétaires indiens, se livrent à des compétitions sans merci, sous le regard bouleversé d'élégantes, noyées dans l'organdi, enfouies sous d'immenses capelines de mousseline, s'accrochant aux bras de gentlemen en jaquette de flanelle grise, coiffés d'un tube de même couleur.

De novembre à mai, se déroulent également, sous les auspices du Mauritius Turf Club, des courses de gentlemen riders auxquelles il est courant de voir participer l'extravagant Gaëtan Duval, le " roi créole ", ancien ministre des affaires étrangères, dont l'un des éclats les moins appréciés fut la liaison publique avec une ancienne reine de beauté sud-africaine.

Mais ce n'est ni vers la Grande-Bretagne ni vers la France, mais vers la " mère patrie " indienne que se portent leurs regards, pour chercher un modèle de régime politique. Il est significatif que, en octobre 1977, la princesse Alexandra, cousine de la reine et chancelier de l'université de Maurice, ait été chahutée par des étudiants qui réclamaient, sur l'air des lampions comme en forme d'avertissement lancé à Sir Seewoosagur : " une République à l'indienne et non un régime à la française ".

(1) M. Malte-Brun : Précis de la géographie universelle, tome V, page 139

(2) Alfred Erny : Séjour à Vile Maurice (île de France), " le Tout du monde ", premier semestre 1863, page 115.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1978/02/20/lettre-de-port-louis-en-1835-quelques-coolies-amenes-des-indes_3132242_1819218.html#jiJxbbfJAiwTwPXY.99

1978 - La montée de la contestation au sein du parti travailliste menace la coalition au pouvoir

Port-Louis. - " Attendre n'est pas mon fort ", admet M. Paul Béranger, secrétaire général du Mouvement militant mauricien (M.M.M.). Cet " enfant terrible " - et trop gâté ? - de la vie publique mauricienne à la moustache abondante et au rire gouailleur n'a rien perdu de sa fougue et le récent succès du M.M.M., passé près de la victoire, - aux élections générales de décembre 1976 n'a fait qu'aviver son impatience naturelle. Seule l'alliance " antimarxiste ", nouée à l'époque entre le parti travailliste du premier ministre, Sir Seewoosagur Ramgoolam, et le parti mauricien social-démocrate (P.M.S.D.) de M. Gaëtan Duval, porte-parole de la droite, barra la route du pouvoir à l'extrême gauche. Le M.M.M. est aujourd'hui la première formation de l'île avec trente-deux députés contre trente au parti travailliste et huit au P.M.S.D., réunis tous deux au sein d'un gouvernement de coalition.

En politique pourtant, l'impétuosité est parfois mauvaise conseillère. M. Béranger vient de l'apprendre à ses dépens. La malheureuse affaire dans laquelle il s'est empêtré remonte à janvier dernier, lorsqu'un incendie ravagea les locaux du quotidien indépendant le Mauricien. Trois mois plus tard, reprenant à son compte sans la moindre réserve, lors d'une adresse solennelle à l'Assemblée législative, les déclarations d'un certain Sheikh Hossen - actuellement aux prises avec la justice pour ses activités financières, - le dirigeant du M.M.M. mit violemment en cause le State Special Service (police secrète) et le premier ministre lui-même, suspecté d'avoir tout bonnement provoqué le sinistre. Saisie de l'affaire, les magistrats viennent de conclure à un incendie " accidentel ".

Dans un pays qui a hérité des Britanniques un sens aigu du " fair play ", l'impair commis par M. Béranger a vivement ému et choqué. Sommé par la presse de présenter ses excuses au gouvernement, il s'en tient à des " regrets publics ". Le chef du gouvernement, Sir Seewoosagur Ramgoolam, tient l' " affaire Sheikh Hossen " pour un " complot fasciste ". Une chose est sûre : le chef de la gauche a confirmé aux yeux de ses adversaires l' " immaturité politique " du M.M.M.

" Partie du système "

M. Béranger balaie d'un geste ces accusations : " Nous possédons d'ores et déjà l'équipe qui assurera la relève. " Il reconnaît, toutefois, qu' " il est dangereux de vouloir aller trop vite, de recruter des partisans n'ayant pas les qualités techniques et idéologiques suffisantes ". Le M.M.M., qui contrôle depuis avril 1977 trois des cinq villes du pays - dont Port-Louis, la capitale, - affronte quotidiennement les dures réalités municipales. Dans les mairies, il fait ses classes. En attendant de gouverner Maurice, il s'attache à prouver sa compétence à

l'échelon local Conséquence logique de cette active participation à la vie publique, le mouvement, au fil des mois, a sensiblement changé de style et de ton. Son discours est moins agressif et plus réaliste.

" Nous faisons désormais un peu partie du système ", remarque M. Jean-Claude de Lestrac, vice-président du mouvement. N'a-t-on pas vu M. Bérenger animer une causerie devant un parterre de cadres du groupe Rogers, le plus puissant bastion du capitalisme mauricien ? Cette mutation semble, un moment, avoir été mal comprise - et mal admise - par l'aile " radicale " du M.M.M. solidement implantée en milieu ouvrier, notamment chez les dockers de Port-Louis et regroupant des militants qu'on qualifierait ailleurs de " trotskistes ". " Le débat est aujourd'hui surmonté, assure M. de Lestrac. Nous devons rechercher l'alliance de la petite et moyenne bourgeoisie. Tous les cadres déçus par le déclin du parti travailliste et du P.M.S.D. sont désespérés. Le M.M.M. peut objectivement les récupérer. "

Les " gauchistes " mauriciens seraient-ils devenus des gestionnaires raisonnables, acceptables par un patronat qui s'alarme de l'immobilisme d'un régime à bout de souffle ? " Pas question de gérer la société capitaliste, rétorque vivement M. Bérenger. Nous souhaitons la transformer fondamentalement mais par étapes. Nous restons attachés au socialisme autogestionnaire. L'autogestion n'est pas un mythe à nos yeux. C'est un idéal et un mode de fonctionnement que nous pratiquons déjà dans nos municipalités, nos syndicats. De toute façon, il n'y a qu'une seule voie pour conquérir le pouvoir, celle qui passe par les urnes. "

Excluant toute formule de coalition avec le parti travailliste, les dirigeants du M.M.M. sont hostiles à un " compromis historique " - au demeurant peu concevable, dans le paysage politique actuel - et réclament des élections anticipées (le prochain scrutin est prévu pour 1981). Ils estiment avoir le vent en poupe. Dans l'hypothèse d'un scrutin rapproché - au plus tard avant un an - le M.M.M. est donné largement gagnant.

Il reste fidèle aux grandes lignes de son " programme gouvernemental " : nationalisation de cinq usines sucrières (sur les vingt existantes), de 20 000 arpents de terre (1 arpent = 0,4 ha), des compagnies de transports en commun, des assurances (mais pas des banques), prise de participation majoritaire dans les grandes compagnies hôtelières, réforme de la fiscalité, diversification agricole, proclamation de la République avec un président sans pouvoirs exécutifs (Maurice relève toujours de l'autorité très théorique de sa Très Gracieuse Majesté), abolition du Public Order Act (POA) et de l'Industrial Relations Act (IRA), deux textes qui restreignent l'exercice des libertés publiques et syndicales.

Toutefois, les dirigeants du M.M.M., parvenus dans l'antichambre du pouvoir, sont contraints de prendre en compte ce qu'ils appellent des " faits accomplis ". Ainsi, le secteur privé, dynamique et structuré, devrait, selon eux, conserver un rôle de premier plan. Ce

pragmatisme est manifeste pour ce qui concerne les relations commerciales avec l'Afrique du Sud, en progression constante, quoique plus modérée depuis 1976. Pretoria achète, à un prix préférentiel, la quasi-totalité du thé mauricien et fournit à l'île 19 % de sa clientèle touristique. Or le M.M.M., s'il est favorable à une réduction progressive des échanges avec Pretoria, repousse toute solution brutale risquant de nuire gravement à l'économie mauricienne.

Le M.M.M. fait preuve de la même souplesse quant aux relations interethniques. La société mauricienne, multiraciale par excellence, regroupe 69 % de citoyens d'origine indienne (52 % d'hindous et 17 % de musulmans), 3 % d'origine chinoise et 28 % répertoriés sous la rubrique " population générale " (Blancs, Noirs et créoles). La vie politique de l'île a, de tout temps, subi l'empreinte du " communalisme ", c'est-à-dire de l'esprit de chapelle qui consiste à favoriser les intérêts de telle ou telle communauté nationale. Le M.M.M. se targue, à bon droit, d'avoir, le premier, transcendé ces clivages, en recrutant largement militants et électeurs dans toutes les ethnies mauriciennes.

Vieille garde contre " bande à Boodhoo "

Dans l'immédiat, la session parlementaire - ouverte le 7 novembre - promet d'être animée. L'issue des batailles politiques en cours dépendra de l'évolution de la crise qui affecte, depuis plusieurs mois, le parti travailliste. Au cœur de cette crise se trouve M. Harish Boodhoo, chef de file des députés " Contestataires ". Inquiet de l'inertie et du déclin de son parti, il a fait le difficile pari de transformer de l'intérieur la principale formation gouvernementale. Pour secouer la torpeur de la " vieille garde ", il vient d'accomplir, pendant trois mois, un " pèlerinage politique " au cours duquel il a tenu plus de deux cents meetings. Ayant rallié à ses vues quinze élus travaillistes - sur trente, - dont plusieurs ministres, il est l'un des personnages-clés de la scène mauricienne.

Dans une large mesure, le destin du travaillisme est entre ses mains. Cet Hindou aux cheveux longs et aux gestes posés dresse contre l'équipe au pouvoir un réquisitoire argumenté : " Le parti travailliste pêche par immobilisme, le reste ancré à de vieilles idées et est manipulé par des indésirables qui pensent seulement à sauvegarder leurs intérêts personnels et ont perdu toute crédibilité. En février 1977, j'ai proposé une réorganisation démocratique du parti. Le projet a été mis au réfrigérateur. " Il n'est guère plus tendre envers le gouvernement : " Il a trahi la cause du petit peuple qu'il devait défendre. Il est devenu le valet des capitalistes. Il a laissé se développer la corruption, le gaspillage, le favoritisme et le communalisme. " En conséquence, M. Boodhoo et ses amis exigent une " épuration " qui écartera du travaillisme les " éléments anti-parti et anti-pays ".

À ses yeux, " la balle est désormais dans le camp du premier ministre ". Demande-t-il la démission de Sir Seewoosagur ? " Nous voulons qu'il se retire en toute beauté ". Si la tentative de rénovation interne du parti s'enlisait, M. Boodhoo n'exclut pas de constituer une " troisième force " susceptible, selon lui, de " récupérer " les nombreux électeurs ayant, par dépit rejoint le M.M.M. Les philippiques et les menaces à peine voilées de la " bande à Boodhoo " - pour reprendre l'expression de M. Bérenger, - ne paraissent guère troubler la sérénité du premier ministre qui voit là l'expression de " courants d'idées " et non le signe d'une profonde désunion.

Tel n'est pas l'avis, en revanche, de M. Satcam Boolell, ministre de l'agriculture (travailliste), et candidat bien placé à la succession de Sir Seewoosagur auquel il est resté fidèle. " Je ne blâme pas les contestataires. Ils ont raison sur plusieurs points. Notre parti est moribond. Le gouvernement donne l'impression de ne pas gouverner. Il relègue les priorités au second plan. Les choses ne peuvent continuer ainsi. " Étrange politique mauricienne où le principal parti est confiné dans l'opposition, où le gouvernement est violemment attaqué par sa majorité, et où les ministres dressent des constats d'impuissance !

D'autant que la crise politique se double d'un sérieux malaise économique. L'euphorie du " boom " sucrier est bien finie. Le produit national brut par habitant est en régression, le chômage frôle les 6 %, l'inflation dépasse 9 %, la productivité des entreprises est au plus bas. La " zone franche " industrielle n'a pas fourni tous les emplois escomptés. Le gouvernement a été contraint d'emprunter à 9,5 % sur le marché financier. La population souffre de l'insuffisance des transports en commun et ne profite que très partiellement de l'essor du tourisme. Surtout, la menace d'une réduction du quota sucrier fourni à la C.E.E. - en vertu de la convention de Lomé - se profile à l'horizon des années 90. Quant au " patron des patrons " mauriciens, M. Mohamad Vayid, il se plaint que, à l'île Maurice, le profit soit " devenu un péché " et reproche publiquement au gouvernement de " casser les reins " du secteur privé. Cette morosité ambiante pourrait hâter l'arrivée au pouvoir du M.M.M.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1978/11/18/la-montee-de-la-contestation-au-sein-du-parti-travailliste-menace-la-coalition-au-pouvoir_2997860_1819218.html#cYWFr2E4UlpKMI5C.99

1978 - M. JEAN MANO AMBASSADEUR À L'ÎLE MAURICE

LE MONDE | 23.12.1978 à 00h00 • Mis à jour le 23.12.1978 à 00h00

Le Journal officiel du samedi 23 décembre annoncera la nomination de M. Jean Mano comme ambassadeur à Port-Louis (île Maurice) en remplacement de M. Maurice Merlié.

[M. Mano, né en 1922, ancien élève de l'École nationale de la France d'outre-mer, a servi outre-mer, puis au ministère de la coopération, avant d'entrer, en 1961, aux affaires étrangères (affaires africaines et malgaches). Il a été successivement conseiller à Rabat (1971), Brasília (1975), et Libreville (1976).]

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1978/12/23/m-jean-mano-ambassadeur-a-l-ile-maurice_2984805_1819218.html#tYT2aFyvumuQFK6u.99

1979 - UN REPAS À L'ÎLE MAURICE

LE MONDE | 03.03.1979 à 00h00 • Mis à jour le 03.03.1979 à 00h00 | LA REYNIÈRE.

N'EN déplaise aux guides Michelin, Kléber (qui daigne toutefois lui accorder une marmite) et à MM. Gault et Millau, je tiens M. Goareguer comme un grand cuisiner (d'inoubliables terrines de poissons !) et son Auberge de l'Argoat pour un de ces heureux lieux d'amitié et de fantaisie gourmande. L'autre année, il fut en vacances à l'île Maurice, très exactement à l'hôtel Trou aux Biches. Il s'amusa à cuisiner avec le chef Paul Nghung-shin, s'apprenant mutuellement des choses. Et voilà pourquoi l'autre semaine nous étions quelques-uns, avenue Reille, entourant le ministre du tourisme de l'île Maurice, à déguster la cuisine de Paul Nghung-shin.

Étonnant, savoureux, dépaysant repas qui débuta par une terrine de saint Jacques et de crevettes géantes qui devait tout à Goareguer, puis continua avec un vindaye de calamars, un rougaille de poisson au fruit à pain, un massala de poulet et des chutneys variés, de mangue, d'aubergine, de concombre, de tomate, de coco râpé et d'achards de légumes.

L'île Maurice, on en rêve ! Cette perle jetée au soleil de l'océan indien, dont l'altitude (600 mètres) permet un climat idéal, des aubes à 13 C au plein jour (30 C au niveau de la mer). Une vie " anglaise " (le sens du confort !) et des noms français : Port-Louis, la capitale, fondée par Mahé de La Bourdonnais, Curepipe, la ville résidentielle, les Pamplemousse-Garden, jardins connus des botanistes du monde entier, les plages et d'innombrables hôtels dont depuis longtemps des amis enchantés m'ont confié les noms : le Trou aux Biches, dont le directeur, Gaétan Bernard, m'a confié la recette du vindaye de poissons (filets frits aromatisés d'une sauce d'huile, moutarde en grains, ail, gingembre, oignons, piments, safran, vinaigre). Le Chaland-Hôtel (directeur Paul A. Lamaletie, qui m'a donné la recette

du chutney - là-bas, on écrit " chatiny ", en francisant quelque peu, merci M. de La Bourdonnais ! - de coco : noix de coco râpée avec menthe hachée, huile, vinaigre, piments oignon et sel) et enfin, au Sud-ouest, le Morne-Brabant et le Méridien (directeur J.-J. Motet). Sur les rythmes du sega, la danse locale, j'ai donc découvert, à Paris, une cuisine harmonieuse faite de secrets culinaires mêlés de trois continents, mais où le poisson (et les crustacés) triomphe, avec les fruits : ananas, papayes, mangues, letchis, goyaves, pastèques, etc. Une vitrine de Paul Corcellet, en somme !

À quand un restaurant mauricien à Paris ?

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1979/03/03/un-repas-a-l-ile-maurice_2767928_1819218.html#umhe68EKDewoD74Y.99

1979 - Les exilés de Diego-Garcia

Mille deux cents " îlois ", dont les atolls ont été vendus pour en faire une base américaine, attendent en exil, depuis quatorze ans, une compensation toujours retardée.

LE MONDE | 31.12.1979 à 00h00 • Mis à jour le 31.12.1979 à 00h00 | HUBERT BRUYERE

DANS les quartiers populaires de Port-Louis, à l'île Maurice, où ils vivent pour la plupart dans des conditions miséreuses, on les appelle les " îlois ". Depuis quatorze ans, ils poursuivent éveillés un cauchemar, alors qu'on leur avait promis le paradis.

Le paradis et de l'argent en compensation de leur exil. Car ces îlois ont vu le jour sur une poussière de l'océan Indien : le lointain atoll de Diego-Garcia, aux îles Chagos, aujourd'hui plaque tournante de la présence militaire américaine dans cette région du monde.

Le sort de l'archipel des Chagos suscite depuis longtemps des remous dans la vie politique mauricienne. En 1965, l'île Maurice, territoire autonome, engage les discussions avec Londres pour son accession à l'indépendance, mais l'avenir de l'archipel des Chagos n'apparaît pas dans l'ordre du jour des négociations officielles. Et pour cause : les îles Chagos ont été vendues par Port-Louis pour une somme de 40 millions de roupies. Sur ce point les explications divergent.

Selon le chef du parti travailliste, sir Seewoosagur Ramgoolam, le gouvernement autonome a été obligé de céder l'archipel des Chagos à Londres contre la promesse d'une accession plus rapide à l'indépendance.

Cette version officielle est contestée par le chef du parti mauricien social-démocrate, M. Gaëtan Duval, qui parle d'un autre marchandage. En 1965, son parti était favorable à un

référendum sur l'indépendance. Il voulait démontrer par là que le peuple mauricien rejetait la voie de l'aventure. C'est ce que redoutait précisément le parti travailliste qui, souhaitant l'indépendance, craignait que le peuple ne refuse cette option. Selon M. Gaëtan Duval, sir Seewoosagur aurait accepté de céder l'archipel des Chagos aux Anglais. En contrepartie, ceux-ci auraient renoncé à organiser un référendum sur l'indépendance. La coalition ne parvint pas à survivre au différend.

Un adieu forcé

À cette époque, quelques îlois et leur famille viennent librement s'installer à Maurice. L'adieu à l'atoll de Diego-Garcia, jadis producteur de coprah et où poussent des cocotiers, parmi les plus beaux du monde, sera bientôt définitif et forcé. Alors que souffle le vent de la décolonisation, la Grande-Bretagne veut conserver quelques bases pour assurer la sécurité de ses routes maritimes. L'archipel des Chagos est rattaché aux îles seychelloises Desroches, Farquhar et Aldabra pour former le territoire britannique de l'océan Indien (BIOT).

Le 25 avril 1967, au terme d'un échange de lettres publiées sous forme de Livre blanc, les États-Unis et la Grande-Bretagne concluent un accord valable pendant cinquante ans aux termes duquel les deux grandes puissances s'engagent à utiliser conjointement, à des fins de défense, les petites îles du BIOT.

Trois ans plus tard, les gouvernements de Washington et de Londres, font savoir, dans un communiqué commun, qu'ils ont décidé d'établir une base de communications navales sur l'île de Diego-Garcia.

Pour obtenir les crédits nécessaires à l'aménagement de la base, le gouvernement américain affirme devant le Congrès que l'île est inhabitée. Il a simplement " oublié " de dire que la déportation des derniers îlois vient de s'achever. Les habitants de l'archipel des Chagos ont été les premières victimes de la course aux armements dans l'océan Indien. Pour monter leurs installations en toute tranquillité, les Américains ont appliqué la politique du " pas de population, pas de problème ". Les îlois sont " déplacés " à l'île Maurice. Selon les statistiques officielles, ce sont quelque quatre cent trente-quatre familles, représentant environ douze cents, personnes, qui ont été progressivement évacuées de Diego-Garcia entre 1969 et 1971. Ce transfert s'effectue dans l'indifférence générale. Alors que la Grande-Bretagne verse au gouvernement de Port-Louis une somme de 665 000 livres sterling destinée à financer le relogement des personnes évacuées, l'indemnité ne sera versée aux intéressés qu'en 1978.

Nos ancêtres les esclaves

Pour obtenir cet argent, qui ne leur permet même pas d'acheter un petit lopin de terre, les îlois ont dû se fâcher et constituer un comité de défense. Certains d'entre eux feront même la grève de la faim pour obtenir réparation.

Relégués dans les quartiers les plus pauvres et les bidonvilles, plongés dans un monde auquel ils n'ont pas été préparés, les habitants des Chagos finissent par réagir. Sur les quatre cent trente-quatre familles, quatre cent vingt-deux adressent une pétition aux gouvernements britannique et américain, afin d'exiger leur retour à Diego-Garcia.

Elles écrivent notamment : " Nous, habitants des îles Chagos, Diego-Garcia, Peros, Banhaus et Salomon, avons été arrachés de ces îles parce que le gouvernement de Maurice a vendu celles-ci au gouvernement britannique pour y construire une base.

" Nos ancêtres vivaient dans l'esclavage sur ces îles. Mais nous sommes leurs héritiers. Malgré notre pauvreté, nous ne mourions pas de faim. Ici, dans l'île Maurice, quand nos animaux ont été débarqués, un enclos avait été préparé pour les recevoir avec de l'herbe et de l'eau. Pour nous, demi-esclaves, rien n'a été fait pour nous aider. Nous sommes désorientés, ne sachant pas ce que nous allons devenir. "

Les réunions publiques se multiplient à Maurice. Les Américains sont mis sur la sellette et l'on parle de porter l'affaire devant la commission des droits de l'homme de l'ONU. L'exil forcé des habitants de Diego-Garcia méconnaît les droits les plus élémentaires de l'individu. Résidant en territoire britannique, ils ont été chassés dans un pays étranger, dont la complicité ne fait pas de doute.

La critique n'est pas épargnée au gouvernement mauricien, et le Mouvement militant mauricien (M.M.M., parti d'opposition) accuse le premier ministre Ramgoolam d'avoir commis un " crime " en vendant Diego-Garcia.

Le débat s'échauffe brusquement au début du mois de novembre avec l'arrivée à Maurice d'un avocat du barreau londonien, Me Sheridan. Il affirme être venu pour prendre contact avec chaque îlois individuellement afin de transmettre de nouvelles propositions de compensation de la part du gouvernement britannique. M. Sheridan a de quoi retenir l'attention de la population des Chagos. Il propose, ni plus ni moins, d'obtenir de Londres la somme fantastique de 1.250.000 livres sterling (soit plus de dix milliards de centimes).

L'avocat arpente les quais de Port-Louis, se glisse dans les cases en tôle des bidonvilles, tient des réunions d'information et des séances... de signatures. Car Me Sheridan pose deux conditions à l'accomplissement de sa mission : les îlois doivent le reconnaître comme seul et unique défenseur et surtout renoncer définitivement à retourner à Diego-Garcia.

Sur l'" acte de délégation de pouvoir à avoué " qui est proposé on peut lire : " Nous désignons Bernard Sheridan, 14, Red Lion Square, London WCI, comme notre avoué (...) et, en particulier, nous l'autorisons à recevoir la somme de 1 250 000 livres sterling pour le compte des îlois (...) et nous abandonnons tous nos titres et droits de nature à permettre un retour au territoire britannique de l'océan Indien. "

Pour accomplir cette peu ordinaire mission, Me Sheridan a-t-il reçu un mandat officiel ? Aux journalistes mauriciens, il a répondu qu'il agissait uniquement pour le compte du " comité des îlois " et qu'il n'avait rien à faire avec le gouvernement mauricien ni avec le gouvernement britannique. Pourtant, la dernière clause du contrat, selon laquelle les anciens habitants des Chagos renonceraient à tout jamais aux droits qu'ils avaient sur leurs plantations, leurs biens et leurs habitations de l'archipel, ne pouvait qu'arranger la Couronne britannique. Une fois partagées, les livres sterling de la " compensation ", ce peu glorieux dossier aurait été définitivement clos, du moins sur le plan juridique. Tout simplement parce que le point final y aurait été mis par la signature des principaux intéressés.

Quant aux Américains, c'est sans peine qu'ils auraient pu renvoyer la balle dans le camp de la Grande-Bretagne. Un docker de Port-Louis, M. Michel Gérard Nina, plus connu sous le nom de Ti Moignac, mettra un grain de sable fatal dans ces rouages bien huilés. Il sait que les îlois sont pour la plupart analphabètes et que, tout ce qu'ils peuvent comprendre, c'est qu'on va leur donner de l'argent. Lui aussi passe en revue, un à un, les exilés de Diego-Garcia et leur tient à peu près ce langage : " Cet homme de loi britannique pourrait bien être un escroc. Ne signez rien. Il faut en parler au M.M.M., au gouvernement et mettre les journaux au courant. "

Les Palestiniens de l'océan Indien

Dès lors, on note quelques cafouillages : tandis que Me Sheridan déclare aux journalistes : " Bien sûr, le gouvernement mauricien est au courant de ce que je suis en train de faire ", le premier ministre publie un communiqué dans lequel il indique " ne pas être informé du document que Me Sheridan fait signer aux îlois ". Qui dit vrai ? Toujours est-il que ne sont pas démenties des informations importantes : celles selon lesquelles l'homme de loi est hébergé dans une villa, propriété du gouvernement, et circule à bord d'une voiture officielle conduite par un policier mauricien.

Les partis d'opposition interviennent auprès du premier ministre et réussissent à convaincre les îlois de ne plus signer le document.

Réunis en assemblée générale, le 11 novembre, ces derniers ont décidé d'adresser une lettre à l'avocat, au haut-commissaire britannique à Port-Louis et au Home Office de Londres pour indiquer qu'ils sont disposés à accepter toute compensation du gouvernement britannique, à condition qu'elle ne soit assortie d'aucune condition. D'autres démarches ont été entreprises pour annuler la validité des documents déjà signés. Sortis un moment du silence et de l'ombre pour être confrontés à la complexité des décisions internationales, les " Palestiniens " de l'océan Indien ne sont pas près de retrouver leur atoll aujourd'hui truffé d'engins de mort.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1979/12/31/les-exiles-de-diego-garcia_2774598_1819218.html#6DDTxmpVHooZ82Ep.99

1981 - Océan Indien nouveau " cœur du monde "

L'océan Indien - qui baigne trente-six États abritant le tiers de l'humanité - est devenu pour les grandes puissances une région stratégique de première importance. Les bases militaires se développent. En faire une " zone de paix " paraît utopique.

LE MONDE | 16.02.1981 à 00h00 • Mis à jour le 16.02.1981 à 00h00 | JEAN-PIERRE LANGELLIER

C'est un atoll aux eaux turquoise, perdu dans l'immensité océane, où une légère brise berce les cocotiers. À Diego-Garcia, ce décor de rêve sert d'antichambre à l'Apocalypse. Petits-fils d'esclaves, les " îlois " ont quitté l'atoll, exilés de force (voir ci-contre). Sacrifiés dans un marchandage de puissants, ils remâchent leur amertume, au fond des bidonvilles de Port-Louis, capitale de l'île Maurice. Sur leur terre ancestrale, ils ont laissé la place aux " abeilles de la mer " ; ces unités du génie naval américain y besognent en tous sens.

Ici, il faut draguer le lagon où somnoleront les sous-marins nucléaires équipés de missiles balistiques Polaris ou Poséidon. Là, on rallonge la piste où atterriront les bombardiers B-52. Plus loin, on construit des silos de stockage, des réservoirs d'eau et de carburant, on aménage une station de communications hautement sophistiquée. Des navires-cargos déversent chars, pièces d'artillerie et véhicules amphibies. On larde le bel atoll d'engins de mort. Diego-Garcia sera tout ensemble un porte-avions fixe, l'" œil et l'oreille du Pentagone " en océan Indien, une " base ricochet " entre Golfe et Pacifique. C'est le plus important point d'appui logistique de l'Occident dans cette région, devenue le nouveau " cœur du monde ".

Naguère, l'océan Indien était un " lac anglais ". Vaste comme trente-cinq Méditerranée, il semblait pourtant " hors stratégie ". Une série d'événements ont transformé cette simple voie de transit en une zone d'affrontements privilégiée. Il y eut d'abord le repli britannique. Par souci d'économie, Londres amorce en 1968 le retrait progressif de ses forces stationnées " à l'est de Suez ". Ce départ ouvre un " vide de puissance " qui incitera les États-Unis à prendre la relève. D'autant que la fermeture du canal, un an plus tôt, a renforcé l'appel d'air. Pendant huit ans, les mastodontes pétroliers emprunteront la " route du Cap ". La valeur stratégique de l'océan Indien s'en trouvera formidablement rehaussée. Nombre de ces " super-tankers " sont aujourd'hui trop gros pour voguer à nouveau sur le canal. La création

de l'OPEP et la flambée du " brut ", en mettant à nu la fragilité du monde industrialisé, ont fait monter les enchères. Chaque jour, un millier de cargos sillonnent l'océan Indien, tandis que cinquante pétroliers franchissent le détroit d'Ormuz, voie d'accès à l'or noir du Golfe, dont la libre circulation conditionne la respiration économique de l'Occident. L'approvisionnement en hydrocarbures du Japon s'effectue via Ormuz à 90 %, de l'Europe à 60 %, des États-Unis à 20 %. Pour l'Union soviétique, autosuffisante en ce domaine, la sécurité maritime est moins cruciale.

D'autres facteurs ont accru le caractère névralgique d'un océan qui baigne trente-six États abritant le tiers de l'humanité : l'émergence - du Sud-Yémen au Mozambique, d'Éthiopie aux Seychelles - de régimes " progressistes " pour le moins méfiants envers l'Occident ; la montée des luttes de libération en Afrique australe ; les ambitions de la marine soviétique désormais présente dans les " mers chaudes " ; la mise en place d'une flotte française permanente. Après la révolution islamique iranienne, l'intervention soviétique en Afghanistan et la guerre du Golfe, l'océan Indien est devenu le premier point chaud maritime.

Pour les États-Unis, garantir la liberté de passage en océan Indien est une obligation absolue. Sur les soixante-douze matières premières qui leur sont vitales, soixante-neuf voyagent par mer. Les investissements américains dans le Golfe représentent 10 milliards de dollars. Autrefois, l'U.S. Navy maraudait par intermittence en océan Indien pour " montrer la plaque de guerre et le pavillon ". Aujourd'hui, elle y séjourne à temps plein : une armada de vingt-cinq bâtiments dont deux porte-avions géants.

Chasser le caillou

La révolution en Iran est à l'origine du changement de cap. Fondement de la diplomatie américaine depuis le désengagement du Vietnam, la " doctrine Nixon " reposait sur une idée-force : confier la défense des intérêts nationaux à des alliés sans faille. En contrepartie, ces " gendarmes " régionaux recevaient de Washington une généreuse aide financière et technique. Avec la chute du chah, cette stratégie, axée sur des pays-relais, s'effondra.

Dans son message sur l'état de l'Union, en janvier 1980, Jimmy Carter ébauche la " doctrine " qui prendra son nom. " Toute tentative pour prendre le contrôle du Golfe, lance-t-il, sera considérée comme une atteinte aux intérêts vitaux des États-Unis et repoussée au besoin par la force. " Le syndrome vietnamien semble bien dissipé. La menace soviétique n'est pas illusoire. Les Mig, stationnés en Afghanistan, ne sont plus qu'à dix minutes de vol d'Ormuz. En douze heures, l'armée rouge peut mobiliser une division dans les sables du Golfe.

La marine de guerre sera le fer de lance de cette stratégie préventive. D'où la mise sur pied d'une " force de déploiement rapide ". L'idée mûrissait depuis 1977. Elle est simple : plusieurs milliers de combattants doivent être en mesure d'intervenir efficacement, dans un

délai de soixante-douze heures, sur n'importe quel champ de bataille situé hors du rayon d'action de l'OTAN. Dans le Golfe notamment. L'Amérique engloutira 10 milliards de dollars pour rendre cette force totalement opérationnelle en 1985.

Pour intervenir, il faut des points d'appui. Subie Bay, aux Philippines, est à une semaine de mer. Trop loin. Les États-Unis - comme l'U.R.S.S. - ont donc " chassé le caillou ". Et trouvé Diego - Garcia. Quelle meilleure plaque tournante ? Loin de tout regard indiscret, épargnée par les cyclones, elle est idéalement située. De Diego - Garcia, on " commande " tout l'océan. L'atoll, une fois aménagé, pourra soutenir logistiquement une brigade de douze mille " marines ", dont une force d'assaut de mille huit cents hommes.

La nouvelle politique de la canonnière adoptée par Washington est d'abord une arme dissuasive. Si les États-Unis ont entrepris, en océan Indien, le plus intense effort militaire depuis la guerre du Vietnam, c'est surtout pour rétablir la crédibilité de leur puissance aux yeux des amis du Golfe et du rival soviétique. En attendant de restaurer l'équilibre sur ce terrain, le Pentagone a doublé sa mise sur la marine, travaillant la souplesse et la rapidité. Les porte-avions prolongent leurs sorties en haute mer. Le Nimitz y est resté plus de cent jours. Son commandement a violé un principe tabou depuis soixante-cinq ans, en autorisant l'équipage à boire de la bière à bord...

Près de 4 000 kilomètres séparent Diego - Garcia du détroit d'Ormuz. Pour être à l'écoute du Golfe, l'armée américaine devait s'en rapprocher. Il fallait trouver mieux que Bahreïn, naguère britannique et seule escale amie de la région. Premier allié sollicité : Qabous Bin Saïd, sultan d'Oman et partisan convaincu de l'action préventive face aux visées soviétiques. L'accord fut conclu en juin 1980. Deux mois plus tôt, Oman avait servi de point d'appui au catastrophique raid américain sur l'Iran. L'U.S. Air Force pourra utiliser trois bases aériennes et la Navy mouillé dans trois ports. En échange, le sultan recevra, en 1981, une panoplie guerrière estimée à 50 millions de dollars.

Tact

Autre partenaire sûr : le Kenya. Celui-ci a étendu le droit d'accès de l'armée américaine au port de Mombasa et aux aéroports de Nairobi et de Nanyuki. En contrepartie, Washington a accru son aide économique, notamment céréalière. Mais le Kenya est loin du Golfe. Les avions de transport géants n'ont pas assez d'autonomie pour le rallier d'une seule traite. La Somalie est beaucoup mieux placée. Et politiquement disponible. Les États-Unis lui fourniront, sous réserve de l'approbation du Congrès, une aide militaire et économique. Moyennant quoi, ceux-ci disposeront, par une singulière ironie de l'histoire, de l'ancienne base soviétique de Berbera, désertée en catastrophe en 1977. Sur l'autre rive de la mer Rouge,

les Soviétiques sont installés en force à Aden, depuis 1968. Depuis l'île de Socotra, ils observent aux premières loges l'entrée du Golfe.

Le temps n'est plus où les grandes puissances recherchaient des bases à tout prix. " Base " est un mot passe-partout recouvrant des réalités différentes. En océan Indien, il s'agit surtout de " facilités " - aériennes ou portuaires - préservant la souveraineté du pays hôte.

Cette évolution s'explique aisément. Au fil des ans, les flottilles de guerre ont accru leur autonomie. Ravitaillées en mer, elles regagnent plus rarement leur port d'attache. Inutile par conséquent d'investir à grands frais dans une infrastructure logistique moins rentable. En outre, l'instabilité politique régnant dans le tiers-monde est un facteur d'incertitude. Surtout, abriter une " base " étrangère est une source d'embarras pour le pays hôte.

D'où le tact manifesté par les États-Unis d'Amérique envers leurs alliés en océan Indien. Ménageant leur nationalisme. Washington a gardé secret les détails des " facilités " consenties à son armée. Chacun tenait à cette discrétion. Déjà isolé au sein du monde arabe en raison du soutien qu'il apporte au président Sadate, le sultan d'Oman voulait se soustraire à de nouvelles critiques. Pays d'accueil, cette année, du " sommet " de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), le Kenya est astreint à une certaine retenue. La Somalie, pour sa part, n'a pas intérêt à attiser les craintes d'un voisin kenyan qui lui reproche toujours ses visées territoriales sur sa province du Nord-Est.

" Océan Indien, zone de paix. " La majorité des États riverains souscrivent à ce slogan. L'idée remonte à la conférence des non-alignés au Caire (octobre 1964). L'Assemblée générale de l'ONU adopta, en décembre 1971, une résolution en ce sens. Mais quarante-neuf pays, dont les plus puissants, choisirent l'abstention. Américains et Soviétiques préféraient une négociation bilatérale. Ouverte en juin 1977, elle sombra quelques mois plus tard.

Depuis, l'idée a fait son chemin. Elle rencontre moins d'indifférence. En juin 1980, le président de Madagascar. M Didier Ratsiraka, a offert d'accueillir - fin 1981 ou début 1982 - une " conférence au sommet de tous les pays concernés par la paix et la sécurité de l'océan Indien ". Selon M. Ratsiraka, vingt nations soutiennent son projet, dont la France et l'Union soviétique. Favorisée vis-à-vis des États-Unis par sa proximité géographique, cette dernière a beau jeu de prêcher le pacifisme.

Pour l'heure, l'instauration d'une " zone de paix " relève de l'utopie. Face à la poussée soviétique, l'Amérique de Reagan intensifiera sa présence militaire dans l'océan Indien, lequel ne peut être une " oasis de paix " dans un monde sur le pied de guerre.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1981/02/16/ocean-indien-nouveau-c-ur-du-monde_2708032_1819218.html#eIP48yfr3ICxAsob.99

1981 - Maurice, encore " Isle de France "

LE MONDE | 14.03.1981 à 00h00 • Mis à jour le 14.03.1981 à 00h00 | OLIVIER SCHMITT.

D'abord s'allonger et surtout ne pas réfléchir. La main se hasarde dans le sable blanc, chaud, et, à quelques centimètres de là, l'eau si verte, la mer, l'océan commence.

Perclus, par un si long voyage, par les embardées impressionnantes du taxi, par cette chaleur tropicale, s'abandonner et goûter sans vergogne au plaisir d'être là, sur une plage, à l'île Maurice. C'est bien cela la fin du voyage, le début d'une découverte. Évidemment, tout a changé : les arbres, les fleurs, les aspérités du macadam, les constructions et la couleur des hommes.

Au bout d'un jour ou deux, quand l'œil a fait vraiment le tour du cocotier, bel et bien terminé l'étude des couleurs du flamboyant, quand, enfin, au-delà du vernis, on s'attache au détail, que de motifs de s'étonner. Bien sûr, il y a l'île et rien qu'elle : croûte, volcanique jadis, lui s'élève rarement au-dessus de 300 mètres, culminant à 815 mètres au piton de la Rivière-Noire. Fragile bande de terre de 75 kilomètres de long et 45 kilomètres de large, quelque part dans l'océan Indien, au-dessus du tropique du Capricorne.

Il y a aussi le nom des villes, des villages. C'est à ce chapitre qu'on retrouve l'empreinte d'un siècle de présence française, le parfum persistant de l'ancienne " Isle de France ". Curieusement ici seuls quelques kilomètres séparent Ville-d'Avray de Verdun, le Mont-Blanc de Souillac. La capitale est Port-Louis et Curepipe est le nom qui fut donné à leur ville d'élection par les colons, réfugiés sur le plateau du centre de l'île, fuyant les chaleurs de la côte.

Enfin, il y a les hommes et la palette des couleurs qu'un éternel va-et-vient a donné à leur peau. Si blanche pour les derniers enfants de trois siècles de colonisation. Et puis du plus clair des ors au plus profond des bruns pour tous les autres, beaucoup plus nombreux, Chinois, Indiens, et ceux qui sont comptés, sur le rapport biannuel du Bureau central de la statistique, à la colonne " population générale ", ceux que Marie-Thérèse Humbert (1) appelle les " presque-blancs-mais-pas-tout-à-fait ", qui ont dans les veines quelques gouttes de sang africain, ou indien, les créoles... Et enfin les Noirs, arrachés de l'Afrique pour accomplir les plus basses besognes. Au total, la population de l'île frôlera cette année les 960 000 habitants.

C'est beaucoup pour un morceau de terre dont la seule richesse est la canne à sucre, importée en 1695 par les Hollandais et qui, s'étendant partout, ne cède que quelques mètres au sable

pour s'en aller mourir au pied des pics rocheux. Beaucoup trop, estime-t-on à Maurice, où il n'est pas rare, à côté d'une épicerie, de reconnaître la façade toute neuve d'un centre de planification familiale.

Les Chinois, comme souvent, contrôlent la majorité des commerces. Près de trois quarts des épiceries sont leur propriété, depuis plus d'un siècle. Les premiers sont arrivés dans l'île en 1810, quand cessa l'occupation française. Ils se lancèrent tout de suite dans le commerce ambulant. Puis arrivèrent les petits commerçants chinois, qui construisirent boutiques, maisons, pagodes et... cimetières.

Bain de foule à Port-Louis

Aujourd'hui, la communauté sino-mauricienne, qui compte vingt-cinq mille personnes, a donné aux villes mauriciennes des allures pékinoises. Les rues commerçantes de Port-Louis sont toutes frappées à l'enseigne de Li, des Ngo, dès Chan ou des Lim, qui dominent la soixantaine de clans d'origine chinoise installés dans l'île.

Leurs boutiques, de véritables bazars, ressemblent à de furieux bric-à-brac où les pièces de vêtements le disputent au jouet, l'ustensile de cuisine aux rustines de vélo. Le boutiquier chinois vend tout, en vrac.

Seul, à Port-Louis, échappe à la peinture rouge des façades et aux idéogrammes, le marché central, dont les lourds portails de fer forgé noir sont frappés au blason du Royaume-Uni. " E.R. ", " Dieu est mon droit ", dernier vestige, avec ces autos qui s'obstinent à rouler à gauche, de cent cinquante ans de domination anglaise.

Passé ces portails, on découvre une affluence nombreuse, bruyante et remuante qui s'active au marché aux fruits, aux légumes et aux épices d'un côté, ou au " quartier " des artisans de l'autre. Pèlerinage obligé que cette traversée, ce bain de foule, du marché de Port-Louis.

Pas de difficultés de langue, la plupart des Mauriciens parlent le français, un français agrémenté d'une pointe d'accent québécois et d'expressions qui sentent leur dix-huitième siècle.

La vie quotidienne n'est pas très chère pour autant que l'on ne mange pas trop de viande ou... de poisson. Exemple histoire : aujourd'hui, la demande est telle, en raison du tourisme, que les pêcheurs ont vendu leurs captures avant même que de regagner les ports. À tel point que les Mauriciens, à l'exception des pêcheurs côtiers, ne mangent pas de poisson ; il est devenu rare et beaucoup trop cher pour eux...

Très vite, on découvre d'autre part les signes extérieurs et nombreux d'une extrême religiosité. Seuls les Chinois, qui ne célèbrent que leurs ancêtres et cèdent à la philosophie de Confucius, y échappent presque entièrement. Presque, car ils sont quelques-uns à avoir choisi l'Église pour religion afin de mieux s'intégrer à la société mauricienne. Ils ont ainsi

rejoint le bataillon des chrétiens d'Occident dans les églises, dont le nombre surprend tout autant que la situation géographique.

En dehors des grandes cités, il n'est pas rare, au détour d'une route, de découvrir, au milieu d'un champ de canne à sucre, le clocher d'une église, dont l'architecture rappelle souvent les chapelles bretonnes ou normandes... Mais ce ne sont là que symboles d'une religion minoritaire. Ce qui frappe le plus est peut-être la succession des coupoles peintes aux couleurs vives de l'hindouisme et la blancheur des minarets surplombant les nombreuses mosquées. Car les Indo-Mauriciens (cinq cent cinquante mille personnes) sont hindouistes ou tamouls pour les deux tiers, musulmans pour le tiers restant.

Refuge - souvent obligé - de la pauvreté et de l'espérance, la religion mobilise la population tout entière en de multiples fêtes qui ponctuent la vie quotidienne des Mauriciens. La moins impressionnante n'est pas le " Cavades ", qui, sur un trajet de 5 kilomètres, dans la banlieue de Port-Louis, réunit, à la fin du mois de janvier, en plein cœur de l'été, plus de deux mille tamouls venus de toute l'île pour remercier le seigneur Mooroooga ou obtenir son pardon.

Les jardins de Gurepipe

Suivre les pas des pénitents conduit le curieux à sortir de la ville. Les routes, mal commodes, sont bordées d'habitations qui, dans leur majorité, sont faites de tôles et de planches. Drôle de bric-à-brac, récupéré de gauche et de droite, qui attend en tremblant le souffle d'un prochain cyclone. Bien que ceux-ci soient finalement assez rares et d'intensité généralement " raisonnable " - pour le touriste trois jours de pluie et de replis forcés dans les hôtels, - ils affaiblissent un peu plus un pays qui souffre de sa monoculture. Et régissent les lois de l'urbanisme précaire et provisoire en raison, aussi et surtout, du manque d'argent.

Cet argent, qui ne manque manifestement pas à Curepipe, où les Occidentaux ont bâti une série impressionnante de maisons coloniales, superbes, imposantes, que l'on découvre, curieux, au sommet du cratère du volcan éteint qui surplombe la ville. Passé les champs de thé où, courbées, de vieilles femmes créoles ramassent sous les ordres d'un " surveillant " des tombereaux de feuilles, la découverte de Curepipe contraste avec les impressions recueillies ailleurs. Cité plus moderne, le marché-béton, le lycée, les constructions, l'attestent, elle surprendra par ses " finitions " raffinées et un calme presque choquant. Gare ! ici on attend le touriste, le portefeuille de l'homme blanc. Curepipe possède même sa tour Eiffel qu'un fonctionnaire a bâtie pour le plaisir de sa belle, au fond d'un vaste et vert jardin, réplique miniature et dérisoire d'on ne sait quelle francité.

Tel n'est pas le moindre des contrastes de l'île Maurice, imprégnée de multiples cultures et traditions, démocratie de modèle occidental au cœur de l'océan Indien, anxieuse d'un avenir qui reste sans cesse à construire, d'autant plus que les jeunes Mauriciens d'aujourd'hui

rêvent encore et toujours de ces terres promises qu'ils vont chercher en Grande-Bretagne, au Canada ou... à Paris.

(1) Écrivain mauricien vivant à Paris. Auteur de *Voyage à l'autre bout de moi*, Stock, 1976 (grand prix des lectrices de Elle, 1980).

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1981/03/14/maurice-encore-isle-de-france_2713310_1819218.html#GIYHwYlokmt5Yq6.99

1981 - Malcom de Chazal Un visionnaire lyrique

L'écrivain et peintre Malcom de Chazal est mort, jeudi 1er octobre, à l'île Maurice. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

LE MONDE | 05.10.1981 à 00h00 • Mis à jour le 05.10.1981 à 00h00 | ALAIN BOSQUET.

C'est en 1948 et 1949, au milieu d'une littérature vouée encore à la conscience, à la psychologie et aux séquelles de la Libération, que surgissent, dans l'étonnement général, les deux œuvres les plus marquantes de Malcolm de Chazal, révélées par Jean Paulhan, à la Nouvelle Revue française : *Sens pratique* et *la Vie filtrée*. Ces pages, soigneusement choisies dans un grand nombre de plaquettes, dont la lecture intégrale est, il faut bien le dire, assez indigeste, offrent des aphorismes et des fulgurances dont on se demande encore s'ils appartiennent à l'absurde ou à la magie tropicale. Le philosophe de l'île Maurice y est inénarrable, avec des raccourcis que Lautréamont et Alphonse Allais eussent tous deux applaudis :

" La rose, c'est les dents de lait du soleil.

"Sans l'ombre, la lumière ne pourrait chevaucher les objets, et le soleil irait partout à pied.

"Là est l'extrême nord des mots ; là-bas, l'extrême sud ; et ici, l'équateur.

" Les comètes sont les grands cancers de l'espace.

"Le langage, ce grand détour vers l'expression "

Peut-on, à ce moment-là, considérer Malcolm de Chazal comme un penseur sérieux ou comme un terroriste irrésistible ? Ses raisonnements cèdent souvent à la formule à l'emporte-pièce, comme si son charme tellurique suffisait à étayer une sorte de sensualisme couvert d'images surréalisantes.

Le glissement vers la pédanterie et la vision cosmique ne manque pas de se produire. Dans les œuvres des années 50 et 60, qui ne seront plus éditées en France - Petrusmok, imprimé

à quatre cents exemplaires, à Port-Louis, en 1951, est la plus convaincante et la plus ample, - l'ambition ne connaît plus de bornes. Tour à tour astrologue, archéologue, théosophe, Malcolm de Chazal, qui refuse de quitter son île, englobe la somme des connaissances humaines, qu'il plie à une singulière géométrie de la prémonition. L'oracle est-il écouté ? Il semble que, plus trouble que jamais, le poète visionnaire ploie sous le poids d'équations à trop d'inconnues. Voulant tout prouver, il perd le pouvoir du verbe.

C'est en 1957, dans *Sens magique* - publié à Tananarive - et dans ses brefs poèmes de 1968 (Editions Jean-Jacques Pauvert) que Malcolm de Chazal retrouve un peu de sa pertinence, de son humour et de son originalité. Mais nous avons alors affaire à un philosophe souriant et sobre, qui se souvient de ses trouvailles charmantes, un quart de siècle plus tôt :

" Qui déshabillerait La Nuit Verrait

Le corps de Dieu.

Tout objet Qui tombe Se signe. "

Il faut relire ses premiers livres, d'un lyrisme impertinent et féroce.

[Né à Vacoas, à l'île Maurice, le 12 septembre 1902, Malcolm de Chazal appartenait à une vieille famille créole d'origine forézienne, fixée dans l'ancienne île de France depuis près de deux siècles. Il a été ingénieur sucrier avant d'entrer dans l'administration des téléphones. C'est vers 1940 qu'il se met à écrire, notant des « pensées courantes ». Il se fait connaître en France avec *Sens plastique*, publié par la N.R.F. en 1947 et salué par Paulhan et Breton. Il publia ensuite *la Vie filtrée* chez le même éditeur, puis des *Poèmes* chez Jean-Jacques Pauvert. De nombreux autres textes, tels *Petrusmok* et *Sens magique*, ont été édités à Madagascar et à l'île Maurice. En France, après une longue interruption, il a publié chez Jean-Jacques Pauvert, en 1974, un nouvel ouvrage « poétique », *l'Homme et la Connaissance*. Il est aussi l'auteur de deux traités d'économie politique. Malcolm de Chazal a enfin créé une œuvre picturale d'une inspiration faussement naïve.]

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1981/10/05/malcom-de-chazal-un-visionnaire-lyrique_3039652_1819218.html#lCAAWcjBjWu1zkEC.99

1982 - APRÈS L'ÉCRASANTE VICTOIRE ÉLECTORALE DE LA GAUCHE M. Jugnauth prend la tête du gouvernement

LE MONDE | 15.06.1982 à 00h00 • Mis à jour le 15.06.1982 à 00h00 | JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Port-Louis. - La gauche mauricienne a donc commis le " massacre électoral " qu'elle annonçait. Sa victoire n'a guère de précédent dans l'histoire du parlementarisme moderne. L'alliance nouée entre le Mouvement militant mauricien (M.M.M.) et le Parti socialiste mauricien (P.S.R.) enlève les soixante sièges à pourvoir à Maurice, tandis qu'une formation soutenue par elle remporte les deux sièges de Rodrigues, la petite " île-sœur ". Elle chasse du pouvoir un parti travailliste qui dominait la vie politique depuis trente-quatre ans et gouvernait l'île depuis vingt-trois ans (1).

Première victime de ce verdict sans appel. Sir Seewoosagur Ramgoolam, vétéran des luttes pour l'indépendance - acquise en 1968 - et chef du gouvernement sortant, connaît, à quatre-vingt-deux ans, une piètre fin de carrière. Il n'arrive, dans sa circonscription, qu'en quatrième place. Il cède son poste de premier ministre au président du M.M.M., un avocat hindou de cinquante-deux ans, M. Aneerood Jugnauth. Le chef du P.S.M. et dissident du parti travailliste, M. Harish Boodhoo, sera vice-premier ministre, M. Paul Béranger, secrétaire général du M.M.M. occupera le poste-clé de ministre des finances.

Rarement dans un pays démocratique une nouvelle équipe aura été portée au pouvoir par un tel élan populaire. Les Mauriciens avaient soif de renouveau. Ils l'ont montré avec éclat. Une série de facteurs expliquent ce raz de marée électoral : l'immobilisme d'un parti travailliste incapable de se régénérer, encore moins de mobiliser une jeunesse qui représente la moitié de la population ; son impuissance à surmonter la crise économique et à résoudre le chômage dont souffre près d'un travailleur adulte sur cinq ; le travail politique en profondeur, enfin accompli par la gauche, surtout depuis sa courte défaite de 1976, dans les municipalités sous son contrôle ou par l'entremise d'un puissant syndicat, le General Worker's Federation.

Le M.M.M. " cheval de Troie de Moscou " ? Les Mauriciens, passionnément attachés au "Westminster System " ont fait savoir, dans leur majorité, qu'ils n'en croyaient pas un mot. Ils n'ont pas plus été impressionnés par des documents à l'authenticité douteuse, " révélés " fort opportunément à trois jours de l'élection tendant à prouver que le M.M.M. était " vendu à la Libye ". Les deux conseillers électoraux - un Américain et un Français - engagés par sir Seewoosagur n'ont pu, quant à eux, empêcher le " désastre " travailliste.

Le M.M.M.-P.S.M. préconise un " socialisme à visage mauricien ", moderne et démocratique. Il rejette tout modèle, mais s'affirme proche des partis socialistes français et espagnol. Ses trois dirigeants symbolisent, chacun à leur manière, les divers courants qui se rencontrent en son sein. M. Jugnauth, ancien chef de l'opposition parlementaire, garantit la continuité des institutions. M. Béranger représente un pragmatisme économique très " rocardien ",

tandis que M. Boodhoo, aux allures de prédicateur, admirateur du Mahatma Gandhi, plaide pour une moralisation des mœurs politiques, corrompues, selon lui, par le régime précédent.

Récupérer Diego-Garcia

Les Mauriciens ont opté pour l'alternance, non pour la révolution. L'enracinement des traditions démocratiques, la maturité et le fair play politiques de la population, l'influence d'une presse de qualité et libre de ton, le haut niveau de scolarisation, sans égal dans le tiers-monde - plus de 95 % - sont autant de garde-fous contre les éventuels abus de pouvoir d'une formation qui se retrouve parti unique de facto. Dans une intervention télévisée, les trois chefs du M.M.M.-P.S.M. ont d'emblée affiché leur volonté d'"approfondir la démocratie", dans le souci évident d'apaiser les dernières craintes que suscite leur triomphe. Ils ont prôné le calme, la discipline et la réconciliation nationale.

Le gouvernement M. M. M. -P. S. M., ont-ils dit, appliquera sur une période de cinq ans son programme et lui seul. Il s'en tiendra aux nationalisations annoncées ayant le scrutin : deux propriétés sucrières (sur un total de vingt et une), le port, les compagnies d'autobus, la société Air-Mauritus. L'État prendra en outre une participation de 51 dans l'industrie hôtelière, vitale pour l'économie, et il achètera, afin de diversifier l'agriculture - dominée jusqu'à présent par le sucre, - 8 000 hectares de terres qu'il confiera à des coopératives de production.

Le nouveau régime amendera plusieurs chapitres de la Constitution. Il transformera notamment Maurice en une république "à l'indienne", membre du Commonwealth et dotée d'un président sans pouvoir exécutif (depuis l'indépendance, l'île relève toujours de l'autorité théorique de la reine d'Angleterre).

La tenue d'élections générales tous les cinq ans sera, d'autre part, rendue obligatoire "à jamais.". La diplomatie du M.M.M.-P.S.M. sera "farouchement neutraliste" et non alignée. La gauche fera tout pour réduire les liens commerciaux entre Maurice et l'Afrique du Sud (celle-ci est le premier partenaire de l'île). Mais cette réalité économique est d'autant plus incontournable que le M.M.M.-P.S.M. ne veut pas prendre la moindre mesure susceptible d'aggraver le chômage.

Partisan de la démilitarisation de l'océan Indien, le nouveau gouvernement n'accordera aucune facilité militaire à une puissance étrangère et demandera le démantèlement de toutes les bases étrangères et le retour de l'archipel des Chagos et de Tromelin (l'une des "îles éparses", actuellement sous - souveraineté française).

Les Chagos abritent l'atoll de Diego-Garcia, cédé pour cinquante ans par Londres à Washington avant l'indépendance de Maurice et devenu le principal point d'appui de l'armée américaine dans la région. Maurice mènera une action diplomatique pour récupérer Diego-

Garcia, envisageant aussi de porter l'affaire devant la Cour internationale de justice. A l'ambassade américaine de Port-Louis, on ne s'en émeut guère, mais on observe que l'économie mauricienne aurait au contraire beaucoup à gagner en devenant le supermarché de Diego-Garcia ".

(1) Les autorités judiciaires décideront, dans les prochains jours, S'il y a lieu d'appliquer une procédure complexe. Introduite en 1967, afin d'assurer une représentation minimale à toutes les communautés ethniques. Au cas où on aurait recours à ce système dit des " meilleurs perdants ", l'attribution de huit sièges supplémentaires permettrait éventuellement de "repêcher" une poignée d'opposants.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1982/06/15/apres-l-ecrasante-victoire-electorale-de-la-gauche-m-jugnauth-prend-la-tete-du-gouvernement_3108927_1819218.html#r5QFkooA3Xb5sfae.99

1982 - La coalition de gauche paraît assurée de gagner les élections législatives

Le scrutin pour le renouvellement du Parlement élu en 1976 avait lieu, ce vendredi 11 juin, à Maurice. Depuis vingt-trois ans au pouvoir, les travaillistes risquent de céder la place à la gauche.

LE MONDE | 12.06.1982 à 00h00 • Mis à jour le 12.06.1982 à 00h00 | J.-P. LANGELLIER.

Le scrutin pour le renouvellement du Parlement élu en 1976 avait lieu, ce vendredi 11 juin, à Maurice. Depuis vingt-trois ans au pouvoir, les travaillistes risquent de céder la place à la gauche.

Port-Louis. - Le vent du changement souffle sur l'île Maurice. Très vite, dès les premières conversations, l'évidence s'impose : après vingt-trois ans de régime travailliste, cet envoûtant pays, où la politique est un sport national, s'apprête à choisir un nouveau chemin. Ce besoin de changer, les Mauriciens paraissent l'éprouver de façon presque viscérale. Aucun argument de dernière minute, aucune crainte ne semble pouvoir les empêcher, ce vendredi 11 juin, d'opter pour l'alternance.

On a beau chercher. Hormis dans les allées du pouvoir, rares sont ceux qui prédisent la reconduction de l'équipe en place. L'homme de la rue, les diplomates et les bookmakers du quartier chinois partagent le même pronostic et donnent gagnante l'alliance de gauche M.M.M.-P.S.M (Mouvement militant mauricien-parti socialiste mauricien). " Ce sera un

meurtre électoral ", affirme, sûr de lui, M. Paul Bérenger, secrétaire général du M.M.M., qu'il fonda en 1969. A trente-sept ans, il se prépare à recueillir les fruits d'un combat politique déjà long.

En décembre 1976, le M.M.M., seul en lice à gauche, manqua de peu la victoire. Arrivé en tête avec trente-quatre sièges sur soixante-dix, il dut s'incliner face à une coalition " antimarxiste " regroupant le parti travailliste de Sir Seewosagur Ramgoolan - premier ministre et " père de l'indépendance " - et le parti mauricien social-démocrate (P.M.S.D.) de M. Gaétan Duval. Mais cette courte défaite fut salutaire pour la gauche mauricienne qui se mit aussitôt à préparer avec soin la relève.

Depuis, bien des éléments ont joué en sa faveur. Dans les mairies, dont il prit le contrôle en avril 1977, le M.M.M. a fait ses classes. Au contact des dures réalités municipales, il modifia son style, adoucit son discours " gauchiste " et accrut sa respectabilité. Il entreprit, ou approfondit, un travail politique de longue haleine, notamment en milieu syndical. L'alliance avec le P.S.M. - formation qui regroupe des dissidents du parti travailliste conduits par M. Harish Boodhoo - permet à la gauche d'élargir son audience chez les Hindous, majoritaires à Maurice (52 % de la population).

Tournant le dos au " communalisme " - cet esprit de chapelle qui consiste à favoriser les intérêts de telle ou telle communauté nationale - sans pouvoir toutefois l'ignorer, la gauche est aujourd'hui solidement implanté dans toutes les ethnies mauriciennes. Le M.M.M. fait désormais figure à juste titre de rassemblement multiracial face à un parti travailliste qui, à l'inverse, attisa trop souvent le communalisme pour masquer ses faiblesses. L'alliance de gauche profite du rajeunissement de la société et du corps électoral. Quarante-huit pour cent des électeurs n'ont pas trente ans. La jeunesse n'est guère séduite par un parti travailliste qui, selon le jugement d'un confrère mauricien, ne sait plus " ni stimuler l'imagination ni susciter l'espoir ".

La gauche profite aussi de la désunion qui règne chez l'adversaire. En effet, M. Gaétan Duval, cette fois, fait cavalier seul. Dénonçant avec virulence la sénilité des dirigeants travaillistes - Sir Seewosagur, né avec le siècle, est le plus vieux chef de gouvernement au monde - ainsi que leur immobilisme, le " roi créole " prévoit, lui aussi, la victoire du M.M.M.-P.S.M. et se pose déjà en chef de la future opposition. Les travaillistes n'ont pu nouer alliance qu'avec deux groupuscules, le parti mauricien et le Rassemblement pour le Progrès et la Liberté.

L'œil fixé sur Paris

Autre élément favorable à la gauche ; l'avènement du socialisme en France. L'œil fixé sur Paris, toute l'île chuchote " Pourquoi pas nous ? ", L'alliance M.M.M.-P.S.M. lui propose un " socialisme à visage mauricien ", Son programme prévoit notamment la transformation du

pays en une république " à l'indienne " avec un président sans pouvoir exécutif (Maurice relève toujours de l'autorité très formelle de Sa Très Gracieuse Majesté), la nationalisation de deux des vingt et une propriétés sucrières et une prise de participation majoritaire dans les grosses compagnies hôtelières. Tout au long de sa campagne, la gauche s'est employée à rassurer l'électorat, quitte à gommer certains chapitres de son programme, telle la suspension immédiate des vols de la compagnie Air Mauritius vers l'Afrique du Sud.

Si la gauche emporte le scrutin, le président du M.M.M., M. Anerood Jugnauth, intègre et respecté, deviendra premier ministre. MM. Boodhoo et Bérenger seront respectivement vice-premier ministre et ministre des finances. Une lourde tâche les attend : réduire le chômage, qui touche quelque soixante mille Mauriciens, soit 18 % de la population active. Dans les couloirs de " l'hôtel du gouvernement " qui conduisent au bureau de Sir Seewosagur, des centaines de jeunes se pressent chaque matin, leur carte de chômeur à la main. Ils attendent des services du premier ministre un hypothétique emploi temporaire. En ce moment, les plus chanceux, pour 30 roupies (18 francs), passent la journée à couper de l'herbe...

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1982/06/12/la-coalition-de-gauche-parait-assuree-de-gagner-les-elections-legislatives_2903538_1819218.html#thfXAD1rKcJGiVPe.99

1982 - Le gouvernement s'efforce de rassurer le secteur privé

LE MONDE | 02.07.1982 à 00h00 • Mis à jour le 02.07.1982 à 00h00 | JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Port-Louis. - Rigueur, efficacité, réalisme : tels sont les mots d'ordre économiques de la gauche mauricienne. Portée au pouvoir le 11 juin par une puissante vague électorale (le Monde du 15 juin), elle prône un " socialisme moderne ", alliant justice sociale et rentabilité. La coalition gouvernementale M.M.M. - P.S.M., unissant le Mouvement militant mauricien et le parti socialiste mauricien, affronte une double exigence : satisfaire les espérances populaires sans " casser " une machine économique très complexe - s'agissant d'un petit pays qu'on a coutume d'affilier au tiers-monde - mais rendue fragile par la crise mondiale. Première urgence pour la gauche : résorber le chômage qui frappe 18 % de la population active. L'impuissance du régime travailliste, en ce domaine, contribuera largement à sa chute.

Dans les " cités ", la jeunesse attend beaucoup du nouveau gouvernement, son plan de développement, étalé sur cinq ans, a pour objectif primordial la création d'" emplois productifs " dans le secteur privé. Il prévoit aussi l'instauration d'une agence nationale de l'emploi et d'un système d'allocations-chômage. Une obsession hante depuis toujours l'île Maurice : échapper à la " tyrannie " du sucre, dont l'industrie mobilise 28 % de la main-d'œuvre nationale et procure 70 % des ressources en devises. L'État socialiste achètera 8 000 hectares, qu'il confiera à des coopératives chargées de la " diversification agricole ". Ce projet est judicieux dans un pays où les importations alimentaires - en provenance d'Afrique du Sud pour l'essentiel - représentent un quart des achats à l'étranger, à condition de découvrir de nouveaux marchés et de redonner du tonus aux entreprises sucrières.

" D'accord pour continuer à diversifier, observe un patron, mais pas à perte. " Sans oublier, bien sûr, que l'omniprésence de la canne à sucre, sur cette terre de cyclones, reste dictée par les caprices du climat. Depuis plusieurs années. Maurice est malade de son sucre. Sur vingt et une entreprises, une seule dégage des bénéfices. Pour les "barons" sucriers, ce marasme résulte avant tout d'une fiscalité harassante. Lors du " boom " mondial, le régime travailliste finança les dépenses sociales - 40 % du budget - en grevant de taxes l'industrie sucrière, que la lourdeur des impôts et le fort coût de la main-d'œuvre empêchent aujourd'hui d'investir. D'où un vieillissement des équipements et une stagnation des rendements. La gauche a promis d'alléger la taxe sur le chiffre d'affaires, devenue excessive (23 %). Deux plantations, sur les vingt et une du pays, seront nationalisées et les petits planteurs recevront en priorité l'aide gouvernementale.

Le nouveau pouvoir nationalisera le port, les transports en commun et la compagnie Air Mauritius. L'indemnisation des actionnaires sera échelonnée. La gauche veut conduire une " transition socialiste " en douceur. " Nous jouerons à fond la carte de la relance économique, souligne M. Paul Berenger, ministre des finances. Mais nous n'échapperons pas au maintien d'un important déficit budgétaire pendant au moins deux ans. " D'autant que la gauche, malgré deux dévaluations inspirées par le Fonds monétaire international en 1979 et 1981, hérite d'une situation financière difficile. La dette publique a quintuplé en cinq ans, l'inflation a atteint 27 % l'an dernier, le déficit de la balance des paiements représente 15 % du PNB.

Une transition en douceur

Où trouver l'argent de la relance ? Pour enrichir l'État, la gauche envisage une série de mesures, dont elle attend des bénéfices substantiels : lutte accrue contre les fraudes douanières et l'évasion fiscale (moins d'une société sur trois acquitte l'impôt), création d'un impôt sur la fortune et d'une taxe foncière sur les grosses propriétés, suppression des

privilèges fiscaux alloués aux ministres. Soucieux avant tout de protéger l'emploi, le gouvernement appliquera ses principes avec prudence.

La réduction des liens commerciaux avec l'Afrique du Sud - dont les produits arrivent dans l'île à des prix imbattables - sera très progressive. A Maurice, près d'un touriste sur trois est sud - africain. La gauche, qui souhaite conserver ces visiteurs, a renoncé, pour l'instant, à supprimer les vols d'Air Mauritius vers Johannesburg et Durban tandis que la South African Airways garde ses droits d'escale. Quant à la prise de participation majoritaire de l'État dans l'industrie hôtelière, elle ne devra pas, précise M. Bérenger, porter atteinte au taux de remplissage. Pour réussir, la nouvelle équipe dirigeante aura besoin de la confiance du secteur privé. Avant son triomphe électoral, le M.M.M.-P.S.M. avait pris soin de multiplier les apaisements à son adresse. Le patronat, en partie rassuré, s'affirme aujourd'hui " prêt à dialoguer " avec le pouvoir. La gauche compte aussi sur le soutien de la Banque mondiale et de l'Europe, notamment de la France. Principal partenaire commercial de Maurice, la C.E.E. lui achète les trois quarts de sa production sucrière au double du cours mondial. L'" ancrage européen " de Maurice devrait se renforcer, si l'île parvient à réduire notablement sa dépendance économique envers l'Afrique du Sud.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1982/07/02/le-gouvernement-s-efforce-de-rassurer-le-secteur-prive_2891385_1819218.html#9jxXHthP7oLDbi4y.99

1982 - M. HENRI BERNARD EST NOMMÉ AMBASSADEUR À L'ILE MAURICE

LE MONDE | 09.08.1982 à 00h00 • Mis à jour le 09.08.1982 à 00h00

Le Journal officiel du 6 août a annoncé la nomination de M. Henri Bernard comme ambassadeur à Port-Louis (île Maurice) en remplacement de M. Jean Mano.

[Né en 1920, diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer, M. Bernard a servi outre-mer, de 1945 à 1961, a été en poste à Ouagadougou et aux Comores, avant d'être ambassadeur extraordinaire à Sanda-Isabel, en Guinée Équatoriale (1969-1972) et à Bujumbura, au Burundi (1972-1976) Depuis 1979, il était à l'administration centrale, à la direction des Français à l'étranger.]

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1982/08/09/m-henri-bernard-est-nomme-ambassadeur-a-l-ile-maurice_2909786_1819218.html#PIvQkoM5sb3O1IJm.99

1982 - ILE MAURICE : Sous le soleil socialiste

LE MONDE | 18.09.1982 à 00h00 • Mis à jour le 18.09.1982 à 00h00 | MARC LAMBERT.

MÊME quand le franc ne vaut plus que le septième d'un dollar, il peut encore rêver de jouer à l'Américain dans quelques pays. Voici l'un de ceux-ci : l'île Maurice.

Si on le souhaite, un kilomètre de sable blanc, bordé de cocotiers et de filaos, pour soi seul ; un océan d'une limpidité de début du monde ; quinze hôtels de bonne classe internationale ; ski nautique, planche à voile et tennis à gogo. Et, en plus, uniques, en tout cas quasi uniques Jusqu'aux lointains rivages du Sénégal ou des Caraïbes, de fabuleux espadons - les marlins - à rêver de Moby Dick ou, du moins, d'Hemingway. Le tout (1), y compris 26 000 kilomètres d'avion (13 000 dans chaque sens), pour à peine le double d'un séjour sur la Côte d'Azur ou dans une station de sports d'hiver à la mode.

Encore, demain, en tout cas cet hiver, sera-ce toujours mieux : Maurice veut relancer son tourisme.

Signe de cette volonté : le gouvernement vient d'organiser une manifestation internationale, Expo tourisme 82, à laquelle il avait convié les représentants des compagnies aériennes, des grandes agences de voyages, des groupes hôteliers susceptibles d'investir dans l'île, bref, tous ceux qui peuvent l'aider à faire de Maurice, selon un slogan qu'il a adopté, un " paradis partagé ".

Un autre signe, insolite, mais non moins éloquent : le ministre ayant en charge l'avenir touristique de l'île est celui des affaires étrangères ; Jean-Claude de l'Estrac, un ancien journaliste, est ministre des affaires étrangères et du tourisme.

A vrai dire, le lien entre la chancellerie et les plages de sable blanc est plus réel et plus nécessaire que ne le suggère le libellé d'une carte de visite. Le tourisme n'est pas seulement, pour Maurice, un choix. Il est une obligation. Celle-ci tient à la situation géographique, politique et économique de l'île.

Pour ceux qui auraient oublier Paul et Virginie (mais le pauvre Bernardin de Saint-Pierre se situe tellement hors du temps que l'oubli est pardonnable), un rappel : l'île Maurice est située presque sous le tropique du Capricorne, donc dans l'hémisphère Sud, à 1100 km à l'est de Madagascar ; 1865 kilomètres carrés, soit environ le tiers d'un département français ; 925 000 habitants (dont 68 % d'origine indienne ; 26 % de Créoles, 3 % de Blancs et 3 % de Chinois), mais surtout concentrés dans quelques villes, dont Port-Louis, la capitale, 150 000 habitants ; d'où l'impression de vacuité des paysages côtiers.

Le cyclone politique de juin

Au mois de Juin dernier, un cyclone politique a balayé ce petit paradis de ciel bleu et de paix (le dernier obus y est tombé en 1810 dans une bataille navale quasi symbolique entre les flottes anglaise et française). L'ancienne majorité libérale a perdu tous ses sièges au Parlement. Un parti socialiste avancé, le M.M.M., est arrivé au pouvoir en raflant - phénomène sans précédent dans l'île et sans beaucoup d'équivalent dans le monde - soixante sièges sur soixante. Pas d'explication politique évidente - même a posteriori - à ce raz de marée : simplement, comme chez nous, un phénomène de rejet à l'égard d'hommes usés par le pouvoir (ils y étaient depuis l'indépendance de l'île, en 1968), qui avaient un peu trahi leur électorat de-ci de-là et qui n'avaient pas eu la sagesse de régler eux-mêmes leur succession. On ne conquiert pas soixante sièges sur soixante sans briser quelques vitres. Le M.M.M. avait eu, à cet égard, des légèretés d'éléphant. Il avait, pour s'en tenir à notre seul domaine, annoncé la nationalisation des grands hôtels et la rupture avec l'Union Sud-Africaine.

Depuis, à l'inverse de ce qui s'était passé, au même stade, dans l'évolution française, la " pause " a prévalu. L'étude des nationalisations - sauf celle de la compagnie aérienne Air Mauritius, qui semble décidée - a été renvoyée à de vagues commissions, et on ne mange plus du Sud-Africain assaisonné à la sauce apartheid à chaque discours.

Il n'empêche que, dans le lagon, les eaux n'ont pas retrouvé tout leur calme. Les investissements hôteliers, à l'exception de ceux du Club Méditerranée visant à porter de deux cent cinquante lits à quatre cents lits la capacité d'accueil du Club à partir de fin 1983, ont été stoppés. Surtout, on a craint de voir totalement disparaître la clientèle sud-africaine, qui représente 20,5 % du chiffre d'affaires du tourisme.

L'organisation d'Expo Tourisme 1982 visait, pour une part, à apaiser les flots. Il s'agissait de rassurer les investisseurs hôteliers, les compagnies de tourisme sud-africaines, et, en même temps, de relancer la promotion de l'île auprès d'autres clientèles, notamment celles de France, d'Allemagne et d'Italie, pour le cas où les Sud-Africains auraient trop présents à l'oreille les fracas électoraux pour entendre le nouvel appel des sirènes.

Un conflit avec les États-Unis n'est peut-être pas étranger, non plus, à la politique de la priorité au tourisme.

En 1965, donc trois ans avant d'accorder l'indépendance à Maurice, l'Angleterre - qui sans doute avait déjà son idée - derrière le 10 Downing Street, - avait érigé en entité administrative un petit archipel - les Chagos - jusque-là rattaché à l'île. Par la suite, elle loua pour cinquante ans une des îles, Diego-Garcia, aux États-Unis, qui y ont installé ce qui est probablement leur base militaire numéro un dans l'océan Indien.

Le gouvernement mauricien issu des élections du 11 juin revendique avec vigueur la souveraineté sur Diego-Garcia. Est-ce la réplique du berger à la bergère ? Les États-Unis, qui achetaient 125 000 tonnes de sucre par an à Maurice, viennent de réduire leur commande, pour 1982, à 28 000 tonnes. Le jeune gouvernement mauricien subit cette vieille loi politique qui veut que, sauf exception - pétrolière par exemple, - il n'y ait pas de véritable indépendance pour un pays à monoproduction (le sucre de canne - environ 600 000 tonnes par an, soit à peu près dix fois la consommation de toute l'agglomération parisienne - représente 90 % du commerce extérieur de l'île).

Le voici donc, de ce côté aussi, engagé à fond vers le tourisme. On est tenté de dire : profitons-en.

Il y a matière à en profiter.

D'abord les prix : Jet Tours et, dans son sillage, beaucoup d'agences proposent des forfaits aux environs de 8 500 francs, voyage aller-retour compris, pour dix jours en demi-pension (la profusion des petits déjeuners et des buffets est telle qu'on ne fait qu'un repas). Ces prix s'entendent pour des séjours dans de grands hôtels, comme le Méridien, le Merville, la Pirogue. Ils sont moindres dans des établissements un peu moins importants, comme l'Isle de France, mais qui offrent encore plage et piscine sous les fenêtres, sports et buffets pantagruéliques.

On peut aussi, pour des vacances d'un mois, louer, autour de 5 000 francs, un bungalow pour quatre personnes, le prix comprenant les services d'une femme de ménage.

Mais les chances de Maurice tiennent encore plus au charme et à l'amabilité de ses habitants à l'égard des arrivants qu'à son équipement hôtelier et au dynamisme des directeurs de ses grands hôtels, les Tissot, Morris, Jones, Closier, tous de jeunes loups, aussi habiles en marketing que séduisants et sincèrement chaleureux derrière le comptoir de réception. C'est peut-être l'effet de l'étonnant brassage d'ethnies qu'a réalisé l'île : ici, on aime les nouveaux venus ; on ne sait comment leur être agréable. Jamais d'hostilité dans le regard d'un homme de couleur ; jamais un mouvement d'impatience ; pas de pickpockets (sauf peut-être au marché) ; la sécurité partout et à toute heure.

Ce sentiment de " bien aise " est d'autant mieux ressenti par le Français que chacun parle sa langue.

En cent cinquante-huit ans de domination, de 1810 à 1968, les Britanniques ne sont pas parvenus à imposer leur langue (sauf pour les actes officiels), ni à fixer des racines dans l'île. Quatorze ans après leur départ, il ne reste rien d'eux, alors que tout subsiste de la présence française d'avant 1810.

" La vérité, explique François Antelme, descendant d'une vieille famille française, est que les Anglais n'ont jamais entendu posséder l'île. Ils se sont contentés de l'administrer. Pendant un siècle et demi, ils ont seulement recouvert d'un petit vernis administratif une réalité économique, culturelle, démographique française qu'ils n'ont pas entamée. Par exemple, quelques familles anglaises seulement se sont fixées dans l'île. Les autres Britanniques venaient pour le temps d'un contrat et repartaient avec leurs enfants. Quand ils sont partis définitivement, le vieux fonds a resurgi et a réoccupé toute la surface. "

Ce vieux fonds, on le retrouve non seulement dans les pages de l'annuaire du téléphone mais dans les noms des villes et villages : Curepipe (car, au temps des diligences, c'était le lieu où l'on changeait de chevaux et où l'on curait sa pipe) ; Flic-en-Flac (car les pas sur le sable y font ce bruit) ; Sottise, le lieu s'étant révélé impropre à la construction ; Dans-le-Sac, etc.

La floraison des talipots

Quand on en a fini avec les plaisirs de la plage et de la pêche et qu'on s'aventure de Flic-en-Flac en Sottise ou en Cure-pipe, le long de petites routes bordées de flamboyants, d'hibiscus, ou de deux murs de canne à sucre, on découvre cent sujets d'étapes : un aquarium parmi les plus complets de tout l'océan Indien ; la fabrique de maquettes de bateaux Comajora, la plus importante du monde, qui produit, au rythme de huit à dix par jour et au prix de 3 000 à 7 000 F, les répliques exactes, jusqu'à 1,20 mètre de longueur, des plus beaux voiliers de jadis ; des parcs aux cerfs où, si l'on a noué quelques relations amicales, on peut tirer un cerf au mirador ; le marché de Port-Louis aussi animé, coloré et odoriférant qu'un grand marché africain mais infiniment plus propre ; les courses hippiques, dans un hippodrome créé en 1812, vingt-cinq ans avant notre Chantilly ; le Parc aux oiseaux ; le Jardin des pamplemousses et ses talipots, qui ne fleurissent qu'une fois, à l'âge de soixante ans, et meurent aussitôt après. Étrange destin, et qui fait rêver, que cette longue ascension vers la maturité et l'âge de la transmission, aussitôt suivie du néant. Mais peut-être, après tout, soixante années ne sont-elles, chez les palmiers, que le temps d'un éphémère. D'autres âges, ici, sont démesurés : ainsi celui de ces énormes tortues vues également au Jardin des pamplemousses. Elles sont nées sous Louis XIV. Autre destin à faire rêver : trois siècles ont frôlé ces carapaces impavides...

Mais le rêve, on le retrouve, ici, à chaque détour : l'île de rêve et des rêves...

Il en est un pourtant qui fuit. Nulle part, sauf dans le nom de l'hôtel Saint-Géran et dans celui d'une petite rue Bernardin-de-Saint-Pierre, on ne retrouve la trace de Paul et Virginie. Si on insiste, on vous désigne une vallée, pauvrement peuplée maintenant de petits planteurs, au pied de montagnes bleues, la vallée des Prêtres :

" Oui, Paul et Virginie, c'était là... "

(1) La pêche au " gros " (le record est de 500 kilos) au large est cependant à payer en supplément ; environ 2 000 F par jour, par groupe de trois pêcheurs.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1982/09/18/ile-maurice-sous-le-soleil-socialiste_2894397_1819218.html#et8PrTKT17qDVfAh.99

1982 - M. Mauroy affirme que la France " souhaite assurer une présence en Asie " À MAURICE : des rapports privilégiés

Venant de l'île de la Réunion (lire page 8), via l'île Maurice, M. Pierre Mauroy est arrivé dimanche après-midi 12 décembre à Kuala-Lumpur, où il devait séjourner quarante-huit heures en visite officielle, en compagnie de trois autres membres du gouvernement, MM. Michel Jobert, ministre d'État, ministre du commerce extérieur ; Louis Le Pensec, ministre de la mer, et Georges Lemoine, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense. Le premier ministre devait avoir lundi et mardi plusieurs entretiens avec le chef du gouvernement de Malaisie, M. Mohamed Mahathir. Prenant la parole dimanche soir devant la colonie française, M. Mauroy a notamment déclaré : " La France, grand pays industriel et commercial, souhaite, au-delà de la Malaisie, assurer une présence en Asie. " C'est le sens, a-t-il dit, des voyages du président Mitterrand au Japon, en Inde, puis prochainement en Chine et en Indonésie, " c'est également le sens de ma présence ici ". Le voyage du premier ministre intervient au moment où les autorités malaisiennes s'appêtent à prendre des décisions budgétaires relatives aux investissements qu'elles se proposent de réaliser, tant dans le domaine des équipements civils que dans celui des équipements militaires.

LE MONDE | 14.12.1982 à 00h00 • Mis à jour le 14.12.1982 à 00h00 | A. R.

Port-Louis. - Avant de se rendre en Malaisie, M. Pierre Mauroy a répondu, samedi après-midi 11 décembre, à une invitation du gouvernement de l'île Maurice avec lequel plusieurs représentants de la France, notamment MM. Guy Penne, conseiller à l'Élysée pour les affaires africaines et malgaches, et Jean-Pierre Cot, alors ministre délégué au développement et à la coopération, avaient déjà pris contact depuis que la gauche locale a pris le pouvoir, en juin dernier.

Accueilli presque comme un chef d'État, le premier ministre s'est entretenu, au château du Réduit, résidence du gouverneur général, avec le chef du gouvernement mauricien, M. Anerood Jugnauth et plusieurs de ses ministres.

Ces échanges de vues ont confirmé le désir de la gauche mauricienne d'établir avec Paris des rapports privilégiés. Après avoir rappelé que son gouvernement, partisan de la démilitarisation de l'océan Indien, souhaite que les bâtiments de guerre étrangers quittent la Réunion - cela vise d'abord les États-Unis et l'U.R.S.S. - M. Jugnauth a précisé, de son propre chef, que cette demande ne concerne pas la France. Il a souligné que pour Maurice, l'île de la Réunion est incontestablement une terre française et que la France n'est donc pas une puissance étrangère dans cette partie du monde. Cette reconnaissance de légitimité a été appréciée à sa juste valeur par les conseillers de M. Mauroy.

La France, de son côté, a appuyé le plan de redressement élaboré par le nouveau gouvernement mauricien quand celui-ci a été soumis à l'agrément du Fonds monétaire international. Le F.M.I. ayant donné son accord, il reste à répartir entre les bailleurs de fonds potentiels les quelque 300 millions de francs qui constituent le montant de l'aide financière sollicitée par Maurice. Cette répartition devrait intervenir en janvier, la France étant disposée à y contribuer. Une mission d'experts français se rendra prochainement à Port-Louis pour étudier dans le détail le plan établi par le ministre des finances, M. Paul Bérenger. M. Mauroy et ses interlocuteurs ont conclu un accord de principe pour la participation de la France au financement des grands travaux d'équipement. Des entreprises françaises pourraient ainsi être associées à la construction d'une minoterie, à l'implantation d'une centrale thermique, à des projets d'irrigation et à la réalisation d'une piste d'atterrissage dans l'une des dépendances de l'île. M. Bérenger, pour sa part, s'est engagé à faire en sorte, dans les délais les plus brefs, que le franc soit désormais coté officiellement dans son pays, afin de faciliter le travail des investisseurs français.

Au terme de cette demi-journée dans l'ancienne île de France, M. Mauroy s'est déclaré très touché de la cordialité de l'accueil qu'il avait reçu et des " prévenances " des représentants du gouvernement mauricien à son égard.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1982/12/14/m-manroy-affirme-que-la-france-souhaite-assurer-une-presence-en-asie-a-maurice-des-rapports-privilegies_3109762_1819218.html#mFv9Gvg6Yct87JgH.99

1983 - LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 21 AOÛT M. Paul Bérenger affronte " seul contre tous " la coalition dirigée par le premier ministre

LE MONDE | 20.08.1983 à 00h00 • Mis à jour le 20.08.1983 à 00h00 | FRANÇOISE LAURENT.

Port-Louis. - " Votez mauve ! ", " Votez bleu, blanc, rouge ! ", ces deux slogans résonnent sur les petites routes de l'île Maurice, décorées aux couleurs des deux camps en présence pour les élections générales du dimanche 21 août, les secondes en l'espace de quinze mois, destinées à choisir soixante-deux députés.

" Seul contre tous ", le Mouvement militant mauricien (M.M.M.) de M. Paul Bérenger affronte la grande Alliance tricolore, dirigée par le premier ministre, M. Aneerood Jugnauth, dont il était ministre des finances il y a encore six mois. En juin 1982, les deux hommes, aujourd'hui frères ennemis, menaient le M.M.M. à une victoire éclatante en coalition avec le parti socialiste mauricien (P.S.M.) de M. Harish Boodhoo. Tous les sièges étaient emportés et le parti travailliste de Sir Seewoosagur Ramgoolam s'effondrait totalement après un règne de plus de vingt ans.

Les cartes ont été redistribuées depuis la rupture de mars et le passage à l'opposition de M. Paul Bérenger, le fondateur du M.M.M., suivi du gros de ses troupes. La minorité dissidente, conduite par M. Jugnauth, a créé le nouveau parti, le Mouvement socialiste militant (M.S.M.) qui a absorbé le P.S.M. et s'est allié aux ennemis d'hier, le parti travailliste et le parti mauricien social-démocrate.

Sir Ramgoolam, qui célébrera ses quatre-vingt-trois ans en septembre, a été choisi comme premier président de la future République de Maurice si l'Alliance gagne. On prévoit, en général, un résultat serré à l'issue d'une campagne au cours de laquelle on a lavé beaucoup de linge sale.

Les problèmes essentiels de l'île Maurice - son endettement qui atteint plus de 700 dollars par habitant et qui en fait " une colonie du F.M.I. ", selon M. Paul Bérenger, son chômage galopant (plus de 20 % de la population active), l'essoufflement de la zone franche faute d'investissements, le vieillissement de l'industrie sucrière, base de l'économie - ont été relégués plus ou moins au second plan par une lutte de type présidentiel entre deux hommes : un avocat hindou de cinquante-deux ans et un Blanc franco-mauricien de trente-huit ans, au passé syndicaliste.

La carte communale, les distinctions de caste chez les Hindous et même la couleur ont été plus ou moins utilisées par les adversaires qui jouent des divisions entre les différentes communautés réparties en cinq groupes à des fins électorales dans cette Babel de l'océan Indien : les Hindous, les Créoles, baptisés population générale, les musulmans, les Tamouls et les Télégus (ces derniers originaires de l'Andar-Pradesh) et les Sino-Mauriciens.

Tolérance

Tirant profit de la diffusion à la télévision du feuilleton américain *Racines* sur l'odyssée des esclaves noirs aux États-Unis, un candidat de l'Alliance s'écriait dans un meeting : " La lutte des coolies et des esclaves se poursuit. " Le M.M.M., qui avait auparavant réclamé la diffusion de ce feuilleton, a protesté contre sa sortie pendant la campagne électorale, estimant que celui-ci risquait d'attiser des passions et des ressentiments (M. Bérenger est blanc).

Pourtant, la population a encore une fois fait preuve de tolérance et la campagne s'est déroulée sans grands incidents malgré la tension et les multiples meetings qui se tiennent tous les après-midi. L'Alliance y dénonce M. Bérenger comme un protégé du grand capital, qui a viré à droite, alors que, autrefois, il était présenté comme un dangereux révolutionnaire. Mais, en même temps, M. Jugnauth affirme que le M.M.M. " nous mène droit au totalitarisme et au parti unique " si on ne lui barre pas la route. Aux yeux du M.M.M., la faute impardonnable du premier ministre est d'avoir " trahi " en s'alliant avec ceux que le peuple avait chassé du pouvoir l'an dernier. En outre, pour M. Paul Bérenger, ses adversaires ne sont qu'un " ramassis d'incompétents " formant une coalition qui ne sera pas long feu.

Les programmes des deux camps, qui comptent moins que les personnalités, sont plus différents dans le style que sur le fond en matière économique. C'est en politique étrangère que les orientations divergent le plus nettement. Au nom du pragmatisme, M. Gaétan Duval, futur ministre des affaires étrangères si l'Alliance gagne, ne cache ses objectifs : la priorité, dit-il, sera de négocier avec les États-Unis pour trouver des emplois aux Mauriciens à Diego-Garcia, la principale base militaire américaine dans l'océan Indien.

Le M.M.M., attaché à un non-alignement intransigeant, refuse ce genre de " complicité " avec les États-Unis au nom de ses principes et entend, au contraire, faire campagne pour le démantèlement de la base, la démilitarisation de l'océan Indien et pour réaffirmer sa souveraineté sur l'archipel des Chagos, dont fait partie l'atoll de Diego-Garcia, loué par la Grande-Bretagne aux Américains.

Une des priorités pour M. Paul Bérenger sera de relancer l'action diplomatique en direction de la France et de l'Inde.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1983/08/20/les-elections-generales-du-21-aout-m-paul-berenger-affronte-seul-contre-tous-la-coalition-dirigee-par-le-premier-ministre_3076261_1819218.html#07Bvi3CwihjhfV89.99

1983 - Maurice BATTU DANS SA CIRCONSCRIPTION M. Berenger est la première victime des élections remportées par la coalition de M. Jugnauth

LE MONDE | 24.08.1983 à oohoo • Mis à jour le 24.08.1983 à oohoo | FRANÇOISE LAURENT.

Port-Louis. - Le Mouvement militant mauricien (M.M.M.) est décapité, et M. Paul Berenger, son chef historique, battu par 74 voix, est la première victime des élections générales à Maurice, qui ont vu la victoire de l'alliance du premier ministre sortant, M. Aneerood Jugnauth par 41 sièges contre 19.

Lundi soir 22 août, des cortèges motorisés ont parcouru les routes de l'île encore décorées de banderoles pour célébrer la victoire des tricolores sur les mauves. La coalition de trois partis, élue en principe pour cinq ans, a recueilli 51 % des voix du demi-million d'électeurs, tandis que le M.M.M. recueillait 44 % de suffrages. L'Organisation du peuple rodriguais de Serge Clair a enlevé les deux sièges dans l'île voisine de Rodrigues, où le M.M.M. ne se présentait pas.

L'événement marquant est bien sur la défaite personnelle de M. Paul Berenger à Belle-Rose-Quatre-Bornes, à l'issue d'une campagne personnalisée à l'extrême. La coalition gagnante, dont le M.M.M. a prédit qu'elle ne durerait pas, est dominée par le Mouvement socialiste militant (M.S.M.) de M. Jugnauth, qui s'octroie la moitié des sièges à Maurice même (trente) et dont la plupart des ministres sortants ont été réélus. Le M.S.M. a moins de six mois ; il est né en avril dernier d'une minorité de dissidents du M.M.M. et du parti socialiste mauricien de Harish Boodhoo. Le parti travailliste de Sir Seewoosagur Rangoolam revient sur la scène politique, dont il avait été totalement balayé lors du scrutin de l'an dernier. Il a obtenu sept sièges, et son vieux leader, né avec le siècle, sera le premier président de la République qui doit être instaurée.

Le parti mauricien social-démocrate (P.M.S.D.) effectue également un " retour " avec quatre députés et son leader charismatique, le " roi créole ", Sir Gaétan Duval, dont on connaît les sympathies pro-occidentales, retrouvera le portefeuille des affaires étrangères qu'il a détenu de 1969 à 1973.

Ces trois courants, autrefois adversaires et manquant de cohésion idéologique, sont unis par une vision pragmatique de la situation mauricienne et veulent appliquer " un socialisme adapté aux réalités ". Cette alliance résistera-t-elle mieux à l'épreuve du temps, face aux défis qui se posent, que les coalitions qui l'ont précédée ?

Petite île surpeuplée dans la zone des cyclones, Maurice est esclave de la monoculture de la canne à sucre et est devenue, selon l'expression de M. Paul Berenger, " une colonie du F.M.I. ", dont elle a dû accepter les diktats pour faire face à un endettement massif.

Le taux de chômage y atteint plus de 20 %, et, quel que soit le gouvernement en place, le sort des Mauriciens ne s'annonce pas radieux malgré le slogan de l'alliance : " Le coq a chanté et le soleil s'est levé " (le coq, emblème du P.M.S.D., et le soleil, emblème du M.S.M.).

" La lutte continue "

La priorité du gouvernement sera la présentation du budget, qui n'a pas pu être faite, en juin dernier en raison de la dissolution du Parlement. " La réalité économique se fera vite sentir et prouvera que nous avons raison ", a déclaré M. Berenger, ministre des finances jusqu'en mars dernier.

L'ancien des barricades de mai 1968, aujourd'hui " recentré " et rocardien, préoccupé de gestion moderne et lucide, a été victime d'une campagne qui l'a présenté comme un agent du capitalisme et un dictateur en puissance. La majorité hindoue ne lui a sans doute pas pardonné d'avoir supprimé les subventions sur le riz et la farine - les aliments de base - et le facteur " communalistes " a joué sans doute sur un électorat divisé en hindous, créoles, musulmans et Chinois. Quelques jours avant le scrutin, M. Jugnauth, un avocat hindou de cinquante-trois ans, comparait son ancien bras droit à " un rat blanc ".

M. Berenger appartient en effet à la petite minorité franco-mauricienne, et le M.M.M., créé pour remplacer la lutte des castes par la lutte de classes, a été victime d'un vote en bloc : les campagnes en majorité hindoues ont voté pour l'alliance, les villes (musulmans et créoles) pour le M.M.M., mais le P.M.S.D. a mordu sur cet électorat urbain.

Dans un appel, à ses militants, dont certains pleuraient, lundi, dans la cour de l'école Rémy-Ollier de Belle-Rose-Quatre-Bornes, M. Berenger leur a défendu de tirer une " interprétation communaliste " de sa défaite pour éviter tout incident dans cette mosaïque multiraciale et polyglotte. " La lutte continue ", a-t-il dit.

L'avenir de M. Berenger, qui avait fait du M.M.M. le premier parti de Maurice aux élections de 1976, est incertain. Il n'est pas sûr qu'il accepte un éventuel siège de "meilleur perdant". La commission électorale désigne en effet quatre députés supplémentaires, les meilleurs perdants, pour assurer une représentation équitable de toutes les communautés. Quatre autres députés peuvent être nommés au profit des partis les moins représentés en fonction des voix recueillies.

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/archives/article/1983/08/24/maurice-battu-dans-sa-circonscription-m-berenger-est-la-premiere-victime-des-elections-remportees-](http://www.lemonde.fr/archives/article/1983/08/24/maurice-battu-dans-sa-circonscription-m-berenger-est-la-premiere-victime-des-elections-remportees)

1983 - Un irrésistible maître d'école

LE MONDE | 26.12.1983 à 00h00 • Mis à jour le 26.12.1983 à 00h00 | J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

L'Alliance française (A.F.) a célébré, cette année à Paris, son centenaire en présence du chef de l'État (le Monde du 19 octobre). Cent ans pour une grande institution, c'est la consécration. L'Alliance fait partie maintenant de ces établissements pour lesquels les Français n'ont souvent qu'ironie, mais qui, à l'étranger, apparaissent comme ce que la France a fait de mieux : la Sorbonne, l'Académie, la Comédie-Française.

C'est au samedi 21 juillet 1883 que peut être fixée la date de la création du premier organisme de la francophonie. Ce jour-là se réunissent à la Société historique Saint-Simon, 215, boulevard Saint-Germain, à Paris : Paul Cambon, résident général de France à Tunis, Paul Bert, ancien ministre de l'instruction publique, et cinq ou six autres honorables citoyens dont le nom ne nous dit plus rien. Ils décident de fonder une " association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger ".

Un lancement dans l'enthousiasme

Le groupe initial est bientôt rejoint par un flot de célébrités : le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, le grand rabbin Zadoc Kahn, Ferdinand de Lesseps, perceur du canal de Suez, Gaston Maspero, directeur des musées d'Égypte, le général Faidherbe, ancien gouverneur du Sénégal, et aussi Louis Pasteur et des écrivains comme Renan et Taine. L'affaire ne traîne pas : le 24 janvier 1884, le ministère de l'intérieur approuve la fondation de l'association dénommée " Alliance française ".

Avec une rapidité, des méthodes, des moyens et aussi un enthousiasme dont auraient bien besoin aujourd'hui, pour se lancer, des organismes francophones plus récents, tels que le Commissariat général à la langue française ou l'Agence de coopération culturelle et technique, l'Alliance de Paris allait vite faire tache d'huile. Un " comité de propagande " diffuse le slogan : " Il faut rendre à la France son image de marque internationale " (après la défaite de 1870), tandis que des " comités d'action " financés par les cotisations et dons locaux poussent en France, dans l'Empire et à l'étranger, par générations spontanées. Jules Verne tient à présider en personne le comité de la ville d'Amiens. Sarah Bernhardt déclame des vers. Le Bon Marché et le lycée Lakanal de Sceaux envoient de bonnes sommes. Les bienfaiteurs étrangers sont légion. Cela ressemble un peu, mutatis mutandis, à ce qu'a été, à

notre époque, le lancement de certaines organisations internationales s'occupant des droits de l'homme ou d'écologie. À cela près que l'Alliance ne recrute pas exclusivement ses troupes parmi les intellectuels et les citadins : dans l'oasis saharienne de Touggourt un élan de " patriotique unanimité " réunit le maire, le maître d'école, le juge de paix, le garde champêtre, les gendarmes, etc. La petite Régence de Tunis, à laquelle la France vient d'imposer son protectorat, ne rechigne pas puisque, outre les israélites, les Maltais et les premiers colons français, " les musulmans ont fourni à eux seuls les deux tiers des membres et les trois quarts de la recette ". Dix mille enfants tunisiens, sur les cent mille en âge d'être scolarisés, ont bientôt accès aux écoles de l'Alliance. Résultat : quatre-vingts ans plus tard le président Bourguiba sera l'un des zéloteurs de la francophonie afro-arabe.

Du chah de Perse à Jaurès

À Budapest, le Cercle des patrons et des ouvriers hongrois obtient son affiliation. Kiev et Odessa ont vite assez d'adhérents pour que Paris les dote d'un délégué. À Madagascar, la lutte est plus serrée à cause de la concurrence des écoles anglaises. À l'île Maurice, ravie à la France par les Britanniques soixante-dix ans plus tôt, le comité de Port-Louis est fort de cent cinquante membres dès 1884, véritable défi à Albion ! Il patronne un " cours public de grammaire française " dont le succès fait grimacer à Londres. Dans l'Empire ottoman, au contraire, les modernistes, qui ont déjà recours au français pour réformer la Turquie, exultent devant le succès remporté par l'A.F. La Perse est un peu moins prompte, mais, son comité, formé en 1890, bénéficie du patronage du chah. Changhaï, elle, a ouvert, dès 1886, sa première école gratuite, qui fonctionnera jusqu'en 1949.

Dès février 1885, le secrétaire général de l'Alliance, Pierre Foncin, peut lancer sans trop exagérer : " Il n'est guère, hors de nos frontières, de région où nous n'ayons déjà pénétré et fait quelque bien. " Jean Jaurès, alors professeur de lettres à l'université de Toulouse, se réjouit pour sa part que l'Alliance ait réussi à dépasser les divisions politiques entre Français. L'économiste Charles Gide, oncle du futur écrivain, fait ressortir en 1885 " le rôle de l'Alliance dans la lutte des langues à la surface du globe ". D'autres notent crûment : " Tout client de la langue française est un client naturel des produits français. " L'armée même s'intéresse à l'affaire, à telle enseigne que le ministre de la guerre, en mai 1889, doit autoriser les officiers à s'inscrire aux comités de soutien.

Ceux-ci se multiplient. En 1900, il y en aura 35 000 à travers la planète, faisant fonctionner, sous l'égide de délégués de l'Alliance mère de Paris, 250 écoles. De quelques centaines d'élèves en 1884-1885, on atteint 50 000 inscrits en 1947, et près de 300 000 en 1983, répartis dans 1 200 centres à travers plus de cent pays, y compris les États communistes comme la Pologne, la Hongrie, la Yougoslavie et Cuba. Les raisons avancées par les étudiants

de 1983 pour expliquer leur choix du français sont aussi variées qu'encourageantes : " Pour apprendre l'histoire de France dans le texte ", dit un Japonais ; " Afin de faire de la recherche scientifique ", explique un Yougoslave ; " Parce que nous devons travailler en Afrique ", répond un couple d'Allemands. Le nombre des sociétaires bienfaiteurs, sans lesquels l'Alliance n'existerait pas, a dépassé en 1983 le demi-million. Elle emploie six mille professeurs dont certains, toutefois à Pondichéry où à Paris, se plaignent que le statut d'association privée d'utilité publique non lucrative empêche " un réel fonctionnement démocratique ".

L'organisation a connu d'autres à-coups au cours de son premier siècle d'existence. Des nations importantes comme la Russie et la Chine ont fait défection. Sous l'occupation, les nazis bannirent l'A.F., décrétée officine de " dénigrement anti-allemand ". Du coup, de Gaulle devint président du comité de gérance en exil de l'Alliance. En décembre 1958, après son retour au pouvoir, le général déclara : " On ne résiste pas à l'Alliance française ! "

Exemplaire Colombie

En survolant le siècle écoulé, il apparaît que le succès de l'Alliance est particulièrement éclatant en Amérique du Sud, où ses débuts furent des plus modestes. Là plus qu'ailleurs, l'Alliance a bénéficié d'une sorte d'aura idéologique qui fait qu'aujourd'hui encore ses maisons, loin d'être, comme on le croit parfois à Paris, les rendez-vous des seules héritières à marier, constituent souvent des foyers " où, sans distinction de nationalité, d'âge, de sexe, de fortune, de couleur ou de race, [est] enseignée la langue dans laquelle ont été écrits pour la première fois les droits de l'humanité " (l'Etoile du Sud, journal brésilien, 20 mai 1885). De nos jours, l'Amérique du Sud, regroupe la moitié des étudiants de l'Alliance.

En Colombie, la décision en 1979 du président d'origine libanaise Julio-César Turbay de faire accéder, pour 700 000 enfants, le français au rang de langue étrangère obligatoire a été facilitée par le travail en profondeur mené auparavant par une dizaine de comités de l'A.F. soutenant bibliothèques et écoles jusqu'au fin fond des sierras. En tournée dans ce pays, en août, le ministre français de la culture, M. Jack Lang, a ainsi rencontré, non sans étonnement, dans la province la plus reculée, des journalistes et des collégiens qui, grâce à l'Alliance, avaient lu dans le texte son fameux discours de Mexico de juillet 1982 sur l'identité culturelle...

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1983/12/26/un-irresistible-maitre-d-ecole_2850150_1819218.html#KBy1sRkvPHoZBuTY.99

1984 - La fin du splendide isolement

Un slogan fait depuis peu un malheur dans l'île. Il tient en deux mots : coopération régionale. Les premiers mois de l'année ont vu les initiatives se multiplier. Fonctionnaires, hommes d'affaires, universitaires, élus, prennent l'avion pour Antananarivo, Victoria ou Port-Louis. Au mois d'octobre, la Réunion accueillera un colloque international consacré au développement économique dans le cadre des échanges régionaux. Des participants sont attendus des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. L'île se tourne résolument vers ses voisins du sud-ouest de l'océan Indien. Le gouvernement a largement suscité cette évolution. Après quelques hésitations, l'opposition elle-même s'est ralliée au mouvement. Il s'agit d'un véritable tournant (1).

LE MONDE | 12.09.1984 à 00h00 • Mis à jour le 12.09.1984 à 00h00 | H. B.

DEUX dates, deux démarches symboliques : Octobre 1978 : pour une déclaration sur l'avenir de l'île, jugée intempestive, un homme politique mauricien en voyage à la Réunion se fait reconduire par le directeur de cabinet du préfet au pied de la passerelle du Twin Otter en partance pour Port-Louis. Expulsé ! On ne plaisante pas avec des sujets comme l'indépendance ou la départementalisation. De leur côté, les conseillers généraux et régionaux de l'UDF et du RPR réclament ni plus ni moins la suppression des crédits de coopération destinés à l'île Maurice...

Février 1984 : pour la première fois, un préfet de la Réunion, M. Michel Levallois, commissaire de la République, effectue une visite " d'amitié et de travail " dans la capitale mauricienne. Les relations entre les deux îles sont qualifiées d'" exemplaires ". À la préfecture, un nouveau bureau voit le jour : il sera désormais chargé des dossiers de la coopération régionale. Les élus du conseil régional, dans une rare unanimité, manifestent la volonté de voir leur assemblée jouer un rôle dans la politique de coopération menée par la France dans l'océan Indien.

Pendant longtemps, les hommes politiques au pouvoir, à Paris comme à Saint-Denis, ont eu du mal à gérer la contradiction qui veut que, par son statut de département, l'île fasse partie de l'ensemble français et, par sa situation géographique appartienne au tiers-monde. Dans ce contexte, tout propos rappelant de façon un peu trop insistante que ce bout de terre est planté dans l'océan Indien a longtemps été suspecté de servir de tenue de camouflage à des visées déstabilisatrices. D'autant qu'à l'heure des indépendances des années 60, le Parti communiste réunionnais, qui prône l'autonomie, est le seul, avec quelques petites formations très minoritaires sur le plan électoral, à entretenir des relations suivies avec des

hommes politiques mauriciens, malgaches ou seychellois. Redoutant d'être emportés par le vent de l'histoire, les départementalistes vivent sur la défensive.

Plusieurs phénomènes ont contribué à dépassionner le débat concernant l'ouverture de la Réunion sur son environnement régional. L'émotion passée et la France ayant rappelé au plus haut niveau sa position sur le statut de l'île, les déclarations d'un Kadhafi appelant en 1978 ses frères réunionnais à se révolter contre l'opresseur sont rapidement classées à la rubrique " incantation ".

À l'OUA, le dossier de la Réunion prend la poussière dans un tiroir d'une commission ad hoc qui doit présenter, depuis plus de cinq ans, un rapport au comité de décolonisation, lequel ne parvient pas vraiment à identifier dans l'île les forces anti-impérialistes luttant contre le joug colonial.

Enfin, l'élection en juin 1979 de Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais, en tant que représentant de la France à l'Assemblée des Communautés européennes consacre le relâchement des liens entre les formations qui se rencontraient dans le cadre de la conférence des partis progressistes de la région, instance très critique à l'égard de la présence française dans l'océan Indien.

Une double impulsion

L'impulsion pour une prise en compte des réalités régionales est venue tant de Bruxelles que de Paris à la fin des années 70.

L'arrêt rendu en octobre 1978 par la Cour de justice de La Haye, soulignant que les départements d'outremer font partie intégrante de la Communauté européenne et doivent être considérés comme des zones à développer en priorité, a clarifié la situation de l'île dans ses relations avec les pays associés à la Communauté (ACP). Cette décision a permis d'envisager les relations avec les îles voisines sur des bases juridiquement assainies. M. Claude Cheysson, alors commissaire au développement à Bruxelles, pouvait, lors d'un voyage dans l'île en mai 1979, lancer un appel pressant à de meilleures relations entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien.

D'autre part, dans la deuxième partie de son septennat, le pouvoir giscardien a fait de l'" insertion des départements d'outre-mer dans le courant de la coopération et les échanges internationaux " un principe de son action. L'UDF a toutefois, sur le plan local, pratiquement toujours été divisée sur l'opportunité d'une telle coopération. On a souvent tenu à préciser qu'il ne pouvait s'agir que de coopération sur des objectifs précis, et non d'un quelconque prélude à la mise en place d'une communauté économique et culturelle.

Le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud, pouvait, en janvier 1981, organiser, à Saint-Denis, une conférence économique, dont l'une des commissions travaillait sur le thème de " l'ouverture sur le monde extérieur ".

La gauche, parvenue au pouvoir, ne pouvait dans ce domaine que poursuivre sur sa pente naturelle, qui la veut sensible aux relations avec le tiers-monde. Dès avril 1980, M. Wilfrid Bertile, alors premier secrétaire de la fédération réunionnaise du PS, proposait, lors de la convention nationale de son parti, la mise en place d'un " organisme de précoopération pour l'océan Indien ". La Réunion se voyait fixer pour mission de devenir un " laboratoire de mise au point de méthodes de développement entre l'Europe et l'océan Indien ".

Enfin, les pays voisins, tant Maurice que les Seychelles, ont récemment admis comme une réalité objective, et non plus comme une survivance de l'ère coloniale, le fait que la France est riveraine de l'océan Indien par le département de la Réunion. Tous les Etats de la zone ont exprimé le souhait que la Réunion fasse partie de la Commission de l'océan Indien, qui vise à coordonner les actions de développement entre les îles, laissant au gouvernement français le soin d'arrêter les modalités de cette participation. Le principe de la coopération régionale lui est aujourd'hui acquis.

(1) Les échanges entre la Réunion et les îles voisines sont limités. En 1983, le département a importé pour 46,10 millions de francs de produits manufacturés de l'île Maurice. Ses exportations se sont montées à 8,22 millions de francs. Le commerce avec Madagascar est un peu plus important. La Réunion a importé la même année pour 84,67 millions de francs de la Grande Ile et exporté pour 17,92 millions de francs. Ces chiffres sont à rapprocher de la valeur totale des importations dans l'île : 6,4 milliards de francs 1983.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1984/09/12/la-fin-du-splendide-isolement_3020230_1819218.html#MweYvj5kYuf81ys7.99

1984 - L'île Maurice ou la démocratie quand même

Le petit État de l'océan Indien s'est remis de la grave crise politique de l'an dernier. Il commence à diversifier son économie

LE MONDE | 01.12.1984 à 00h00 • Mis à jour le 01.12.1984 à 00h00 | JEAN-CLAUDE POMONTI.

Port-Louis. - " Ce n'est pas de l'hypocrisie, monsieur le président, c'est de l'art ! " S'adressant, en français, au speaker de la Chambre, le leader officiel de l'opposition, M. Bérenger, se gausse de son vis-à-vis, M. Aneerood Jugnauth, premier ministre hindou, qui l'écoute d'un air visiblement exaspéré. A l'occasion de la récente visite du président indien, M. Singh, les inscriptions figurant sur des ambulances offertes par Prétoria - " dons de la République sud-africaine " - ont été pudiquement effacées.

Le " discours du Trône " - portant la présentation du budget - a été prononcé quelques jours avant la présente séance. Aujourd'hui, M. Paul Bérenger, redevenu leader de la minorité depuis son échec électoral de 1983, a la parole.

Ce Franco-Mauricien, ancien " soixante-huitard " et brillant syndicaliste, qui fut pendant neuf mois, jusqu'en mars 1983, un ministre des finances " remarquable ", au dire d'experts étrangers, ne ménage pas ses critiques au pouvoir. " Je me sens déjà un vieux sage ", dit-il dans un sourire.

A trente-neuf ans, le secrétaire général du MMM (Mouvement militant mauricien) demeure, en tout cas, le bon Dieu des uns et le diable des autres sur cette île de plus d'un million d'habitants. Une sorte d'aiguillon avec lequel tout gouvernement doit compter, en son sein ou dans le camp d'en face.

" L'opposition ? Des anges à l'Assemblée, mais ils font un tort immense à ce pays ", nous dit, de son côté, M. Jugnauth. Entre le chef du gouvernement mauricien et son ancien mentor, M. Bérenger, rien ne va plus. Aujourd'hui adversaires, ils ont fait un long bout de chemin ensemble. Le premier a été, pendant dix ans, le président du MMM. En juin 1982, ils furent ensemble les têtes d'affiche de la gauche, M. Bérenger menant un assaut qui leur valut un triomphe, contre une coalition entre le Parti travailliste, usé jusqu'à la corde après treize années au pouvoir, et le PMSD -Parti mauricien social-démocrate, -petite formation animée par M. Gaëtan Duval, figure pittoresque de la vie insulaire, aujourd'hui vice-premier ministre.

Le tandem n'a pas résisté longtemps à l'exercice du pouvoir. M. Jugnauth était président du MMM essentiellement parce qu'il appartient à la communauté hindoue, qui forme la moitié de la population. C'est pour le même mobile " ethnique " qu'il était devenu premier ministre. Un allié de circonstance, M. Harish Boodhoo, chef du Parti socialiste mauricien, avait été promu vice-premier ministre. Or cet hindou qui s'était voulu, il y a quelques années, le " Gandhi de Maurice " s'est révélé un redoutable manœuvrier. Il joua le premier ministre contre son ministre des finances avec tant d'adresse qu'au bout de neuf mois M. Bérenger démissionna entraînant dans son sillage dix autres ministres sur dix-sept. " J'ai choisi l'épreuve de force, le " showdown ", car nous ne pouvions plus travailler ", dit-il aujourd'hui.

Cet effondrement du cabinet de gauche suscita, en août 1983, des élections générales anticipées que précéda une campagne très dure, tous les coups bas étaient permis. Le MMM obtint, certes, 46 % des suffrages exprimée mais le découpage électoral et la scrutin uninominal à un tour assurèrent la victoire à ses adversaires. L'"alliance" qui l'emporta était formée par le MSM (Mouvement socialiste militant - nouveau parti de MM. Jugnauth et Boodhoo), - le Parti travailliste et le PMSD. Elle domine l'Assemblée tout en n'ayant obtenu qu'une faible majorité (51 % des suffrages). Battu de soixante-quatorze voix dans son propre fief, M. Bérenger a été "repêché" grâce au système des "best losers", prévu pour rééquilibrer la représentation des différentes communautés et qui permet aux huit "meilleurs perdants" de siéger à l'Assemblée.

La politique, à Maurice, est affaire de passion. Les invectives pleuvent et la presse s'enflamme. Comment pourrait-il en être autrement dans cette arène qui regroupe, outre une bonne moitié d'hindous, 17 % de Tamouls, un quart de créoles, une petite minorité de Franco-Mauriciens et une bonne poignée de Chinois ? Et où l'économie est si fragile et dépendante des bonnes volontés extérieures qu'en 1984, la moitié des recettes en devises étrangères ont été fournies par l'exportation de sucre de canne acheté, par la CEE, presque au triple de son prix sur le marché mondial ?

Pourtant, le cocktail ethnique et religieux, apparemment explosif, et de sérieuses difficultés Financières n'ont pas encore remis en cause les libertés essentielles sur cette île accueillante. "Notre miracle", disent les Mauriciens, comme si des garde-fous invisibles, mais placés aux bons endroits, lui avaient évité jusqu'ici l'irréparable. "Le miracle mauricien, dit plus prosaïquement un ancien conseiller de Sir Seewoosagur Ramgoolam, "père de l'indépendance", promu aujourd'hui au poste avant tout honorifique de gouverneur, c'est le mélange de plats chinois, indiens et créoles, de bouffe et de cultures".

Peu après son indépendance, en 1969, Maurice a largement profité d'un boom sucrier grâce à la monoculture de la canne, la CEE acceptant de reprendre à son compte un protocole sucrier passé dans le cadre du Commonwealth. Depuis, le cours du sucre a sombré, et Bruxelles continue d'acheter - à près de trois fois le prix pratiqué sur le marché libre - un demi-million de tonnes de sucre mauricien chaque année. Soit, en bonne année - sans sécheresse ni gros typhons, - 80 % de la production locale. "Une véritable épée de Damoclès", résume M. Bérenger, qui n'est pas le seul à s'inquiéter des pressions des betteraviers européens pour supprimer le "privilege" de son pays.

L'île vit donc à l'heure d'une "restructuration" sucrière qui a déjà fait l'objet d'une demi-douzaine de plans et d'un bon nombre de manœuvres en sous-main. Six usines sur quinze doivent fermer. Le monopole des propriétaires - les "dinosaures" franco-mauriciens, que

M. Bérenger, socialiste, se garde bien de défendre - va être battu en brèche par une association des travailleurs au capital. On parle de " rationalisation " - entendez " centralisation ", - en accord avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Le ministre de l'agriculture, qui préside, pour trois ans, la Sugar Authority, est persuadé que le sucre mauricien est " viable et compétitif à long terme, même compte tenu des prix actuels du marché " et que cette rentabilisation conditionne " la stabilité sociale, économique et politique " de l'île. Il nous assure que la " réhabilitation " de ce secteur passe par une amélioration de la productivité, donc par la " fin de l'ère des fils à papa ".

Le ministre de l'agriculture, dont l'opinion est ici largement partagée, estime justement que des " décisions majeures doivent être prises rapidement " dans le secteur sucrier pour - ajoute-t-il - " éviter une catastrophe ". Pourtant, l'équilibre socio-économique de l'île ne semble pas gravement menacé. En dépit du surpeuplement - plus de cinq cents habitants au kilomètre carré, -Maurice est un pays réellement en voie de développement, comme si, économiquement, il relevait plus de l'Asie du Sud-Est que de l'Afrique voisine. Le revenu annuel par habitant y est supérieur de 10 000 F. Le taux de scolarisation dépasse 80 %. 150 000 foyers y disposent de l'électricité, et l'on compte dans ce petit pays 30 000 abonnés au téléphone.

La récession mondiale explique, en partie, que le taux de chômage soit important, de l'ordre de 20 %, et que 12 000 habitants soient considérés comme sous-alimentés. Le niveau de vie a légèrement baissé depuis 1981, et l'Etat s'est endetté à tel point qu'il a été contraint de faire appel au FMI pour obtenir un rééchelonnement de sa dette extérieure. Enfin, pour nourrir sa population, l'île importe, d'une année sur l'autre, entre 60 000 et 70 000 tonnes de riz, qu'elle ne produira jamais, ainsi que de la farine de blé.

" Zone franche " et tourisme

Mais le secteur sucrier ne compte plus que pour la moitié des recettes en devises et n'emploie que 85 000 personnes - saisonniers compris, - alors que d'autres secteurs font une percée. Le thé emploie aujourd'hui, sur de petites exploitations, une dizaine de milliers de familles, et ses recettes (300 millions de roupies, soit 5 % des rentrées de devises) ont sextuplé en trois ans. La " zone franche ", dont les unités sont disséminées à travers l'île, emploie 32 000 salariés, dont la trentaine de milliers de " petites mains ", mal payées, du secteur textile. Cette zone, qui a mis longtemps à vraiment s'implanter, compte pour 25 % dans les recettes de devises. Enfin, le tourisme de luxe a nettement repris, cette année, puisque 140 000 visiteurs auront été accueillis en 1984, le record de 1979 - avant la récession mondiale -étant ainsi battu.

Maurice est également en train d'investir dans l'élevage et les cultures vivrières afin de parvenir -riz et farine de blé non compris - à l'autosuffisance alimentaire. Déjà, le maïs est cultivé en association avec la canne à sucre. La " redynamisation " du secteur sucrier, chère à M. Jugnauth, fait de nouveau l'objet d'une négociation avec la Banque mondiale, le gouvernement mauricien estimant qu'une enveloppe globale de 80 millions de dollars lui sera nécessaire pour donner à l'économie le coup de fouet dont elle a besoin.

Pour M. Bérenger, dont le passage au ministère des finances a marqué le début de la remise en ordre, les gouvernants actuels " font tout ce qu'il ne faut pas faire ". D'autres reprochent à M. Jugnauth d'avoir tenté de " juguler " la presse et, surtout, de pratiquer le " communalisme ", en menant le jeu politique à partir de considérations ethniques, ce dont le premier ministre se défend avec la plus grande énergie. Il a prêté le flanc à la critique en déplorant la " sous-représentation des hindous " dans la fonction publique et en faisant grand bruit autour de la visite du président Singh, enfin en proposant - avant d'abandonner ce projet - de faire venir à Maurice l'une des urnes contenant les cendres d'Indira Gandhi.

Les principales réformes introduites par M. Bérenger ont été reconduites par l'" alliance " gouvernementale qui ne s'était pourtant pas privée, lors de la campagne électorale de 1983, de les lui reprocher. Les taxes sur les importations de farine et de riz ont été maintenues. L'abrogation d'une partie de la " taxe à la sortie " - imposée aux sucriers - a été reconduite, de façon à leur fournir un peu d'oxygène en vue de leur reconversion. La " diversification " de l'économie est un thème dont tout le monde saisit désormais l'importance. Les négociations avec le FMI et la Banque mondiale ont repris.

Pour M. Jugnauth, Maurice est " sur le bon chemin ". Moins optimiste, M. Bérenger juge néanmoins que " l'unité, c'est-à-dire l'essentiel, a été préservée ". Pour " calmer le jeu ", il se garde de réclamer des élections anticipées, en dépit du fait qu'il estime que le gouvernement actuel a perdu beaucoup de son crédit - pour n'avoir pas rempli ses promesses électorales - et que le MMM, " après être passé près du drame en 1983 ", a retrouvé une audience qui franchit, très nettement, les barrières ethniques. " Nous contrôlons la situation et nous allons continuer d'apaiser les tensions ", dit-il. Depuis la retraite, forcée, de Sir Seewoosagur, ancien premier ministre, âgé de quatre-vingt-trois ans, le personnel politique se renouvelle un peu et Maurice regarde en face son avenir. Certes, le climat n'est pas idyllique. Ainsi des " tracts séditions " et des " lettres provocatrices " sont déposés actuellement dans les boîtes aux lettres. Mais, outrances verbales et manœuvres en sous-main ne sont pas venues à bout de cette petite démocratie qui sait, comme le bambou, plier sans rompre sous le vent.

En savoir plus sur <http://www.lemonde.fr/archives/article/1984/12/01/l-ile-maurice-ou->

1985 - Deux nouveaux ambassadeurs

LE MONDE | 16.03.1985 à 00h00 • Mis à jour le 16.03.1985 à 00h00

Le Journal officiel du vendredi 15 mars annonce la nomination de M. Jean-Bernard Mérimée comme ambassadeur de France à New-Delhi, en remplacement de M. Serge Boidevaix, récemment nommé secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay (le Monde du 3 février), le JO du dimanche 17 mars annoncera celle de M. Philippe Petit comme ambassadeur à Port-Louis (île Maurice), en remplacement de M. Henri Bernard.

• NEW-DELHI : M. JEAN-BERNARD MÉRIMÉE

[Né le 4 décembre 1936, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Mérimée a commencé sa carrière à l'administration centrale (affaires africaines et malgaches) en 1965, avant d'être affecté à Londres de 1966 à 1972. Revenu à Paris, au secrétariat général, il a été ensuite nommé chef de la mission de coopération à Abidjan en 1975 et chef du protocole en 1978, puis ambassadeur à Canberra en décembre 1981.]

• PORT-LOUIS : M. PHILIPPE PETIT

[Né le 3 juillet 1941, licencié en droit, certifié d'études supérieures de lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Petit est entré à l'administration centrale (Afrique-Levant, puis service juridique) en 1968. Il a ensuite été en poste à Pékin (1971-1973) et à Bruxelles (Communautés européennes, 1973-1978), avant d'être détaché au ministère de l'industrie. Adjoint au chef du Centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay, de 1979 à 1981, il a été, en novembre 1981, nommé directeur adjoint du cabinet de M. Claude Cheysson.]

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1985/03/16/deux-nouveaux-ambassadeurs_2743832_1819218.html#ed5HAMj9CoPelOgl.99

1985 - Malcolm de Chazal, le sorcier de l'île Maurice

J.-M. G. Le Clézio se fait l'avocat du philosophe et poète mauricien, Malcolm de Chazal (1902-1982), non seulement parce que le romancier est, lui aussi, originaire de l'île Maurice,

mais parce que Malcolm de Chazal demeure dans une injuste obscurité, malgré les efforts que firent naguère pour l'en tirer André Breton et Jean Paulhan. Les éditions de La Différence et Gallimard nous donnent l'occasion de redécouvrir ce poète, les premières en publiant un recueil de ses textes inédits : la Vie derrière les choses ; les secondes en rééditant l'une de ses œuvres : Sens plastique, dans la collection " l'Imaginaire ".

LE MONDE | 19.04.1985 à 00h00 • Mis à jour le 19.04.1985 à 00h00 | J.-M. G. LE CLÉZIO.

QUI connaît aujourd'hui Malcolm de Chazal ? Qui le reconnaît, trente-cinq ans après que Jean Paulhan, notre seul vrai explorateur en littérature, l'a salué du nom de génie ? Malcolm de Chazal, comme son compatriote Robert-Edward Hart, lui aussi salué par Paulhan et encore plus ignoré des Français, a subi l'outrage d'un silence et de ce mépris qui est le corollaire de l'exploitation des pays pauvres par les nouveaux colonisateurs de l'intellect, qui aiment les ravalier au rang de paillason pour leurs fantasmes d'exotisme, de dépotoir pour leur impuissance au rêve.

Olivier Poivre d'Arvor, dans sa préface à cette publication des inédits de Malcolm, nous fait bien comprendre l'exclusion qui a frappé toute sa vie cet écrivain, ce peintre et ce créateur de théâtre. Malcolm s'en doutait bien, lui qui toujours garda sa méfiance vis-à-vis de Paris, refusa les faux honneurs que lui aurait procuré le voyage vers le Capitole, et échangea sa vérité contre la misère de l'hôtel National à Port-Louis et la solitude de l'alcool au Morne, lui qui choisit de n'être rien dans cette île où seuls comptent les banquiers du sucre et leur aristocratie d'opérette...

Maurice, cette île où l'on " cultive la canne à sucre et les préjugés ", selon le mot de Malcolm de Chazal, qui ne se faisait guère d'illusions sur ses compatriotes. Maurice, qu'il choisit malgré tout, parce qu'elle lui donna tout ce que l'Europe lui refusait, cette beauté inouïe de la mer, ces plantes et ces fleurs, ce monde où survit le pouvoir métamorphique de la première création, image de la plénitude de la sexualité et du désir, harmonie où plus rien n'est " grimacier ".

Les plantes et les fleurs, au " regard narquois ", les fleurs qui savent rire ou sourire, leur marche, leur danse, leur " expression en surface " et leur " expression en profondeur " (la Vie filtrée) (1), les plantes, soumises à " l'instinct de groupement ", les fleurs qui ont des jambes, des cuisses, un ventre, un sexe.

Le " harem du soleil ", la " hanche circulaire " des arbres (Sens-plastique), cette beauté du monde qui évoque le " Seigneur de la beauté " de Robert-Edward Hart (Plénitudes).

Et surtout, l'écoute des gens du peuple mauricien, ce sentiment de perpétuel frissonnement, qui est la marque du vrai génie et " qui ne se ramasse pas dans une banque ou dans un bureau de courtier ".

La fidélité de Malcolm de Chazal à son île est beaucoup plus qu'un refus de l'intelligence dangereuse et bavarde de Paris. C'est un attachement au lieu de sa naissance, un amour total pour ce qui est donné aux sens, au regard, et qui vaut toutes les leçons des hommes. La beauté extraordinaire de ces pierres comme émergées volontaires des profondeurs de l'océan, ou ces volcans dans lesquels Malcolm, tel Artaud au Mexique, voit des sculptures géantes.

Un don d'enfance immédiat

On est loin de l'idée exotique du monde, paradis des riches et enfer des pauvres. Ce pays de " castes ", de familles, où " tout est tabou", est, pour Malcolm, une île "idéale", qui peut donner bien plus à l'homme qu'aucune autre culture. Par les sens, par l'eau, le ciel, le vent, par la vie des plantes et les oiseaux, et aussi par cette sorte de communication spontanée que tous les éléments ont avec les mythes des hommes.

Il y a, chez Malcolm de Chazal, une naïveté, un don d'enfance immédiat, irréfléchi, qui justifient toute cette violence et cette véhémence de la création artistique. Goût de la parole, faconde, colère, gestes, ces suites d'affirmations étranges et brusques, qui avaient ravi Paulhan dans *Sens-plastique* : la rose, " dent de lait du soleil ", la couleur, " chausse-pied " de l'œil, les " attouchements du cou des branches ; attouchements de la bouche des fleurs ; attouchements du ventre de l'eau ; attouchements de la hanche des fruits ; feuilles, langues humides " (*Sens-plastique*). Les mots de Chazal nous dérangent, parce qu'ils sont à l'opposé de la raison, du bon sens. Ils provoquent; ils cherchent à nous déséquilibrer, pour nous faire retrouver un sens nouveau, une forme nouvelle, une exultation.

La lune :

" Le " lait " du soleil est le blanc.

Le soleil qui décante son " lait " est le clair de lune, à quoi la nuit donne une transparence.

Dans le soleil il y a des fleurs qui ne brûlent pas - car elles sont elles-mêmes lumière. Les souliers de l'ombre c'est la terre.

L'éclipse : la paupière de la nuit.

Le tambour de l'eau. Le cervelet est la dernière chambre d'attente de la mort. "

L'instinct du mot

Il y a l'humour, le charme, l'instinct du mot, au-delà de tout maniérisme. Malcolm de Chazal est l'homme qui a trouvé le rapport direct avec l'inspiration. Celle qu'il appelle la " fée " n'apparaît qu'aux crédules et aux innocents. On pense à ces " sirandanes " de Maurice,

devinettes à l'ordre rituel, qui brisent l'enveloppe des choses pour faire apparaître un sens secret, une dérision, un désir d'être.

Malcolm de Chazal, l'humour, la provocation, le mystère, mais aussi l'effroi devant ce qui parfois le traverse et va plus loin que lui-même. Cela, qu'il ne nomme jamais " poésie ", mais appel, sens de la vie. Loin, perdu sur le radeau rond de cette île dont les seuls vrais habitants sont les rochers volcaniques debout devant la pensée de la mer et du vent. Malcolm de Chazal, sorcier moqueur, jongleur de couleurs, escamoteur de formes, ne cesse de mettre en mouvement les particules du monde pour tenter de trouver cette énergie qui permet de " souder tout ".

" Être bouche bée toujours, afin que vienne la fée. "

(1) Gallimard.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1985/04/19/malcolm-de-chazal-le-sorcier-de-l-ile-maurice_2749231_1819218.html#mSLdpJdDTIqugtMz.99

1985 - Ile chic pour destination choc.

LE MONDE | 29.06.1985 à 00h00 • Mis à jour le 29.06.1985 à 00h00 | JEAN-PIERRE CHANIAL

EN 1984, 25 000 Français ont passé leurs vacances à l'île Maurice. Seuls les Africains du Sud, proximité oblige, ont été plus nombreux, loin derrière cependant les 32 300 Réunionnais venus en voisins. Au total, ce sont donc près de 60 000 Français qui ont été séduits par ces 2 095 km² de terre bosselée, à douze heures de vol de Paris et à un saut de puce de Saint-Denis.

Métropolitains amoureux de vacances paisibles, Réunionnais à la recherche des plages que leur refuse leur montagne fumante, qu'est-ce qui fait donc courir les Français, contre crise et inflation, vers le paradis mauricien ? Au moins trois bonnes raisons : l'attrait des tropiques à la française, le prestige d'un ticket chic pour une destination choc et la formidable vitalité de la société mauricienne.

" L'île Maurice est la petite France de l'océan Indien ", résume Anil K. Gayan, ministre des affaires étrangères et du tourisme, pour traduire le sentiment des siens. Celle qui fut Isle de France, entre 1715 et 1810, garde le goût de tout ce qui est Français. Même l'anglais, langue officielle après un siècle et demi de colonisation (1810-1968), n'a pu s'imposer face au créole

: " La mer li d'nou la reine ", chante un groupe de musiciens ; " Soleil pou tou dimoune ", écrit le Nouveau Militant, quotidien d'opposition ; mieux encore, lorsque Mamoud, vingt ans et l'œil de velours, étale ses trésors sur la magnifique plage de Trou-aux-Biches, il promet : " Pour un collier climatisé ou pour une chemise à air conditionné, Mamoud piétine tellement les prix qu'il écrase même Mammouth ! "

Appuyé sur une telle référence culturelle, le style fait fureur et les vacanciers s'arrachent les colliers de pacotille, comme jadis devait partir la verroterie débarquée des " vaisseaux du Roy ". C'est la revanche souriante de l'histoire dans un pays miniature où tout contribue à rassurer n'importe quelle ménagère du Massif Central : les villages de l'île s'appellent Souillac, Cent-Gaulettes, Petit-Paquet, Trois-Mamelles, Rivière-des-Anguilles ; Paul et Virginie continuent d'alimenter toutes les rêveries amoureuses et la légende d'un éternel bonheur sous le soleil ; les magasins du village, la tabagie populaire, le Bar des Amis ou la galerie La Fayette posent un sourire sur la promenade du jour ; jusqu'au délicieux pain local, qui ferait oublier la baguette et croire à n'importe quel Français qu'il a touché là le pays d'un certain bonheur de vivre.

Ticket chic pour destination choc, les responsables du tourisme mauricien n'ont jamais caché qu'ils préféreraient accueillir une clientèle aisée plutôt que les charters populaires. Du coup, grâce à une habile politique de relations publiques, les luxueux hôtels de l'île (Méridien, Trou-aux-Biches, Saint-Géran, Touessrock, La Pirogue, Le Chaland) font signer leur livre d'or à tous les grands noms du Bottin mondain. Mlle Grimaldi, M. et Mme Drucker, les frères Poivre d'Arvor (leur ancêtre Pierre Poivre fonda le jardin de Pamplémousses), Julien Clerc, Annie Girardot, Mlle Le Pen et bien d'autres vacanciers souriants et insoucients s'y croisent en maillot de bain.

Demain ils iront, car c'est une des très belles images de l'île Maurice, s'essayer à la pêche au tout gros. Marlines, espadons, requins, thons, abondent dans les eaux tièdes de l'océan Indien. Chaque saison, les records tombent, avec l'aide des capitaines silencieux capables d'estimer le poids de la prise par simple pression du pouce sur le fil de nylon tendu. Les marlins de 1.000 livres, les thons de 150 à 200 livres ne sont pas rares ! Un poisson d'avril (les thons abondent à cette période) suspend son quintal à un hameçon guère plus fin qu'un croc de boucher après avoir pris 500 ou 600 yards de fil. À l'autre extrémité de la canne, un forçat s'arc-boute, sue et ahane des heures durant. Pas assez de tension et le fil casse ; trop de précipitation et l'animal décroche. Il gagne centimètre après centimètre sur le moulinet Penn 130, jusqu'à ce qu'un éclat émeraude, or, jade, argent confondus, traverse l'eau cristalline. Hissé à bord, le géant de la mer lance un dernier salut : les verts et les bleus phosphorescents de son corps lisse virent au noir profond, au gris clair. Le soleil coule le

plomb, le vainqueur tremble et les oiseaux s'éloignent vers un autre banc. Jeu cruel pour touristes désœuvrés ou sport généreux pour marin chevronné ? Roland de Spéville, pêcheur et propriétaire du Centre de pêche du nord (Grand-Baie), répond : " Nous embarquons 2.500 personnes chaque année. Beaucoup d'amateurs, de curieux, qui, fiers de leur prise, courbatus et brûlés, ne se prendront jamais pour des grands sportifs. Ces prises annuelles ne sont rien à côté de celles effectuées en une nuit par un chalutier asiatique jetant une ligne de 100 kilomètres équipées d'un hameçon tous les 5 mètres... "

Six quotidiens avec des titres au vitriol, une multitude de partis politiques allant de l'extrême gauche autogestionnaire à la droite intégriste, un Parlement qui cultive l'art de la joute oratoire, d'interminables discussions dans les allées du marché, à l'épicerie ou dans les champs de canne à sucre, voilà quelques signes de l'extraordinaire vitalité culturelle de l'île Maurice. Bernardin de Saint-Pierre, dans son voyage à l'île de France, notait : " L'île de France était déserte lorsque Mascarenhas la découvrit. Les premiers Français qui s'y établirent furent quelques cultivateurs de Bourbon. Ils y apportèrent une grande simplicité de mœurs, de la bonne foi, l'amour de l'hospitalité et même de l'indifférence pour les richesses. " Une gentillesse légendaire et une réelle passion pour les idées, voilà ce qui désormais attend le passager débarqué du jumbo d'Air Mauritius lorsqu'il plonge dans les rues qui associent Shiva, le Christ, Mahomet, Bouddha et quelques divinités noires, et où l'on danse sega, reggae ou disco au son du tam-tam, du sitar ou des synthétiseurs...

Mille images séduisantes sont alors au rendez-vous : les immenses champs de canne à sucre ondulent sous la brise tiède, le petit marché de Port-Louis est le dernier salon où l'on cause, entre tissus fleuris et fruits du jour, le club hippique, deuxième du monde par l'ancienneté, est le rendez-vous de la bonne société à l'accent britannique, le jardin de Pamplemousses est une visite à ne pas manquer, et l'île aux Cerfs est assurément une des plus belles cartes postales de la région, façon " lagon clair des mers du sud ".

Au-delà de l'itinéraire classique apparaît alors la véritable richesse de l'île Maurice. Le sourire d'abord, posé sur le visage de centaines d'adolescentes aux portes de la zone franche, malgré huit heures de métier à tisser, ou distribué par un gamin débrouillard qui connaît tous les secrets et toutes les légendes de son île. Un certain art de vivre ensuite, qui tient autant d'une gastronomie délicate et variée que d'une rencontre dans un autobus hors d'âge où les voisins ne sont jamais avares d'une invitation à " la case ".

L'ambition de certains responsables mauriciens est de tripler la fréquentation touristique de l'île. L'ouverture de cinq nouveaux hôtels de luxe, dont un centre de thalassothérapie, et la promotion d'établissements plus simples comme l'Hôtel La Fayette, situé sur une des plus belles baies de l'île, favoriseront cette ambition. D'aucuns pourtant craignent que le sourire

des Mauriciens s'efface, que leur sérénité s'estompe devant cette invasion. Déjà, quelques prix s'envolent, et certains touristes ont le sentiment, en montant dans un taxi ou en s'asseyant à une terrasse, d'être l'affaire du jour. Même si leur île n'est pas une destination pour petits budgets, les responsables mauriciens tiennent trop à préserver ce filon, bleu comme l'océan alentour, qui vaut tous les champs de canne, tous les métiers à tisser, tous les chalutiers, pour scier le rayon de soleil sur lequel repose une large part de la prospérité mauricienne.

Un journal du matin publie cet encart : " Trois conteneurs ont été saisis sur le port. Les marchandises non réclamées comprennent 450 cartouches de fusil, 432 000 pièces de fil, 399 ballons de football et 36 000 pièces de fil en coton. " Ici, les pirates font sourire lorsqu'ils ouvrent leur besace. Magie tropicale qui traverse, intacte, les siècles et offre encore les mêmes trésors qui retinrent Bernardin de Saint-Pierre : " Le murmure des sources, le souffle toujours égal des vents, l'odeur parfumée des veloutiers, cette plaine si unie, ces hauteurs si ombragées semblaient répandre autour de moi la paix et le bonheur (...). Du reste de l'univers je n'eusse voulu que quelques objets aimés, pour passer là ma vie ". Ainsi soit île.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1985/06/29/ile-chic-pour-destination-choc_2754697_1819218.html#wv5ICGy4EehGlbwS.99

1985 - Sir Seewoosagur Ramgoolam est mort

Sir Seewoosagur Ramgoolam, gouverneur et ex-premier ministre de l'île Maurice, est décédé, dimanche 15 décembre, à Port-Louis, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Un deuil national de trois jours a été décrété. Sa carrière politique s'est étendue sur près de quarante ans, dont près de quinze comme premier ministre. Membre de la communauté indienne, médecin, il a été président de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) en 1976 et avait reçu le Prix des droits de l'homme des Nations unies en 1973.

LE MONDE | 17.12.1985 à 00h00 • Mis à jour le 17.12.1985 à 00h00

Sir Seewoosagur Ramgoolam donnait à ses interlocuteurs une impression de trompeuse somnolence et de fausse torpeur. Mais dès qu'il commençait à parler, il faisait preuve d'une grande finesse, s'exprimant avec une habileté et un charme auxquels il était difficile de résister. Sa simplicité, qui contrastait avec le titre de " Sir " que lui avait décerné la reine Elizabeth II, sa bienveillance, son sourire, n'étaient pas étrangers à la popularité qui était la

sienne chez le petit peuple des coupeurs de canne. Né dans une famille de pauvres journalistes indiens, il avait conservé un train de vie modeste et était ennemi des apparences. Témoignant d'une étonnante vitalité, cet octogénaire resta jusqu'à son éviction du pouvoir en juin 1982, à la suite de la victoire électorale de la gauche, un homme politique rusé jusqu'à la rouerie, qui, tout en semblant prêt à de multiples concessions, savait rester inflexible lorsqu'il l'estimait nécessaire. Rompu aux subtilités du parlementarisme hérité de l'ancienne puissance coloniale, il possédait l'art de nouer des alliances tactiques, puis de les briser avant de renouer plus solidement.

En dépit du terrible handicap que faisaient peser sur lui ses origines ethniques et sociales, il fit de brillantes études secondaires au collège de Curepipe, cité résidentielle du centre de l'île Maurice, et s'installa ensuite en Grande-Bretagne, où il obtint son diplôme de docteur en médecine. Il y resta quatorze ans et fit notamment la rencontre du mahatma Gandhi.

Premier ministre en 1968, profondément réformiste, il fut présenté comme un conservateur par ses adversaires politiques. Les syndicalistes et les chefs du Mouvement militant mauricien (MMM) lui menèrent la vie dure avant de parvenir à l'éliminer de la scène politique en 1982. Face à des censeurs qui agissaient en ordre dispersé, il préféra entretenir et aggraver les divisions que recourir à de véritables formes d'action répressive. Chef du Parti travailliste mauricien, dont il fut pendant un quart de siècle le dirigeant incontestable, il fit admettre ce mouvement au sein de l'Internationale socialiste.

Anticommuniste notoire, il redoutait les initiatives soviétiques dans l'océan indien. Champion de la francophonie, il était un sincère ami de la France, à la fois par fidélité à l'histoire - avant sa cession à la Grande-Bretagne, Maurice était colonie française - et parce qu'il pensait que la France pouvait être le contrepoids à une influence britannique trop prépondérante.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1985/12/17/sir-seewoosagur-ramgoolam-est-mort_2756345_1819218.html#Jo2ezimzbMc466I7.99

1986 - Lagons et langoustes : le tourisme sur un air de sega.

LE MONDE | 01.02.1986 à 00h00 • Mis à jour le 01.02.1986 à 00h00 | BERTRAND LE GENDRE.

L'OR de l'île Maurice, son pétrole, ce sont ses plages, blanches, magnifiques, irisées d'une mer lapis-lazuli. On en oublierait presque ses habitants, ces grands absents des catalogues "

destination soleil ". Il faut faire l'effort d'abandonner son matelas de plage pour découvrir, derrière le sourire lumineux du boy empressé à vous servir un cocktail de fruits exotiques, un pays tout aussi attachant mais plus vrai.

C'est l'été en ce moment dans l'hémisphère sud. Une longue nuit d'avion et vous voilà au milieu des champs de canne à sucre, la monoculture, économiquement chancelante, de cet État du Commonwealth perdu dans l'océan Indien, à l'est de Madagascar. On y roule à gauche, la langue officielle est l'anglais mais les enseignes, au bord des routes, sont en français et l'on y parle surtout le créole et l'hindoustani.

Accent vanillé

Quelques repères sont indispensables si l'on veut éviter de s'y abrutir de soleil comme on le ferait n'importe où, à la Barbade ou aux Marquises. Au commencement, l'île était vierge de tout occupant. Les Français, et plus tard les Britanniques, durent importer la main-d'œuvre nécessaire à sa mise en valeur de l'Afrique toute proche puis, lorsque l'esclavage fut aboli, du moins officiellement, de Madras, de Bombay ou de Calcutta.

Ces vagues successives d'immigrants font de l'île Maurice une nation-mosaïque d'un million d'âmes où les Indiens dominent majoritairement mais qui compte aussi des Tamouls, des Chinois et des Noirs ainsi qu'une poignée de Franco-Mauriciens à l'accent délicieusement vanillé.

Ce brassage de races pourrait être détonant. Il ne le fut guère qu'aux heures sombres de l'indépendance, en 1968, qui fut tristement célébrée sur fond de tensions communautaires aujourd'hui cicatrisées.

Une démographie longtemps galopante fait vaciller les grands équilibres économiques. Le sucre assure toujours une part appréciable des rentrées de devises mais grâce, seulement, à des achats massifs des pays de la Communauté européenne, à un prix près de trois fois supérieur au cours mondial.

Reste le tourisme de luxe et l'émigration, l'un et l'autre encouragés par la coalition centriste qui domine actuellement, sans doute provisoirement, l'effervescente vie politique locale. Une chance que le tourisme ! Une bénédiction que ces lagons bleus et ces récifs coralliens qui donnent à l'île un petit air de paradis terrestre ! Par un caprice de la nature et un mauvais coup du sort, la Réunion voisine en est dépourvue. Elle ne bénéficie de ce fait, et fort injustement pour qui a parcouru ses cirques et les pentes de son volcan, que des miettes touristiques que lui abandonne Maurice, ultime escale des 747 d'Air France.

Le filon touristique est exploité avec succès par l'un des deux grands réseaux hôteliers de l'île, la chaîne Beachcomber, qui y inaugurerait récemment son cinquième établissement, le Royal Palm, catégorie luxe, services, confort et prix en rapport.

Situé en bordure de la plage de Grand-Sable, au nord-ouest de l'île, le Royal Palm a de quoi faire rêver l'Européen exténué de soucis et glacé par l'hiver : grandes chambres décorées avec goût, donnant sur la mer, personnel aux petits soins, chef de cuisine français. À dévorer sur un air de sega, la biguine locale, une langouste grillée au retour d'une balade en mer, on comprend mieux Bernardin de Saint-Pierre, qui eut le coup de foudre pour l'île et y mit en scène la poignante idylle de Paul et Virginie. Le tourisme, cette richesse des pauvres, prospère à l'île Maurice. La chaîne Beachcomber remplit ses cinq établissements haut de gamme à 80 % en moyenne avec un souci : la relative désaffection, qu'elle espère provisoire, des touristes sud-africains, longtemps la plus grosse clientèle, la plus proche surtout (quatre heures de vol), raréfiée par la chute du rand.

Source de devises prometteuse mais limitée, comme l'est désormais la canne à sucre, le tourisme ne fait pas vivre Maurice, tant s'en faut. Un chômage chronique, qui dépasse aujourd'hui 20 %, pousse à l'exil les plus audacieux ou les plus entreprenants. Entendu à Port-Louis, la capitale aux allures provinciales : " Les Blancs émigrent en Afrique du Sud, les métis en Australie, les Indiens en Grande-Bretagne, les Chinois au Canada et les sans-papiers chez vous. "

Vrai peut-être aujourd'hui, mais faux en général. Les Mauriciennes sont depuis longtemps des domestiques appréciées des maisons bourgeoises françaises. Et plus de sept cents exilées ont trouvé mari en Lozère ou en Bretagne, " recrutées " après un bref échange de lettres par des agriculteurs célibataires, un bonheur doux-amer que raconte Martyne Perrot dans les Mariées de l'île Maurice (Grasset). Tel autre Mauricien travaille depuis des années dans une brasserie des Grands Boulevards à Paris. Son nom indien est si difficile à retenir que son patron l'a baptisé " Maurice ", c'est plus simple. Maurice, comme son île qui, grâce à ses immigrés, rayonne au-delà de ses eaux turquoise et donne envie d'y aller voir.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1986/02/01/lagons-et-langoustes-le-tourisme-sur-un-air-de-sega_2924719_1819218.html#QV6K2Ah37BRZD1uG.99

1986 - Quand la drogue empoisonne le débat politique

La drogue empoisonne le débat politique à l'île Maurice. Des députés directement mêlés au trafic ont été obligés de démissionner. La coalition gouvernementale du premier ministre, M. Jugnault, avec trente sièges, est maintenant minoritaire au Parlement, l'opposition disposant de trente-deux sièges. Le congrès du MSM (Mouvement socialiste militant, parti

du premier ministre), qui s'est tenu les 13 et 14 décembre, s'est bien gardé d'ouvrir un débat sur la question de la drogue, sachant qu'un grand "déballage" risquait de provoquer un éclatement de la coalition gouvernementale et de précipiter une crise politique de grande ampleur.

LE MONDE | 18.12.1986 à 00h00 • Mis à jour le 18.12.1986 à 00h00 | JACQUES DE BARRIN.

La drogue : depuis des mois, on ne parle plus que de ça à Maurice. Il aura fallu qu'en décembre dernier M. Satyanand Pelladoah, un député de la majorité, soit arrêté aux Pays-Bas avec vingt kilos d'héroïne dans ses bagages, pour que le scandale éclate au grand jour. Pas question, auparavant, de rompre le silence, imposé par les " barons " de la poudre blanche. " Tout le monde savait mais personne n'aurait osé lever le petit doigt ", avouent des autochtones. Aujourd'hui, les langues se sont déliées et les dénonciations pleuvent drues, au point que, la politique s'en mêlant, il s'installe dans cette île qui adore les cancons un étrange climat de méfiance et de suspicion.

Plusieurs centaines de morts

" On vit en plein psychodrame ", assurent certains insulaires. M. Maurice Rault, le président de la commission d'enquête, admet que " de nombreuses dénonciations ont été faites dans un but malveillant et par esprit de vengeance ". Même si ce déballage de linge sale en public a, en effet, quelque chose de peu ragoûtant, il n'empêche qu'à force de démêler l'écheveau de la drogue on en arrive, très vite, à la conclusion que le scandale est de belle dimension et met en cause beaucoup de beau monde : des parlementaires et des diplomates, des douaniers et des policiers, voire des médecins. Comment en serait-il autrement ? Il y a près de vingt ans que les trafiquants ont entrepris patiemment de tisser leur réseau.

On a toujours " fumé " un peu confidentiellement à Maurice : le gandia, une sorte de marijuana, dans la communauté indienne, l'opium dans les milieux chinois (1). Pour les uns un rite religieux et pour les autres un passe-temps familial. Vers 1965, de très vives tensions raciales provoquent une brusque augmentation de la demande de ces drogues, dites douces, qui, à des prix encore raisonnables, permettent de " s'éclater ", de trouver le " nissa ", c'est-à-dire le bien-être. Certains réalisent alors le profit qu'ils pourraient tirer d'un tel trafic et les choses s'organisent. Le gandia pénètre dans les établissements scolaires et l'opium se consomme sous forme d'injections. En 1978, à Port-Louis, au moins une quinzaine de personnes meurent d'overdose. Les toutes premières d'une liste qui n'est, hélas ! pas close. " L'enfer s'installe ici en 1981, avec l'arrivée du brown sugar, une mélasse d'héroïne vendue sous forme de poudre blanche que l'on " sniffe " à 15 roupies (2) les cinq bouffées ", raconte

un travailleur social. Les prix montent : on invente la "salade", du brown sugar dilué dans du vinaigre ou du citron. Trois doses suffisent pour devenir "addict".

Le brown sugar arrive à Maurice par air et par mer : le port indien de Bombay sert de plaque tournante à ce trafic. Exemptés de fouilles, les "VIP" sont recrutés comme passeurs et les drogués, moyennant paiement en "nature", comme vendeurs. Installés dans le quartier de la plaine verte à Port-Louis, les gros bonnets de la poudre blanche - les frères Mael et Satar Buxoo, Hassan Moorbane et Ali Gafour, - n'ont rien à craindre de personne. Toutes les protections leur sont acquises. Lors des élections législatives d'août 1983, ils prêtent leurs hommes à l'équipe aujourd'hui au pouvoir pour assurer le service d'ordre et l'aident, dit-on, à financer les frais de sa campagne.

Les résultats sont là : au moins 50 000 adeptes des drogues "douces" et quelque 15 000 consommateurs de drogues dures. Sur les 1 400 détenus de la prison de Beau-Bassin, 1 200 sont incarcérés pour des délits liés directement ou indirectement à la drogue. Selon les statistiques officielles, au cours des dix premiers mois de cette année, 1 322 personnes ont été arrêtées pour des affaires de drogue (194 en 1982), dont 876 pour possession de poudre blanche. Beaucoup plus dramatique encore est le bilan des victimes de ce fléau, dissimulé par les autorités locales mais dressé par des médecins et des travailleurs sociaux : en 1986, sur l'ensemble de l'île, plusieurs centaines de morts-Aucune communauté, aucun milieu n'est à l'abri de ce fléau qui fait des ravages aussi bien en ville qu'à la campagne. Ce drame frappe tout de même plus durement les jeunes et les musulmans, ceux qui ont du mal à se situer dans ce microcosme insulaire, balayé par le vent de ce modernisme qui met à mal les traditions culturelles. La drogue trahit ainsi le malaise d'un pays en plein "boom" économique dans lequel l'enrichissement ne connaît plus ni contraintes, ni limites, et celui d'une société multiraciale, à court de références, qui ne sait plus très bien sur quel pied danser.

En 1984, le gouvernement avait créé une commission d'enquête parlementaire, mais la mafia y avait infiltré ses hommes et les gens ont eu peur de déposer. "Le gouvernement a refusé un programme de sensibilisation que nous avions préparé pour la radio et la télévision", se plaignent des éducateurs. "Maintenant, nous n'avons plus libre accès aux établissements scolaires. On nous accuse de dramatiser la situation."

Pour l'heure, les "addicts" s'inquiètent de ce remue-ménage qui leur complique la vie puisque, prudence oblige, la poudre blanche est devenue plus rare et plus chère. "La commission (d'enquête) peut faire nous misère", disent-ils. Jamais à court d'imagination pour ne pas se trouver en état de manque, certains ont monté de véritables petits "labos" et,

faute de mieux, fabriquent toutes sortes de mélanges à partir des produits chimiques et pharmaceutiques qui leur tombent sous la main, jusqu'à du sang de caméléon...

Le gilet pare-balles du premier ministre

Lorsque l' " affaire d'Amsterdam " éclata, M. Anerood Jugnauth, le premier ministre, tenta contre vents et marées sinon de l'étouffer, du moins de la banaliser. Lors du vote du budget, disposant d'une majorité parlementaire très étroite, il ne se fit pas violence pour accepter la voix précieuse de M. Pelladoah, de retour au pays, après avoir été condamné par la justice néerlandaise à six mois de prison pour " importation illégale et... involontaire de drogue ".

" Je veux que toute la vérité soit faite et que tout ce qui doit être démantelé le soit ", affirme, aujourd'hui, M. Jugnauth, sur un ton péremptoire. " Une fois que l'on a commencé, il faut aller jusqu'au bout. " Il souhaite " en finir avec les marchands de mort " et " entrer dans l'histoire comme le premier ministre qui aura détruit la mafia ". A n'importe quel prix ? " Oui, même au prix de ma vie ", répond-il.

Des menaces de mort contre M. Jugnauth ? M. B. Kowlessur, le commissaire de police, en a confirmé le sérieux. A la guerre comme à la guerre. Désormais, le premier ministre porte un gilet pare-balles et ne se déplace que sous solide escorte, accompagné de tireurs d'élite. M. Gaétan Duval, vice-premier ministre, ajoute même que le chef du gouvernement a commandé une BMW blindée et que, en attendant sa livraison, dans un an, il a demandé à M. Omar Bongo, son homologue gabonais, de lui en prêter une. Les Mauriciens n'en sont pas dupes : il y a dans cette affaire une part de mise en scène politique voulue par leurs dirigeants, qui cherchent à sortir grandis de l'épreuve qu'on leur impose.

Joignant le geste à la parole, M. Jugnauth a finalement accepté la création d'une commission d'enquête et a même, sur-le-champ, suspendu de leurs fonctions quarante-trois fonctionnaires, dont trente-quatre policiers, qui avaient été mis en cause devant cette commission par Raffick Peerbaccus, un "dealer" repent, tandis que six députés de la majorité, également cités, étaient exclus de leur parti.

De son côté, le Parlement a voté le Dangerous Drugs Act, dont la section 46 a été déclarée " nulle et non avenue " par la Cour suprême, parce qu'elle refusait à toute personne inculpée d'un délit lié à la drogue le bénéfice d'une libération sous caution. Les clauses de l'Income Tax Act ont, d'autre part, été modifiées de telle sorte que le secret bancaire puisse être levé à l'encontre des trafiquants notoires. Le premier ministre a, en outre, évoqué l'idée de soumettre à référendum le rétablissement de la peine de mort et son ministre des finances celle d'instaurer l'état d'urgence. Qui dit mieux ?

L'opposition - c'est de bonne guerre - se sert, elle aussi, de l'"affaire d'Amsterdam" comme d'un cheval de bataille politique, oubliant peut-être un peu vite qu'elle n'est pas non plus au-

dessus de tout soupçon. M. Paul Berenger, le chef du Mouvement militant mauricien (MMM), qui faussa compagnie à M. Jugnauth en mars 1983, accuse aujourd'hui celui-ci d'"hypocrisie", lui reproche "d'avoir voulu étouffer l'affaire, car lui et les siens sont prisonniers de la mafia", et réclame la suspension du mandat des six députés de la majorité mis en cause dans ce scandale.

Maurice en état de surchauffe politique. "Le gouvernement n'a plus le droit moral de diriger le pays", s'indigne M. Berenger, tandis que M. Gaëtan Duval annonce que "la crise est ouverte". Mais M. Jugnauth, qui, à cause de l'"affaire d'Amsterdam", a déjà essuyé depuis le début de l'année deux crises ministérielles - l'une en janvier, l'autre en juillet, - garde son sang-froid au milieu de la tempête.

Des élections anticipées avant 1988 ? Certes, l'équipe au pouvoir sort de cette épreuve affaiblie et divisée. Mais M. Jugnauth - c'est son privilège - reste maître de fixer la date des "législatives". Le MMM menace de dévoiler d'autres "affaires". Dans cette île qui fait caisse de résonance, tout prend un tour dramatique mais la fièvre tombe aussi vite qu'elle monte...

(1) L'île Maurice compte environ un million d'habitants. 52 % de la population est d'origine indienne et de religion hindoue; 16 % est d'origine indienne mais de confession musulmane. A part une petite minorité de Chinois - environ trente mille, - le reste de la population est créole.

(2) La roupie mauricienne vaut 0,54 F français.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1986/12/18/quand-la-droque-empoisonne-le-debat-politique_2930005_1819218.html#z753Iw4glhmJCIXq.99

1987 - ILE MAURICE : la campagne pour les élections du 30 août "Coeur" contre "Soleil", ou les tentations du "communalisme"

Des élections législatives auront lieu le dimanche 30 août à l'île Maurice, après la dissolution du Parlement, le 3 juillet. Deux coalitions s'affrontent: l'Alliance (gouvernementale), qui comprend notamment le Mouvement socialiste mauricien (MSM) du premier ministre sortant, M. Aneerood Jugnauth, et le Parti mauricien social-démocrate (PMSD), de M. Gaëtan Duval; l'Union (opposition) menée par le Mouvement militant mauricien (MMM) de M. Paul Berenger.

LE MONDE | 27.08.1987 à 00h00

"Napa mette lichienveille saucisse" (on ne confie pas au chien la garde des saucisses) : en citant dans une récente homélie ce proverbe créole, Mgr Jean Margeot, l'évêque de Port-Louis, invitait de manière imagée les Mauriciens à élire, le dimanche 30 août, des députés "propres" pour éviter, ensuite, de mauvaises surprises comme ils venaient d'en connaître. Ce retour aux urnes, un an avant le terme de la législature, n'a-t-il pas, en effet, été provoqué par une affaire de drogue, née de l'arrestation, en décembre 1985, à Amsterdam, d'un parlementaire de la majorité, porteur de 20 kilos d'héroïne ?

L'ancienne "isle de France" a vécu, depuis lors, en état de surchauffe politique. En mars dernier, une commission d'enquête avait conclu à l'implication de cinq députés, tous membres de l'Alliance gouvernementale. Ne disposant plus d'une majorité sûre au Parlement du fait de cette "affaire d'Amsterdam", le premier ministre a, finalement, décidé de "crever l'abcès". Les électeurs lui tiendront-ils rigueur de cette corruption ambiante ? Ou bien porteront-ils à son crédit le "boom économique" qui vaut à l'île d'avoir un taux de chômage inférieur à 10%, alors qu'il dépasse 30% chez sa voisine la Réunion ?

Impossible de savoir en faveur de quel camp penchera la balance, car, le scrutin majoritaire aidant, un faible déplacement de voix suffit à modifier les résultats. En revanche, une chose est sûre dans cette île-kaléidoscope (1) : la grande majorité des Mauriciens voteront selon des critères ethniques. Le "communalisme" n'est pas mort.

Pas question, donc, pour les états-majors politiques, d'ignorer cette donnée fondamentale, même si, sur les estrades, les candidats tiennent un discours national. "Il faut mettre toutes les chances _ même ethniques _ de son côté", convient M. Jean-Claude de L'Estrac, le "campaign manager" de l'Union. Ainsi, dans le soin apporté à la confection des listes électorales, chaque camp pratique un communalisme "scientifique"...

On relève donc, dans la plupart des circonscriptions, de multiples correspondances entre la liste de l'Alliance et celle de l'Union : un Tamoul est opposé à un autre Tamoul, un musulman "marque" un autre musulman, un représentant d'une grande caste fait face à un autre représentant d'une grande caste. Les électeurs, qui doivent voter pour une combinaison de trois députés, veulent, en effet, voir figurer dans le tiercé gagnant au moins un des membres de leur propre communauté.

Les partis politiques sont obligés de prendre en compte cette réalité mauricienne : l'allégeance à une communauté l'emporte encore sur l'appartenance à une classe sociale, voire sur la fidélité à un programme ou à un homme. C'est ainsi que, aujourd'hui, le MSM puise le gros de sa clientèle dans le monde hindou, singulièrement au sein de la caste la plus nombreuse, celle des vaishyas, à laquelle appartient M. Jugnauth. Quant au MMM, il

s'appuie essentiellement sur les populations musulmane et créole dont il capitalise les frustrations.

Le poids des hindous

Se mêlent à ces considérations communalistes d'autres qui le sont moins mais qui renforcent tout autant ce déterminisme électoral. Le libéralisme économique du MSM lui vaut, par exemple, la faveur des Chinois et des Franco-Mauriciens, qui représentent la classe des entrepreneurs. Le MMM réussit à gagner des voix non seulement au sein des castes minoritaires qu'inquiète l'hégémonie des vaishyas, mais encore parmi les minorités hindoues originaires du sud de l'Inde que préoccupe la prépondérance des citoyens originaires du nord.

Peu ou prou, chaque camp mène une campagne d'inspiration ethnique. L'Alliance presse le monde hindou, ému par ce qui s'est passé en Guyana et, tout récemment, à Fidji, où les siens, pourtant majoritaires, ont perdu le pouvoir politique, à faire bloc autour d'elle pour préserver ses intérêts. Si cette communauté veut, en effet, disposer, un jour, d'un certain pouvoir économique, aujourd'hui aux mains de la population dite générale, elle doit continuer à contrôler l'appareil d'Etat. Tout est donc fait pour flatter le particularisme de cette communauté à l'intention de laquelle la télévision a programmé, en plusieurs épisodes, la légende indienne du Ramayana.

Autre feuilleton de circonstance sur le petit écran : " Racines ", qui rappelle l'époque coloniale où l'on obligeait les hindous à changer de nom. L'Union a beau être conduite par M. Nababsingh, un hindou de grande caste, l'Alliance le traite d'homme de paille et dirige toutes ses flèches, comme lors des élections d'août 1983, contre M. Paul Berenger, le leader du MMM qui a le tort d'être blanc et dont, à dessein, elle ne cesse de dénoncer l'" arrogance " et les idées " marxisantes ".

Viennent vers le MMM, qui professe des vues modernistes et égalitaristes, non seulement les laissés-pour-compte de la croissance économique, notamment les "Africains", baptisés ainsi à cause de la couleur de leur peau, mais encore tous ceux _ musulmans, Chinois et créoles _ qui pratiquent un communalisme de rejet face à un "péril hindou" à leurs yeux toujours latent. La majorité des soixante-six mille Mauriciens qui ont émigré entre 1960 et 1985 appartiennent à la population générale, celle-là même qui, à tort ou à raison, s'inquiète de son avenir.

Il n'empêche que l'Union se doit aussi de courtiser l'électorat hindou. Avant de se rabattre sur M. Nababsingh, n'a-t-elle pas cherché à opposer à M. Jugnauth un bon candidat vaishya et, donc, à rallier à sa cause le fils de Sir Ramgoolam ? Est-ce sans arrière-pensées que le MMM a protesté contre le récent coup d'Etat aux Fidji qui a mis sur la touche la majorité

indienne ? En tout cas, M. Berenger et les siens comptent tirer profit du mécontentement des grandes castes, choquées par les idées "progressistes" de M. Jugnauth, favorable au recrutement des officiants sans considération de caste, ce qui s'est traduit, il y a quelques mois, par l'ordination de trente-cinq prêtres vaishyas.

Réalités nouvelles

Le principal ressort du communalisme hindou est très terre-à-terre : c'est la promesse d'un emploi dans la fonction publique. Dieu sait si l'île souffre d'une fonction publique pléthorique, compte tenu du soin avec lequel, depuis l'indépendance, les gouvernements successifs se sont occupés de leur " montagne ", c'est-à-dire de leur pré-carré ethnique.

Le renouveau religieux, qu'il soit hindou, musulman ou chrétien, a, d'autre part, pour effet de renforcer le particularisme des différentes communautés. Il reste que l'Inde voisine tente de maintenir son influence sur cette île en veillant à sauvegarder l'identité culturelle de la population hindoue, notamment par l'intermédiaire de l'Institut Mahatma-Gandhi qui s'efforce, par exemple, de relancer l'étude des langues mortes et offre des bourses aux jeunes. Néanmoins, en période de "boom" économique, si tant est qu'il y ait une juste répartition des fruits de la croissance, la population se montre moins attentive au discours communaliste. D'une manière générale, l'impact de la modernité sur cette société multiraciale est, à la longue, le meilleur moyen de tuer les particularismes ethniques qui freinent la marche vers l'unité nationale.

Grâce à l'école, les jeunes sont moins communalistes que leurs aînés. Ces liens sont aussi confrontés à de nouvelles réalités, appelées à faire éclater les vieilles structures : soixante mille filles travaillent dans les usines textiles de la zone franche, cent soixante-dix mille touristes ont visité Maurice en 1986, trente mille vidéo-cassettes ont envahi le marché local... Jusqu'alors, les communautés, hindoue aussi bien que blanche, pratiquaient une stricte endogamie. Mais, aujourd'hui, les mariages mixtes, entre créoles et Tamouls par exemple, ne sont plus considérés comme tout à fait sacrilèges, même si les traditionnalistes ont encore beaucoup de mal à "digérer" ces moeurs nouvelles.

Qui votera " Soleil " (l'emblème de l'Alliance) et qui votera " Coeur " (l'emblème de l'Union) ? Beaucoup d'électeurs, notamment dans les villages, suivront les mots d'ordre lancés par des sociétés religieuses ou culturelles. " J'espère qu'avec le temps, note M. Nababsingh, nous évoluerons vers une situation où la couleur de l'épiderme et la communauté ne compteront pas ". Pour l'heure, le " mauricianisme " n'est encore qu'un slogan électoral.

En savoir plus sur <http://www.lemonde.fr/archives/article/1987/08/27/ile-maurice-la-campagne-pour-les-elections-du-30-aout-coeur-contre-soleil-ou-les-tentations-du->

1988 - Maurice sans Paul ni Virginie

" Détective littéraire, je devais vite m'avouer que la filature de Paul et Virginie n'était qu'une couverture. Un prétexte à d'autres lectures. Et là, Maurice, île sur-littéraire, ne décevra personne. " (PHOTOS:JOHN VINK/VU , JOHN VINK/VU ,JEAN-MARC ZAORSKI/VIVA)
LE MONDE | 29.10.1988 à oohoo

LE drôle, dans la phrase de Malcolm de Chazal _ "Ce pays cultive la canne à sucre et les préjugés", _ est qu'elle participe à son tour du préjugé. Résultat : je suis parti pour l'île Maurice avec un préjugé surréaliste.

Bien sûr, ce genre d'attitude met à la trappe bien des informations utiles aux voyageurs. J'oublierai très vite que Maurice, aux confins de l'océan Indien, fait 45 lieues de circonférence. Je confondrai bêtement les alizés du sud-est avec les cyclones du sud-ouest et j'ignorerai longtemps le nombre de ses habitants : environ un million, soit l'une des plus fortes densités du monde après Hongkong et le Bangladesh.

Pourquoi vouloir douter a priori de ce qui est écrit dans les guides touristiques et les encyclopédies ? Il suffit d'être pris dans un embouteillage entre Port-Louis, la capitale, et Curepipe, sur le plateau central, pour comprendre que l'on n'est pas dans une île déserte !

L'île Maurice cultive la canne à sucre, c'est vrai. Dès la sortie de l'aéroport de Plaisance, les champs de canne défilent de chaque côté du taxi. "L'île Maurice est une mine de sucre à ciel ouvert", vous affirme-t-on. "La moitié de l'île a une vocation sucrière, et la moitié de cette moitié appartient à quatorze familles...", vous glisse-t-on à l'oreille, au cas où vous confondriez performance économique _ Maurice produit presque 1 tonne de sucre par personne et par an _ et réalité sociale.

Ensuite, le mieux sera d'aller piquer une tête dans les eaux bleues du lagon. Un vieux réflexe anti-exotique vous fera préférer les filaos aux palmiers m'as-tu-vu. Le filao, que l'on trouve sur la côte en quantité (et _ à doses plus discrètes _ dans la poésie de Paul-Jean Toulet), n'est pas facile à décrire : imaginez un arbre en berne avec des cheveux d'asparagus. Baudelaire les appelle "arbres à musique". Ils ajoutent aux pique-niques ensoleillés un zeste de mélancolie.

M. Victor Charlier, voyageur du dix-neuvième siècle, affirme : " Le filao est plus beau, plus triste, que le cyprès. Il célèbre entre le ciel et la terre un hymen perpétuel, et il n'y a pas, on le sent bien en vieillissant, d'arbre meilleur pour couvrir un tombeau. "

Vous frissonnez ? Vous voilà cependant de plain-pied dans Paul et Virginie. Tout y est : l'hymen et le tombeau, ne manque que le naufrage...

Les jugements sur le roman classique de Bernardin de Saint-Pierre, qui se déroule au nord de l'île et qui a fait pleurer plusieurs générations de coeurs sensibles, sont à présent d'une extraordinaire sévérité. Albert Camus, par exemple, en parle comme d'un " ouvrage proprement affligeant ", et Etienne, universitaire et critique à la dent dure, le signale comme l'un des livres " les plus médiocres et les plus lus de la littérature française ". Vu de l'île Maurice, en sirotant un cocktail d'ananas et de rhum, ce drame édifiant n'en mérite pas tant.

Entre ce Paul _ terriblement impubère _ et cette Virginie _ farouchement vierge, _ l'affaire ne pouvait pas marcher. Reste que ce mélo préromantique, avec son strip-tease refusé, ressemble par quelque côté à l'île qui lui sert de décor. Bernardin de Saint-Pierre lui a taillé un mythe sur mesure. Il a su en faire un roman universel, car la mort et le sexe, problèmes de base de toute colonie de peuplement, s'y trouvent symboliquement inscrits.

Tourtereaux tourmentés

Mon bonheur sera de découvrir, par hasard, un hommage inattendu aux tourtereaux tourmentés : enfoui dans les bougainvilliers, à l'entrée d'un lotissement à loyers modérés, un panneau indique simplement " Cité ouvrière Paul-et-Virginie ".

Je vous épargnerai le pèlerinage sur les lieudits du livre. Cela a été vingt mille fois fait. D'ailleurs, incapable de retrouver le tombeau de Virginie, (les Mauriciens, indépendants depuis vingt ans, ont désormais honte de la supercherie), n'ayant vu qu'à la jumelle la passe des Citronniers (lieu exact de l'épave du Saint-Géran) et traversé le village de Crève-Coeur au grand galop, mes impressions sont des plus sommaires et des plus floues.

Non, détective littéraire, je devais vite m'avouer à moi-même que la filature de Paul et Virginie n'était qu'une couverture. Un prétexte à d'autres textes. Un préambule à d'autres lectures. Et là, franchement, l'île Maurice ne décevra personne !

Maurice (ex-île des Cygnes, ex-île de France) est une île sur-littéraire. Cela étonne d'autant plus que les hommes n'y vivent que depuis deux cent cinquante ans et que le babélisme ambiant (on y parle une dizaine de langues _ dont l'anglais, le français et le créole _ et les religions s'y diversifient en trente cultes différents) ne favorisait pas la naissance d'une littérature locale. Sur quel lectorat s'appuyer lorsque l'on se trouve devant un public polyglotte, indifférent et morcelé ? Et les éditeurs peuvent-ils matériellement disposer de tous les caractères d'imprimerie qu'une telle entreprise exige ?

La meilleure réponse à ces deux questions se trouve dans les bibliothèques. Au dernier recensement, la littérature mauricienne comprenait deux cent vingt-cinq auteurs et plus de

sept cent ouvrages. Les sociétés littéraires se sont multipliées depuis 1803, et il suffit de citer les noms de Robert Edward Hart, de Malcolm de Chazal, de Loys et André Masson, de Jean Fanchette, Edouard Maunick ou Marie-Thérèse Humbert pour comprendre qu'il ne s'agit pas d'auteurs médiocres. Sans parler des auteurs d'expression anglaise (comme Shakuntala Hawoldar, Anand Mulloo, Deepchand Beeharry), d'expression hindi (comme Abhimanyu Unnuth), ou de langue ourdoue (dont A. W. Foondun, traducteur de Paul et Virginie), ou de ceux qui publient en marathi, en télégou ou en tamoul.

Peuple arc-en-ciel

La fierté multi-ethnique des Mauriciens, leur propension à chanter les vertus du peuple " arc-en-ciel ", ou du " sang pluriel " ne doit pas cacher les clivages et les antagonismes toujours présents. Du Blanc au " Mozambique ", en passant par le mulâtre, le sinwa, le malbar, le rouz, le ti fey et le gros fey, le concept de Mauricien moyen, parfaite synthèse de tous les composants, relève de l'absurdité.

Le Mauricien est un " citoyen réciproque ", pour reprendre la belle expression d'un instituteur d'origine tamoule qui, tout en douceur, sans frapper les mots, ajoute : " Les écrivains mauriciens ont fait d'un handicap une vertu : comme si, à défaut d'autochtones, la tâche leur revenait de combler un vide mythologique... "

Monde complet, l'île _ par sa taille _ semble grossir les rapports entre les hommes et entre les choses. Elle les favorise aussi. Notez d'ailleurs comment Bernardin de Saint-Pierre, qui y séjourna deux ans et quatre mois, mit en relief le jeu des harmonies dans ses Etudes de la nature ; comment Baudelaire, qui y fit une brève escale de dix-neuf jours, en tira des poèmes où correspondent les sons, les parfums, les couleurs ; comment Malcolm de Chazal, enfin, natif de là-bas, yperfectionna, à partir de simples sensations, son don de " triple vue ". L'auteur de Sens plastique, de Sens magique et de Petrusmok, avoue : " Je suis sûr que je n'aurais pu produire mes oeuvres ailleurs qu'à l'île Maurice. Le corps de ce pays et le corps de mon esprit font un. Le mythe est vital chez moi ici même, à cause des inter-échanges. "

Voici peut-être le secret le mieux gardé de l'île Maurice : rien n'échappe au tout. Vous êtes au centre d'un vortex naturel et culturel, un tourbillon d'impressions, un ordre généralisé. Cela peut paraître prétentieux et grandiloquent de la part d'un simple curieux venu d'Europe, mais après Bernardin de Saint-Pierre, Baudelaire et Malcolm de Chazal, tout est permis. D'autant que bien d'autres surprises vous attendent...

Ainsi, vous apprendrez que le dodo _ *Raphis cucullatus*, _ oiseau dodu qui avait désappris à voler et qui disparut vers l'an 1710 (dans la marmite des Hollandais), n'a laissé qu'un seul vestige : un squelette, opportunément retrouvé à l'endroit même où l'on traçait la piste centrale du terrain d'aviation. Vous courez au musée pour en voir la réplique en plâtre et

vous vous cassez le nez sur un avis énigmatique : " Le musée est fermé en raison des pluies. " Reste donc à rentrer à l'hôtel en promettant de relire un jour Alice au pays des merveilles, où vous retrouverez le plus célèbre dodo de la littérature.

Darwin aussi

Darwin, qui passa dans l'île en mai 1836, rata, lui aussi, le dodo. Cela ne l'empêchera pas d'aller au théâtre, de s'étonner du nombre des librairies, de ruminer quelques théories sur les formations volcaniques, d'examiner des coraux et des blocs de lave, et de s'exclamer : " Comme je serais heureux de passer ma vie ici ! ". Il signale la présence de huit cents Indiens, condamnés de droit commun, et termine son séjour par une promenade assez cocasse : " Le capitaine Lloyd possède un éléphant, il le met à notre disposition pour que nous puissions faire un voyage à la mode indienne. Le fait qui me surprend le plus, c'est que cet animal ne fasse aucun bruit en marchant. Cet éléphant est le seul qui se trouve actuellement dans l'île, mais on dit qu'on va en faire venir d'autres. "

Aujourd'hui, les Indiens représentent 70 % de la population, et, malgré mon ardeur à visiter les zoos, je n'y ai pas rencontré le moindre éléphant. D'où je conclus que le transfert des technologies ne suit pas forcément les migrations.

A. W. Owadally, le conservateur des forêts, qui connaît toutes ces histoires et bien d'autres encore, est prêt à répondre " à toutes mes questions et à tous mes désirs ". Formule de politesse que j'ai l'impolitesse de prendre au pied de la lettre. C'est simple : je veux voir quelque chose d'unique ! " Pas de problème. " Un clin d'oeil au chauffeur, et la jeep démarre, fait une boucle de 100 mètres dans le jardin botanique de Curepipe, et s'arrête net devant un palmier. " Voilà ! ", me dit-il, triomphant.

Voilà quoi ? " Ce palmier, là devant vous ! C'est le *Hyophorbe Americana*. Il fait 6 mètres de haut et 14 centimètres de diamètre. " Devant ma mine déconfite et mon peu d'empressement à sortir l'appareil photo, il précise : " Vous vouliez quelque chose d'unique ? Eh bien, cet *Hyophorbe Americana* est, à ma connaissance, le dernier exemplaire qui existe au monde ! " Inutile de le dire : il le soigne comme un bébé, et je l'ai photographié.

Le coeur du poète

Plus tard, alors que nous roulons dans la forêt de Maccabé, dernier refuge de la faune et de la flore autochtones, A. W. Owadally, qui a deviné l'axe imprécis de mon voyage, me conseille : " Vous devriez vous intéresser au coeur de notre grand poète R. E. Hart. Vous savez, celui qui avait une maison de corail sur la plage de Souillac et qui fut l'ami de Malcolm de Chazal et de Georges Duhamel... "

Renseignement pris, l'affaire vaut la peine : le poète est mort d'une thrombose, et, peut-être parce qu'il avait écrit Epitaphe pour un coeur, on conserva le sien dans le formol. Ce coeur

passa de main en main. On suggéra finalement de le placer dans une urne à l'entrée de la mairie de Port-Louis, mais l'idée ne fit pas l'unanimité. Alors, pour plus de sécurité, on l'a coulé dans un bloc de plastique. Owadally m'avait dit : " Si vous réussissez à le voir, songez à ce vers du poète : Se taire et, seul, dans l'infini, s'ensevelir. "

Monsieur le conservateur des forêts, dont il faut louer la curiosité, la culture et l'humour, me suggère aussi d'aller faire un tour à la Montagne longue. Là est née une science incertaine et hautement poétique : la nauscopie, ou l'art de percevoir les navires à grande distance. MM. Feillafé et Bottineau, qui mirent au point cette technique, s'illustrèrent en novembre 1810, car ils signalèrent l'arrivée imminente d'une escadre anglaise. Personne ne les crut. Conséquence historique : deux jours après, l'isle de France était investie par les Anglais et devenait l'île Maurice.

Le procédé de MM. Feillafé et Bottineau n'a jamais été révélé, mais _ plutôt que de s'en moquer _ ne faudrait-il pas vérifier si, dans certaines conditions physiques, la lumière ne peut se déplacer selon une ligne courbe ? Comme saintBrandan poursuivant des mirages pour retrouver l'Amérique, nos deux inventeurs n'auraient-ils pas, sans le savoir, utilisé un certain type d'anomalie ?

Voilà. Je n'ai pas parlé du jardin des Pamplémousses, de la pêche au gros, des danseurs de séga ou des tumulus de pierre volcanique. J'ai snobé les terres de couleur de Chamarel. Je n'ai rien dit des salles de cinéma à l'abandon que l'on reconvertit en fabriques, et des vidéoclubs qui, dans les plus petits villages, s'installent à côté du temple hindou, de la mosquée et de l'église. Je n'ai même pas eu le temps de glisser un mot assassin sur ces battues au cerf avec leurs chasseurs perchés dans des miradors. J'ai raté l'occasion de citer les slogans anti-apartheid écrits, ici et là, en langue créole.

J'ai même négligé Mark Twain, Joseph Conrad ou Max-Pol Fouchet, qui sont tous passés par là avant moi. J'ai sacrifié mon poète mauricien préféré, Jean Erenne. Je n'ai pas su glisser un mot sur l'histoire consmopolite de l'île et sur les illusions successives de l'économie : " On a d'abord antillisé l'île, on voulut ensuite l'hawaiser, et maintenant on voudrait la singapouriser ", m'avait pourtant courageusement confié Pradeep Daby, journaliste au Défi...

Qu'y puis-je ? Le " malcolmland " a éclipsé l'île Maurice. Le rêve a déteint sur la réalité. Tant pis. Au moins ai-je pu, avec la complicité d'un maître d'hôtel et d'un garçon de salle, reconstituer l'emploi du temps de Malcolm de Chazal, vers la fin de sa vie. Voici : il habitait Curepipe, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, et prenait un taxi vers 10 heures. Il arrivait à l'hôtel Le Brabant un pain de mie sous le bras, car il n'oubliait jamais ses amis les oiseaux. Il prenait un thé, puis un café, puis une glace. Il allait écrire et dessiner sur la plage, puis,

vers 18 h 45, il reprenait un thé, et, vers 19 h 45, un café. A 20 heures, il commandait une soupe et un plat (il adorait les brèdes, plantes cuites à l'étouffée, et le rougail, sauce où mijotent du poisson salé, des queues d'oignon ou de la viande salée). Après une autre glace et un autre café, il repartait en taxi à 20 h 45.

Curieux bonhomme. Avec ses lunettes et son chapeau, avec son pendule pour détecter le pétrole et ses passes magnétiques pour guérir les migraines, il a toujours été tenu pour un farceur et un excentrique : alors, pourquoi, aujourd'hui, alors qu'il est mort en octobre 1981, ne peut-on faire un pas dans l'île Maurice sans penser à lui ?

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1988/10/29/maurice-sans-paul-ni-virginie_4121307_1819218.html#FBQ2fUJEMe85S6lJ.99

1989 - Le Sentier sous les tropiques

A l'île Maurice, les industriels du textile ont fait le succès de la zone franche. Prochaines étapes : amélioration de la qualité et diversification.

LE MONDE | 13.05.1989 à 00h00 • Mis à jour le 13.05.1989 à 00h00

(Photo : Novak/Usine nouvelle. Une usine textile mauricienne. Flexibilité, modernité... et des coûts salariaux quatre fois inférieurs à ceux de Taiwan.)

UN pinceau à la main, Benazir écarquille les yeux pour décorer les minuscules figurines qui font partie d'un jeu commercialisé par une firme allemande. Chaque jour, elle doit en peindre 260. Pour 41 roupies (1).

Vêtu d'une combinaison bleue, Carrim surveille un métier à tisser à lances flexibles pilotées par ordinateur. Il fait partie des 230 ouvriers embauchés par l'entreprise Socota, qui vient d'inaugurer 10 000 mètres carrés climatisés et équipés de machines textiles à la pointe de la technologie.

A l'opposé l'une de l'autre, ces situations symbolisent deux faces de l'industrie de l'île Maurice. Depuis 1970, ce petit morceau de terre dans l'océan Indien s'est doté d'une zone franche à laquelle il doit une bonne partie de son développement. Désormais, à côté de la culture traditionnelle du sucre et du tourisme suscité par les eaux vertes du lagon, les plages de sable et les cocotiers, quelque 600 entreprises assurent au million d'habitants de cette île un quasi-plein-emploi. Avec un secteur dominant : le textile et la confection. 80 % des sociétés y fabriquent en effet les pulls, tee-shirts, chemises et autres vêtements

commercialisés par les grands distributeurs européens. Au total, 81 millions de pièces qui ont représenté en 1987 un chiffre d'affaires de près de 7 milliards de roupies et dont la France est le principal client.

L'île Maurice bénéficie de deux atouts. Grâce à son appartenance à la zone ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), les produits qui y sont fabriqués pénètrent sans droits de douane ni quotas dans les pays de la CEE. Par ailleurs, les coûts salariaux y sont faibles : dix fois inférieurs à ceux d'Europe, quatre fois moins qu'à Singapour, Taiwan ou Hongkong.

D'ailleurs, les industriels de Hongkong ont été parmi les premiers à investir dans la zone franche. Il est vrai qu'en fabriquant leurs vêtements dans l'île ils peuvent contourner le système des quotas imposés aux produits asiatiques sur le marché européen.

Les exemptions fiscales (15 % d'impôt sur les sociétés seulement), les exonérations de droits de douane à l'importation et les facilités de financement offertes dans la zone franche ont aussi attiré les Français. Une centaine se sont installés et la plupart sont plutôt satisfaits d'avoir tenté cette aventure à plus de 10 000 kilomètres de chez eux. Ainsi Jean-Jacques Gros, qui a gardé une pointe de son accent toulousain et dirige depuis 1986 l'entreprise Cogimex. Installé sur 5 000 mètres carrés, il emploie 400 personnes, dont les salaires mensuels avoisinent 1 400 ou 1 500 roupies. Arrivé dans l'île avec l'intention de fabriquer des blousons de cuir, Jean-Jacques Gros s'est vite aperçu qu'il était difficile de rivaliser avec les produits coréens. Qu'à cela ne tienne, il s'est aussitôt reconverti dans la fabrication de jeans pour la chaîne Chipie.

Car sous le soleil des tropiques, souplesse et flexibilité sont aussi devenues le refrain préféré des industriels et des hommes politiques. Elles sont d'ailleurs conçues comme des passages obligés pour réussir le développement. Ainsi l'entreprise Aquarelle, qui emploie 650 personnes, a commencé son expansion à partir d'un accord privilégié avec le groupe de distribution britannique Next, qui détient 50 % du capital. Installée au sud de Port-Louis, l'usine d'Aquarelle fabrique 80 % des chemises hommes et enfants vendues dans ces magasins. "Nous avons maintenant atteint le seuil maximum de collaboration avec Next, explique Denis Rivet, directeur général. Désormais notre expansion et nos gains de productivité supplémentaires seront utilisés pour de nouveaux clients." Pionnier à Maurice pour le travail du polyester, Aquarelle, qui réalise un chiffre d'affaires de 160 millions de roupies, est en train de moderniser l'organisation de la production autour de trois modules qui correspondent à trois types de produits. "Grandes séries-petits prix", c'est fini

Machines performantes, formation du personnel, bonnes relations sociales, souplesse de production : les industriels mauriciens reprennent à leur compte les discours et les méthodes en cours dans les pays occidentaux. Il est vrai qu'il y va aussi de leur survie. Car parmi ceux

qui s'obstinent à conserver leurs vieilles machines à coudre dans d'obscurs ateliers, quelques-uns ont déjà fait faillite. Ou ont été rachetés par des plus gros. Certaines entreprises textiles bénéficient en effet de la puissance et de l'expérience de véritables groupes. C'est par exemple le cas de Bonair, filiale du groupe Currimjee, un conglomerat totalement mauricien aux activités aussi diverses que la fabrication de margarine, l'hôtellerie ou l'installation du téléphone.

A Triolet, au nord de l'île, pelouses, bougainvilliers et arbres flamboyants agrémentent l'entrée de l'usine Bonair. A l'intérieur des bâtiments, on parle le créole. Les ouvrières, en majorité d'origine indienne, fabriquent les pulls torsadés, les cardigans brodés, les lambswools classiques, les polos en coton ou les survêtements vendus par La Redoute, les Galeries Lafayette ou Continent. Mais aussi certaines marques telles que Carroll, René Derhy et d'autres. Au total, 325 millions de chiffre d'affaires et 15,5 millions de bénéfices en 1988. Bilingue anglais-français comme tous les Mauriciens, le directeur de la production vante les performances de telle machine japonaise ou allemande ou la combinaison du travail à la main et de l'informatique pour la réalisation des dessins jacquard et des broderies dont les stylistes des pays froids ont décidé d'orner les chandails de l'hiver 1990. Déjà totalement intégrée avec ses unités de filature et de teinturerie, la société Bonair a décidé de créer sa propre griffe. Ses modèles originaux sont commercialisés sous la marque Maille Street, qui a pignon sur rue à Paris et à Londres.

Cette démarche correspond à la nouvelle orientation des industriels installés à l'île Maurice qui cherchent à se débarrasser de leur réputation de "grandes séries et petits prix" pour prendre pied sur le marché de la mode moyenne de gamme et de petites séries rapidement exécutées. D'où leurs incantations à la flexibilité et à la modernité des équipements, seuls moyens de maintenir leur compétitivité face à certains pays du Sud-Est asiatique où la main-d'oeuvre est encore moins chère !

Ce créneau de l'amélioration de la qualité est justement celui dans lequel compte s'engouffrer Salim Ismail, un industriel français propriétaire avec sa famille de champs de coton, de pêcheries et d'une importante usine textile à Madagascar. Il a investi 150 millions de francs pour construire à Phoenix, au centre de l'île, l'usine Socota, l'une des plus modernes du monde. Les machines, comble de la sophistication, ont été choisies pour les différentes étapes de la fabrication du tissu de coton destiné à la confection de chemises. Un système de création assistée par ordinateur (CAO) doit notamment permettre aux acheteurs de concevoir sur place des échantillons. " La grande distribution européenne est prête à miser sur l'évolution de l'industrie mauricienne vers des produits de haute qualité ", a parié Salim Ismail devant l'inauguration à grand spectacle de l'usine Socota.

Mais mezzo voce, cet industriel qui vient de doter l'île du plus bel investissement réalisé jusqu'à ce jour se montre un peu agacé par l'arrivée imprévue d'un concurrent. En effet, les autorités mauriciennes ont aussi donné une autorisation d'implantation dans la zone franche à Woventex dont l'ouverture de l'usine est prévue pour mars 1990. Ce projet de 650 millions de roupies a été monté à l'initiative de Jacques Bénichou, un Français qui a créé il y a dix ans à Maurice la société Maury Garments. Pour sa future unité de tissage, il a trouvé des partenaires financiers britanniques et allemands. " Il faut se méfier des risques de surcapacité industrielle, met en garde Salim Ismail. Dans le textile, qui est une industrie lourde, les conséquences peuvent être graves ".

Adeptes du pragmatisme et du libéralisme, les responsables mauriciens, eux, ne s'inquiètent guère de ces récriminations. Au contraire, car ces apports d'investissements correspondent à leur volonté d'augmenter la plus-value des produits fabriqués dans l'île. De même qu'ils en appellent à la diversification pour modifier leur image trop marquée de confectionneurs.

Essais (réussis) de diversification " Un grand programme de formation doit nous permettre d'attirer aussi les entreprises de plastique, de mécanique ou d'informatique ", plaide Benoit Arouff, président de Media (Mauricius export development and investment authority). Cet organisme est chargé de la promotion de l'île et de l'accueil des industriels. Il gère notamment 80 000 mètres carrés de locaux industriels disséminés à travers l'île dans des endroits aux noms chantants : Trois-Boutiques, Bambous, Bonne Terre ou Coromandel.

Certains industriels se sont déjà essayés à la diversification. C'est le cas de François de Grivel qui a créé au nord de l'île la zone industrielle de Saint-Antoine. Neuf entreprises y sont implantées, qui travaillent toutes pour l'exportation. Mais aucune ne fabrique des produits textiles. Du genre PME, elles emploient chacune entre 150 et 200 personnes. Souvent financées par des investisseurs étrangers, elles sont installées sur des créneaux très spécifiques. Peu bavards, leurs dirigeants refusent d'indiquer leurs résultats.

Certaines pourtant semblent avoir une expansion remarquable. Ainsi ISM, qui fabrique des cadrans de montres, profite de la mode des accessoires griffés. Cette société à capitaux suisses installée dans le paradis fiscal qu'est l'île de Jersey espère en 1989 une progression de 20 % de son chiffre d'affaires, qui était de 15 millions de roupies en 1988.

Du Sovereign of the Seas en 127 centimètres au Coupe Victory en 39 centimètres, Historic marine fabrique les maquettes d'une quarantaine des plus célèbres voiliers des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Fondée en 1982 par un Français, cette entreprise emploie trois cent cinquante personnes qui produisent environ deux mille pièces par an. Pas d'organisation taylorienne du travail : chaque ouvrier fabrique la presque-totalité d'un bateau. La plupart sont très jeunes. Certains, tout juste sortis de l'école, n'ont guère plus de quinze ans. " Nous

engageons des travailleurs non qualifiés que les plus anciens forment pour en faire des artisans d'art après quelques mois d'apprentissage ", explique Charles-Edouard Piat, directeur général d'Historic marine.

Le manque de qualification de la main-d'oeuvre est sans doute le plus lourd handicap de l'île Maurice pour réaliser ses ambitions de modernisation et de développement. Les entreprises parent au plus pressé suivant leurs propres besoins. En attendant la mise en place et les effets d'un plan global.

De notre envoyée spéciale

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1989/05/13/le-sentier-sous-les-tropiques_4141915_1819218.html#qMa6c8dt3GHuWp1k.99

1989 - UNE ILE ET L'EUROPE

Maurice : les lacunes du lagon Les pays de la CEE absorbent 80 % des exportations insulaires, mais la croissance a été mal maîtrisée

LE MONDE | 27.06.1989 à 00h00 • Mis à jour le 27.06.1989 à 00h00

DE la canne à sucre à perte de vue, des chemisettes en coton par milliers et des touristes qui s'ébrouent dans les eaux vertes du lagon : ce paysage de carte postale et une main-d'oeuvre à bon marché ont permis à l'île Maurice de réussir un développement plutôt exceptionnel dans cette partie du monde.

Entre 1984 et 1987, le revenu de son million d'habitants a été multiplié par deux pour atteindre plus de 1 400 dollars par tête. Cette île de 1 900 kilomètres carrés a, il est vrai, su profiter de relations anciennes et privilégiées avec les pays d'Europe, qui, en absorbant 80 % de ses exportations, restent ses principaux clients.

Découverte en 1598 par les Hollandais, occupée par les Français puis par les Anglais, l'île Maurice était à l'origine une île déserte. Seuls les dodos, des oiseaux maintenant disparus, voletaient dans cette végétation tropicale. A partir de 1639, on en fit un lieu de production de la canne à sucre : aujourd'hui 90 % des terres arables sont consacrés à cette culture, qui emploie près de cent mille personnes et représente 8 % du produit intérieur brut (PIB).

Sur les 650 000 tonnes produites chaque année, 490 000 tonnes _ soit 75 % _ sont exportées vers l'Europe dans le cadre du Protocole-sucre. Cet accord, signé en 1975, qui a succédé au Commonwealth Sugar Agreement, assure aux Mauriciens un prix de vente garanti quel que

soit le cours mondial de cette denrée. Pour 1987, le profit ainsi tiré par l'île est estimé à environ 146 millions d'ECU (1 milliard de francs).

De grands groupes

Cette certitude de pouvoir écouler à bon prix leur production a permis aux grands groupes sucriers de se développer et de se diversifier. A Port-Louis, le long de l'avenue bordée de palmiers qui conduit de l'océan au palais du gouvernement, les immeubles des sociétés sucrières trônent en face des banques, comme autant de preuves de leur puissance.

Après avoir été négociants, ces grands groupes, pour la plupart dirigés depuis six générations par des Mauriciens d'origine française, se mêlent maintenant d'industrie. Les sociétés Weal, IBL, Harel Mallac, Espitalier Noël, Currimjee ou Happy World ont pris des participations dans le tourisme et le textile. Ils sont aussi importateur de Renault, agent général d'Air France ou de Bull.

L'industrie représente ainsi une part de plus en plus importante du PIB insulaire : 25 % contre moins de 16 % en 1983. Ce développement est essentiellement dû à la création, en 1970, d'une zone franche, qui a spécialisé l'île dans la confection (le Monde Affaires du 13 mai 1989).

Travaillant uniquement pour l'exportation, les entreprises qui s'y installent bénéficient d'avantages fiscaux. Elles ont largement contribué à réduire un chômage très élevé qui, dans les années 70, avait provoqué un fort mouvement d'émigration vers les pays européens, notamment la France. De 15,2 % de la population active en 1985, le taux de chômage est tombé à 3,9 % en 1988.

Aujourd'hui, ce quasi-plein-emploi pousse les entreprises à décentraliser leurs usines dans les zones de main-d'oeuvre et à recourir à l'automation. Tel est, par exemple, le pari de l'usine Socota, qui vient de s'installer à Phoenix, près de Curepipe. Elle emploie guère plus de deux cent trente personnes dans ses ateliers de tissage parmi les plus modernes du monde.

Cette situation de l'emploi finit par exercer une pression sur les salaires et par créer de fortes disparités entre les secteurs public et privé. D'ailleurs, face à la mauvaise humeur de ses fonctionnaires, le gouvernement mauricien a été contraint de réagir : en 1988, il a chargé Donald Chesworth, un Britannique, d'une étude sur la fonction publique qui s'est prononcée pour un réajustement des rémunérations. Résultat : quelque 10 % d'augmentation qui coûtent à l'Etat 600 millions de roupies (1) pour l'année budgétaire 1988-1989, " et 750 millions de roupies au secteur privé ", ajoute un banquier.

Cette relance de la consommation intérieure a provoqué une flambée des prix. Après de bons résultats en 1986 (1,8 %) et en 1987 (0,6 %), l'inflation a grimpé à 9,2 % en 1988. " Il est

quelquefois plus difficile de gérer le développement que la crise ", lance un brin provocateur, Vishnu Luthmeenaraidoo, ministre des finances. L'île Maurice, en effet, est débarrassée d'un des plus gros handicaps des pays en développement : son expansion lui a permis de rembourser une partie de sa dette extérieure, dont le service est revenu de 25 % à 12 % des recettes d'exportation. Et la balance des paiements est excédentaire.

Un libéralisme limité

Toutefois, les responsables mauriciens sont maintenant confrontés à d'autres problèmes : outre la hausse des prix, l'équipement du pays, la réorientation de l'industrie vers des produits à plus forte valeur ajoutée et la lutte contre la pollution. " On ne sauve pas un secteur en le protégeant. Il est bon que les usines obsolètes ferment et libèrent une main-d'oeuvre qui peut alors travailler dans des secteurs plus performants " : tels sont les principaux principes énoncés par le ministre des finances. Mais son libéralisme a des limites. Ainsi, le maintien de l'encadrement du crédit ne fait pas bon ménage avec la volonté de créer une place financière internationale qui permettrait à l'île Maurice de capter les capitaux de la région. " La réglementation qu'on nous impose est trop lourde. Elle nous empêche d'être compétitifs vis-à-vis de clients qui ont l'habitude de discuter âprement les taux sur les marchés mondiaux ", affirme Jean-Claude Clarac, directeur général de la BNP Intercontinentale, qui revendique la place de première banque de l'océan Indien.

Même scepticisme devant le projet de Bourse des valeurs, à la création de laquelle des financiers lyonnais ont accepté de donner un coup de main. Car l'île Maurice sait aussi se faire accorder les aides dont elle a besoin. Depuis la convention de Yaoundé II, en 1972, la Communauté européenne et l'île Maurice entretiennent des relations étroites. Premier partenaire commercial de Maurice, la CEE fournit aussi des fonds au titre de la coopération, qui, entre 1972 et 1988, se sont élevés à 146 millions d'ECU (1 milliard de francs).

Ces accords n'empêchent pas Maurice de grappiller telle ou telle aide supplémentaire auprès de chacun des pays de la Communauté ou de leurs industriels : le bateau qui doit permettre de relier Maurice à ses îlots sera financé par la République fédérale d'Allemagne. Mais à ce système de soutien les responsables mauriciens préfèrent celui plus sophistiqué de contrat avec une entreprise étrangère qui se charge de se faire subventionner par son propre gouvernement.

Ainsi, à la suite d'un accord de ce genre, Alcatel se partage avec le japonais Nec la modernisation des circuits téléphoniques de l'île. Un programme de trois ans. De même, la Caisse centrale de coopération économique joue-t-elle un rôle important dans le financement des infrastructures (électricité, aéroport, routes, etc.).

Depuis 1975, le montant des engagements de cet organisme financier français s'élève à 1,2 milliard de francs. Pour la seule année 1988, ils ont été de 200 millions de francs. " Dans l'avenir, nos priorités iront au financement de la formation professionnelle et des opérations en faveur de l'environnement ", explique Philippe Proust, directeur de la Caisse à l'île Maurice.

Ces deux priorités vont dans le même sens que celles du gouvernement mauricien, inquiet des conséquences d'une croissance et d'un développement mal maîtrisés. En l'espace de dix ans, ce petit pays a, il est vrai, fait un grand bond dans le temps. Mais déjà, l'influence de la famille s'amenuise, la natalité baisse, la formation est insuffisante. Et les eaux du lagon deviennent moins transparentes.

de Port-Louis

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1989/06/27/une-ile-et-l-europe_4140099_1819218.html#te1KTyC3VJxbMxMY.99

1989 - Le rêve d'un marché inter-iles

LE MONDE | 27.06.1989 à 00h00 • Mis à jour le 27.06.1989 à 00h00

DEPUIS une décennie, les îles du sud-ouest de l'océan Indien (Madagascar, la Réunion, Maurice, les Seychelles et les Comores) se sont engagées dans la voie d'une coopération économique susceptible de déboucher _ certains responsables en rêvent _ sur un petit marché commun régional. Mais les bonnes volontés, pour concrétiser ce dessein, se heurtent à la réalité politique et économique de chaque pays pris isolément.

Pour une zone de douze millions d'habitants, un seul pôle productif réel se détache : l'île Maurice avec sa zone franche. Les Mauriciens _ en raison même de leur dynamisme _ considèrent les pays environnants plus comme des clients pour leurs produits que comme des partenaires commerciaux à part entière.

De faibles courants

A cette situation particulière s'ajoute un strict contrôle des sorties de devises dans l'ensemble de ces îles, hormis la Réunion. Il est plus facile à un Réunionnais _ dont le pouvoir d'achat profite du statut de département français _ d'aller faire ses emplettes à Port-Louis ou à Antananarivo qu'à un Malgache ou à un Mauricien d'aller à Saint-Denis ou à Victoria.

De plus, toutes ces îles sont consommatrices de produits manufacturés ou de technologies sophistiquées que la région ne produit pas encore. Les seules relations économiques

tangibles inter-îles couvrent au total de faibles courants de denrées agricoles de base comme les légumes ou les produits de la pêche. Sans oublier le flux touristique essentiellement alimenté par la clientèle réunionnaise _ la première de l'île Maurice.

Le volume du commerce entre ces îles ne dépasse guère 3 % à 5 % de leurs importations ou exportations. Les principaux fournisseurs et clients de ces pays restent les anciennes puissances coloniales, les nouveaux pays industrialisés d'Asie ou la puissante Afrique du Sud toute proche. Cette dernière tend de plus en plus à accentuer sa présence économique, voire politique, malgré la défiance que suscite le régime d'apartheid de Pretoria, dans des îles généralement pluriethniques et pluriculturelles.

La mise en place, en 1985, de la Commission de l'océan Indien _ dans laquelle siège la France au travers de la Réunion _ est l'un des outils privilégiés de cette coopération régionale. Cette commission devra cependant déployer des trésors de diplomatie pour vaincre les handicaps économiques et aussi psychologiques qui s'opposent encore à une multiplication des échanges.

On ne saurait en effet se satisfaire de ces centaines de téléviseurs noir et blanc usagés, de ces pneus qui ne le sont pas moins, ou encore de tout un bric-à-brac qui quitte régulièrement la Réunion _ par avion ou par bateau _ à destination de Madagascar, des Comores ou de Mayotte.

de Saint-Denis de la Réunion

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1989/06/27/le-reve-d-un-marche-inter-iles_4140101_1819218.html#kGJ93xJVtuGIcK1P.99

1989 - ILE MAURICE Les vingt ans du Mouvement militant

Dans l'île Maurice, une des rares démocraties africaines, le Mouvement militant mauricien (MMM) n'a gouverné que neuf mois depuis sa création, mais il incarne toujours les espoirs d'une gauche devenue réaliste.

LE MONDE | 03.10.1989 à 00h00 • Mis à jour le 03.10.1989 à 00h00

A l'île Maurice, comme ailleurs, il n'est pas facile d'avoir vingt ans. Encore moins quand on est un parti politique, le plus grand du pays, et que, malgré cette primauté, on n'a réussi, en ces deux décennies, qu'à gouverner pendant tout juste neuf mois la plus vibrante des démocraties d'Afrique. Rien d'étonnant donc si les slogans et les satisfecit de circonstance

semblaient embués de désenchantement, dans le beau théâtre " à l'ancienne " de Rose-Hill _ l'une des cinq municipalités du pays _ où le Mouvement militant mauricien (MMM) célébrait son anniversaire du 29 septembre au 1er octobre.

Ah ! ces neuf mois passés au pouvoir, entre juin 1982 et mars 1983, après le " massacre électoral " _ soixante députés à rien, un score jamais vu à Maurice _ qui lamina le vieux Parti travailliste de Sir Seewosagur Ramgoolam, le " père de l'indépendance " : la gauche en parle avec la nostalgie qui convient à l'évocation des bonheurs trop brefs. Même si ce ne fut pas pour elle une partie de plaisir, car la crise économique, à l'époque, était redoutable.

Mais, au moins, le MMM était à la barre ! Puis ce fut le divorce : la majorité des ministres ayant démissionné, le chef du gouvernement, M. Anerood Jugnauth, fonda un nouveau parti, le Mouvement socialiste mauricien (MSM). Face à lui, le MMM essuya deux courtes défaites électorales aux mois d'août 1983 et 1987. Trois revers pour un succès, fût-il éclatant : le MMM ne s'en est pas vraiment remis.

Rocardisme tropical

Ils ont beaucoup changé, et l'avouent de bonne grâce, les anciens soixante-huitards de l'île Maurice, qui se penchaient ce week-end sur leur turbulent passé, inventoriant erreurs et succès. Ils ont plus de cheveux blancs et _ Dieu merci _ moins de certitudes. Eux qui avaient un peu trop lu Frantz Fanon, vilipendaient le capitalisme " néo-colonial " et prétendaient remplacer à Maurice " la lutte des races par la lutte des classes ", sont devenus les chantres d'un " socialisme du possible ", respectueux des réalités économiques, gestionnaire et moderne, alliant efficacité et pluralisme. Dès 1982, MMM oblige, le rocardisme se portait bien sous ces tropiques.

Avec à leur tête l'éternel secrétaire général Paul Bérenger et Prem Nababsing, leur nouveau " leader " (premier ministre potentiel), les quadragénaires du MMM ont donc, comme on le dirait d'un millésime, plutôt " bien " vieilli. Pendant leur règne éphémère et surtout dans les cinq grandes mairies du pays, qu'ils administrent, ils ont tenté de mettre en pratique leur " réformisme ". Ils ont des idées à revendre, dont certaines, il est vrai, ne datent pas d'hier, tel ce projet d'instaurer dans cette " île de la Couronne " une République _ avec son président _ et de réduire ainsi les pouvoirs du premier ministre.

Cela ne peut suffire à leur bonheur. Car, depuis six ans et demi, le MMM est sur la touche et il ronge son frein, même si près d'un Mauricien sur deux se reconnaît en lui. Comment, selon le mot du " camarade Paul " Bérenger, sortir de ce " ghetto électoral " ? Comment grappiller les 1 à 2 % de voix qui manquent au soir du scrutin ?

Le " boom " économique inespéré, dont Maurice profite depuis 1984, avec une croissance annuelle d'environ 7 % _ grâce notamment à l'essor spectaculaire de la " zone franche "

industrielle, _ a privé la gauche de son cheval de bataille favori, la lutte contre le sous-emploi. Chose naguère impensable, le mot chômage ne fut pas prononcé une seule fois à la tribune de ce congrès d'anniversaire. Et pour cause : Maurice vit désormais en état de suremploi et manque de main-d'oeuvre qualifiée. Le MMM rappelle avec raison que l'actuelle bonne santé de l'économie résulte largement du traitement de choc administré par la gauche au pouvoir. Paul Béranger, à l'époque ministre des finances, avait mené à bien une négociation cruciale avec le FMI et la Banque mondiale. Anerood Jugnauth en touche aujourd'hui les dividendes.

Comment revenir au pouvoir sans se renier ? Porte-parole traditionnel des minorités _ créoles, musulmans _ Chinois, face à la majorité hindoue (1), le MMM prône depuis toujours l'unité nationale pour vaincre le communalisme, cette vieille loi d'airain qui conduit les Mauriciens à voter selon des clivages ethniques. Comment peut-il courtiser l'électorat hindou, sans céder à son tour à la tentation communaliste ? Sombrier dans ce travers tant décrié donnerait raison aux groupuscules gauchistes qui l'accusent d'avoir trahi ses idéaux, et d'avoir " capitulé devant la bourgeoisie ". Jusqu'à présent, le MMM n'a pas, sur ce chapitre, sacrifié ses convictions.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1989/10/03/ile-maurice-les-vingt-ans-du-mouvement-militant_4128008_1819218.html#KQIro7H406euZh9t.99

1989 - Le voyage de Jean-Paul II Dernière étape, l'île Maurice Un arc-en-ciel religieux

Le pape est attendu, samedi 14 octobre, à l'île Maurice, dernière étape de son quarante-quatrième voyage à l'étranger. Il doit regagner Rome lundi. Samedi, il s'est rendu à Médan, la principale ville de Sumatra. A la suite de son escale, la veille à Timor oriental, le gouvernement portugais a jugé, dans un communiqué, que "le pape n'a pas eu, au cours de sa visite, un mot ou un geste susceptible d'être interprété comme l'acceptation, par le Vatican, de la thèse de l'intégration de Timor-Est dans le territoire de l'Indonésie".

LE MONDE | 14.10.1989 à 00h00 • Mis à jour le 14.10.1989 à 00h00

PORT-LOUIS

De notre envoyé spécial

Est-il au monde un peuple plus croyant que les Mauriciens ? Temples hindous, églises, mosquées et pagodes jalonnent les routes de leur " île plurielle ", terre de foi et de tolérance.

Dans l'arc-en-ciel religieux de Maurice, le dernier recensement dénombrait _ en 1983 _ quatre-vingt-sept cultes dont vingt-six chrétiens, sectes comprises. Sur un million d'habitants, à peine deux mille osent se dire agnostiques. De fête en pèlerinage, le temps sacré rythme la vie d'une île où l'affiliation religieuse est d'autant plus naturelle qu'elle dicte l'indispensable appartenance à l'une ou l'autre des communautés ethniques.

A côté de la majorité indienne _ 52 % d'hindous et 16,5 % de musulmans, _ Maurice compte 25 % de catholiques (sur 30 % de chrétiens). Ils appartiennent pour la plupart à la " population générale " _ non asiatique _ qui descend des colons blancs, des anciens esclaves africains et malgaches et des créoles nés de leurs unions. En outre, quatre Chinois sur cinq sont catholiques, les autres, souvent les moins jeunes, vénérant Bouddha.

A Maurice, rapporte la chronique coloniale, la première messe fut dite en 1616 par un jésuite portugais, Manoel d'Almeida. Les Français firent du catholicisme la religion officielle en 1721, six ans après avoir pris la place des Hollandais dans l'île. Depuis l'an dernier, Maurice compte un cardinal, l'évêque de Port-Louis, Mgr Jean Margeot, soixante-treize ans. Il accueillera le pape sur sa terre natale samedi 14 octobre. A six cents kilomètres de là, Jean-Paul II passera dimanche quelques heures sur la montagneuse île Rodrigues, une minuscule dépendance de Maurice. Pour les trente-sept mille Rodriguais, pratiquement tous catholiques, la venue du souverain pontife sera l'événement du siècle.

Le cardinal joue un certain rôle politique, fût-ce à son corps défendant. Face au gouvernement dominé par les hindous, il incarne un contre-pouvoir symbolique, attentif aux aspirations de la minorité créole. Exemple : la volonté du pouvoir de modifier la procédure de recrutement des professeurs de l'enseignement privé a suscité une récente controverse avec l'Eglise.

Synchrétisme ambiant

Depuis quelques années, la vitalité religieuse de Maurice profite moins au catholicisme qu'à diverses sectes chrétiennes, millénaristes, rationalistes ou charismatiques. Dans un pays happé par la modernité, l'Eglise a du mal à suivre et incline au repli frileux. Son cardinal l'a invitée à " se renouveler " et à résister à la " tentation du ghetto ".

Maurice étant une mosaïque culturelle et religieuse, le catholicisme n'échappe pas au synchrétisme ambiant. Il cohabite avec quelques vieux rites africains et malgaches _ tel le culte des morts _ et des pratiques animistes. En cas de besoin, les catholiques empruntent volontiers aux autres religions : ils brûlent des cierges sur les autels hindous ou interrogent les marabouts. En retour, nombre de musulmans consultent les sorciers créoles.

Certains événements religieux enjambent les communautés. C'est le cas du pèlerinage annuel sur le tombeau du Père Jacques-Désiré Laval, béatifié par Jean-Paul II. Débarqué à

Maurice vers 1840, ce piètre médecin devenu missionnaire s'efforça d'améliorer la condition des anciens esclaves, tout juste affranchis. Chaque 9 septembre, des milliers de croyants _ chrétiens, hindous et musulmans _ prient côte à côte devant l'église Sainte-Croix de Port-Louis, en même temps que la diaspora mauricienne aux quatre coins du monde. Le saint national de l'île appartient à tous.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1989/10/14/le-voyage-de-jean-paul-ii-derniere-etape-l-ile-maurice-un-arc-en-ciel-religieux_4132830_1819218.html#twhIomRVwp7hP7iw.99

1989 - L'île Maurice, nouveau " petit dragon "

Disparition du chômage, forte croissance : grâce au succès de sa zone franche, le pays vit une révolution économique et culturelle

LE MONDE | 09.11.1989 à 00h00

Même à Maurice, ilesurlittéraire, les vérités d'un poète ne sont pas éternelles. " Ce pays cultive la canne à sucre et les préjugés ", notait naguère Malcolm de Chazal, son plus grand écrivain. Aujourd'hui, si la canne pousse toujours autant, elle n'est plus la reine incontestée de Maurice. Et sur cette terre de castes et d'ethnies, les préjugés, eux aussi, reculent.

Rien d'étonnant à cela : depuis quelques années, Maurice vit une double révolution, économique et culturelle. Grisée par une soudaine réussite industrielle, l'île s'engouffre dans la modernité. Au commencement, il y eut le " boom ". Et quel " boom " ! Appelés au chevet de Maurice en 1982 par la gauche tout juste triomphante, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale prescrivirent un traitement draconien : austérité budgétaire, libéralisation des prix, remise en ordre de la fonction publique. Adouci à la demande du premier ministre Anerood Jugnauth, il électrisa néanmoins l'économie languissante.

Le destin de l'île bascula sur un coup de poker : la relance de la zone franche, qui végétait depuis sa création, en 1970. La chance sourit alors à Maurice. La reprise de l'économie mondiale étant au rendez-vous, l'île put exploiter à fond deux atouts maitres : son appartenance à la convention de Lomé, qui ouvre à ses produits un libre accès, sans quotas ni droits de douane, au marché européen ; la modestie de ses coûts salariaux, quatre fois moindres qu'à Taiwan ou à Singapour.

L'ouverture accrue du marché américain, l'attrait des avantages offerts aux investisseurs et l'arrivée des Chinois de Hongkong en quête d'une terre d'accueil pour leurs capitaux

scellèrent le succès de l'opération. Les Mauriciens, qui n'avaient jamais exilé leur argent au temps des vaches maigres, eurent la sagesse " patriotique " d'investir le pactole du sucre dans l'industrie locale. Aujourd'hui, la zone franche, disséminée dans l'île, compte six cents entreprises (dont quatre-vingts françaises). Objectif avoué : faire de Maurice tout entière un entrepôt hors taxes.

Ainsi, l'île s'affranchit de sa monoculture. Si les profits du sucre, fortement imposés, restent la première richesse de l'Etat, la canne n'alimente plus qu'un gros tiers des recettes d'importation (1). Le tourisme, en essor rapide _ 245 000 visiteurs en 1988, _ représente la troisième ressource du pays. Maurice engrange ses devises, maintient en équilibre sa balance des paiements et se permet au passage de rembourser ses dettes par anticipation. Histoire d'honorer sa réputation de bon élève du FMI.

Le regard vers l'Asie

Réussissant là où tant d'autres ont échoué, Maurice sort d'un pas alerte du sous-développement. L'île s'offre une somptueuse croissance annuelle : environ 7 % entre 1983 et 1988. Avec près de 2 000 dollars par habitant, elle est déjà _ et de loin _ un pays " à revenu intermédiaire ". Economiquement, elle tourne le dos à l'Afrique voisine et regarde vers l'Asie _ à la fois lointaine et proche _ d'où viennent la majorité de ses fils et où prospèrent les petites nations prises pour modèles (Taiwan, Singapour). Elle songe à devenir le " petit dragon " de l'océan Indien.

Les Mauriciens ont découvert l'ambition. La vieille mentalité d'assisté, entretenue par un pouvoir paternaliste soucieux de s'attacher les faveurs d'une armée de fonctionnaires, s'estompe devant l'" esprit entrepreneur ". Servir l'Etat, moyennant un emploi garanti à vie, n'est plus de mode. Chacun rêve de " travailler à son compte ", d'être un " créateur " productif. En multipliant les ateliers de sous-traitance, la zone franche a favorisé cet esprit d'initiative, stimulé le goût du gain et du risque.

Le chômage, qui, au début des années 80, gangrénait le moral des Mauriciens, a disparu des discours et des esprits. Se souvient-on à Port-Louis _ c'était hier _ de ces jeunes qui, leur carte de chômeur à la main, se pressaient par centaines chaque matin devant le bureau du premier ministre, en quête d'une tâche de journalier ? Aujourd'hui, les douze mille jeunes qui arrivent annuellement sur le marché trouvent du travail. Avec un taux de chômage nominal inférieur à 3 %, Maurice possède un rare privilège, le sur-emploi. Et les patrons en sont à déplorer un fort absentéisme, en particulier après le repos dominical.

Le remarquable succès du contrôle des naissances empêche, vingt ans plus tard, de renouveler la force de travail. D'autant que, pour avoir gravement négligé la formation technique et professionnelle, l'île affronte un paradoxe : sa jeunesse est à la fois hautement

scolarisée et mal préparée à la vie active dans une économie en pleine transformation. L'industrie textile manque, par exemple, d'ingénieurs et de dessinateurs. Maurice souffre aussi à retardement de l'exode massif des années 60 et 70. L'absence des cadres, exilés à Paris, à Sydney ou à Ottawa, se fait durement sentir.

Cette pénurie de main-d'oeuvre n'épargne aucun métier, si modeste qu'il soit. Maçons ou menuisiers deviennent des oiseaux rares. La désertion de certains métiers encourage, accessoirement, la mobilité ethno-professionnelle. Tel épicier chinois vendra sa boutique à un hindou de son village, faute de trouver un successeur parmi ses enfants. L'agriculture commence à manquer de bras, et l'on voit désormais un peu trop de vieilles femmes parmi les coupeurs de canne. La main-d'oeuvre se faisant rare, donc chère, les salaires flambent (+ 50 % en trois ans). D'où une inflation avoisinant 15 % _ le seul mauvais chiffre de Maurice _ et qui entretient la surchauffe de l'économie.

Importer de la main-d'oeuvre

De l'aveu du premier ministre, une solution s'impose : importer de la main-d'oeuvre, qualifiée ou pas. Mais l'affaire est délicate dans un pays dont l'histoire même n'est qu'une longue immigration forcée, d'esclaves puis de travailleurs sous contrat venus d'Inde. Tout apport humain extérieur risque de modifier le fragile équilibre des diverses communautés ethniques. " Maurice a besoin de plusieurs milliers de techniciens et de travailleurs agricoles, souligne M. Jugnauth. Ils pourraient venir de Rodrigues (2), de Madagascar ou d'Inde. "

Maurice goûte les joies neuves d'une relative aisance. Bien des familles touchent maintenant deux ou trois salaires et consomment en conséquence. Trois mille voitures ont été achetées à bon prix par des fonctionnaires à qui le pouvoir avait opportunément offert diverses exemptions douanières en guise de cadeau préélectoral. Les magnétoscopes s'arrachent et l'île compte déjà quelque sept cents " clubs vidéo " où l'on vient, le vendredi, faire provision de cassettes pour le week-end.

L'air du temps souffle sur Maurice. A l'inverse de Madagascar, sa grande et farouche voisine, la petite île s'est toujours ouverte aux vents du large. Restée à l'écoute attentive de l'Europe, la société mauricienne vit, elle aussi, les grandes mutations venues du Nord. Dans un pays où la politique fut longtemps une passion nationale attisée par une presse abondante et frondeuse, la crise des valeurs et des idéologies a démobilisé la population.

Ce phénomène universel a surtout desservi le Mouvement militant mauricien (MMM), principal parti de gauche, qui savait naguère catalyser les énergies. Si la consommation de drogue a régressé en même temps que le chômage, il est devenu difficile de faire descendre dans la rue une jeunesse qui préfère les gradins du champ de courses _ autre loisir national _ aux estrades des tribuns.

L'argent facile nourrit une corruption naissante, le tourisme est l'enjeu d'une intense spéculation foncière, l'industrialisation sauvage a pollué quelques beaux lagons et de malheureux projets d'urbanisme menacent, par exemple, de défigurer la jolie " place d'armes " de Port-Louis. Inondée par les sous-cultures et les sous-produits de l'Occident, Maurice perd ses marques. Certains compensent leur désarroi par un regain de religiosité dont profitent des sectes en tout genre. Mais le combat anti-moderniste ne fait pas recette et l'austérité ombrageuse du leader hindouiste Harish Boodhoo trouve peu d'écho auprès des jeunes.

Laissés pour compte

Les habitudes familiales sont mises à mal. " Ici, tout est tabou ", déplorait Malcolm de Chazal. C'est aujourd'hui moins vrai. La fréquence accrue des mariages mixtes (entre ethnies) en est le meilleur signe. Pour protéger leur identité, les communautés mauriciennes pratiquent depuis toujours l'endogamie, confiant à de vieilles tantes l'arrangement des hymens. Certaines familles musulmanes, craignant la mésalliance, vont jusqu'en Inde dénicher le beau parti.

Double signe des temps : les mariages mixtes progressent (10 %) et d'abord chez les familles musulmanes. En 1987, celles-ci représentaient 45 % des " mariés mixtes ". Curé d'une paroisse de Port-Louis _ et neveu de Malcolm de Chazal _ le père Henri Souchon célèbre régulièrement de telles unions. Plus que les couples, il marie les familles, qu'il aide à vaincre leurs réticences. Là encore, la zone franche a joué son rôle, en hâtant l'émancipation féminine. Quatre employés sur cinq y sont des femmes, en majorité des " petites mains " du secteur textile. Avec le recul de l'endogamie, s'érode peu à peu l'un des piliers de la société traditionnelle.

La croissance ne profite pas également à tous. Laissés pour compte du progrès, nombre de créoles _ noirs et métis _ ne recueillent que les miettes de la prospérité nouvelle _ petits salaires, maigre éducation _ et trébuchent plus souvent qu'à leur tour : alcoolisme, prostitution, criminalité. Ils sont près de un habitant sur trois, mais seulement 7 % des bacheliers. Au collège royal de Curepipe, le meilleur établissement secondaire de Maurice, les créoles de chaque promotion se comptent sur les doigts d'une main. Leur communauté ne possède presque ni médecin ni professeur.

Individualistes, les créoles manquent souvent d'ambition et de confiance en eux. Désinvoltes ou découragés, ils se moquent alors du lendemain. Leur solidarité familiale et communautaire est moins forte que chez les autres ethnies. Protectrice traditionnelle des créoles, l'Eglise catholique les a mal préparés au monde moderne. Son paternalisme, comme

celui du patronat franco-mauricien, handicape aujourd'hui une population trop longtemps assistée.

Les jeux politiques ont également nui aux créoles. Gaëtan Duval, leur flamboyant leader, a perdu de sa superbe. S'il s'est beaucoup démené pour faire connaître Maurice à l'étranger, l'ancien vice-premier ministre n'a guère rendu service à sa communauté. Brillant tribun, démagogue et souvent futile, il l'a trop flattée, la persuadant de sa toute _ puissance. Le désenchantement des créoles est à la mesure de leurs illusions passées. Leur marginalisation risque de renforcer les crispations communautaires, au rebours de l'évolution sociale.

Le " communalisme " reste, il est vrai, le fil d'Ariane de la vie politique. Ce vieux réflexe conduit les Mauriciens à voter très largement selon des clivages ethniques. Mais pour cette " nation plurielle ", fascinant vivier culturel et religieux, le " communalisme " n'est pas, en soi, une calamité. Il exprime aussi le droit à la différence, le souci légitime de protéger chaque identité culturelle. Comme le dit joliment le père Souchon : " Maurice ne doit pas devenir une marmelade douceâtre. Elle doit rester une vraie salade de fruits où le parfum de chacun d'eux enrichit la saveur générale ".

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1989/11/09/l-ile-maurice-nouveau-petit-dragon_4134314_1819218.html#CedvsjVrglzK4rOF.99

1990 - L'île Maurice : un fleuron francophone

LE MONDE | 03.01.1990 à 00h00

PORT-LOUIS

De notre envoyé spécial

Il y a le souvenir du jeune Baudelaire qui vécut ici quelques semaines, et les fantômes de Paul et Virginie. Il y a la plus ancienne Alliance française au monde, ouverte en 1884, et à la télévision _ également française _ relayée par la Réunion toute proche. Il y a aussi le mythe _ puissant _ de la " France, seconde patrie ", que chacun, dans la petite communauté franco-mauricienne, eut, à des époques diverses, de bonnes raisons de glorifier : politiciens encourageant l'émigration massive, " barons " du sucre rétifs à la culture anglaise, écrivains rêvant de conquérir Paris.

Mais tout cela ne suffit pas à expliquer la vitalité de notre langue à Maurice, son étonnante survie à travers un siècle et demi de domination anglaise (1). Si cette île est sans doute le plus beau fleuron de la francophonie _ on y parle plus et parfois mieux le français que dans

nos anciennes colonies _ c'est surtout grâce au créole, devenue la langue quotidienne de toutes les communautés. Dérivé du français, le créole y reconduit.

L'anglais avait pour lui de ne s'identifier à aucun groupe ethnique. Il fut, à l'époque britannique, tout naturellement promu langue officielle, de l'administration puis de l'enseignement. Le français, langue du " grand blanc ", de l'ancien maître sucrier, ne pouvait prétendre à une telle neutralité. A l'école, les enfants étudient donc en anglais, apprennent le français comme matière obligatoire et, une fois sortis de classe, retrouvent le créole.

Attachement sentimental

Hier, la francophonie était un combat, livré par ceux qui la croyaient menacée. Aujourd'hui, c'est une évidence. Le premier ministre lui-même en prit acte il y a quelques années. Le jour anniversaire de l'indépendance, il adressa pour la première fois en français son message rituel aux enfants des écoles. Les militants du français, notamment les créoles, ont vu dans notre langue un outil de promotion sociale et le signe d'appartenance à l'élite culturelle. Tout en étant populaire, le français reste la langue de prestige dans laquelle s'expriment la presse et la littérature. Et en abandonnant le latin dans leurs messes au profit du français, les curés ont involontairement rendu à ce dernier un service supplémentaire.

Ce qu'on a appelé le " francotropisme " de Maurice traduit un attachement sentimental à notre culture. Pour le comprendre, il faut voir, dans le hall du beau théâtre de Rose-Hill, avec quel soin religieux on a affiché les programmes, ornés de photos dédicacées, des spectacles donnés par plusieurs générations d'acteurs de la Comédie-Française en tournée dans l'océan Indien. Décidément, il est difficile d'oublier que Maurice s'appela jadis l'" Isle de France ".

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1990/01/03/l-ile-maurice-un-fleuron-francophone_3974842_1819218.html#qYUXWJ8J2KtLhsHQ.99

1990 - Maurice est devenue République Cessant d'être une " île de la Couronne ", cet Etat démocratique et prospère n'en reste pas moins membre du Commonwealth

LE MONDE | 14.03.1992 à 00h00

Pour avoir été, en vingt-quatre ans d'indépendance, la plus vibrante des démocraties d'Afrique, Maurice n'en restait pas moins une " île de la Couronne ". Elle partageait le sort de seize autres anciennes possessions britanniques, où la reine d'Angleterre demeure chef

de l'Etat. Jeudi 12 mars, Maurice a rompu ce lien symbolique, que beaucoup tenaient pour un anachronisme, en devenant la vingt-neuvième République au sein du Commonwealth. La cérémonie a eu lieu sur ce même Champ-de-Mars de Port-Louis où, le 14 juillet 1793, quelques notables du cru avaient, en un lointain écho aux clameurs parisiennes, décrété une République dans ce qui était alors l'île de France. Napoléon, puis les Anglais, rétablirent vite l'ordre ancien. Deux siècles plus tard, dans une ambiance à la fois solennelle et bon enfant, le dernier gouverneur général de Maurice, Sir Veerassamy Ringadoo, est devenu son premier président.

En une époque où le pays, avec sa stabilité politique et sa bonne santé économique, fait figure d'heureuse exception dans la région, le gouvernement social-démocrate de M. Anerood Jugnauth tenait à promouvoir auprès d'un maximum d'invités l'image de " cette île qui réussit ". Une trentaine de délégations étrangères avaient donc fait le voyage, la France étant représentée par Mme Edwige Avice, ministre de la coopération et du développement. Le premier ministre indien, M. Narasimha Rao, en visite officielle, était en la circonstance l'hôte d'honneur de ce pays dont la population est à 52 % d'origine indienne et de religion hindoue. L'événement ne changera en rien la vie politique quotidienne. Nommé pour cinq ans sur proposition du premier ministre, le président se contente de susurrer des conseils, et ne peut tout au plus que retarder l'adoption de certaines lois. C'est bien peu pour un chef d'Etat.

Une brouille de sept ans

L'idée républicaine, on l'a vu, n'est pas neuve. Elle avait resurgi au début des années 70, lorsque les anciens soixante-huitards, devenus aujourd'hui d'honorables ministres, prônaient une " République libertaire " au sein du Mouvement militant mauricien (MMM). Mais c'est en scellant leurs retrouvailles en juillet 1990, après une brouille de sept ans, que le MMM de M. Paul Bérenger et le Mouvement socialiste mauricien (MSM) de M. Jugnauth s'engagèrent à instaurer la République.

Aux termes de leur contrat, la direction du gouvernement devait revenir au MSM, les fonctions de vice-premier ministre et de président de la République au MMM. Chef d'Etat de transition, Sir Veerassamy Ringadoo laissera donc sa place au ministre de l'industrie, M. Cassam Uteem (MMM), dans trois mois.

Réduite à la portion congrue au Parlement, l'opposition a choisi de boudier la République. L'alliance entre le Parti travailliste de M. Navin Ramgoolam — fils du " père de l'indépendance ", Sir Seewosagur Ramgoolam — et le Parti mauricien social-démocrate (PMSD), déplore, sans beaucoup convaincre, que la République " ait été imposée " au peuple et réclame l'élection du président au suffrage universel.

L'avènement de la République n'affectera pas les relations entre Port-Louis et Londres, l'île restant dans le Commonwealth. République ou pas, Maurice continuera de réclamer la restitution de Diego- Garcia, fleuron stratégique de l'archipel des Chagos, cédé par la Grande-Bretagne aux Etats-Unis avant l'indépendance. Ce différend assombrit de temps à autre le climat entre Londres et son ancienne colonie. Mais, dans les jardins du Parlement de Port-Louis, rien ne semble devoir effacer l'éternel sourire de celle qu'une statue de pierre blanche honore avec sceptre et couronne : la " bien aimée et très regrettée Victoria, impératrice des Indes ".

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1992/03/14/maurice-est-devenue-republique-cessant-d-etre-une-ile-de-la-couronne-cet-etat-democratique-et-prospere-n-en-reste-pas-moins-membre-du-commonwealth_3877126_1819218.html#trDh5roZzqk5HlFS.99

1990 - La visite du chef de l'Etat dans l'océan Indien M. Mitterrand fait un vibrant éloge de la " démocratie scrupuleuse " de l'île Maurice

Le président de la République, qui devait quitter l'île Maurice pour les Comores mercredi 13 juin, avait rendu la veille un hommage appuyé à la " démocratie scrupuleuse " de l'île Maurice. C'est jeudi en fin de matinée qu'il entamera sa visite officielle à Madagascar.

LE MONDE | 14.06.1990 à 00h00

Maurice avait bien fait les choses pour accueillir mardi le président de la République. M. Mitterrand le lui a bien rendu qui a prononcé le soir, au cours d'un dîner offert en son honneur par le premier ministre, M. Jugnauth, un vibrant éloge de " la démocratie scrupuleuse " mauricienne qui " n'est pas monnaie commune dans cette région du monde ". Eloge renouvelé mercredi matin dans une allocution prononcée devant le Parlement mauricien puis au cours d'une conférence de presse.

Beaucoup plus à son affaire que la veille aux Seychelles où il avait pu rendre hommage aux efforts de développement du régime du président René, mais où il n'avait pu que rester muet sur le chapitre de la démocratie, M. Mitterrand a notamment affirmé : " L'île Maurice offre un exemple rare. Vous n'ignorez rien des joutes de la démocratie. Vous en vivez les inconvénients, Mais à côté de ces inconvénients quels avantages ! Avec le respect des droits fondamentaux, la liberté d'expression, la liberté de circulation (...). Vous avez réussi cette

rencontre exceptionnelle entre la démocratie et le développement (...). Comment ne pas aimer l'île Maurice ? "

Auparavant, le président de la République, qualifié " d'avocat des moins fortunés de ce monde " par M. Jugnauth, avait longuement disserté sur le destin de l'ancienne Isle de France, passée sous contrôle britannique au début du dix-neuvième siècle, mais qui est toujours restée francophone d'esprit et de coeur, l'anglais ne servant que dans l'administration et la vie des affaires. Le phénomène est d'autant plus étonnant que la population mauricienne est composée d'une majorité d'origine indienne (à laquelle appartient M. Jugnauth, au pouvoir depuis 1982) dont la plupart des membres parlent créole et français.

Le tout constitue un édifice social complexe, voire délicat, où les appartenances ethniques jouent certes un grand rôle (pas question pour un créole d'être premier ministre) mais le système, en dépit de ce communalisme qui favorise les appartenances de caste au détriment de celles de classe, fonctionne fort démocratiquement depuis l'indépendance de 1968.

Prosperité économique

La prospérité dont a joui Maurice dans les années 80 a contribué à huiler ses rouages délicats. Tout en se réclamant du tiers monde et du non-alignement, l'équipe au pouvoir fait dans le réalisme économique et développe systématiquement les trois atouts de l'île : un tourisme de haut de gamme, une industrie sucrière protégée des aléas des cours mondiaux par un accord conclu avec la CEE et une zone franche industrielle en pleine expansion, dont les productions ont libre accès au marché des Douze. Seul point noir à l'horizon : l'inflation, car le pourcentage des chômeurs est tombé de plus de 25 à 3 % en quelques années et les salaires se sont mis à flamber. Ils n'en restent pas moins, chez ce " petit dragon " de l'océan Indien, nettement moindres qu'à Singapour.

L'aide et la coopération françaises sont les plus importantes de toutes celles que reçoit Maurice. Elles sont d'autant mieux reçues que Paris n'a pas attendu le miracle économique pour être présent. Le fait a été souligné par M. Jugnauth pour décerner un brevet de " non-impérialisme " à la France.

Tout cela ne signifie pas l'absence de tout problème entre Paris et Port-Louis. Parmi ceux-ci, le sort de l'îlot de Tromelin (un peu plus de 1 kilomètre carré), possession française revendiquée par Maurice (minime vue de Paris, l'affaire fait l'objet d'une surenchère nationaliste ici) ; les négociations préliminaires portant sur la démilitarisation de l'océan Indien dont la France s'est retirée à la suite des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ; les projets d'Air France dans la région qui menacent de concurrencer les activités d'Air

Mauritius. L'impression prévalait cependant, du côté français, que M. Jugnauth avait mentionné ces dossiers surtout pour mémoire et que l'heure n'est pas à la polémique.

Le premier ministre a proposé d'ailleurs d'accueillir un prochain sommet de la francophonie à Maurice et d'inaugurer une nouvelle pratique, celle des sommets des chefs d'Etat de l'océan Indien. Il ne manque à Port-Louis, a-t-il expliqué, qu'un palais des congrès pour la construction duquel une aide a été demandée à la France. M. Mitterrand a pris bonne note et, comme pour les autres demandes, a chargé M. Dumas de lui faire rapport plus tard.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1990/06/14/la-visite-du-chef-de-l-etat-dans-l-ocean-indien-m-mitterrand-fait-un-vibrant-elog-e-de-la-democratie-scrupuleuse-de-l-ile-maurice_3990454_1819218.html#2dsaTAmvsaqYZwE3.99

1990 - Le Rêve d'Espérance

MAURICE On peut y vivre d'amour et d'eau fraîche. Mais il y a les corsaires et leurs trésors cachés. Alors Espérance creuse. Depuis trente ans.

LE MONDE | 09.11.1990 à 00h00

IL s'appelle Espérance, et il vit de chimères, de mystères et de vent. Son terrain est étroit, sa case minuscule, son thé un peu léger, sa jeune femme patiente, son bébé plein de vie _ comme ses deux aînés, à peine plus âgés. Il a soixante-cinq ans mais sa foi est à la hauteur des grands tamariniers qui veillent sur ses rêves et portent sur leur écorce et dans leur feuillage sombre le secret du corsaire qui nuit et jour le hante: dans son village Baie du Tombeau, tout au nord de Maurice, Espérance cherche un trésor. Depuis près de trente ans. Toute l'île est au courant. Les coupeurs de cannes de Mahébourg, les commerçants de Curepipe, les pêcheurs de Grand Baie, et les dockers de Port-Louis que les marins bavards interrogent lors de leurs brèves escales. " Il creuse toujours, Espérance ? " _ " Eh oui, il creuse toujours ; et son trou s'est encore rempli d'eau! " Pauvre Diable, ricanent alors les matelots en nouant leurs cordages. Mais l'image d'Espérance, transportant en sueur des pelletés de terre sèche, l'oeil embrasé d'espoir, a pour eux, malgré tout, quelque chose de rassurant. Petit, halé, une paire de lunettes rondes en acier posé sur le bout du nez, un millier de poils blancs esquissant en désordre une barbe piquante, Espérance rêve tout fort. Et le soir tombe doucement. Il s'est calé délicatement sur un piètre siège en osier posé devant sa case, sirote un thé blond posé sur la chaise à trois pieds qui sert ici de table et tandis que le tamarinier noeud prend, dans le crépuscule, l'allure inquiétante d'un géant, Espérance raconte une

histoire de Maurice. Une histoire de pirate et de chasse au trésor. Celle-ci démarre avec son père, un pasteur protestant d'origine hindoue qui, au mépris des principes, des castes, des traditions, brava sa famille et son île en ramenant un jour d'un voyage aux Seychelles, Guillemette Jore de Saint-Jore, fille d'un planteur de canne _ " sa grand-mère avait eu comme dot près de quatre cents esclaves! ", _ descendante d'un corsaire de noblesse bretonne. Un énergumène, le révérend ! Passionné et bouillant. Aussi, quand un paroissien survolté vient un jour le chercher pour lui indiquer la cachette d'un trésor (le phénomène à Maurice est fréquent), il s'enthousiasme, il s'excite, examine les roches à la recherche de quelque signe ou symbole mystérieux tracé par les écumeurs des mers, jauge la voute formée par les tamariniers, arpente le terrain, calcule l'orientation, virevolte, s'agite... et souscrit sur le champ une poignée d'actions destinées à financer la fouille. " C'était en 1932, se souvient Espérance ; je venais d'avoir six ans, il avait plu et nous avons pris un taxi pour aller sur les lieux. " Le père, donc, se passionne et s'implique d'autant plus dans les recherches qu'un " parchemin " transmis par sa famille seycheloise confirme, " de façon très précise ", la planque du pirate. "Un document de famille, explique Espérance sans se risquer à l'exhiber ; un document du temps de la flibuste, l'époque où des marins du nom de Bowen, Cornelius, La Buse ou Captain Kidd, délaissant les Caraïbes, écumaient l'océan Indien, pillaient les navires portugais, hollandais et anglais et ceux du Grand Moghol ! L'époque de Libertalia, l'île des pirates, située près de Madagascar, où les forbans expérimentèrent une société égalitaire avant de s'entredéchirer dans l'alcool et le sang ."

Tandis que le père creuse, sans parvenir à acquérir le terrain où se situe la cache, Espérance découvre l'Europe : Londres, où il étudie le commerce avant de vendre du cuir. Paris où il épouse la fille d'un célèbre violoniste. Ibiza, où il se remarie avec une artiste suédoise. Et puis, la quarantaine venant, il décide de revenir se poser sur son île. Son père n'est plus là mais le parchemin reste, comme les signes sur la roche. " Regardez cette forme : c'est le symbole du dieu égyptien Horus. Il n'est pas là par hasard. " _ et les tamariniers. La chance lui sourit et le terrain est bientôt à lui. Le voilà piégé par le destin. Il vend ce qu'il possède, achète de l'équipement, embauche du personnel, propose des souscriptions. "Tout indique que le trésor est des plus fabuleux, dit-il en s'agitant. Il provient d'un navire hollandais pillé par les Frères de la Côte, et je l'imagine, plein de pièces d'or. Une seule vaut plus de mille livres sterling! Imaginez le prix de ce pot de sucre rempli de piécettes! Diane, sa troisième femme, indienne, sourit timidement. " Il y a aussi forcément des bijoux fantastiques, continue-t-il ; des pierres de Golconde, des rubis de Birmanie, des colliers et des bagues. Plus d'un million de francs la pièce... Mais je ne les vendrai pas. "

Impérial, Espérance. Mais combien de fois l'a-t-il décrit à sa famille, le butin des pirates? Combien de nuits a-t-il passées ainsi, sur le bord de sa hutte, à scruter dans le ciel un signe des étoiles, l'ultime indication pour comprendre son plan auquel il manque une clé ? " La " clé qui donnerait un sens à sa quête infernale et empêcherait que l'or ne reste aussi insaisissable qu'un croissant de lune à la surface de l'eau. "Voyez-vous, les flibustiers étaient de vrais malins. Pour rendre leur cachette inviolable, ils sont allés jusqu'à détourner une rivière. Dès que l'on creuse à deux mètres, on rencontre de l'eau...J'ai donc installé des tuyaux pour évacuer l'eau vers le lagon .J'ai creusé jusqu'à 25 mètres, trouvé _ comme l'indique le plan _ des chambres, des voutes, des galeries. Mais je n'arrive pas à maîtriser l'eau. Il faut trois heures pour tout pomper ; et le trou se remplit en deux heures. J'ai peur parfois qu'une panne me coince au fond, incapable en neuf secondes de remonter à la surface...Il me faudrait un groupe électrogène".

Le trou est derrière lui, qui ressemble à une mare très sombre, entourée d'un grillage pour protéger les enfants. Et l'or est tout au fond, à la fois proche et hors d'atteinte, gardé par la nature, mirage sur lequel Espérance refuse de briser son orgueil. La nuit maintenant est tout à fait tombée. Les gosses jouent dans le halo d'une ampoule qui pend devant la case. " Ils ne mangent pas très bien, admet doucement ce prince. Mais je leur apprend à lire, je leur parle de l'Europe, d'histoire et de la vie. L'école d'à côté où vont tous les Créoles n'est pas bien fréquentée. Mais, un jour, je les amènerai en Suisse ou bien en Angleterre pour qu'ils aient une bonne éducation. " Cela vaut de l'or...

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1990/11/09/le-reve-d-esperance_4166852_1819218.html#Om4mzuhq5W2TtG7G.99

1992 - L'Association des maires francophones subventionne sept projets pour l'Afrique

LE MONDE | 17.05.1992 à 00h00

L'Association internationale des maires francophones (AIMF), que préside M. Jacques Chirac, a décidé, au cours d'une réunion de son bureau tenue récemment à l'île Maurice, de financer à hauteur de 80 % sept projets en Afrique et un dans l'océan Indien. Il s'agit notamment de concrétiser les études faites à propos de l'informatisation, de l'assainissement et de la création d'équipements publics à Abidjan (Côte-d'Ivoire), Dakar (Sénégal), Brazzaville (Congo), Niamey (Niger), et Conakry (Guinée). M. Chirac a précisé que

l'association financerait la restauration du coeur historique de Port-Louis, capitale de l'île Maurice, fondée au dix-huitième siècle par un Malouin, Bertrand François Mahé, comte de La Bourdonnais. Le maire de Paris a aussi indiqué que l'AIMF subventionnerait l'édition d'une histoire de l'Afrique. Fondée en 1979, l'association, qui regroupe aujourd'hui soixante maires appartenant à trente-cinq pays, a créé un fonds de coopération de 16 millions de francs alimenté notamment par les villes riches membres de l'AIMF et destiné à promouvoir, selon ses dirigeants, la coopération Nord-Sud. L'association, qui se veut apolitique, a reçu récemment les demandes d'adhésion de Vientiane (Laos), Sofia (Bulgarie) et Bucarest (Roumanie).

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1992/05/17/l-association-des-maires-francophones-subventionne-sept-projets-pour-l-afrique_3911843_1819218.html#E8XZsd6oysSqozpY.99

1993 - La France priée de défendre... le français Au sommet de la francophonie, à l'île Maurice, les partenaires de Paris lui demandent de faire la preuve de la réalité de son engagement

Précédé, les 14 et 15 octobre, de la conférence ministérielle statutaire, le cinquième sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des " pays ayant en commun l'usage du français ", doit se tenir à l'île Maurice du 16 au 18 octobre. Quarante-sept délégations sont attendues (contre quarante et une lors du premier sommet à Versailles et à Paris en 1986), mais de nouveaux membres pourraient adhérer au cours de la conférence de Maurice : Albanie, Arménie, Israël, Moldavie, Saint-Thomas et Prince, etc.

LE MONDE | 15.10.1993 à 00h00 • Mis à jour le 15.10.1993 à 00h00

"La francophonie fait donc recette ! ". Jacques Toubon manifeste sa satisfaction tout en reconnaissant que le ministre de la culture et de la francophonie consacre seulement 20 % de son temps à sa seconde attribution. " Oui, mais la francophonie concerne également mes collègues des affaires étrangères et de la coopération, et nous travaillons de front en parfaite harmonie. " " Ce qui est nouveau, poursuit Jacques Toubon, c'est qu'il existe maintenant au sein du gouvernement et de la majorité le sentiment très profond de la nécessité d'une volonté politique, forte et permanente de la France en faveur de la francophonie. "

C'est ce qu'avaient déjà annoncé les quatre ministres en charge des affaires francophones depuis 1986 mais sans que cette " volonté politique " se traduise autrement, à beaucoup près,

que par des discours lyriques. A telle enseigne que l'opinion s'est peu à peu répandue, à travers la francophonie, ainsi que l'exprime l'universitaire canadien Alex Maugey dans un essai roboratif (1) que " l'élite politico-intellectuelle française n'aime plus assez sa langue pour que la France joue le rôle moteur qui lui revient dans la francophonie. "

Les exemples illustrant ce " désamour " sont légion, l'un des derniers en date étant l'autorisation donnée à Airbus Industrie par la direction générale de l'aviation civile du ministère français des transports de ne plus publier qu'en anglais le manuel de vol de ses avions, en dépit des protestations de navigants de langue française...

Que pense Jacques Toubon des propos du philosophe et académicien français Michel Serres constatant qu'il y a de nos jours " plus d'inscriptions anglo-américaines dans Paris qu'il n'y en avait en allemand sous l'Occupation " et qu'" aujourd'hui, chez nous, riches et décideurs parlent anglo-américain, le français restant la langue des pauvres et des non-décideurs " .

Le ministre, qui n'est pas enclin à inscrire dans la Constitution l'appartenance de la France à la communauté francophone mondiale mais qui, en 1992, contribua largement à l'adoption d'un amendement constitutionnel consacrant juridiquement le français " langue de la République ", estime que la situation décrite par Michel Serres réclame un traitement " politique et légal ". " C'est pourquoi nous préparons pour la fin de l'année un projet de loi, avec sanctions et recours en justice possible des associations, afin d'empêcher l'exclusion du français de certaines enceintes en France même. D'ores et déjà, je me suis mis d'accord avec mes pairs concernés pour que ne soient plus subventionnés, sur le territoire national, les colloques refusant l'emploi du français. Le premier ministre diffusera bientôt de son côté une circulaire obligeant les agents de l'Etat en exercice à utiliser le français. Pour reprendre Montesquieu : " Si la liberté peut opprimer, la loi libère. "

La " gestion inefficace " de l'ACCT " Maurice, poursuit le ministre, sera pour nous l'occasion de procéder à une vigoureuse relance politique de la francophonie. Notre détermination sera prouvée par une augmentation substantielle de la contribution française à la coopération francophone multilatérale (2), notamment à travers l'Université des réseaux d'expression française et la création d'instituts techniques francophones à Hanoï, Phnom-Penh et Sofia, sans parler d'une plus large diffusion de TV5 vers l'Est européen et l'Afrique noire et d'autres projets dévoilés le moment venu. "

Quid dans ce dispositif de l'Agence de coopération culturelle et technique, legs gaulliste et seul forum permanent panfrancophone ? Le visage de Jacques Toubon se ferme : " L'Agence a joué un rôle historique majeur depuis son lancement par André Malraux. Aujourd'hui elle doit comprendre qu'elle ne peut plus agir que sous l'impulsion du Conseil permanent de la francophonie, organe politique émanant des chefs d'Etat et de gouvernement et non pas

dispenser son énergie à travers une gestion ni efficace ni transparente. L'Agence a été en-dessous des ambitions normales de la francophonie, elle n'a pas rempli sa mission, préférant souvent être le relais de la coopération bilatérale canadienne... "

Ce que le ministre ne dit pas, c'est que la France risque fort d'être contrainte de laisser renouveler, en décembre, le mandat de l'actuel secrétaire général, l'ancien journaliste et diplomate québécois Jean-Louis Roy, faute d'avoir su susciter un autre candidat. Paris avait pensé à un Maghrébin, en particulier un Tunisien, les six membres arabes de la francophonie réclamant depuis dix ans ce poste pour un des leurs, mais _ signe d'une certaine désaffection arabe ou réussite de la diplomatie secrète d'Ottawa ? _ les Arabes se sont dérobés ...

A Maurice, Jacques Toubon ne mettra peut-être pas trop l'accent sur l'éternelle rivalité franco-canadienne au sein de l'Agence (et ailleurs) car l'une de ses principales attentes du sommet est d'obtenir le soutien de tous les francophones aux positions françaises sur " l'exception culturelle " face au GATT : " A Maurice, je soumettrai une résolution en ce sens aux dirigeants francophones. L'usage commun du français est un moyen offert à nos peuples de refuser l'uniformisation de la planète qui se dessine sur le mode anglo-saxon, sous couvert de libéralisme économique... Il ne saurait y avoir de véritable liberté sans respect des identités culturelles et linguistiques, respect existant, lui, au sein de la francophonie. L'un des deux principes en honneur à Port-Louis sera d'ailleurs : " Unité dans la diversité. "

Quant à l'autre principe ? " Ce sera " Etat de droit et développement ", donc relance également de la coopération multilatérale Nord-Sud. Les francophones ont agi de concert à Rio-de-Janeiro pour l'environnement, à Vienne pour les droits de l'homme. Ils doivent poursuivre dans cette voie pour défendre et faire fructifier leur patrimoine culturel et accélérer le progrès économique en contribuant au " Calendrier du développement " des Nations unies que M. Boutros-Ghali viendra lui-même exposer ".

M. Toubon, qui se rend au sommet avec deux de ses collègues, MM. Juppé (affaires étrangères) et Roussin (coopération), et bien sûr avec le chef de l'Etat, agit-il en accord avec François Mitterrand pour tout ce qui concerne la francophonie ? Le sourire revenu sur le visage ministériel, la réponse fuse : " Sur les affaires francophones et la préparation de la conférence de Port-Louis, il n'y a pas l'épaisseur d'un papier à cigarette de divergence entre le gouvernement et l'Elysée. "

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1993/10/15/la-france-prie-de-defendre-le-francais-au-sommet-de-la-francophonie-a-l-ile-maurice-les-partenaires-de-paris-lui-demandent-de-faire-la-preuve-de-la-realite-de-son-engagement_3937668_1819218.html#B1ygmelFkLZ6YwCA.99

1990 - Le sommet de la francophonie à Maurice Les querelles des pays du Nord exaspèrent ceux du Sud

Le président François Mitterrand est arrivé, vendredi 15 octobre, à Maurice, où devait s'ouvrir samedi, à l'Institut Mahatma Gandhi, près de Port-Louis, le cinquième sommet des pays parlant français. Les querelles opposant notamment la France et le Canada sont de moins en moins supportées parmi les représentants de la francophonie du Sud qui estiment qu'elles finissent par occulter les problèmes de développement culturel et économique qui devraient être au centre de ce sommet.

LE MONDE | 17.10.1993 à 00h00

PORT-LOUIS de notre envoyé spécial

Les débats pourraient être agités entre les quarante-sept délégations présentes, du moins si certains dossiers épineux ont été transmis tels quels aux chefs d'Etat ou de gouvernement par la conférence ministérielle préparatoire, qui s'est achevée vendredi. Ces dossiers concernent d'une part les critiques françaises — ravivées ces temps-ci — visant le fonctionnement de l'Agence de coopération culturelle et technique (institution panfrancophone fondée en 1969 et siégeant à Paris), dont le secrétaire général, le Canadien Jean-Louis Roy, est candidat à un second mandat.

Selon des sources proches de plusieurs délégations, Jacques Toubon, ministre français de la culture et de la francophonie, est revenu vendredi devant ses pairs, à la suite de remarques canadiennes, sur ses récentes déclarations au Monde, à propos de l'Agence (le Monde du 15 octobre). Le chef de la délégation canadienne, Benoît Bouchard, a déclaré à l'issue de la réunion : " Je ne mets pas en doute la parole de M. Toubon, mais je ne mets pas en doute non plus le professionnalisme du Monde. " " Comportements de nantis "

L'avis général est que la France, qui fournit à elle seule près de la moitié du budget de l'organisation mais n'y jouit pas d'une influence proportionnelle, devra finalement se faire une raison et laisser renouveler le mandat de M. Roy, aucun des quarante-trois autres Etats membres de l'Agence n'ayant emboîté le pas à Paris.

D'autre part, au cours de la même conférence ministérielle, la Belgique a abordé un autre dossier récurrent, celui du Zaïre. Son représentant a dénié toute représentativité à la délégation conduite par un ministre du maréchal-président Mobutu, qui s'est annoncé à la réunion des chefs d'Etat. Pour agir ainsi, la Belgique s'est appuyée, avec semble-t-il l'accord de la France, sur l'attitude de la Communauté européenne, favorable au contre-

gouvernement démocratique zaïrois, hostile au régime du maréchal Mobutu. Les Mauriciens se sont en revanche fondés sur " les normes de l'ONU ", pour reconnaître la délégation zaïroise pro-Mobutu.

Le maréchal-président, auquel il a déjà été refusé _ pour cause de " non démocratie " _ d'accueillir un sommet dans son pays, n'était guère désiré à Maurice, du moins par les Etats francophones du Nord et peut-être même par le gouvernement de Port-Louis. La presse locale souligne, non sans malice, que le maréchal, comme s'il n'avait pas été prévu, occupera la suite réservée à l'origine au président haïtien Aristide, qui a dû renoncer à la dernière minute à venir à Maurice à cause de la situation à Port-au-Prince.

Ces querelles de " Grands Blancs " sont de moins en moins supportées parmi les représentants de la francophonie du Sud car, aux yeux de beaucoup de délégués, elles finissent par occulter les problèmes de développement culturel et économique qui devraient avoir la vedette dans ces rencontres. Ces " comportements de nantis " sont jugés quelque peu désinvoltes par nombre de responsables mauriciens.

Maurice est, en tout cas, devenu ces dernières années de plus en plus proche _ notamment culturellement et économiquement _ de la France qui, dans ces deux domaines, est maintenant son principal partenaire étranger. La réussite est assez éclatante : 80 % des 1,1 millions de Mauriciens parlent aujourd'hui français et presque tous utilisent le créole, dérivé en grande partie du français, comme langue véhiculaire. Si l'administration se fait généralement en anglais, héritage de la présence britannique (1810-1968), l'enseignement est bilingue, les articles de presse sont à plus de 80 % en français, la télévision diffuse 45 % de programmes en français (30 % en anglais), et la publicité audiovisuelle est à 90 % en français ou en créole.

Le sommet, comme l'ont volontiers reconnu tous les dirigeants mauriciens, est venu apporter une trêve dans une situation politique quelque peu échevelée au sein de la coalition au pouvoir. Elle a été marquée en particulier par le départ spectaculaire du gouvernement de Paul Béranger qui, en tant que chef de la diplomatie mauricienne, avait activement préparé le sommet.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1993/10/17/le-sommet-de-la-francophonie-a-maurice-les-querelles-des-pays-du-nord-exasperent-ceux-du-sud_3938394_1819218.html#JpklgKbUvOi1Mfww.99

1990 - LE DÉBAT SUR LE GATT Unanimité des pays francophones au sommet de l'île Maurice pour réclamer " l'exception culturelle " " Les créations de l'esprit ne peuvent être assimilées à de simples marchandises ", réaffirme François Mitterrand

LE MONDE | 19.10.1993 à 00h00

PORT-LOUIS de notre envoyé spécial

Avec les discours roboratifs et engagés de M. Boutros-Ghali et de M. Mitterrand en faveur de la francophonie on est enfin sorti du " ronron ", des propos convenus, et surtout des petites querelles québéco-canadiennes, canado-françaises ou zaïro-belges auxquelles n'avaient pas échappé les quatre précédents sommets et dont on avait encore respiré ici quelques relents, du moins pour les deux premières. " A quelque chose GATT est bon ! ", a-t-on entendu dire, aussi bien parmi diverses délégations que chez les nombreux militants mauriciens de la francophonie. Les propos tant du président français que du secrétaire général de l'ONU ont procuré l'effet d'une agréable douche fraîche : " On peut cesser de regarder la langue française comme un monument de marbre et désormais l'envisager plutôt comme un fleuve de vif argent ! ", a estimé la Mauricienne Shiriu Aumeeruddy-Cziffra, présidente du Conseil permanent de la francophonie.

Le ministre français de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, avait certes indiqué à l'avance que la France mettrait sur le tapis, à Maurice, " l'exception culturelle ", c'est-à-dire la volonté de Paris de faire échapper les productions culturelles aux négociations sur le commerce mondial. Mais peu de participants s'attendaient à voir François Mitterrand exposer d'entrée de jeu, lui-même _ et avec quelle vigoureuse netteté ! _, tous les détails de ce dossier. La résolution adoptée à l'unanimité est extrêmement claire : Paris et la quarantaine d'Etats formant la francophonie n'accepteront pas la proposition visant à inclure les activités culturelles dans le champ du GATT. Le " grain de sable francophone " va donc tenter d'enrayer le processus soutenu par les Etats-Unis et tendant à soumettre au même régime d'échanges commerce de l'esprit et commerce tout court. " Il serait désastreux, a souligné dans son intervention le chef de l'Etat français, d'aider à la généralisation d'un modèle culturel unique. Ce que les régimes totalitaires, finalement, n'ont pas réussi à faire, les lois de l'argent alliées aux forces des techniques vont-elles y parvenir ? Les créations de l'esprit ne peuvent être assimilées à de simples marchandises, cela a été répété, martelé sur bien des tribunes par les représentants qualifiés du gouvernement français. Ils ont eu raison de le faire. (...)

M. Mitterrand, non sans une once de condescendance, s'est même offert le luxe d'exprimer sa " peine " devant les déclarations de " l'estimable " président Clinton, hostile à l'exception

culturelle. Après tout celle-ci, ainsi que l'a rappelé " Chacha Mitterrand " _ " Tonton Mitterrand " dans l'une des langues indiennes de l'île, _ était universellement acceptée depuis 1947 et les Canadiens en ont obtenu le bénéfice lors du récent traité d'échanges nord-américain. " Alors pourquoi la remettre en cause aujourd'hui ?, a demandé François Mitterrand. Ce serait un recul qui entraînerait le démantèlement des systèmes d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle existants et dont nous devons encourager l'extension.

S'agissant du volet agricole du Cycle de l'Uruguay, le chef de l'Etat français a rappelé aux francophones que Paris " demande simplement la justice et l'égalité de traitement " car il n'est pas possible " de consentir à un accord mondial comportant des clauses léonines ".

Une langue de solidarité

Au moins sur le plan culturel, M. Boutros-Ghali, en se livrant à un éloge magistral des vertus de la langue française, est venu conforter l'appel de M. Mitterrand en faveur d'une " entité francophone " s'exerçant notamment contre l'uniformisation du monde selon un moule unique. Sans citer jamais, évidemment, les Etats-Unis, le secrétaire général de l'ONU n'en a pas moins combattu sans ambiguïté l'idée d'un univers unilingue et monoculturel. Souhaitant que la francophonie " reste une idée subversive ", il a engagé les francophones à défendre sans complexe cette " identité " dont lui-même se recommande, ne serait-ce que par " amour " d'une langue française dont " Victor Hugo avait très bien su dire qu'elle s'est donnée tout entière à l'humanité ".

Derrière le lyrisme, il y avait toute la conviction d'un homme parfaitement trilingue (arabe, français, anglais), qui avait défini naguère le français comme " langue non-alignée " et voudrait la voir demain " langue de solidarité ". Solidarité entre les peuples unis dans leur refus d'un univers homogénéisé.

Le Secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie, le Français Stelio Farandjis, un proche de François Mitterrand, a défini, à Maurice, trois points faibles dans le combat culturel mondial : la crise de l'enseignement en Afrique, l'engouement des chercheurs français pour l'usage de l'anglo-américain, le nombre insuffisant de multinationales culturelles francophones.

La presse en français de Port-Louis (80 % des médias écrits) a, quant à elle, tiré à boulets rouges sur l'américanomanie des Français : " Ecouter France Inter est une souffrance indescriptible pour un francophone " (L'Express, quotidien indépendant). Le magazine Korail a préféré souligner le coup de projecteur que le sommet de Maurice a envoyé sur la moins connue des francophonies, celle de l'Océan indien où quinze millions de locuteurs,

soit environ le dixième du total mondial des francophones, sont répartis en six Etats ou entités (Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores, Mayotte, la Réunion).

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1993/10/19/le-debat-sur-le-gatt-unanimite-des-pays-francophones-au-sommet-de-l-ile-maurice-pour-reclamer-l-exception-culturelle-les-creations-de-l-esprit-ne-peuvent-etre-assimilees-a-de-simpl_3939030_1819218.html#RkwKKeDMBvKLiT15.99

1994 - Océan Indien: le sixième continent

Réunies seulement par la même mer, par un certain matriarcat politique au siècle dernier et par la francophonie aujourd'hui, Madagascar et les cinq groupes de moindres îles qui la jouxtent, notamment les Comores et Maurice, offrent nombre de contrastes humains, culturels et économiques qui font de l'océan Indien insulaire une sorte de sixième continent.

LE MONDE | 30.04.1994 à 00h00

Malgré son teint rose digne de Toulouse et son écrin de rizières digne d'Hanoï, fuyez Tananarive, ses commandos de mendiants, ses prostituées collantes, ses fondrières géantes et surtout son foie gras de canard ("le Monde Temps libre" du 18-12-93), écoeurant dans la douceâtre chaleur tropicale.

Comme il n'y a pratiquement plus de routes carrossables à Madagascar, grâce un peu aux cyclones et beaucoup au socialisme littéraire tendance Kim Il-sung du capitaine de frégate Didier Ratsiraka (1976-1993), si vous n'avez pas de voiture tout-terrain ou pas le temps d'emprunter un char à zébu (en attendant le retour des palanquins coloniaux, eux-mêmes imités des chaises à porteurs des reines malgaches...), vous devrez prendre un des vieux zincs _ mais bien briqués _ qui, presque héroïquement, maintiennent encore quelque lien entre "Tana" et le reste de la Grande-Terre (587 000 km², soit 32 000 km² de plus que la France). Votre but, votre refuge, c'est Nosy-Bé, petite île dont le nom en malgache signifie "Grande-île"... A part l'interdiction sacrée de pêcher dans les lacs occupant le fond des sept volcans éteints formant le territoire insulaire et celle de se promener sur leurs rives en chapeau, pantalon et chaussures ou cigarette au bec _ les ancêtres des îliens vivent une éternité lacustre et châtient les contrevenants _, on vous a vanté la "nature intacte" de Nosy-Bé, réconfortante après le désastreux spectacle d'une Madagascar stricto sensu largement déforestée.

Et puis vous aviez sans doute noté, à Toulon ou à Marseille, ces maisons Bouygues ou ces villas Phénix rebaptisées "Nosy-Bé" par des rapatriés inconsolables de leur départ d'une oasis océanique où l'histoire (plutôt d'amour finalement) avec les Français remonte au débarquement des marins de Louis-Philippe en 1841.

Il était plus facile en ce temps-là d'y arriver par mer qu'aujourd'hui par air, vus escales et détours, prévus ou imprévus, changements et attentes rituels. A tout le moins, cela permet, au passage, d'aller saluer le baobab sept fois centenaire de Majunga ou le pain de sucre de Diego-Suarez.

De l'îlot de Mahajanga, les Français, ici plus terrassiers qu'esthètes, firent la terrienne Majunga (environ 65 000 habitants aujourd'hui). Seule "l'eau noirâtre qui clapote le long des quais ne cache pas qu'elle a couru du détroit d'Ormuz à Salalah, de Mascate à Zanzibar". (Eric Revel, Madagascar, l'île rouge). L'ancien port du girofle et de la vanille, malgré ses industries (textiles, huileries, ciments), son marché bien tenu et son asphalte mieux entretenu que dans la capitale, n'est plus qu'un nom de tocsin équatorial depuis qu'en 1976, elle noya son âme afro-arabe dans le sang de quelque mille quatre cents Comoriens soudain massacrés, sans compter 20 000 autres chassés par leurs voisins malgaches.

Majunga n'a même pas songé, depuis lors, à débaptiser son quartier de l'Abattoir, qui le fut doublement. En revanche, elle entretient pieusement, à un de ses carrefours, le buste de Philibert Tsiranana (1960-1972), brave homme de président conservateur, pas sorcier mais adoubé par de Gaulle et symbole maintenant d'une "belle époque" où chaque Malgache croyait de bonne foi que l'indépendance signifiait les vertus de la colonisation moins les inconvénients du colonialisme.

Plus composite encore (dix ethnies, des Sakalaves aux Chinois via Hindous et Yéménites), la septentrionale Diego-Suarez (officiellement redénommée Antseranana; 55 000 habitants) a mieux vécu la fin de la médiation française (1960), même si elle ne s'est jamais consolée du départ de la légion étrangère (1972). Sa tranquillité communautaire est due peut-être en partie aux origines portugaises du port: son cap d'Ambre et surtout sa baie et son pain de sucre, aussi spectaculaires que ceux de Rio-de-Janeiro, furent révélés au monde en 1500, soit deux ans avant le site brésilien, par le navigateur lusitan Diego Diaz bientôt relayé par son compatriote Fernando Suarez.

Nosy-Bé, enfin atteinte, offre, sans minauderies, dès son aéroport taillé en pleine jungle, ses arbres à ylangs-ylangs, brûle-parfums naturels mais affreusement torturés, car on les étête sans cesse pour leur développer des bras disproportionnés où les crochets jaunes composant la fleur sont aisés à cueillir. Cannes à sucre, ricins, caféiers, girofliers, poivriers, flamboyants et cocotiers complètent le tableau digne du Douanier Rousseau d'une île qui a

pourtant fâcheuse réputation à Tananarive: "Méfiez-vous: drogues, or, vanille et armes transitent en fraude par Nosy-Bé! Les mafieux locaux n'aiment pas les curieux!"

Hellville, chef-lieu d'une île de 45 000 âmes (à 70% musulmanes et le reste chrétiennes mais toutes en chœur célébrant païennement les lares domestiques) et de 30 kilomètres de circonférence, ne rappelle franchement ni Palerme ni même Hyères. Tout juste entre la mer trop chaude du canal de Mozambique et des marais mal asséchés, entre la rue Albert-1er-de-Belgique et la rue Révérend-Père-Raimbault, Hellville affiche-t-elle un modeste air canaille lorsque s'allume son chapelet de bars nocturnes nommés "Vénus", "Harlem" ou "Colorado" sans oublier "Le Daniel" où les derniers Blancs, épaves de la décolonisation, sont conservés grâce à une bière locale à l'amertume prononcée.

Les naturelles du cru, dès le crépuscule, dans les artères mal éclairées, se montrent carrément entreprenantes. Le présent le plus apprécié ici par le deuxième sexe est, sachez-le, n'importe quel prosaïque parapluie qu'on interposera demain matin entre son teint et le soleil meurtrier, se dispensant ainsi d'un masque de jaunâtre poudre humide plâtré sur le visage. Comme l'île-continent, Nosy-Bé aime à rappeler qu'elle fut, jadis, gouvernée par des femmes.

Une reine sakalave, Tsiouméka, préféra offrir son miniroyaume au lointain roi des Français plutôt que de devoir accepter la suprématie mérina, basée à Tananarive. Cela explique peut-être les méchancetés que la capitale distille encore de nos jours sur le compte des Nosybéiens _ car si Hellville couvre quelques fraudes ou contrebandes, cela la rapprocherait plutôt du reste de... Madagascar où, depuis près d'un quart de siècle, l'impéritie des gouvernements a imposé pour devise à ceux qui veulent survivre: "Se débrouiller par tous les moyens ou périr". Nosy-Bé se "débrouille" peut-être un peu mieux, c'est patent, que le reste de la nation... Ne devrait-on pas l'en louer plutôt que l'en blâmer?

Une autre ferraille volante bichonnée vous emporte ensuite du septentrion malgache aux Comores, l'archipel aux quatre îles. La première survolée est Mayotte, la Fidèle ou l'Infidèle, selon qu'on approuve ou non son choix de rester française lors du référendum de 1976. Si vous vous classez parmi les premiers, ne vous croyez pas obligé, pour avoir l'air "politiquement correct" aux yeux de votre compagnon comorien de carlingue, de vous scandaliser de cette "séquelle du colonialisme".

Neuf fois sur dix, il vous éclatera de rire à la figure et répliquera: "Mais voyons, la population de Mayotte est passée ces dernières années de 50 000 à 100 000 habitants et tout Comorien a au moins envie d'y aller en vacances!..." Ou encore: "Les gens d'Anjouan et surtout de Mohéli passent leur temps à se plaindre de la "tyrannie" de la Grande-Comore, la Cour

suprême de Moroni ayant même dû, en 1991, dénoncer "l'état de sécession" des vingt-cinq mille Mohéliens..."

Le dixième autochtone testé, un peu moins guilleret, rétorquera: "Oui, c'est vrai, avec leurs avantages sociaux français, les Mahorais (1) ont créé un autre foyer de jalousie dans l'océan Indien, téléguidé de Paris, comme s'il ne suffisait pas de la Réunion, mais Maurice est en train d'en devenir un troisième, nous prouvant, elle, qu'on peut être à la fois indépendant et productif...pour peu qu'on retrousse ses manches..."

Pendant cette gentille leçon de morale sociale et politique, l'île réfractaire découpe insolemment dans les hublots, par le plus beau temps clair du monde, son profil de vastes lagons turquoise (1 500 km²) et de molles collines vertes (375 km²) qui la différencie radicalement de ses trois soeurs reniées, dont les hauteurs abruptes affrontent plus directement l'océan Indien (2).

Bref vous débarquez sans trop de mauvaise conscience à Moroni, capitale de poche dangereusement posée sur les pieds du mont Karthala (2 361 mètres); jeune volcan de moins de deux millions d'années, il a érupté gravement dix-huit fois depuis 1850, la dernière remontant à 1977 où, tandis que son cratère tréflé unique en vulcanologie par sa largeur (8 km), restait calme, son flanc s'ouvrait à 700 mètres de hauteur, coupant la Grande-Comore en deux d'une immense coulée de magma en fusion qui ne tua personne mais, figée, demeure in situ, végétation et maisons ayant peu à peu repris possession de leur ancien territoire désormais nappé du plus noir des basaltes.

Si nous n'avons pas retrouvé, dans le parc tropical spontané qu'est la Grande-Comore tout entière, le zèbre et l'indigo vantés par Malte-Brun dans sa Géographie universelle du siècle passé, nous avons pu y voir _ outre vaches et chèvres naines _, poussant quelquefois côte à côte, manioc, riz pluvial, bananes à cuire, arbres à pain, corossol, goyaves, coprah, palissandre, manguiers, roses de porcelaine, ylang-ylangs, orangers de sous-bois, caféiers, jaquiers, clous de girofle, vanille, etc. Le prix élevé de cette dernière se comprend quand on assiste aux multiples manipulations _ du bouillage au soleillage via le couvage _ que ce gros haricot naissant sur une vulgaire liane grasse, cousine néanmoins des plus prétentieuses orchidées, doit subir avant de libérer sa poudre odoriférante. "On ne se nourrit pas de vanille même si, selon une recette contemporaine inventée ici par un chef français, on peut s'en servir pour accommoder les langoustes abondant dans les eaux comoriennes. Mais les trois îles indépendantes, et leur demi-million d'habitants pourraient être alimentaires autosuffisantes si elles voulaient bien modifier un peu leurs habitudes prises au contact des Européens, comme celle de ne manger que du pain de pur froment importé, alors qu'il serait

bien moins coûteux si on y incorporait un peu de l'excellente farine locale de patates douces", s'emporte un agronome occidental.

Pour ne pas être aussi présentes qu'à Mayotte sur la scène politique et sociale, les Comoriennes se manifestent de plus en plus, passant le bac à seize ans, bravant dans les affaires les négociants marseillais ou indiens traditionnellement très implantés dans l'archipel, militant pour l'habeas corpus ou la sauvegarde de l'environnement. Si les mâles comoriens cherchent plutôt des modèles à Mascate ou à La Mecque, leurs épouses et filles regardent prioritairement vers l'Inde, l'Europe ou l'Afrique _ ou vers... Moheli sur laquelle régnèrent des sultanes dont l'une alla jusqu'à se rendre à la cour de Napoléon III pour soutenir les intérêts de ses sujets.

Issue d'une lignée mérina venue du plateau malgache et islamisée, épouse d'un prince omano-zanzibarite, l'audacieuse Djoumbé-Fatima fut aussi l'un des premiers chefs d'Etat de la région à avoir recours à des mercenaires européens, notamment le fameux Lambert que le roi de Madagascar avait fait "duc d'Emyrne" avant de le chasser, fatigué de ses intrigues. A Moheli, Lambert, tuteur du prince héritier et intendant général de l'île, donnait 5% des bénéfices à Djoumbé-Fatima.

Toujours dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, à la Grande-Comore, cette fois, le sultan Ahmed, pour embêter la République française, s'était placé sous la suzeraineté du roi du Portugal, possesseur du Mozambique. Un jardinier de Nancy en mission dans l'océan Indien pour le Museum d'histoire naturelle, jouant les Bob Denard avant la lettre, se chargea, avec une milice de deux cents hommes, (Bob Denard, en 1978, en alignait moins de cinquante à Moroni), de faire régner un "ordre français privé" dans l'île principale, presque jusqu'à sa mort en 1914...

Le mercenariat est, si on ose dire, accepté par les moeurs _ îliennes au point qu'aujourd'hui les épouses comoriennes des anciens prétoriens européens (convertis à l'islam par mariage, il est vrai...) du président Ahmed Abdallah _ déposé en 1975 et restauré en 1978, dans les deux cas avec l'aide de Bob Denard, mais mystérieusement assassiné en présence de celui-ci en 1989 _ reviennent quand elles veulent à Moroni pour s'y occuper de leurs biens...

Au-delà des arcanes politiques, le courant est incontestablement passé entre les aventuriers du mercenariat et certaines dames des îles. Bob Dénard qui, après un mariage coutumier raté avec l'adolescente Mazna (16 ans), épousa tout aussi islamiquement une demoiselle d'âge un peu moins tendre, Amina, à laquelle il a fait deux enfants, ira jusqu'à confier: "Les femmes aux Comores sont plus courageuses que les hommes depuis celles qui, jadis, se jetèrent du haut des falaises pour échapper aux pirates malgaches. S'il advient qu'un jour les

Comores soient dirigées par une femme, ce sera leur salut. Il y a ici beaucoup de Benazir Bhutto en herbe!" (in Bob Denard, le roi de fortune, par Pierre Lunel).

L'atmosphère est moins "galante" à Port-Louis, capitale de Maurice, toute bruisante d'affaires qui n'ont plus rien de conjugal... Le capitalisme international ronfle au rythme des climatiseurs neufs dans l'ex-île de France. Les industriels port-louisiens en sont à amener de la main-d'oeuvre asiatique ou à "délocaliser" leurs usines à Madagascar: "Youpi, Maurice est le deuxième producteur mondial de chandail en cachemire!", lance un ministre en sablant du meilleur champagne, tandis que les médias mettent en avant "les cent mille emplois des cinq cents entreprises de notre zone franche, exportant 75% de leur production". A Moroni même, le président Saïd-Mohamed Djohar fait écho à ces succès: "Les Mauriciens sont des abeilles, des fourmis, disciplinés, travailleurs. Il faudrait que le peuple comorien se mette à croire, lui aussi, aux vertus du travail..." Allah n'y aide guère, lorsque, au village de Chiounda, en Grande-Comore, il dépêche des djinns pour édifier une mosquée dans la nuit, ainsi du moins que tout l'archipel, Mayotte pour une fois incluse, le croit ou du moins le répète...

Petit monde hindou pensant anglo-saxon et conduisant à gauche mais parlant français (ou créole) _ concession linguistique majeure que la majorité d'origine indienne a dû lâcher aux Blancs, aux métis euro-africains et aux Noirs pour pouvoir gouverner tranquillement _, l'île de Paul et Virginie, bien plus que la Réunion ou Mayotte, est, devant les Seychelles et leur percée touristique, la référence de plus en plus fréquente des quinze millions d'Océano-Indiens dont le seul point commun est finalement d'appartenir à la francophonie, force culturelle montante dans la zone, au point, à Maurice, de damer le pion à l'anglo-américain, y compris dans un domaine qui ne trompe pas: la publicité audiovisuelle mauricienne est actuellement à 90% en français ou en créole issu du français ("le Monde Temps libre" du 18 décembre 1993). Si Maurice peaufine son rôle d'oasis financière dans la langue de Bernardin de Saint-Pierre rajeunie par Malcolm de Chazal et les frères Arnaud et Joël de Rosnay, si Mayotte se veut française jusqu'à paraître franchouillarde, si les Comores, pour cause d'islam, regardent vers Oman et l'Arabie, Madagascar, où nous passons derechef pour boucler ce périple, songe plutôt à l'Asie malaise d'où viennent ses ethnies dominantes. L'univers insulaire de l'océan Indien donne l'impression, sauf exception, de tourner le dos à l'Afrique, comme jamais il ne l'a fait dans son histoire.

Tana, loin des ordinateurs et des publicités de Port-Louis et de Curepipe, en est encore à l'âge du porte-plume et des réclames. Démoralisée par sa faillite économique, incapable jusqu'ici d'un sursaut pour sauver ses dernières forêts et valoriser ses terres rouges bien arrosées (qu'on voit d'avion se perdre inutilement dans la mer, malgré une population à 75%

paysanne), Madagascar se réfugie dans son passé, regarde vers le Rova, l'ancienne enceinte royale surplombant toujours la capitale, que Gallieni transforma en école après en avoir extrait la dernière reine, Ranavaloa III, qu'il envoya en exil à Alger.

Car la Grande-Terre, au siècle dernier, comme Nosy-Bé ou Mohéli, se soumit à un pouvoir féminin avec Rasoherina (1863-1868) et les trois Ranavaloa (1828-1861, 1868-1883 et 1883-1896). Passons sur le fait, qu'on peut d'ailleurs cataloguer de romantique, que les trois dernières en date de ces souveraines aimèrent, épousèrent et employèrent le même chef de gouvernement, Ranavaloa III se contentant de deux "architectes mercenaires", le Français Laborde et l'Ecossois Cameron, et laissons le dernier mot à cette étudiante tananarivoise en histoire: "Nous accusons un déficit de modernité actuellement, car nous avons sans doute été trop en avance sur notre temps, il y a cent ou cent cinquante ans. Il faut d'urgence que Madagascar produise l'homme _ ou la femme _ capable de nous ressouder à notre époque, et tant que ça n'aura pas été fait, tout ce qui marche dans le reste de l'océan Indien restera très-très fragile, car notre grande île est à la région océanique ce que la France ou l'Allemagne sont à l'Europe."

De notre envoyé spécial

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1994/04/30/ocean-indien-le-sixieme-continent_3828502_1819218.html#WCw7tv7UAZA67Loi.99

1995 - Le radeau ivre

LE MONDE | 20.10.1995 à 00h00 | Par

PIERRE LEPAPE

Quand la gloire s'empare d'un écrivain, il est bien rare qu'elle le fasse pour les meilleures raisons ; entendez : des raisons littéraires. Le plus souvent, c'est question de conjoncture ou d'opportunité. A un moment donné, l'opinion, la mode, rencontrent dans leur déploiement l'oeuvre d'un écrivain ou un aspect de l'oeuvre , s'en emparent et s'en font un emblème. L'histoire de la république des lettres fourmille de ces rendez-vous de circonstance : la ferveur individualiste de Gide et l'effondrement moral de l'après-boucherie en 1918 ; l'existentialisme de Sartre et la fièvre libertaire de la Libération ; le structuralisme sophistiqué de Barthes et l'effondrement des grandes utopies historiques.

C'est ainsi que, dans les années 80, la grande vague écologique a mis la main sur les romans de Le Clézio. Elle avait évidemment de bonnes raisons pour le faire. Il y a dans le travail romanesque de Le Clézio, depuis les débuts en 1963, depuis Le Procès-verbal, une véritable

pensée qui se développe sur les relations de l'espèce humaine et de la nature dont elle fait partie ; et cette pensée d'une unité essentielle de l'homme et du cosmos, menacée par les excès de la raison analytique, rejoint effectivement certaines des inquiétudes légitimes exprimées par les défenseurs de la nature.

Mais cette appropriation n'était pas, pour le romancier, sans risque. On sait comment ces choses se passent, à l'insu des auteurs : de tout ce qu'ils écrivent, le public ne retient plus que le " message " ; le trait est grossi jusqu'à la caricature ; afin de rendre les mouvements de la pensée accessibles à tous, on les simplifie jusqu'au simplisme. Et voilà J. M. G. Le Clézio embarqué dans la galère à succès des romanciers " verts ", enchaîné au même banc que quelques authentiques écrivains mais aussi qu'une foule de poètes gazouillants, de naïfs de l'extase, de nostalgiques de la robinsonnade, de disciples attardés de Jean-Jacques et de contempteurs de la marine à vapeur.

Le Clézio n'ayant cure de plaire ou de déplaire à ces encombrants supporters, on peut parier que *La Quarantaine* ne dissipera pas le malentendu. Ceux qui désirent trouver dans ce gros roman matière à affûter leur sensibilité primitiviste trouveront sans peine de quoi satisfaire leur appétit. Ce faisant, ils passeront en aveugle sur ce qui fait de *La Quarantaine* un livre important, une oeuvre littéraire de première grandeur.

Il s'agit d'un roman d'aventures, d'un roman de mer, d'une histoire comme aimaient à en raconter Stevenson et Conrad. En 1891, deux frères, Jacques et Léon, qu'une dizaine d'années séparent, voguent en direction de l'île Maurice, leur terre natale, dont ils ont été longtemps éloignés. Mais deux cas de maladie suspecte se déclarent sur le navire qui les amène, et tous les passagers de l'Ava une poignée d'Européens et une multitude d'esclaves indiens importés à Maurice pour la récolte de la canne à sucre sont parqués en quarantaine sur une petite île volcanique à quelques encablures de Port-Louis. Et là, on semble les oublier. Les autorités mauriciennes en fait, le petit groupe des planteurs riches qui dirigent l'île en sous-main et à la famille desquels appartiennent Jacques et Léon préfèrent attendre que la maladie, la malnutrition et l'hostilité ethnique aient largement éclairci les rangs des habitants de l'île Plate avant de venir les délivrer. Pendant quarante jours, les exilés de Plate sont livrés à eux-mêmes, à la variole, à la peur, à l'incompréhension, à la haine. Mais Léon, l'adolescent, y découvrira aussi l'amour auprès d'une jeune indienne, Suryavati, et il se séparera des siens, de sa famille, de sa terre, pour disparaître avec elle vers une existence inconnue.

Le thème de l'île, du lieu ouvert et clos tout à la fois, de l'autarcie forcée, est une des figures préférées de l'utopie politique. Le Clézio ne sacrifie guère au genre. Juste le temps de montrer l'absurdité de la notion de frontière et les liens qui unissent le goût du pouvoir, la

peur de l'autre et la folie, et il glisse à des choses qui lui paraissent plus essentielles. Autrefois, les hommes de pensée qui désiraient trouver leur vérité allaient au désert. Là, dans le dénuement, en l'absence de tout objet susceptible de les distraire, dans la contemplation d'une nature immense et monotone, ils pouvaient espérer atteindre à la racine même de l'être. La quarantaine peut être une expérience plus radicale encore, dans la mesure où elle n'est pas choisie mais imposée et où elle doit se dérouler au milieu des hommes avec eux ou contre eux. La partie centrale du roman, le récit des quarante jours que fait Léon, est l'histoire de cette ascèse, de cette marche forcée puis voulue vers ce que Le Clézio, ailleurs, a nommé l'"extase matérielle". La Quarantaine se situe dans une tradition très riche, même si elle est à peu près étrangère au romanesque français, celle du livre d'aventures métaphysiques, de Moby Dick, d'Au coeur des ténèbres et d'Au-dessous du volcan. Ce sont des livres où les "caractères" comptent peu, entraînés qu'ils sont dans un maelström de sensations et de sentiments qui ont tôt fait de briser les traces fragiles qu'impriment sur nous l'éducation, le milieu social, l'hérédité. Quand le fond de teint des caractères s'estompe apparaissent des visages plus véridiques façonnés par des généalogies plus anciennes, des histoires longues venues de l'aube des peuples.

A ce qu'un tel roman pourrait avoir de statique, de minéral, de monotone dans sa splendeur ressassée jusqu'au vertige, Le Clézio donne des ailes. Sans doute est-ce la plus grande réussite de ce livre que d'avoir su exprimer dans un même geste romanesque le goût de l'immobilité et l'ivresse du voyage, le silence de la contemplation et l'incessant bavardage de la découverte. L'île Plate, elle-même, est comme un radeau naufragé, un bateau ivre, mais interdit de navigation. On ne s'étonnera donc pas si la première figure qui traverse le roman et qui reviendra de temps à autre le hanter est celle d'Arthur Rimbaud, que les futurs intouchables de la quarantaine rencontrent agonisant dans un sinistre hospice d'Aden, au bout du monde, hanté par ces chiens du Harrar auxquels il jetait chaque soir des morceaux de viande empoisonnée.

A ce Rimbaud d'Arabie mort en 1891, répond à la fin du livre, comme une rime, Anna, la fille de Jacques, la tante du narrateur. Nous sommes à l'île Maurice, en 1980, près d'un siècle après le drame de l'île Plate ; et la tante Anna, recluse dans un couvent torride de Mahébourg, dernière survivante de la fortune déchue des Archambau, incapable de quitter ses morts, va distribuer chaque semaine à des hordes de chiots des boulettes empoisonnées. Ainsi le même geste rituel de peur ? de destruction ? de pitié ? unit-il à plusieurs milliers de kilomètres et à une centaine d'années d'intervalle le poète errant, revenu de tous les mots et de toutes les attaches, et la vieille mauricienne qui a choisi la solitude et la misère pour demeurer fidèle au pays de ses ancêtres. Ainsi, également, le roman peut-il jouer sans cesse

sur l'élasticité du temps et de l'espace, si fréquente dans l'expérience mystique, dans l'écriture poétique et dans les récits des civilisations anciennes. Il y a dans La Quarantaine des battements de coeur qui semblent durer une éternité et des siècles d'histoire qui livrent toute leur cruauté en un seul regard.

J. M. G. Le Clézio est notre seul grand romancier, depuis longtemps, à vouloir faire marcher d'un même pas la fiction en prose et la plus haute poésie. A ne pas confondre avec les mièvreries et les sirops des romans qui affichent la poésie au-dessus de leur porte comme une lanterne à l'enseigne d'une maison close. Pas d'ornement ici et pas de contours flous, pas de tarabiscot ni d'effets de voix. La poésie ne vient pas au secours du roman pour en maquiller les imprécisions et les faiblesses ; elle naît de la prose elle-même, de sa rigoureuse netteté, de la précision des descriptions, de la générosité du regard. On lit La Quarantaine avec les yeux, comme il convient, et, sans qu'on y prenne garde, on se met à lire le roman avec la bouche, comme pour mieux en ressentir la musique et les rythmes, les envols, les pauses, les retours, les fugues.

Au coeur du récit de Léon, de l'attente prostrée de la quarantaine, Le Clézio a introduit un second récit on est tenté d'écrire " un second chant ", celui d'Ananta, la mère anglaise de Surya, qui raconte son affreuse odyssée, le voyage qui l'a conduite, après le massacre de ses parents et son adoption par une indienne magnifique et misérable, Giribalda, à travers l'Inde des parias, des bandits et des mendiants, jusqu'à Maurice, où elle a été vendue. Ce chant, très âpre, est comme un grand fleuve aux eaux lourdes et lentes. Il parle d'un autre temps, d'un autre voyage, d'une autre histoire, et il charrie toutes ces alluvions jusqu'au récit de Léon, avec lequel il conflue. C'est impressionnant de beauté, presque trop, presque écrasant. On supporterait un soupçon de frivolité, un zeste d'anecdote, une phrase seulement jolie. Nous ne sommes plus guère habitués à l'altitude.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1995/10/20/le-radeau-ivre_3892573_1819218.html#6QhWcoedkYsPhcdD.99

1996 - Le français à mots ouverts

Loin des sommets et du lamento sur son déclin, la langue française fait preuve, hors de l'Hexagone et surtout en Afrique, d'une créativité où l'humour le dispute à l'ingéniosité

LE MONDE | 30.07.1996 à oohoo | Par

JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

LA francophonie mène une double vie : une existence officielle avec sommets, commissions, sous-commissions, festivals, hymne, drapeau, budget (traditionnellement objet de coupes) ; une autre vie, méconnue, secrète même à certains égards, plus prosaïque et autrement riche, celle de la rue et de l'imagination, s'est développée au cours du dernier quart de siècle. Démographie, scolarisation, radio et télévision ont conféré à cette deuxième existence une ampleur inattendue qui se constate à des degrés divers, un peu partout où continue de se dérouler l'aventure mondiale du français, surtout en Afrique noire. Aventure unique en son genre, même pas comparable à celle de l'anglo-américain, omnipotente lingua franca du business (selon la graphie africaine) international et des aéroports mais ne charriant pas, ou rarement, cette affectivité, ces adhésions irrationnelles, ces psychodrames, bref cette charge humaine qui est l'une de caractéristiques de la francophonie. On nous dira : « Ce que vous avancez est le propre des langues latines dans leur extension sudiste. » Certes, à cette différence près que les idiomes ibériques ont imprégné leurs seuls domaines coloniaux et que le français est aussi langue septentrionale, grâce aux Québécois et aux Wallons.

L'Egypte, elle, est méridionale et subit depuis plus de cent ans une forte influence anglo-saxonne. Elle n'en a pas moins adhéré au mouvement francophone, à l'initiative d'une élite demeurée fidèle au français au corps défendant de la France car, dans ce cas ou dans celui d'autres contrées « marginales » en matière de francophonie, il s'est trouvé des responsables parisiens pour les décréter « collants »... Ignoraient-ils que le français n'est plus la propriété du seul Hexagone et que, depuis vingt-cinq ans, pour la première fois d'une histoire millénaire, cet idiome est plus employé hors de France qu'en France même ?

L'Egypte, où l'immense majorité des habitants n'utilise que de l'arabe, n'est pas seule à avoir contracté avec le français un mariage d'amour dans la mesure où l'union avec cette langue des pays anciennement colonisés par la France a pu être assimilée, au moins au début, à un mariage de raison. D'autres candidats imprévus, telles la Roumanie, la Bulgarie, la Moldavie, sont venus arrondir le cercle francophone. Avec eux, ont pris rang d'anciennes possessions ibériques d'Afrique : la Guinée équatoriale et la Guinée Bissau ainsi que les archipels du Cap-Vert et de Saint-Thomas. Quant à l'Arménie, à peine ressuscitée, elle s'est souvenue que son dernier roi Léon VI reposait à Saint-Denis et que le français fut le second idiome de l'éphémère République arménienne en 1918-1920. Erevan a donc frappé à la porte du club des 49 c'est le nombre des membres de la francophonie institutionnelle où on le fait attendre pour « preuves linguistiques insuffisantes ». C'est que les Arméniens sont revenus vers la sphère de la francité moins en vertu du savoir qu'au nom du cœur et de la mémoire des peuples. Là on touche à une autre spécificité de la francophonie qui est d'être fréquemment confondue avec la francophilie.

Aucun ensemble politico-culturel au monde n'a en tout cas mieux vérifié la parole d'Habib Bourguiba, prononcée en 1965 au Niger : « La langue est un lien remarquable de parenté qui dépasse en force le lien de l'idéologie. » A Maurice, le maintien du français relève, comme le cas archiconnu du Canada français, d'un attachement quasi familial, assez fort pour générer résistance culturelle et volontarisme politique. L'île fut française durant quatre-vingt-quinze ans puis anglaise de 1810 à 1968. Une poignée de créoles a fini par « envoûter » la majorité hindoue, au point de lui faire adopter le français jusque dans sa vie quotidienne. La rue, à Port-Louis, Curepipe, Pamplemousses et autres localités îliennes, prolongée maintenant par la publicité, constitue un de ces laboratoires de la néologie populaire française qu'aucun ordinateur central ne met à la disposition du reste de la francophonie. Le projet de Centre terminologique mondial du français, préparé sous François Mitterrand par le politologue gaulliste Philippe de Saint-Robert, fut décommandé par l'ex-militante socialiste Lucette Michaux-Chevry, détentrice dans le cabinet Chirac en 1986-1988 du portefeuille de la francophonie.

L'autodestruction figure parmi les péchés mignons de nos décideurs linguistiques... Bazardier (commerçant du marché), cuscute (personne importune par référence à une plante grimpante), âge cochon (âge ingrat) et bureau de deuil (entreprise de pompes funèbres), entre autres trouvailles du vocabulaire mauricien, resteront donc ignorés des autres francophones. Sauf peut-être si un auteur du cru, lu ailleurs, les emploie ; encore que rien ne soit moins sûr, car, en francophonie, France comprise, poètes, romanciers ou dramaturges font peu appel à l'inventivité non académique. L'Acadienne Antonine Maillet fait exception avec ses « dérangements » (déplacement, déportation) et ses verbes qu'on croit forgés en Amérique française profonde mais qui ne sont peut-être que des résurgences du parler des paysans poitevins expatriés : s'émoyer (s'inquiéter), abominer (détester).

Les Québécois, qui ont le bras plus long que les Mauriciens et ont pu faire admettre certaines de leurs créations en France par exemple le pratique voyageur qui a vite supplanté l'anglicisme « tour-opérateur », seraient bien inspirés de faire ici un peu de retape pour le bien-disant blanchon, ce qui éviterait le retour périodique dans nos médias du niais « bébé-phoque »...

AUTEUR des Mots de la francophonie (Belin), le linguiste Loïc Depecker observe que « les termes de métiers sont parmi ceux qui circulent le plus facilement ». Ainsi, bainiste (installateur de salles de bains), cuisiniste (installateur de cuisines), cariste, déchetterie, briocherie, tableur, grapheur (deux mots de l'informatique). Le doyen de cette catégorie est ordinateur, synonyme médiéval de « demiurge », retrouvé en 1955 grâce au latiniste Jacques Perret. Léopold Senghor, le poète-président, lorsqu'il gouvernait le Sénégal, fit passer, lui,

au Journal officiel des substantifs fabriqués sur le macadam dakarois. Ainsi essencerie, plus léger, plus explicite que « station-service » mais qui n'a pas percé en France malgré le patronage de l'Académie française. Senghor a d'autre part réinterprété une expression qui a fait fortune en Afrique : primature pour désigner à la fois la fonction de premier ministre et le siège où elle s'exerce. « La relation de ``primature`` avec le catholicisme a empêché les Français d'adopter ce terme dont manque pourtant leur lexique politique », juge l'académicien noir non conformiste, qui recommande d'employer « le beau mot de ``nègre`` et ses dérivés », se flattant même d'avoir nommé négrierie un endroit où résident des Noirs.

On se demande pourquoi l'astucieux taxieur, importé dans leur ancienne métropole par des chauffeurs de taxi parisiens d'origine algérienne, pour désigner leur profession, n'a pas eu de succès chez nous. Même expérience malheureuse pour la séduisante belge aubette, qui a pourtant l'avantage de ne pas être une marque déposée comme « Abribus » et de pouvoir être utilisée pour tous moyens de transport. Quoi qu'il en soit, la palme de la néologie spontanée revient à l'Afrique, notamment à un pays en pleine anarchie comme le Zaïre dont le maréchal-président est dans les enceintes francophones l'un des orateurs les plus malicieux, n'hésitant pas à se féliciter que son pays n'ait pas été colonisé en flamand par les Belges...

Les conversations à Kinshasa ou à Brazzaville sont de véritables mines pour le linguiste ou pour l'amateur de vocabulaire dru, vivant, novateur. Loïc Depecker y a relevé près de deux cents néologismes spontanés, d'abacos, complet tropical né de l'africanisation vestimentaire dont le mot d'ordre officiel était « A bas le costume ! » à zondomisation (élimination non pas par quelque viol mais par référence à Zondomio, politicien traitreusement éliminé), en passant par retroussomanchisme, autre bel exemple africain de conjonction entre l'imagination des peuples et celle des gouvernements, puisque cette expression est issue d'une campagne officielle, d'ailleurs vaine, pour remettre en honneur le travail manuel...

La libido est, avec le travail, le domaine qui stimule le plus le remue-méninges sémantique en francophonie. Les expressions ne se comptent plus qui, de l'océan Indien aux Antilles via l'Afrique, sont nées de la sexualité, comme si l'exubérance lexicologique coïncidait avec l'élan génétique : argent-braguette (les allocs à la Martinique), avoir un coup de soleil pour X (être attiré par X en Haïti), balle-perdue (enfant illégitime au Togo), hors-jeu (même signification au Sénégal), cache-pinotte (cache-sexe masculin au Québec), échangère (prostituée au Sénégal), gossette (petite amie dans le même pays) ou le très cru génitaux (terme du genre masculin désignant à Abidjan et à Lomé une femme mûre entretenant des gigolos). Plus discret est le sigle ATZ qui nomme au Congo non pas quelque nouveau médicament mais

une péripatéticienne, alias assistante technique zaïroise, puisque ces dames sont réputées venir de l'autre côté du fleuve. Sur les deux rives, le sida n'est, pour les mêmes prostituées que le syndrome inventé pour décourager les amants...

Le français ultramarin a cela de remarquable qu'il a retrouvé certaines libertés langagières parfois cruelles, certaines gaillardises rabelaisiennes dont le français hexagonal manque malgré le ravageur humour linguistique de la jeunesse bigarrée de nos banlieues : CRS (cars remplis de singes), ANPE (Arabes nourris par l'Etat) en sont deux signes parmi d'autres. Néanmoins, la néologie banlieusarde n'est souvent qu'un déplacement de sens qui a fait ainsi de lascar, vieux mot français dérivé de l'arabe askari (soldat), un mec ordinaire et d'un mec grave un demeuré. Il s'agit là plus d'un parler codé que d'un apport dynamique au langage par l'enrichissement ou la simplification. Sur ce point, le franco-africain joue, lui, un rôle qui pourrait rendre service à tous les parlants-français : pourquoi continuer, par exemple, à employer « faire un cadeau », « créer l'ambiance » ou « aller aux cabinets » alors qu'il est tellement plus court de cadeauer, ambiancer ou cabiner comme à Libreville, Yaoundé ou Porto-Novo ?

Les agapes officielles de la francophonie produisent rituellement des niagaras de papiers donnant dans le pire français administratif leur avis sur tout, de l'agriculture sahélienne à la télévision numérique. Elles n'ont, en revanche, jamais pris soin (et plaisir) de publier la moindre liste de néologismes forgés par le vulgum pecus. Un Lyonnais ne sait pas qu'à Lausanne un arriviste est un grim pion, et les étudiants hexagonaux, contrairement à leurs collègues du Sénégal, ne savent pas qu'un recalé qui tente sa dernière chance est, cela va de soi, un cartouchard... La langue française, du moment qu'elle est aimée, violée, engrossée, tordue, étirée, décorée, honorée par 150 millions de servants à travers les continents, n'en est pas, elle, à ses dernières cartouches, contrairement à une certaine rengaine appartenant quasiment au « bon ton » parisien. Si les Français connaissaient mieux la fraîcheur et la verdeur, très loin du banal franglais, qui imprègnent le parler des autres francophones, ils croiraient sans doute derechef à la vitalité et à l'avenir de leur langue. C'est là où la francophonie politique a un rôle à jouer en remettant en chantier, et vite, le projet d'une banque universelle du français dans toutes ses variantes, lesquelles seraient naturellement mises en orbite sur Internet.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1996/07/30/le-francais-a-mots-ouverts_3719861_1819218.html#ckTaoIYCCGsbBEQ9.99

1996 - Rodrigues, île oubliée de l'océan Indien

LE MONDE | 10.10.1996 à 00h00 • Mis à jour le 10.10.1996 à 00h00 | Par

JEAN-PIERRE REYMOND

- PORT-SUD-EST<> correspondance<>

Un dimanche après-midi, à l'ombre des filaos, poissons pavillons et « madame tombé » grésillent sur la braise. Les hommes, allongés sur la plage, boivent un « petit fort » (rhum). Le propriétaire de L'Hermitage, un Chinois au sang mêlé comme les eaux de l'océan, allume les deux spots qui métamorphosent son café en « discothèque ». Gonzague Pierre-Louis, entouré de ses musiciens, empoigne son accordéon. La semaine, ce chanteur aveugle travaille au centre d'artisanat local. Ici, personne ne vit de la musique, mais la musique fait battre le cœur de l'île.

Cette tradition remonte au siècle dernier, lorsqu'un marin joua de l'accordéon à la résidence de Port-Mathurin, devant le gouverneur. Aujourd'hui, Rodrigues est en manque : à peine une vingtaine d'instruments pour cinq cents pratiquants. L'accordéon demeure l'instrument roi des mazoks (mazurka), kotis (scottish) et lavalas (valse), que les Rodriguais affectionnent. Il a donné naissance à une musique spécifique, le sega tambour, avec accordéon. Une quinzaine de groupes comme Réveille plaine coco, Bois sirop du bois dur ou Ziskakan perpétuent ce sega qui mêle apports européens et africains.

AMOURS DE PASSAGE

Rodrigues, terre de basalte, a ancré ses 110 kilomètres carrés à 600 kilomètres de l'île Maurice. Ses monts, plissés comme la crête d'un iguane, émergent d'un lagon turquoise deux fois plus grand qu'elle. Découverte en 1528 par un pilote portugais, Diego Rodrigues, cette île de 18 kilomètres connut bien des amours de passage. Au XVII^e siècle, les vaisseaux hollandais y faisaient relâche pour emplir leurs cales de tortues. Ses premiers habitants, François Leguat et sept compagnons, y abordèrent le 1^{er} mai 1691. Fuyant la révocation de l'édit de Nantes, ces protestants y trouvèrent refuge par hasard, leur capitaine néerlandais ayant refusé de les débarquer à la Réunion. Pendant trois ans, ils vécurent parmi « ses agréables côtes, couverts de beaux arbres, dont la verdure perpétuelle est tout à fait charmante » (Leguat). Lassés d'avoir pour seules compagnes des milliers de tortues, ils finirent par gagner Maurice en radeau. Chargé de collecter les tortues, un détachement occupa ensuite la Cendrillon des Mascareignes. Il en ramassa tant que cinquante ans plus tard l'espèce avait disparu.

A nouveau déserte, Rodrigues attendra 1795 pour accueillir son premier colon, Philibert Marragon. Aujourd'hui encore, des enfants lui doivent leurs yeux verts aux reflets d'océan.

D'autres Français, accompagnés d'esclaves africains et malgaches, le rejoindront. En 1809, ils auront la surprise de voir 16 000 soldats de Sa Majesté s'y regrouper avant d'aller bouter les Français hors de Maurice. Deux siècles plus tard, rien, excepté le délicieux bacon local, ne rappelle cette occupation, qui se prolongera jusqu'en 1968. Les villages se nomment toujours Patate-Théophile, Pointe-Cotton ou Rivière-Cocos, et les fillettes aux chapeaux de paille se prénomment Verlaine plutôt que Victoria.

Rodrigues, la discrète, n'a pas l'exubérance de Maurice. Les minuscules lopins de maïs et de patate douce s'accrochent aux monts pelés. De ci de là, un bois pipe, un café marron ou un bois gandine témoignent des forêts primitives. Le long des routes, sinueuses et crevassées par les rares pluies, des bus dépassent avec peine troupeaux de chèvres, boeufs plantureux et cochons noirs. Ici, ni usine ni zone franche. L'île, avec ses petites maisons posées sur les coteaux, n'affiche aucune ostentation. Les 35 000 Rodriguais sont catholiques.

L'île, circonscription électorale de Maurice, s'est d'ailleurs choisie comme députés Benoit Jolicoeur, qui étudia la théologie à Angers, et Serge Clair. Aujourd'hui père de deux enfants, cet ancien prêtre est parfois comparé à un nouveau Moïse. Ce qui le fait bien rire. Lorsqu'il a été élu, en 1982, l'île comptait un taxi, une route, une pension de famille et un unique facteur, qui distribuait le courrier sur la grand-place. Depuis, elle s'est dotée de la télévision, a gagné une centaine de kilomètres de routes et deux « grands » hôtels.

Pour le visiteur, rien n'a changé. Au petit matin, des grappes de femmes, protégées par des chapeaux tressés en vacoa, s'éloignent vers la barre qui marque la limite du lagon. Ces piqueuses d'ourites (poulpes), le corps immergé jusqu'à la taille, les traquent dans les coraux à l'aide d'une longue fouine. Elles les font sécher près des maisons, telles des porte-jarretelles. Les hommes, accroupis dans leurs pirogues aux voiles triangulaires, jettent leurs hameçons pour attraper carangues et vieilles. Un jour peut-être, ils s'éloigneront de ce lagon protecteur pour monter à bord du Mauritius Pride et quitter, comme d'autres, leur île.

L'ARRIVÉE DU CARGO

L'arrivée de ce cargo qui, longtemps, assura les communications avec le monde demeure un événement. Deux fois par mois, il accoste à Port-Mathurin. Les îliens, descendus des montagnes, se bousculent dans les quatre ruelles de la capitale pour vendre cochons, vaches et moutons aux commerçants mauriciens. En 1902, lorsque Léon Le Clézio débarqua pour la première fois à Port-Mathurin, il dut découvrir un spectacle encore plus extraordinaire car les bateaux ne pouvaient accoster.

Ce magistrat, « chercheur de chimères », laboura pendant près de trente ans l'Anse-aux-Anglais, en quête du trésor de La Buse. Parti sur ses traces, son petit-fils, J.M.G. Le Clézio, écrira : « J'ai senti que j'étais dans un lieu exceptionnel, que j'étais arrivé au bout d'un

voyage, à l'endroit où je devais venir depuis toujours. Je savais cela, je l'ai su à l'instant où j'ai marché sur Rodrigues. » A défaut d'émeraudes et de pièces d'or, l'écrivain avait trouvé l'âme et le cœur de Rodrigues, les deux véritables trésors de cette île oubliée.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1996/10/10/rodrigues-ile-oubliee-de-l-ocean-indien_3748704_1819218.html#1sZOgzLU7uerwCk.99

1997 - L'île Maurice, après le miracle

LE MONDE | 11.11.1997 à 00h00 | Par

FRANCIS SOLER

Depuis environ un an, l'incertitude et le doute quant à la solidité de leur économie ont gagné nombre de Mauriciens. Un état d'esprit qui contraste indéniablement avec l'optimisme des années passées. Il y a quelques semaines, un expert de la Mauritius Commercial Bank (MCB) confirmait ce diagnostic en confessant, « Le pays est essoufflé, nous manquons d'idées nouvelles ». Certes, le miracle économique mauricien est toujours là. Le taux de croissance du PIB a été de 5,8 %, en 1996, et les trois piliers de l'économie l'industrie sucrière, la zone franche industrielle et l'hôtellerie-restauration se portent bien.

Mais, en 1997, la croissance est prévue à 5 % (0,8 %), le chômage est devenu une donnée structurelle en passant de 2,8 % à 5,5 % de la population active entre 1990 et 1996, le déficit commercial qui était déjà conséquent l'an dernier à 9 milliards de roupies (2,5 milliards de francs) devrait croître de 25 % cette année et l'endettement a augmenté en 1996 pour la première fois depuis 1988 en passant de 27 % à 32 % du PIB).

Une période difficile s'amorce. L'Etat va devoir réviser son rôle, des restructurations économiques vont avoir lieu et le tout exercera de fortes pressions sur la cohésion sociale du pays. Comme au début de la précédente décennie, lors du lancement de la zone franche industrielle, le gouvernement mauricien se retrouve devant des choix cruciaux pour l'avenir de l'île. Le débat politique a déjà commencé de s'exacerber et des tiraillements entre les autorités politiques et le secteur privé local ont déjà eu lieu, notamment lors du débat budgétaire du printemps 1996.

L'économie mauricienne a de nombreux atouts pour passer ce cap difficile, mais ne pourra sans doute pas éviter une reconversion douloureuse. Globalement, plusieurs des moteurs de la croissance sont à bout de force. Avec 500 000 visiteurs, l'an dernier, pour une population locale de 1,1 million d'habitants et un taux d'occupation du sol de 560 habitants par

kilomètre carré, les autorités ne peuvent tabler, sans dommages, sur une perpétuelle hausse du nombre des touristes.

SUCRE ET TEXTILE À LA BAISSSE

Le textile, qui a fait le succès de la zone franche industrielle, est handicapé dans son expansion par le durcissement prévisible de l'accord multifibre qui, jusqu'à présent, laissait entrer sans quota ni droits de douanes, les productions mauriciennes sur le marché européen. Il en sera de même pour le protocole sucre avec l'Union européenne (UE) qui sera révisé en l'an 2000 (avec à la clé une baisse probable du prix d'achat du sucre mauricien).

Le gouvernement de Port-Louis ne peut plus non plus fonder la croissance de son économie sur la main-d'oeuvre bon marché qui a fait les beaux jours du secteur sucrier et de la zone franche. Il lui faudra trouver autre chose pour donner de l'emploi aux 10 000 nouveaux entrants chaque année sur le marché du travail, sans parler des laissés-pour-compte de la restructuration du textile (faillites et délocalisations) et des dégraissages qui marqueront inévitablement la privatisation des grandes entreprises du secteur public. La question sociale a donc commencé de revenir au premier plan de l'actualité comme cela avait été le cas durant les années 70, mais avec un mouvement syndical plus divisé et moins combatif qu'à l'époque. La surabondance de main-d'oeuvre non-qualifiée va aussi impliquer une modification des circuits de formation et représenter un risque pour la stabilité sociale et politique de l'île. La manière dont le gouvernement gèrera ces deux problèmes constituera à la fois un élément de sa propre longévité (des élections législatives sont prévues en l'an 2000) et un signal décisif pour les investisseurs étrangers et partenaires (commerciaux ou financiers) de Maurice.

Les mutations économiques en cours dans le textile et l'industrie sucrière auront elles aussi un coût social. Une partie des industries textiles est déjà partie à la recherche de zones à coûts de production plus bas encore et a commencé de délocaliser ses équipements obsolètes à Madagascar ou dans d'autres pays de la région. Ainsi, la Compagnie mauricienne de textile (CMT) se délocalisera en 1999. Parallèlement l'installation à Maurice d'industries à plus forte valeur ajoutée (horlogerie, informatique, télétravail, ou passage, dans le textile, de la fabrication de tee-shirts et chemises à celle de collections de prêt-à-porter) tarde à s'opérer.

MANQUE DE CAPITAUX PROPRES

Dans le secteur sucrier, l'heure est à la concentration et surtout à la diversification à l'étranger. Des investissements importants viennent d'avoir lieu dans des sucreries en Côte d'Ivoire, tandis qu'un autre groupe envisage de réhabiliter deux usines sucrières au Mozambique pour mieux exploiter une superficie de 100 000 hectares.

Tant qu'il s'agissait de produire du sucre ou d'installer des machines textiles relativement simples dans la zone industrielle, les capitaux mauriciens ont suffi. Mais, pour faire face à cette nouvelle phase de croissance, de très gros investissements d'infrastructures vont être nécessaires (aéroport, métro léger, alimentation en eau, port franc, dépôts de produits pétroliers...). L'investissement direct étranger semble à cet égard insuffisant : 21 millions de dollars ont été investis en 1996 contre 19 millions en 1995, soit moitié moins qu'aux Seychelles. L'État mauricien aura besoin de l'expertise et des finances étrangères, dont des emprunts auprès de la Banque mondiale, ce qui nécessitera un véritable changement des mentalités.

Enfin, mondialisation oblige, la crise de certains secteurs est précipitée par la concurrence d'industries étrangères produisant (grâce à des économies d'échelle) à meilleur prix. En outre, la baisse des droits de douanes dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) va coûter cher à l'état mauricien qui tire plus de 50 % de ses revenus de la perception des droits de douanes.

Mais Maurice a aussi une carte à jouer dans la région avec la libéralisation du commerce. Ses exportations vers les pays du Comesa (Marché commun d'Afrique orientale et australe) ont triplé entre 1992 et 1996. Toutefois, cette évolution positive cache deux limites importantes : leur valeur ne représente finalement que 4,4 % du total des exportations mauriciennes tandis que 65,5 % des ventes mauriciennes vers les pays du Comesa ont été concentrées à Madagascar.

CONCURRENCE SUD-AFRICAINE

Cet effort de diversification butte actuellement sur de délicates négociations avec le Zimbabwe et la Tanzanie sur des baisses de barrières douanières et avec le Mozambique pour le projet de concession de terres agricoles. Mais sur tous ces marchés d'Afrique australe, la concurrence sud-africaine est venue compliquer les choses. A tel point d'ailleurs que Pretoria a ravi à la France, pour la première fois l'an dernier, la place de premier fournisseur de Maurice.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1997/11/11/l-ile-maurice-apres-le-miracle_3808299_1819218.html#wXW2ZFOXJOHgQuPb.99

1998 - VACANCES PRÉSIDENTIELLES : Jacques Chirac à l'île Maurice

LE MONDE | 01.08.1998 à 00h00 • Mis à jour le 01.08.1998 à 00h00

Jacques Chirac est arrivé, jeudi 30 juillet, à l'île Maurice, dans l'océan Indien, à bord d'un jet privé, pour des vacances d'une durée indéterminée, a-t-on appris de sources diplomatiques à Port-Louis. (AFP)

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1998/08/01/vacances-presidentielles-jacques-chirac-a-l-ile-maurice_3663265_1819218.html#7GAPMG4ELBbyP6k4.99

1999 - ÎLE MAURICE : trois jours d'émeutes après la mort en prison d'un chanteur reggae

LE MONDE | 25.02.1999 à 00h00 • Mis à jour le 25.02.1999 à 00h00

Banques, bureaux et établissements scolaires ont fermé, mardi 23 février à Port-Louis, la capitale de l'île Maurice, après trois jours d'émeutes provoqués par la mort en garde à vue de Joseph Reginald Topize, alias « Kaya », un chanteur de reggae très populaire. « Kaya », âgé de trente-neuf ans, est mort trois jours après avoir été arrêté pour avoir fumé de la marijuana au cours d'un meeting en faveur de la dépénalisation des drogues douces. - (AFP, Reuters.)

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/1999/02/25/ile-maurice-trois-jours-d-emeutes-apres-la-mort-en-prison-d-un-chanteur-reggae_3538510_1819218.html#jujX8aVfXjzyXaSl.99

2000 - ZISKAKAN

LE MONDE | 29.01.2000 à 00h00 • Mis à jour le 29.01.2000 à 00h00 | Par PATRICK LABESSE

4 ti mo

Une renaissance... Après sa décision de tout arrêter en juillet 1998, on avait cru que Gilbert Pounia, créateur et leader de Ziskakan, jetait définitivement l'éponge. Terminée, cette aventure lancée en 1979 pour donner toute sa vigueur au parler créole et mettre en pleine lumière le maloya ? Interruption momentanée pour cause d'incompatibilités d'humeurs. Preuve en est ce nouvel album, réalisé par Mishko M'Ba (bassiste entendu aux côtés de Zazie,

Pascal Obispo et Johnny Hallyday), enregistré avec une nouvelle équipe, un autre parti pris. Recentré sur l'acoustique, il renoue avec la simplicité immédiate, la fraîcheur pertinente et l'ardeur joyeuse qui prévaut aux moments improvisés entre copains autour d'une guitare. Ritournelles enfantines, ballades en vol libre, maloya sensuel et séga agile font la trame de ce nouveau manifeste pour une créolité réunionnaise épanouie. On aimerait parfois davantage d'invention mélodique, mais les arrangements (délicates interventions des sitars et tablas indiens notamment) ont un grain séduisant. Les textes, en créole, sont écrits par de fines plumes réunionnaises (Alain Armand, Carpanin Marimoutou, Axel Gauvin...) et par Gilbert Pounia lui-même, comme Alkatraz, dédié au chanteur mauricien Kaya, dont la mort suspecte dans la prison de Port-Louis en février 1999 avait déclenché des émeutes à Maurice et provoqué un vif émoi à la Réunion.

En savoir plus sur
http://www.lemonde.fr/archives/article/2000/01/29/ziskakan_3590953_1819218.html#kLWSBHx1ACsV1Qgp.99

2001 - Rodrigues, l'île solitaire

LE MONDE | 04.01.2001 à 00h00 | Par

FLORENCE EVIN

- PORT MATHURIN de notre envoyée spéciale

Rosemay Potiron l'affirme dans un éclat de rire : « Les Rodrigais, ce sont des forts. » D'une énergie pétillante, le visage rond, l'oeil noir, les cheveux courts, la belle Créole, qui avoue cinquante ans, neuf enfants et en paraît trente, renchérit : « On ne se fait aucun souci, on peut travailler, on est habitué. » La case est accrochée à la pente. Les champs, brûlés par le vent et le soleil, dévalent à perte de vue. Tout en bas, très loin, le lagon décline ses bleus délavés, du plus pâle au plus sombre.

Sur la table de la cuisine, les pots d'achards-limons et de mangues confits, le rougail d'ourites (poules) et les piments oiseaux sont préparés pour le marché du lendemain. « Je me réveille à 1 heure du matin pour éplucher l'ananas, précise Rosemay, et je sors à 3 heures pour attendre l'autobus. » Il faut encore près de deux heures d'une méchante route, au car de service, pour traverser le coeur de l'île, escalader les monts Bois Noir, Limon, Malartic, Persil, Charlot, Tonnerre, s'arrêter dans chaque hameau, et enfin plonger sur Port Mathurin. La capitale, une dizaine de rues en damier, s'épanouit au fond d'une baie sur la côte septentrionale de Rodrigues, île solitaire de l'océan Indien, un ancien volcan émergé à 650

km au nord-est de Maurice. Chaque samedi matin, à 4 h 45, sous la nouvelle halle, le stand 51 de Rosemay est joliment installé : « Il fait clair et tout le monde est là », assure-t-elle. Le jour du marché, Port Mathurin réunit une bonne part des 37 000 Rodrigais. C'est l'unique occasion de faire des affaires, d'écouler légumes et fruits, de vendre volailles, poissons, miel, paniers et corbeilles tressés avec les feuilles du vacoa. Tout le reste arrive à prix fort de Maurice, l'île-mère, par le cargo mixte assurant la liaison maritime, en vingt-quatre heures, plusieurs fois par mois. « Chaque famille possède une ou deux têtes de bétail, c'est une question de statut social », affirme un ancien. Boeuf, cochon, mouton ou chèvres broutent en liberté sur les pentes de cette île-montagne. A chacun son ouvrage. La femme, équipée d'une lance pointue, va piquer les z'ourites, à marée basse, dans le lagon, puis elle s'occupe du jardin. L'homme part à l'aube en pirogue traquer le capitaine.

Depuis l'indépendance, accordée par les Anglais en 1968, Rodrigues est le dixième district de la République mauricienne. Son histoire a quatre siècles. Baptisée en 1528 par Diego Rodriguez, navigateur portugais, elle fut colonisée par les Hollandais de 1601 à 1611. Les Français prirent pied durablement dans le sillage d'une dizaine d'huguenots chassés par Louis XIV et en restèrent maîtres jusqu'en 1809, début de l'occupation britannique. Le Traité de Paris cédera, en 1814, l'île à l'Angleterre avec Maurice et les Seychelles. A 98 % créole, Rodrigues revendique sa descendance héritée des esclaves malgaches et africains et d'une poignée de colons français. Il reste de cette lointaine histoire le parler fleuri, même si la langue officielle demeure l'anglais, que peu de gens parlent.

UN LONG ISOLEMENT

A l'ombre des manguiers alourdis par les fruits, Port Mathurin, avec ses boutiks en tôle peinte et ses grand'cases à varangues, a gardé une ambiance d'autrefois. Les banques, le cinéma ABC, le stand de la Loterie verte, l'Ebony night club et l'unique station à essence de l'île sont à deux pas de la grand'rue où se côtoient les bazars chinois et indiens qui vendent de tout (des robes de tulle rose, des bassines en plastique et les cassettes de sega-accordéon, la musique traditionnelle). a presse donne le ton : Le Vrai Rodrigais, Ici Rodrigues, comme le dernier-né, La Voix du Peuple, qui exprime « la voix des sans-voix », tel que l'affirme Noël Allas dans son premier édito, le 16 décembre 2000. « On a vécu dans l'isolement jusqu'à il y a dix-quinze ans, argumente le signataire. La télévision est arrivée en 1989. L'unique émission de radio, " Les Matinales rodrigaises " (de 5 à 7 heures), date de 1996. Il y a cinq ans encore, on dénombrait 60 % d'illettrés. » « Dans les années 1967-1970, c'était une honte d'être Rodrigais, insiste le journaliste. Il y a eu une revitalisation culturelle et depuis, on considère que c'est un atout. Le Rodrigais est comme cet oiseau qu'on appelle le solitaire, fier, très généreux et convivial. » Cet oiseau endémique, aux ailes atrophiées, fut décimé

durant la colonisation.

François Leguat qui débarqua sur l'île en 1691 avec ses compagnons d'exil est, à ce propos, éloquent : « L'espèce la plus remarquable est celle à laquelle on a donné le nom de solitaire, écrit-il, parce qu'on le voit rarement en troupe, quoiqu'il y en ait beaucoup. Ils sont extraordinairement gras et le goût en est excellent. On ne peut jamais les apprivoiser ; sitôt qu'ils sont arrêtés, ils jettent des larmes sans crier et refusent opiniâtrement toute sorte de nourriture. »

L'aventurier français ne cache pas son enthousiasme pour cet éden, « où il n'y a ni haute montagne, ni coteaux dénudés de verdure. Où les beaux ruisseaux ne tarissent point. Où l'on rencontre partout abondamment de quoi manger et boire. Il y a dans cette île une si grande abondance de tortues. Elles se rassemblent le soir dans les lieux frais et se mettent si près l'une de l'autre qu'il semble que la place en soit pavée ». Pas plus, aujourd'hui, de solitaires survivants que de tortues, ni même de lamantins, ces vaches de mer qui « par trois ou quatre cent paissaient l'herbe au fond de l'eau. Quel dommage qu'un tel lieu, si délicieux en toutes manières, soit inutile aux habitants du monde ! », s'exclame-t-il encore. L'histoire lui a donné tort. Cet éden fut convoité et dépouillé. Sans compter les erreurs plus récentes. « En 1955, se souvient Ben Gontran, autour de la cathédrale Saint-Gabriel, au centre de l'île, c'était la forêt vierge, boueuse, humide, on en sortait fourbu. Certains pensent qu'on n'aurait jamais dû autant déboiser. On a commencé à partir de cette époque, précise l'enseignant retraité, pour faire de l'élevage, des vaches laitières. Cela a provoqué l'érosion. » Il y avait beaucoup de sources, un peu partout. Les rivières n'existent plus. « PAYSAGE DU REFUS » C'est cet univers minéral, métallique, qui fascine J.M.G. Le Clezio, parti sur les traces de Léon, son grand-père, chercheur d'or et magistrat de l'île en 1909. Le romancier décrit ce « paysage du refus, paysage hautain et impénétrable », cette « île issue de la mer, portant sur elle l'histoire des premières ères : blocs de lave jetés, cassés, coulées de sable noir, poudre où s'accrochent les racines des vacoas comme des tentacules ».

Faut-il avoir des ancêtres bretons, comme Le Clézio, pour apprécier cette sauvagerie, ces landes semées de pierres noires, battues par les vents, verrouillées par un récif dont on perçoit au loin la sourde rumeur ? Faut-il avoir conscience des dangers de l'Océan pour mesurer la force des courants qui brassent le lagon au rythme des marées ? Les kilomètres de côtes escarpées, les falaises tombant à pic, les plages intactes et les criques s'épanouissant au creux de vallées inaccessibles autrement qu'à pied ont façonné le caractère rodrigais et stimulé l'entraide. « On a commencé, en 1977, à parler identité, culture, musique, puis on a organisé des comités de villages, défini des plans d'action pour créer des écoles primaires, construire un kilomètre de route, amener l'électricité. On est une force vive », affirme Karl

Allas, directeur d'école à La Ferme . En moyenne, on a de l'eau tous les huit ou quinze jours, voire tous les mois, pendant une heure ou deux, il faut pouvoir la stocker. » Aider à financer les bassins de retenue, voilà une des priorités du responsable, avec la mise en place de caisses villageoises gérées par les bénéficiaires pour soutenir les projets des plus démunis.

Parade à l'isolement, au désollement, les zistoires, devinettes et blagues lancées à tous propos, ces raconte pli qui perpétuent la tradition orale. Kermesses, régates de pirogues, bals populaires, les occasions ne manquent pas. Pour le Nouvel An, on a repeint la maison et changé les rideaux. Rosemay Potiron a tué deux cochons et acheté un énorme faitout en aluminium pour cuire le maïs. Elle prépare daubes, rôtis et grillades pour soixante personnes. « Tout le monde va à la messe, dit-elle, puis on fait la fête jusqu'à la fin janvier. » Comme le disent volontiers les Rodriguais, le rire est le seul remède contre le trac.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/2001/01/04/rodrigues-l-ile-solitaire_4156312_1819218.html#Qi5vcojElUpCLczl.99

2001 - « La Maison qui marchait vers le large » : Carl de Souza et le chaos mauricien

Le Théâtre de la Tempête, à Paris, présente La Maison qui marchait vers le large, une adaptation fidèle du roman de l'écrivain. LA MAISON QUI MARCHAIT VERS LE LARGE, d'après le roman de Carl de Souza, mise en scène de Vincent Colin. THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Métro Château-de-Vincennes, puis navette. Tél. : 01-43-28-36-36. Du 20 mars au 8 avril 2001 à 20 h 30, sauf jeudi à 19 h 30 et dimanche à 16 heures ; relâche lundi. 120 F (tarif réduit 80 F), 50 F le mercredi.

LE MONDE | 22.03.2001 à 14h54

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION *de notre envoyée spéciale*

A La Motte, faubourg de Port-Louis, capitale de l'île Maurice, se côtoie tout un petit peuple de créoles, descendants d'esclaves, de musulmans d'origine indienne, de Chinois et de Blancs ruinés. C'est là que l'écrivain mauricien Carl de Souza a situé l'intrigue de son roman *La Maison qui marchait vers le large* (Le Serpent à plumes, 1996), dont l'adaptation a été créée par le metteur en scène Vincent Colin à l'île Maurice puis à la Réunion en février, avant sa venue à Paris. Vieux et paralysé, à l'image d'un monde colonial qui se meurt, Gaston Daronville règne sur sa belle demeure de Blanc. La faillite l'a contraint à louer son rez-de-chaussée à la famille de Haffenjee, un "lascar", terme très péjoratif à Maurice pour désigner

les Indiens musulmans, descendants des travailleurs engagés au XIX^e siècle afin de remplacer les esclaves dans les plantations. En face, un riche commerçant chinois n'en finit pas d'ajouter des étages à sa maison, pour signifier sa réussite, bouchant ainsi la vue du port qui était la seule distraction du vieux Daronville.

A ce tourbillon social s'ajoute un désastre climatique, quand les pluies torrentielles entraînent le glissement des maisons vers la mer. La femme de Haffenjee tombe malade ; leur fils dérive vers la marginalité. L'instabilité gagne de jour en jour, amenant une recomposition des alliances sociales : à la fin, le vieux Blanc fera de Haffenjee le successeur de son monde en déroute.

Sur la scène du Centre dramatique de l'océan Indien, à Saint-Denis de la Réunion, la jolie demeure coloniale occupe le centre du plateau. Pour son adaptation très fidèle du roman, Vincent Colin a choisi six comédiens qui forment une distribution multicolore, à l'image de la population de ces îles. Deux ont été recrutés à Paris : Jean-Pierre Moulin a été dirigé par Roger Planchon ou Marcel Maréchal et Nirupama Nityanandan, comédienne et danseuse née à Madras, a travaillé dix ans avec Ariane Mnouchkine. Gaston Valayden, qui incarne avec noblesse le personnage de Haffenjee, et Maryse d'Espaignet sont mauriciens. La chanteuse Leïla Negrau, ancienne de la troupe du Théâtre Vollard, et le débutant Olivier Mussard vivent à la Réunion.

LES SCIENCES ET LES CONTES

"J'ai bâti mon roman sur les clichés qui ont cours à Maurice, explique Carl de Souza. Les Chinois font des affaires. Les Blancs sont racistes. Les musulmans frisent la délinquance. J'ai voulu partir de là car beaucoup de non-dits entourent la question de la cohabitation entre les différentes communautés." Né en 1949, le romancier incarne ce renouveau littéraire qui bouillonne aujourd'hui dans les périphéries francophones. Issu d'une famille indienne - son nom trahit l'influence des colons portugais -, de langue maternelle française, Carl de Souza a fait des études scientifiques dans le système scolaire britannique de Maurice puis à l'université de Londres. *"J'ai choisi les sciences car je trouvais Darwin bien plus fascinant que l'enseignement littéraire très conventionnel. Dans une île en pleine mutation, les sciences m'apparaissaient comme l'un des rares lieux de certitudes."*

Mais ce biologiste, aujourd'hui directeur de collège à Rose-Hill, n'a jamais cessé d'écrire des romans. *"Enfant, je me suis toujours endormi sur les épaules d'un père qui racontait des histoires. J'en ai gardé le goût de la fiction."* Ses premiers romans, *Le Sang de l'Anglais* (Hatier) et *La Maison qui marchait vers le large*, abordent les questions sociales de l'île. Puis l'écrivain se replonge dans les contes. Il accède à une écriture plus libre qui éclate dans *Les Jours Kaya* (Editions de L'Olivier), récit d'une dérive nocturne, à partir

d'une histoire réelle. En février 1999, Kaya, chanteur de seggae (variante locale du reggae), est arrêté pour avoir fumé un joint en public. Sa mort suspecte en garde à vue déclenche quatre jours d'émeutes.

"Kaya chantait une musique issue de l'esclavage. Fumer un joint est un geste rituel des chanteurs de reggae. Pour moi, son arrestation et ces émeutes ont révélé à quel point l'esclavage reste un thème inexploré à Maurice alors qu'il est omniprésent dans les têtes." Après le chaos de la nuit créole, Carl de Souza est parti vers d'autres êtres abandonnés de tous. Son prochain roman, à paraître à l'automne, met en scène des clandestins chinois, échoués sur les côtes mauriciennes alors qu'ils faisaient route vers l'Amérique.

Catherine Bédarida

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/2001/03/22/la-maison-qui-marchait-vers-le-large-carl-de-souza-et-le-chaos-mauricien_165243_1819218.html#IvUdR149SZ4Sr9aQ.99

2001 - Les sucriers mauriciens prennent pied sur le continent

LE MONDE ECONOMIE | 25.06.2001 à 15h47

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION *de notre correspondant*

Dans quelques semaines, l'usine de Marromeu, au Mozambique, produira son premier sucre de canne depuis une vingtaine d'années. La longue guerre civile qu'a connue le pays a ruiné l'économie. En 1992, la paix revenue, les autorités ont cherché à attirer les investisseurs étrangers. L'île Maurice, elle-même longtemps synonyme de délocalisation et de zone franche, a répondu à l'appel.

En 1997, un consortium constitué de trois groupes sucriers mauriciens (FUEL, Espitalier-Noël et Mon Loisir) a obtenu la concession, pour cent ans, d'une zone d'environ 90 000 hectares au nord de Beira - autant que la superficie totale de cannes à Maurice - où est située Marromeu. Près de deux cents expatriés mauriciens s'y sont installés. L'ancien propriétaire, le gouvernement mozambicain, n'a que 25 % des actions de la nouvelle société.

Cette acquisition, d'un montant de 100 millions de dollars, constitue *"le plus gros investissement mauricien à l'étranger"*, affirme le coordinateur du projet à Port-Louis. Mais les sucriers mauriciens ont trouvé sur le continent africain d'autres territoires d'expansion. La même année, le groupe Harel Frères, allié au groupe ivoirien Sifca, a pris une participation majoritaire dans les sucreries de Borotou et Zuenoula, situées au nord-ouest et au centre du pays.

En Tanzanie, c'est le groupe Deep River Beau Champ, associé au groupe réunionnais Quartier Français, qui a racheté l'an dernier au gouvernement l'une des plus grosses sucreries du pays, la Tanganyika Plantation Company (TPC), implantée au pied du Kilimandjaro. La présence en Afrique des industriels mauriciens n'est pas nouvelle. *"Dans les années 1970, nous y avons réalisé de nombreuses missions pour monter des usines"*, évoque Philippe de Chasteauneuf, directeur financier de Harel Frères. Mais aujourd'hui les investissements lourds s'ajoutent à l'exportation de savoir-faire.

POLITIQUE EUROPÉENNE

"L'industrie sucrière a besoin d'espace et le marché européen se rétrécit. L'offre des Mauriciens rejoint celle des pays africains, au moment où ceux-ci privatisent les industries qu'ils avaient nationalisées", analyse l'économiste Pierre Dinan, consultant à Port-Louis. Pour Arnaud Dalais, président du groupe Deep River Beau Champ, *"cette démarche d'investissement en Afrique est un reflet du succès de la politique européenne vers Maurice"* qui bénéficie, comme les autres pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) producteurs de sucre, d'un quota d'écoulement à des prix garantis, au titre du Protocole sucre annexé à la convention de Lomé. Quant aux incertitudes politiques en Afrique, *"le risque est calculé"*, estime Philippe de Chasteauneuf, dont le groupe était cependant loin de prévoir les récents troubles politiques en Côte d'Ivoire.

"Les Mauriciens sont conscients qu'il y a des pays à éviter, mais il ne faut pas généraliser", commente Pierre Dinan. Si, à terme, les usines concernées envisagent d'exporter vers les pays voisins et l'Union européenne, elles ciblent pour l'instant les marchés locaux dont elles pourraient couvrir entre un tiers et la moitié des besoins.

A l'heure de la mondialisation, l'Afrique, où d'autres investisseurs mauriciens, tel Mauritius Telecom, commencent à s'implanter, apparaît comme une zone privilégiée d'opérations pour ce petit pays dynamique de l'océan Indien.

Hervé Schulz

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/2001/06/25/les-sucriers-mauriciens-prennent-pied-sur-le-continent_201633_1819218.html#RxE4HuoxYo3Yo3jw.99

2004 - A l'Ile Maurice, une nouvelle génération d'écrivains

LE MONDE | 12.03.2004 à 00h00 • Mis à jour le 12.03.2004 à 00h00 | Par

Maurice, une île dans l'océan Indien, une mosaïque de langues, traversée par les influences française, anglaise, créole, asiatique, africaine. Une terre connue pour son tourisme haut de gamme et sa main-d'oeuvre bon marché, à l'heure de la mondialisation. Et dans ce microcosme éloigné de tout s'épanouit une génération étonnamment bouillonnante d'écrivains, dont bon nombre choisissent la langue française pour s'exprimer.

Au premier rang d'entre eux, le poète Edouard Maunick, grande figure de la francophonie, abondamment couvert de prix ; né en 1931, il étend aujourd'hui son aile bienveillante sur les plus jeunes. Mais aussi Ananda Devi, romancière et poétesse, qui porte l'héritage de ses ancêtres venus d'Inde, de ces ouvriers de la canne à sucre recrutés dans la colonie britannique peu après l'abolition de l'esclavage. Son père lui parlait créole et lui lisait des romans français. Sa mère s'exprimait en telugu, l'une des langues indiennes, et lui transmettait les chefs-d'oeuvre de la mythologie hindoue. A l'adolescence, elle lit Shakespeare, Victor Hugo et Rabindranath Tagore. Adulte, elle admire la romancière noire américaine Toni Morrison. Dès ses premiers livres, elle écrit en français, la langue dans laquelle elle a appris à lire à l'école. Au fil de ses romans, *Moi, l'interdite* (ed. Dapper, 2000), *Pagli* (2001), *Soupir* (2001), *La vie de Joséphin le fou* (2003) et *Le long désir* (2003, tous chez Gallimard), elle décrit les codes étouffants de son île. Dans cette société cloisonnée où Noirs, Blancs, Indiens s'ignorent, elle invente des héroïnes qui glissent vers les marges pour fuir le silence et gagner leurs espaces de liberté.

Cet enfermement îlien traverse aussi l'oeuvre de Carl de Souza. Issu d'une famille indienne - son nom porte l'influence des colons portugais -, ce biologiste, directeur d'un collège de l'île, a fait ses études dans le système anglais mais écrit en français, sa langue maternelle. Dans *La Maison qui marchait vers le large* (éd. Le serpent à plumes, 2001), il s'attache aux clichés mauriciens selon lesquels les Chinois seraient commerçants, les Blancs racistes et les musulmans délinquants. Son écriture libre éclate dans *Les Jours Kaya* (éd. de L'Olivier, 2000), composé après les émeutes de 1999 qui ont suivi la mort suspecte en garde à vue du chanteur mauricien noir Kaya. *Ceux qu'on jette à la mer* (éd. de L'Olivier, 2001) est un requiem pour les passagers clandestins qui meurent chaque année sur les embarcations d'escrocs.

Tous ne vivent plus sur l'île, à l'instar de Nathacha Appanah-Mouriquand, qui s'est installée à Lyon, où elle est aussi journaliste. La benjamine des écrivains mauriciens a fait l'an dernier une entrée remarquée en littérature avec *Les Rochers de Poudre d'or* (Gallimard), qui, retraçant le voyage forcé de certains Indiens vers Maurice, lui a valu le prix RFO. Avec *Blue*

Bay Palace, son deuxième roman, elle nous donne un saisissant récit d'amour trahi, un texte fort. L'intrigue en est simple : une jeune fille pauvre issue de Trou-du-Sac - il y a des noms très pittoresques à Maurice comme Cure-Pipe ou Pamplémousses - s'éprend d'un fils de brahmane qui l'aime aussi mais lui cache son prochain mariage avec une femme de sa caste. Le roman est bâti en trois actes : la révélation, la douleur, le retour impossible vers l'état d'innocence pure qui prévalait jusqu'à la trahison.

ÉCRITURE VOLCANIQUE

Sur cette trame vient se greffer tout ce qui fait la richesse du livre de Nathacha Appanah-Mouriquand, et surtout une étude subtile de la jalousie, quand la haine de l' « autre », c'est-à-dire de l'autre femme, n'existe plus qu'en soi, au point de se substituer à l'amour qui l'avait fait naître. Jalousie, désir physique, pulsions de fureur et d'anéantissement : l'écriture est volcanique, violente comme la lave de Maurice, cette île « née du crachat brûlant d'un volcan ». Elle dit en peu de mots le dépit, la rage, le chagrin, l'impérieux besoin d'assouvir la vengeance pour retrouver l'état d'enfance. Elle dit aussi, d'une façon charnelle, l'attachement de tous ces écrivains à leur terre. D'où ces images qui affluent lorsque la narratrice se sent « ravagée » comme son pays après le cyclone : « La terre dans l'océan, la mer dans la terre, les racines à l'air, les arbres à terre, le vent plus fort que tout... »

Il faudrait pouvoir parler aussi de Barlen Pyamootoo, d'Alain Gordon-Gentil et surtout de Shenaz Patel, qui dit choisir le français ou le créole selon la texture de ce qu'elle veut exprimer. Oui, comme l'affirme Le Clézio, on peut parler de « renaissance de la littérature à Maurice, sans doute une des clés de son avenir ». Et lorsqu'on s'étonne qu'après la colonisation britannique le français soit resté aussi vivant, les Mauriciens sourient : après tout, leur île n'est-elle pas surnommée aussi « île de la fidélité » ?

P/

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/2004/03/12/a-l-ile-maurice-une-nouvelle-generation-d-ecrivains_4285837_1819218.html#P3u051HhQOwrOJsU.99

2004 - Les Chagossiens veulent rentrer chez eux

Le Monde.fr | 09.04.2004 à 12h02

Trente ans après leur expulsion, les anciens habitants des Chagos - archipel corallien de l'océan Indien dont l'île la plus grande, Diego Garcia, est une base aérienne américaine -, se battent sans guère de moyens devant les tribunaux de Londres et Washington pour

retourner vivre sur leur terre natale.

Descendants d'esclaves africains au service de colons européens, plus de 2 000 de ces créoles vivaient paisiblement de leurs plantations et de la pêche dans les eaux turquoise des 65 îlots de leur archipel, jusque dans les années 1960. Ils dépendaient officiellement de Maurice, colonie que les Anglais avaient ravie aux Français en 1810, avec ses dépendances. Les Britanniques ne se préoccupaient guère de ces confettis, jusqu'à ce que les Etats-Unis désirent y installer une base militaire : entre Afrique et Australie, à portée d'avion du Moyen-Orient et de l'Asie, les 44 km² de Diego Garcia sont en position stratégique. Ces dernières années, ses bombardiers furtifs en sont partis pour pilonner les caches de Ben Laden en Afghanistan ou l'armée de Saddam Hussein en Irak.

En 1965, Londres détache les Chagos de Maurice pour en faire un "territoire britannique de l'océan Indien". L'année suivante, l'archipel est loué aux Etats-Unis pour un demi-siècle. Les Américains n'y souhaitant pas d'individus *"pouvant poser des problèmes politiques"*, les Britanniques se chargent, entre 1967 et 1973, du "déménagement" de tous les habitants de l'archipel, principalement vers Maurice. Les premiers départs se font "en douceur" (cinq jours en bateau payés jusqu'à Port-Louis, mais sans billet de retour), puis manu militari pour les récalcitrants, avant l'inauguration de la base américaine, en 1975. Aucun Chagossien n'a pu revenir vivre dans l'archipel.

"Nous sommes les sacrifiés de l'indépendance de Maurice, obtenue sur notre dos. Nous n'avons pas été consultés, nous n'avons pas été bien accueillis à Port-Louis", clame Olivier Bancoult, président du Groupe des réfugiés des Chagos, au nombre de 8 500 à Maurice et de 500 aux Seychelles actuellement. Confinés dans des bidonvilles, les Chagossiens restent, à ses yeux, *"les plus défavorisés des défavorisés"* de l'ancienne île de France.

Son association a cependant marqué quelques points. En novembre 2000, les tribunaux londoniens ont admis que les Chagossiens avaient été chassés illégalement de leurs terres. Ceux-ci ont obtenu, en mai 2002, la citoyenneté britannique à part entière, avec un passeport européen. Mais pas question de leur verser des indemnités, ont tranché les juges en octobre 2003, estimant que Maurice a déjà reçu de Londres suffisamment de compensations financières pour l'installation de ces "immigrés".

Leur bataille judiciaire se poursuit : les Chagossiens voudraient que Washington et Londres leur affrètent les bateaux du retour et réalisent les infrastructures nécessaires pour qu'ils puissent se réinstaller sur leur terre natale. *"Nous ne demandons pas que les Américains quittent Diego Garcia. Nous souhaitons cohabiter et avoir la possibilité de travailler dans leur base, où ils ont préféré embaucher des Philippins, des Singapouriens et même des Mauriciens"*, ajoute Olivier Bancoult, électricien originaire de l'île de Peros Bahnos.

Son association est allée en délégation à la Réunion voisine, en février dernier, demander une aide financière pour un premier retour, destiné prioritairement à *"entretenir les tombes des ancêtres laissées à l'abandon"* depuis trente ans. Elle a pour le moment obtenu de la municipalité réunionnaise du Port, sensible au destin des Chagossiens, les honneurs de la *"semaine créole"* d'octobre prochain, où ils déploieront leurs traditions, un peu en voie de perdition...

Martine Jacot

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/2004/04/09/les-chagossiens-veulent-rentrener-chez-eux_360495_1819218.html#FYcKT4oAwL59PoIc.99

2004 - Des négociations de la dernière chance s'engagent à l'OMC

La question des subventions agricoles en Europe et aux Etats-Unis n'a toujours pas de réponse.

LE MONDE | 16.07.2004 à 12h22

Trois hommes souhaitent tout particulièrement qu'un accord fixant le cadre des négociations du cycle de Doha, dit "du développement", voit le jour fin juillet. Supachai Panitchpakdi, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), que l'échec de Cancun a affaibli, voudrait finir son mandat sur un bilan plus flatteur. Pascal Lamy, négociateur européen, quittera la Commission européenne en octobre. L'Américain Robert Zoellick voit son sort lié à la fortune électorale du président Bush, en novembre. Tous trois savent que s'ils laissent passer la "fenêtre" du 27 juillet que constitue la réunion du Conseil général de l'OMC, à Genève, il y a aucune raison pour que quoi que ce soit se débloque plus tard.

Depuis plusieurs semaines, les consultations se multiplient. La dernière a eu lieu à l'Ile Maurice, mardi 13 juillet où les pays du G90, un groupe à majorité africaine, réunissant les pays ACP (Asie-Caraïbes-Pacifique), PMA (Pays les moins avancés) et Union africaine, ont reçu l'Américain Robert Zoellick, l'Européen Pascal Lamy, et deux autres poids lourds du commerce, le Brésilien Celso Amorim et l'Indien Kamal Nath.

Le ministre des affaires étrangères et du commerce international mauricien, Jayen Cuttaree, avait à Cancun, favorisé l'émergence du G90, qui a contribué à l'échec de la réunion. Le point commun de ces pays (des très pauvres et des émergents, comme l'Afrique du Sud) est le rejet de toute négociation, en l'absence d'avancées sur l'élimination des subventions dans les pays riches. A Port-Louis, ils l'ont à nouveau fait savoir, tout en insistant sur le fait qu'un accord

au niveau de l'OMC est *"dans l'intérêt du G90, sinon, nous serons marginalisés"*.

Le patron de l'OMC les avait pourtant mis en garde, les appelant *"à faire preuve de souplesse et de réalisme"* car, *"à ce dernier stade, il est de la plus haute importance que nous évitions de créer des divisions inutiles"*. L'OMC, a-t-il dit *"est sur le point d'écrire une réforme fondamentale de l'agriculture"* et *"l'impossibilité de parvenir à un accord-cadre à la fin du mois, pourrait signifier la fin des offres faites par les développés d'éliminer les subventions aux exportations."*

EXIGENCE DE PARALLÉLISME

Pour le G90, élevé au rang de force de blocage, c'est surtout aux deux gros pourvoyeurs d'aides - Etats-Unis et Europe - de faire des efforts. Le dossier du coton, dans lequel les Américains viennent d'être condamnés à l'OMC est symbolique de l'affrontement qui oppose le sud et le nord. Tout comme celui du sucre où les Européens attendent un jugement suite à une plainte du Brésil, de l'Australie et de la Thaïlande.

Pourtant, les choses ne bougent guère. Au grand dam de la France, le commissaire Pascal Lamy a proposé d'éliminer les 3 milliards de dollars de subventions européennes annuelles si, de son côté, Washington renonce aux crédits à l'exportation accordés sur le long terme aux fermiers américains et réalise des efforts proportionnels à ceux de l'UE. Pour le Néozélandais, Tim Groser, qui conduit les négociations sur l'agriculture, cette exigence de parallélisme *"est un cas de rupture"* pour les Américains et les pays exportateurs du groupe de Cairns menés par l'Australie.

Le directeur de l'OMC, lui se veut confiant. *"Pour la première fois, a-t-il déclaré à La Tribune il y a quelques jours, la réduction des soutiens domestiques, l'élimination des subventions à l'exportation et le parallélisme sont à portée de main."* Les pays en développement attendent de voir et étudient comment négocier leur "flexibilité". Ils ont, entre eux-mêmes des positions divergentes sur le troisième pilier du dossier agricole : l'accès au marché. Sur ce volet, comme sur la baisse des tarifs douaniers industriels, deux "sud" s'affrontent : les pauvres et les émergents.

L'Inde, par exemple, a prévenu que toute négociation sur l'accès aux marchés agricoles devait prendre en compte les impératifs de survie et de sécurité alimentaire de 600 millions d'agriculteurs indiens. Le Japon, la Corée du Sud ou la Suisse, veulent de leur côté continuer à protéger leur modèle agricole national.

Ces négociations se tiennent sur fond de désaccords persistants entre le gouvernement français et le négociateur européen. Paris craint que l'envie d'aboutir n'incite le commissaire européen à outrepasser son mandat. Lundi 12 juillet, Pascal Lamy s'était targué de disposer *"du plein soutien"* des Etats membres de l'UE à *"la stratégie et la tactique"* de

Bruxelles. Paris lui a rappelé qu'il a besoin de l'unanimité pour avancer et a demandé la tenue officielle d'un conseil spécial des ministres de l'UE pour *"arrêter la position de l'UE sur les textes qui seront soumis au conseil général de l'OMC"*.

Babette Stern

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/2004/07/16/des-negociations-de-la-derniere-chance-s-engagent-a-l-omc_372801_1819218.html#9zWIqDOTVEtkFgU4.99

2005 - M. Annan appelle à des "mesures décisives" face au changement climatique

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a appelé, jeudi 13 janvier à Port-Louis (île Maurice), la communauté internationale à "prendre des mesures décisives face au changement climatique" et à mettre en place d'un système mondial d'alerte pour toutes les catastrophes naturelles.

Le Monde.fr | 13.01.2005 à 11h28

"Nous devons être prêts à prendre des mesures décisives face au changement climatique", a déclaré M. Annan lors d'une réunion internationale sur les petites îles en développement à Port-Louis, sur l'île Maurice.

"Il n'est plus très difficile d'imaginer ce que pourraient être les effets de l'élévation du niveau de la mer qui, selon les plus grands scientifiques, accompagnera le réchauffement planétaire", a-t-il ajouté devant une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement, essentiellement des petites îles. *"Qui oserait affirmer que ce que nous faisons suffit ?"*, a-t-il dit.

M. Annan s'exprimait à un mois de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, qui impose à 38 pays industriels de réduire leurs rejets de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique. Ce texte a été rejeté par les Etats-Unis, l'un des principaux pollueurs dans le monde.

Le petit atoll de Tuvalu, situé dans le Pacifique, avait accusé, mercredi à Port-Louis, les Etats-Unis de *"nier"* l'existence du changement climatique.

SYSTÈME MONDIAL D'ALERTE

M. Annan a, en outre, appelé à la mise en place d'un système mondial d'alerte, *"non seulement pour les tsunamis mais pour tous les autres phénomènes dangereux, par exemple les ondes de tempête et les cyclones"*.

L'océan Indien, où des tsunamis ont fait plus de 158 000 morts le 26 décembre, n'est pas équipé d'un système d'alerte pour ce genre de catastrophes.

"Aucune partie du monde ne doit être laissée pour compte. Nous devons penser en termes mondiaux et envisager des mesures à la hauteur des risques", a encore souligné M. Annan, qui revient d'une tournée dans l'océan Indien. "Riches et pauvres, faibles et forts, citoyens des grandes puissances ou de minuscules atolls, nous sommes tous reliés par des fils qui tissent une toile d'occasions à saisir et de dangers à combattre", a-t-il estimé.

Le secrétaire général de l'ONU s'exprimait lors d'une réunion des petites îles, qui sont particulièrement menacées par les catastrophes naturelles, le réchauffement de la planète et donc par la montée des eaux. *"A peine au-dessus du niveau de la mer, loin des marchés mondiaux, beaucoup de petits Etats insulaires vivent en marge de la communauté mondiale. La survie de certains est carrément compromise", a encore déclaré M. Annan. "La mise en œuvre de ce qui avait été convenu et promis à la Barbade [où avait été adopté en 1994 un programme de soutien aux petites îles en développement] a été au mieux décevante", a-t-il poursuivi.*

L'assistance au développement pour ces petits Etats est passé en dix ans de 2,3 milliards (2,05 milliards d'euros) à 1,7 milliard de dollars (1,29 milliard d'euros), selon l'ONU.

La conférence de l'ONU, à laquelle participent quelque 110 pays, doit se conclure vendredi par l'adoption d'un nouveau texte pour le développement des petites îles.

Avec AFP

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/2005/01/13/m-annan-appelle-a-des-mesures-decisives-face-au-changement-climatique_393997_1819218.html#mZBmK1JIQw68xfRy.99

2005 - Virginie ou la vertu

| 20.03.2005 à 04h59

Le moins que l'on puisse dire est que Françoise Robin savait choisir ses maris. Elle en eut deux et des meilleurs, deux hommes d'exception salués pour leur probité et leur courage. Le premier, Pierre Poivre, savant-bourlingueur au nom prédestiné, souffla le monopole des épices aux Hollandais ; le second, Pierre Samuel Dupont de Nemours, inventa tout bonnement l'économie. Mais c'est un troisième homme qui la rendit immensément célèbre. Non qu'elle ait succombé à ses avances, mais, justement, parce qu'elle les avait refusées.

Sous la plume frustrée de Bernardin de Saint-Pierre, l'inflexible Françoise devint Virginie,

symbole de la femme idéale, la très sage, très tendre et surtout très fidèle amoureuse de Paul. Le fait est assez rare pour être noté : là où tant d'héroïnes sont entrées dans l'Histoire par leurs égarements, c'est par la vertu que la charmante M^{me} Poivre a accédé à la postérité. A son corps défendant - c'est le cas de le dire.

"Je vous prie de ne point me chanter. Je n'ai guère l'encolure d'une héroïne", écrivait-elle à l'infortuné soupirant qui la bombardait d'odes et de billets doux. La suite montra qu'elle avait tort. Front décidé, pommettes saillantes, taille fine et démarche légère, Françoise Poivre n'avait que 21 ans en 1769 quand le jeune écrivain la rencontra à l'île Maurice, dirigée d'une main de fer par son intendant de mari. Vêtue à la créole de mousseline blanche doublée de taffetas pastel, elle semblait peut-être le *"bouton de rose"* décrit par Bernardin, mais elle n'en avait ni la candeur ni la fragilité. Au contraire, elle montrait déjà les solides mérites qui, plus tard, feraient l'unanimité : simplicité, franchise, humour, bon sens. *"Une femme jolie et infiniment respectable par ses vertus et ses aimables qualités"*, écrira Brissot. Outre la *"forte volonté"* et la *"grande culture"* révélées par sa correspondance, elle avait, selon son biographe, Maurice Souriau, *"l'esprit net et le cœur généreux"*.

Bref, c'était une femme de tête, intelligente, énergique et sans détour. Le contraire des coquettes qui sévissaient en ce siècle libertin. Le contraire aussi d'une sotte, telle l'innocente et prude Virginie qui préfère mourir dans un naufrage, *"une main posée sur ses habits, l'autre sur son cœur, levant en haut des yeux sereins"* plutôt que de se déshabiller devant les marins.

"Elle aurait pu se jeter à l'eau et espérer", notera ironiquement Casanova en étrillant le roman. *Elle n'a pas pensé qu'elle aurait pu garder sa chemise ; mais cela va très bien. La sublime vertu ne souffre pas la moindre alarme."* Placée devant un tel dilemme, nul doute que Françoise aurait sans hésitation sauté à l'eau. Car derrière la *"tendre perdrix"* de Bernardin se cache une âme bien trempée, éprise d'horizons nouveaux, qui se moque bien du sublime. *"La vertu, écrit-elle, doit être gaie et contente."* Sa longue vie en témoigne, la petite Lyonnaise est bien l'égale de ces aventuriers des Lumières qui feront ou déferont des empires.

Bien élevée, bien faite et bien née, Françoise Robin, issue de la petite noblesse de robe lyonnaise, pouvait espérer une vie paisible auprès d'un soyeux ou d'un hobereau local. Pourtant, à 18 ans, elle leur préfère un barbon austère, de 29 ans plus âgé et manchot de surcroît qui l'entraîne, à peine épousée, à l'autre bout de la Terre. Grand, la mine grave, un rien sentencieux mais curieux de tout, d'une honnêteté légendaire, Poivre est, il est vrai, un personnage fascinant, mélange de sage et de corsaire, ami de Jussieu, Bougainville, Hume, Kerguelen, Turgot. *"Un des hommes les plus attrayants que j'aie connus"*, admettra

Bernardin de Saint-Pierre, pas rancunier.

L'explorateur est lui aussi né à Lyon, en 1719, mais dans un milieu modeste - son père est mercier. Elève brillant du séminaire des missions étrangères, Poivre rêve d'évangéliser la Chine et s'embarque à 22 ans pour un long périple. Après moult avatars, il perd son bras droit, emporté par un boulet dans une bataille navale. Finie la carrière de missionnaire - on ne bénit pas de la main gauche. Laissé pour mort et prisonnier à Batavia (future Djakarta), il découvre par hasard sa vraie vocation : les épices.

La richesse fabuleuse de la Compagnie des Indes néerlandaises provient, constate-t-il, d'un monopole bien gardé : le girofle et la muscade, cultivés en Indonésie, dans un archipel interdit aux étrangers, les Moluques. Dès lors, Pierre Poivre n'aura de cesse de les acclimater dans les colonies françaises. Sur le chemin du retour, il a convaincu Mahé de La Bourdonnais, futur gouverneur de l'île Maurice, d'appuyer ses plans.

A 30 ans, il repart donc chargé d'une mission secrète : voler les précieuses épices aux Hollandais. L'équipée sur un mauvais bateau, dans des mers infestées de pirates, entre des îles surveillées par l'armée batave, est dangereuse et épuisante. Le scorbut aidant, chaque voyage, dit-on, se paie d'une dent. Pierre Poivre échoue une fois, deux fois et, finalement, réussit à rapporter à Maurice quelques muscadiers et une poignée de noix. Mal soignés, ils ne survivront qu'une saison, mais qu'importe !

A 36 ans, il revient à Lyon chercher une gloire bien gagnée. Reçu à l'Académie des sciences, il publie les *Voyages d'un philosophe*, qui ont un grand succès. Une gratification royale de 20 000 francs lui permet d'acheter une propriété à La Fréta, sur les rives de la Saône. Françoise n'a alors que 7 ans. Parente par alliance du frère de Pierre, Denis Poivre - ancêtre présumé de Patrick Poivre d'Arvor -, elle est sûrement fascinée par les récits de ce vieil oncle baroudeur. En tout cas, c'est par amour qu'elle l'épouse onze ans plus tard, le 17 septembre 1766, à Lyon. Elle ne le regrettera pas.

Le ministre de la marine a proposé à Poivre le poste d'intendant des "Isles de France et de Bourbon" (Maurice et la Réunion). Il hésite à imposer à sa jeune épouse, enceinte, les épreuves d'une traversée de plusieurs mois. C'est mal la connaître. Moins d'un an après ses noces, la nouvelle Mme Poivre débarque à Port Louis et accouche d'une fille qu'elle nourrit au sein, contre tous les usages du temps. L'intendant n'a jamais dorloté dans sa vie que ses plantes et sa femme. Craignant pour elles les miasmes et l'agitation du port, il achète une propriété idyllique dans le centre de l'île.

Mon Plaisir est une maison coloniale classique, mais elle domine 7 hectares de vallons et de bois arrosés par la rivière des Pamplemousses. Poivre en fera l'un des plus beaux jardins botaniques du monde - à ce jour -, en acclimatant les rares espèces rapportées par ses amis

du monde entier : hortensia de Chine, cannellier de Ceylan, arbre à pain de Tahiti, tubéreuse, bougainvillée, thé, manguier, etc. N'y manquent que les girofliers et feu les muscadiers.

Poivre s'empresse d'organiser deux nouvelles rafles aux Moluques. Cette fois, il n'y participe pas lui-même mais, fort de ses contacts, son agent, Jean Provost, revient triomphalement en 1770, lesté de milliers de noix de muscade, puis, en 1771, de centaines de pieds de girofliers. L'intendant réussit non seulement à acclimater les épices dans l'île, mais aussi à les transplanter en Guyane, où elles seront à l'abri des cyclones.

Son bonheur serait complet n'était un jeune freluquet fraîchement débarqué du Havre qui s'est amouraché de son épouse. Poivre a confiance en Françoise. Elle ne lui a rien caché et se moque même en privé de celui qu'elle surnomme "Candor". Mais il y a des limites, et Bernardin de Saint-Pierre ne les connaît pas. Ambitieux mais inconstant, susceptible, quinteux, la tête farcie de chimères, l'apprenti ingénieur est incapable de se plier à la réalité. A Malte, en Russie, en Pologne, dans l'enseignement comme dans l'armée ou le génie civil, il a cumulé les échecs, ce qui ne l'empêche pas de se prendre pour Casanova, Diderot et Rousseau réunis. Il prêche la vertu mais ne la pratique guère, critique l'esclavage mais achète deux négrillons. Bref, il est insupportable, et Françoise, d'abord amusée, le remet sèchement à sa place.

Ses billets - retrouvés parmi les 4 000 lettres de femmes que l'écrivain se vantera d'avoir reçues - ne laissent aucun doute : *"Je désire votre bonheur, mais je ne me flatte pas de pouvoir y contribuer"*, dit-elle, ou encore : *"Je serai charmée de causer un peu avec M. Poivre, s'il vient dimanche, et je ne serais pas fâchée qu'il vînt seul."*

L'intendant, écartelé entre son jardin et le redressement de Port Louis, n'a guère de loisirs à consacrer à sa famille. L'importun compte là-dessus ainsi que sur sa jeunesse - 32 ans. Il persiste, multiplie hommages, visites et petits cadeaux, propose à la belle esseulée de fonder un ordre de l'amitié et de porter sa cocarde. Tant et si bien que, à la fin, Poivre le renvoie à Paris avec armes et bagages.

L'aventure exotique de Bernardin de Saint-Pierre a tourné court, mais elle lui inspire *Paul et Virginie* qui, publié seize ans plus tard en 1787, connaît un succès phénoménal (six cents éditions en deux siècles). Toute l'Europe - Napoléon, Chateaubriand, Flaubert entre autres - s'attendrira sur le drame. Ses descriptions lyriques de la nature, sa peinture exaltée des héros et de leur amour naïf semblent aujourd'hui ridicules. Pourtant tout est - presque - vrai. Le naufrage a bien eu lieu, à l'aube du 17 août 1744, et fait 208 victimes. Parmi elles, aucune Virginie - le nom ne deviendra à la mode que quand La Fayette en baptisera sa fille, en hommage à la patrie de Jefferson. Mais Françoise, elle, était bien réelle. Et Bernardin, alias Paul, sincèrement amoureux et désespéré.

La muse involontaire, à la sortie du roman, a bien d'autres soucis en tête. L'année précédente, en 1786, elle a perdu successivement son père, son époux, sa fille cadette et a dû se séparer de La Fréta. A 36 ans, Françoise repart de zéro. Les temps sont agités, elle doit se battre pour assurer l'avenir de ses deux aînées et publier les manuscrits de son époux. A Paris, elle retrouve le cercle des savants et des libéraux qu'il fréquentait et persuade l'un de ses amis de rédiger sa biographie. Pierre Samuel Dupont de Nemours partageait les idées de Poivre sur l'agriculture, base de la "*saine gestion*" d'un pays, et, plus encore, ses goûts. Il fera une apologie et épousera sa veuve.

C'est un audacieux dans un genre différent, un aventurier de l'esprit. Conseiller de Necker et de Louis XVI, il a fondé avec Quesnay l'école des physiocrates, jetant les fondements de l'économie politique. Puis il s'est plongé dans la Révolution. Membre de l'Assemblée constituante proche des Girondins, il ne devra son salut qu'à la chute de Robespierre.

Né en 1739, il n'a que neuf ans de plus que Françoise. Veuf lui aussi et père de deux grands fils, il a tout pour s'entendre avec cette "*femme du mérite le plus rare*", dont il a pu apprécier non seulement le charme et l'esprit mais aussi les talents domestiques à La Fréta. Il l'épouse le 27 septembre 1795, après avoir échappé de peu à la guillotine. Il a 56 ans, elle 47, pourtant c'est un - second - mariage d'amour. Un amour qui résistera aux vicissitudes politiques, à la ruine et même à l'exil forcé aux Etats-Unis, où l'intrépide Françoise le précédera, afin de dénicher un nouveau foyer pour leur nombreuse tribu.

Témoignent de cette tendresse les lettres qu'ils échangeront, vingt ans après, de part et d'autre de l'Atlantique, tandis qu'il aide son fils cadet à fonder, dans le Delaware, la poudrerie qui fera leur fortune et qu'elle reste bloquée à Paris par une fracture de la hanche.

Lui : "*Sans toi, je ne puis avoir de complet bonheur, sans toi, je n'ai que la moitié de mon esprit...*" Elle : "*Pourquoi ne sommes-nous pas morts ensemble, il y a bien des années...*"

Il s'en faudra de beaucoup : Pierre Samuel mourra en 1817, à 76 ans. Françoise, elle, ne s'éteindra que 24 ans plus tard, à l'âge de 92 ans, son extraordinaire destin accompli. "*Je ne peux croire, écrivait-elle dans sa dernière lettre à Dupont, qu'il y ait des amours qui ne doivent pas occuper toute une vie.*" Elle en a eu deux. Plus un troisième, purement littéraire.

Véronique Maurus

Bibliographie

Les chasseurs d'épices, de Daniel Vaxelaire, Petite bibliothèque Payot, 2001.

Frères et sœur, d'Olivier et Patrick Poivre d'Arvor, Balland, 2004.

Le Roman de Madame Poivre, d'Edmond Pilon, in *La revue des deux mondes*, novembre 1933.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/03/20/virginie-ou-la-vertu_376510_3208.html#GJLIWIEs1KMYshgE.99

2005 - Revoir Diego Garcia

Les habitants de cet atoll de l'océan Indien avaient été chassés de chez eux au début des années 1960 en raison de la construction d'une base militaire américaine. Certains devraient y retourner cet automne. Pour une simple visite.

LE MONDE | 05.05.2005 à 13h37 • Mis à jour le 05.05.2005 à 15h03 | Par Sarah Tisseyre

Aux Chagos, les arbres ont peut-être envahi les tombes. Lisette Talate se demande ce qu'elle retrouvera de celle de son frère, à Diego Garcia, l'un des trois principaux atolls de cet archipel situé à 2 150 kilomètres de l'île Maurice. Il repose là-bas, entre le lagon et l'océan Indien, et voilà plus de trente ans que personne n'est venu lui apporter des fleurs. Plus de trente ans que les cimetières de Diego Garcia, Peros Banhos et Salomon ont été laissés à l'abandon.

Assise sur son canapé au cuir déchiré, dans la banlieue de Port Louis, la capitale mauricienne, Lisette Talate ne sait plus vraiment son âge. Plus de 60 ans, à en juger par ce visage émacié, cette silhouette fragile sous une petite robe élimée. Elle se souvient bien, en revanche, de cette année 1971 qui a fait basculer sa vie. Lisette habitait alors à Diego Garcia avec ses cinq enfants. *"Un jour, un homme est venu nous annoncer que Diego avait été vendu, et qu'il fallait partir"*, souffle-t-elle en créole, les yeux à la dérive.

Trente-quatre ans plus tard, Lisette Talate et 99 autres Chagossiens se préparent enfin à revoir pour la première fois l'archipel dont ils ont été chassés entre 1967 et 1973. Après plusieurs faux départs et quelques promesses oubliées, les autorités britanniques ont finalement décidé, le 4 mai à Port Louis, qu'un bateau les y conduira le 25 octobre.

Lisette se dit heureuse à l'idée de se recueillir, après tant d'années, sur la tombe de son frère, mais elle ajoute : *"J'aurai aussi du chagrin, parce que nous devons ensuite rentrer à Maurice."* Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui contrôlent les Chagos, refusent en effet que les anciens habitants retournent y vivre. Il faut dire que Diego Garcia abrite l'une de leurs plus grandes bases militaires.

C'est en 1961, en pleine guerre froide, que s'est noué le destin des Chagossiens. Craignant que les Soviétiques n'étendent leur influence dans l'océan Indien, le premier ministre britannique de l'époque, Harold Macmillan, et le président américain, John Fitzgerald Kennedy, conviennent d'installer une base militaire dans la région. Un accord secret est conclu : la Grande-Bretagne fournira le territoire, veillant à ce qu'il échappe à la

décolonisation et soit totalement inhabité ; en contrepartie, elle bénéficiera, de la part des Américains, d'un tarif réduit sur l'achat de fusées Polaris.

Le choix se porte sur les Chagos. Cet archipel, situé en plein cœur de l'océan Indien, occupe une position stratégique, à distance raisonnable de l'Asie, du Proche-Orient, et de l'Afrique. Le plus vaste de ses atolls, Diego Garcia, s'étend sur 40 km², avec un lagon interne immense et profond, capable d'accueillir porte-avions et sous-marins.

En ce début des années 1960, les Chagos dépendent encore de Maurice, elle-même colonie britannique. Mais en 1965, alors que des responsables politiques de Port-Louis négocient l'indépendance en Grande-Bretagne, les Chagos sont détachées du territoire mauricien pour passer sous l'autorité de Londres avec le statut de Territoire britannique de l'océan Indien. Un an plus tard, l'atoll de Diego Garcia est loué aux Etats-Unis afin qu'ils y installent leur base. Le bail est de cinquante ans, renouvelable pour vingt ans.

Aux Chagos, personne n'a connaissance des tractations en cours. Ils sont alors un peu moins de 2 000, essentiellement descendants d'esclaves, à peupler ces îles depuis près de deux siècles. *"On travaillait tous à la plantation de copra, se souvient Lisette Talate, on ramassait les noix de coco, on les épluchait, et on recevait des rations en fin de semaine : 10 livres de riz, une bouteille d'huile, des grains secs..."*

A l'évocation de ces souvenirs, la vieille dame esquisse un sourire. Son visage fatigué s'illumine quand elle parle des samedis soir où la population dansait le sega jusqu'à l'aube. *"Là-bas, conclut-elle, on avait tout sans rien payer, je mettais le riz sur le feu, j'allais pêcher et je rentrais avec un poisson avant que le riz ne soit cuit."*

Reste que les Britanniques se sont engagés auprès des Américains à vider dès que possible l'archipel de ses habitants. Ils vont s'y employer, tout en ménageant l'opinion internationale. *"Ils ont fait croire que les Chagossiens n'étaient que des travailleurs saisonniers"*, explique le journaliste mauricien Henri Marimootoo, de l'hebdomadaire *Week End*, qui enquête depuis vingt-cinq ans sur ce dossier. Parmi les documents secrets découverts par M. Marimootoo aux Archives de Londres après leur déclassification, en 1995, une note du Foreign Office - le ministère des affaires étrangères - indique à la mission britannique aux Nations unies, en 1965, qu'il est *"préférable d'éviter de faire référence à des habitants permanents sur ces îles"*.

Olivier Bancoult, président de l'association Groupe Réfugiés Chagos, n'avait que 4 ans lorsqu'il est arrivé, en 1968, à Maurice avec ses parents, et une petite sœur en mauvaise santé, qui devait être hospitalisée. *"Nous avons tout laissé aux Chagos, nous sommes venus avec deux matelas"*, raconte M. Bancoult, dans son bureau de Cassis, près de Port-Louis. Le principal représentant de la communauté chagossienne poursuit : *"Ma sœur est morte*

deux mois plus tard, et quand nous avons voulu rentrer chez nous, à Peros Banhos, on nous a dit que nous n'en avions plus le droit." Les larmes de sa mère n'y ont rien fait.

Venus à Maurice pour se faire soigner ou pour des vacances, nombre de Chagossiens connaissent le même sort à la fin des années 1960. Pendant ce temps, les bateaux ravitaillant les Chagos en vivres et en médicaments se font de plus en plus rares. Pour finir, il suffira de trois rotations de cargo, entre 1971 et 1973, pour expulser les derniers habitants - dont Lisette Talate - vers les Seychelles ou l'île Maurice. Raymonde Désiré n'oubliera jamais ce voyage cauche mardesque à bord du *Nordvaer* : *"On nous avait dit quelques heures plus tôt qu'il fallait ramasser nos affaires et partir, et je n'avais pas pris de linge pour mon petit"*, se souvient-elle. Le *"petit"* verra le jour au large, le 2 juin 1973. Il s'est longtemps demandé pourquoi la famille le surnommait *"Nordvaer"*.

Pour le Pentagone, en tout cas, l'objectif est atteint : assurant que les îles sont désertes, il obtient du Congrès le budget nécessaire à la construction de sa base. Au fil des ans, des centaines de millions de dollars seront dépensés dans ce complexe aéronaval. En 2001, c'est de Diego Garcia que s'envolent les B-52 partis pilonner l'Afghanistan. En 2004, le premier ministre britannique, Tony Blair, rappelle devant la Chambre des communes : *"Diego Garcia est une pièce essentielle de notre système de sécurité."*

La base emploie du personnel civil - 3 000 personnes au total -, mais il s'agit essentiellement de Mauriciens et de Philippins. Il a fallu se battre pour que des Chagossiens puissent aller s'incliner sur les tombes de leurs ancêtres. Jusqu'en 2004, les Américains s'opposaient à ce qu'un voyage de mémoire fasse escale à Diego Garcia. Washington a finalement donné son accord. De son côté, Londres s'est engagé à organiser, et à encadrer, cette visite. D'après la Haute Commission britannique à Port-Louis, les visiteurs ne resteront que douze heures sur chacune des trois îles, ils ne pourront mettre pied à terre à la nuit tombée, et aucun journaliste ne sera présent.

En attendant ce voyage tant espéré, Olivier Bancoult assure que son objectif reste le même : *"Que l'on reconnaisse notre droit fondamental à vivre aux Chagos."* Sur les murs du local de son association, les coupures de presse rappellent que la Haute Cour de justice de Londres lui a donné raison : le 3 novembre 2000, elle a jugé l'expulsion des Chagossiens illégale et les a autorisés à rentrer chez eux. Mais, en pratique, le droit au retour n'a encore jamais été appliqué. Le 10 juin 2004, deux décrets royaux d'Elizabeth II ont même balayé ce jugement, interdisant à nouveau aux Chagossiens l'accès à leur archipel.

Parallèlement, deux procédures judiciaires visent à obtenir des réparations financières des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Londres estime avoir réglé sa part en débloquant 650 000 livres en 1978, puis 4 millions de livres en 1982. Mais les Chagossiens ne sont pas de cet

avis et réclament d'autres compensations.

Avec leurs descendants, ils sont plus de 8 000 à Maurice. La plupart d'entre eux vivent dans les quartiers pauvres où ils avaient échoué à leur arrivée. Lisette Talate se souvient de sa première case de paille, à Cassis : *"On n'avait pas un sou pour manger, c'était la misère."* Bien souvent analphabètes, les "Ilois" ont eu du mal à s'adapter à la vie locale. Beaucoup se sont retrouvés sans emploi. *"Ici, nos enfants sont tombés dans la drogue et le vol"*, poursuit Lisette, en désignant son fils de 37 ans, assis dans la cour : *"Il est devenu alcoolique, à force d'être chômeur."*

Si les autorités britanniques refusent de verser de nouvelles compensations aux "Ilois", elles leur ont en revanche accordé la citoyenneté britannique. Depuis 2000, plus de 900 Chagossiens ont pris le passeport de Sa Majesté. De son bureau de Port-Louis, l'avocat Hervé La Sémillante flaire là un piège de ce qu'il appelle *"l'occupant britannique"*. Conseiller juridique du Comité social des Chagossiens, une association aujourd'hui en perte de vitesse, M^e Hervé La Sémillante fustige Olivier Bancoult, qui va, selon lui, *"à contresens de l'Histoire, en acceptant d'être anglais"*, et qu'il soupçonne d'être *"manipulé"*. *"Les Chagossiens sont mauriciens, tempête l'avocat. S'ils veulent rentrer aux Chagos, ils doivent laisser le gouvernement mauricien négocier pour récupérer la souveraineté sur l'archipel."* De fait, Maurice revendique depuis 1980 la rétrocession des Chagos. Les autorités mauriciennes invoquent le droit coutumier de la décolonisation, qui stipule qu'aucune puissance coloniale ne peut démanteler un territoire avant son indépendance. Elles dénoncent en outre les conditions de la négociation qui a abouti, en 1965, à l'*"excision"* de l'archipel.

Certains affirment ici que le gouvernement de l'époque, dirigé par Sir Seewoosagur Ramgoolam, avait cédé les Chagos en échange de 3 millions de livres et de l'indépendance de Maurice, proclamée trois ans plus tard. Mais, pour Anil Gayan, un ancien ministre mauricien des affaires étrangères, Sir Seewoosagur Ramgoolam a été victime de la *"duplicité"* des Britanniques : *"En fait, il n'était au courant de rien et ne savait pas que les Américains installeraient une base aéronavale."* Selon le journaliste Henri Marimootoo, les documents déclassifiés montrent que le chef du gouvernement a surtout cédé au chantage et sous la contrainte.

Pour les autorités actuelles de Port-Louis, comme pour l'association Groupe Réfugiés Chagos, il n'est toutefois plus question de réclamer le départ des Américains. Olivier Bancoult estime que les Chagossiens doivent pouvoir vivre à leurs côtés, voire travailler avec eux, au même titre que les Mauriciens ou les Philippins. *"La base ne nous pose pas de problème"*, estime l'actuel chef de la diplomatie mauricienne, Jayen Cuttaree, nous

comprenons le rôle qu'elle peut jouer pour la sécurité globale. Nous exigeons simplement de pouvoir exercer nos droits sur ce territoire en tant que pays souverain."

Les autorités mauriciennes continuent donc de revendiquer, à l'Assemblée générale de l'ONU, ce territoire et sa zone économique exclusive de 600 000 km². En juillet 2004, le premier ministre, Paul Béranger, a même menacé de se retirer du Commonwealth pour saisir la Cour internationale de justice de La Haye. Il n'en a rien fait, et André Oraison, professeur de droit international public à l'université de la Réunion, résume ainsi la situation : *"Du point de vue juridique, Maurice aurait de fortes chances de l'emporter, mais soyons réalistes : les Américains et les Anglais feront tout pour ne pas être entraînés devant la CIJ et conserver Diego Garcia."*

Ces débats sur la souveraineté dépassent les Chagossiens. Ils disent s'être toujours sentis abandonnés de Port-Louis autant que de Londres. *"Que les Chagos soient mauriciennes ou britanniques m'est égal, assure l'un d'eux, Lionel Modliar, pourvu qu'on puisse y aller."* Pour sa mère, Rita, un fichu sur la tête, et des yeux que les souvenirs illuminent, il est déjà trop tard. A 78 ans, elle a renoncé au voyage : *"Je suis trop vieille, lance-t-elle à son fils, mais toi, tu iras voir ton pays, là-bas, et tu me raconteras."*

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/05/05/revoir-diego-garcia_646400_3208.html#xfVZy6O4jjRzYbYi.99

2005 - L'ex-chef de l'opposition mauricienne nommé premier ministre

Navin Ramgoolam, chef de l'opposition à Maurice, a été nommé officiellement mardi premier ministre après sa victoire aux élections législatives dimanche et la défaite de l'Alliance gouvernementale de Paul Béranger.

Le Monde.fr avec AFP | 05.07.2005 à 19h54 • Mis à jour le 05.07.2005 à 20h16

Navin Ramgoolam, chef de file de l'opposition à Maurice et vainqueur des élections législatives de dimanche, a été nommé officiellement, mardi 5 juillet, premier ministre après la démission de Paul Béranger qui avait reconnu la défaite de son Alliance gouvernementale. Le nouveau premier ministre mauricien prêtera serment jeudi devant le président de la République, a annoncé mardi à Port-Louis le principal porte-parole du Parti travailliste (PTr), James Burty David. M. Ramgoolam retrouve le fauteuil qu'il avait déjà occupé après avoir remporté les législatives de décembre 1995 à la tête d'une alliance entre le PTr et le Mouvement militant mauricien (MMM) de M. Béranger.

Le nouveau premier ministre a demandé mardi à la population de l'île de *"ne pas avoir peur*

du changement", dans sa première déclaration à la nation, diffusée à la télévision nationale. *"La population a voté en faveur du changement. Le changement se fera dans le respect des règles, des institutions, de nos adversaires politiques et surtout dans l'unité de la nation". "Je dois rencontrer l'ancien premier ministre Paul Béranger aujourd'hui"*, a-t-il poursuivi, expliquant que *"les principaux dossiers qui attendent le gouvernement concernent le sucre, la création d'emplois et le textile"*.

Les résultats officiels seront publiés d'ici la fin de la journée dans la *Gazette officielle* du gouvernement, a annoncé la Commission électorale nationale à Port-Louis. La Commission devrait avoir désigné mardi soir les huit *"meilleurs perdants"* parmi les candidats battus, qui siégeront avec les 62 députés élus à Maurice et dans l'île de Rodrigues, a précisé Ali Dahoo, directeur adjoint de la Commission électorale, au cours d'une conférence de presse.

NOUVELLE OPPOSITION

"J'assumerai la fonction de leader de l'opposition dans la prochaine Assemblée", a déclaré M. Béranger lors d'une conférence de presse en compagnie de son ancien vice-premier ministre, Pravind Jugnauth, fils du président de la République, qui, contrairement à lui, a perdu son siège de député dimanche et n'a aucune chance d'être repêché en vertu du système des *"meilleurs perdants"*. Les deux hommes avaient un accord prévoyant, en cas de victoire dimanche, que M. Béranger cède la place à M. Jugnauth junior dans deux ans et demi.

M. Béranger, 60 ans, francophone parlant très bien anglais, est entré dans l'histoire de l'île Maurice comme le premier chef du gouvernement non issu de la communauté hindoue. C'est un *"blanc"*, de la communauté *"générale"*, une des trois officiellement reconnues à Maurice, avec l'hindoue et la musulmane. La *"population générale"* est celle des Mauriciens d'origine européenne et africaine ainsi que des métis, les *"créoles"*.

M. Ramgoolam, 58 ans, médecin et avocat de formation, est le fils de Seewoosagur Ramgoolam, le *"père"* de l'indépendance mauricienne et leader historique du Parti travailliste, qui a tenu les rênes du pouvoir de 1968 à 1982, lorsqu'il avait été battu par Anerood Jugnauth.

Le nouveau premier ministre dit lui-même être entré en politique *"par accident"*, et parce que le Parti travailliste l'avait propulsé pour asseoir son succès sur le *"nom"* Ramgoolam rendu célèbre par son père. Mais il a su traverser cinq années dans l'opposition pour revenir au pouvoir, et cette fois à la tête de ses troupes.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2005/07/05/l-ex-chef-de-l-opposition-mauricienne-nomme-premier-ministre_669815_3216.html#HeJtPEJMoL1Xrqbe.99

2005 - Maurice, l'île arc-en-ciel

Des étals odorants du marché de Port Louis aux champs de canne à sucre, jusqu'au lagon, les couleurs claquent, celles qui ont inspiré deux grands artistes mauriciens, le peintre Hervé Masson et l'écrivain Malcolm de Chazal. Visite guidée.

LE MONDE | 21.09.2005 à 16h01 • Mis à jour le 21.09.2005 à 17h08 | Par De notre envoyé spécial Jean-Pierre Langellier

Au festin des couleurs, l'île Maurice est reine. Elle les prodigue corps et âme au visiteur ébloui, comme un gage inépuisable de sa raison d'être. Certaines sont éternelles, ou presque : l'indigo du lagon, le blond des plages, l'émeraude des champs de canne, la paille des grains de maïs. D'autres sont éphémères : la fleur des nénuphars du jardin botanique de Pamplemousses, blanche au premier jour, rose au second.

Circuler dans Maurice, de bourgade en village, c'est voyager d'une couleur à l'autre : Rose Hill, Rivière noire, Terre rouge, Bassin blanc, en admirant au passage l'élégance radieuse des saris et la débauche polychrome des temples hindous. Flâner dans les allées odorantes du bazar de Port Louis, c'est respirer la palette des épices du Capricorne curry, poivre, girofle ou safran et découvrir les verts des plantes médicinales que la maison C. G. Naiken propose, de père en fils, à ses clients, depuis plus d'un demi-siècle, fière de sa médaille de bronze, remportée lors de l'Exposition intercoloniale.

Il est des couleurs de Maurice qu'on savoure avec gourmandise, celles du sucre, première richesse de l'île depuis plus de deux siècles. A deux pas de Pamplemousses, l'ancienne usine de Beau Plan, brillamment restaurée avec l'aide de l'Unesco, présente, à travers "L'Aventure du sucre", un véritable musée de l'histoire du pays depuis que les Anglais choisirent d'en faire une terre de plantations laissées, pour l'essentiel, aux mains des colons français, arrivés avant eux.

La visite achevée, on goûte tour à tour chacun des quinze sucres non raffinés, aux formes, aux arômes et aux teintes variés, du brun au doré et du café au roux, le tout agrémenté de quelques doigts de rhum.

Les couleurs de Maurice sont surtout celles de son peuple noir, blanc, cuivre, et tous les sang-mêlé inventeur de la plus souple des langues métisses, le créole des Mascareignes. Qu'importe qu'elle n'ait pas le statut officiel de l'anglais et du français, ou qu'on ne l'enseigne pas à l'école, puisqu'elle est la seule langue de tous, celle qu'on parlait déjà lorsque Charles Baudelaire fit escale ici pendant dix-neuf jours c'était en septembre 1841.

"À UNE DAME CRÉOLE"

Le beau visage d'une femme de planteur, Emmeline de Carcénac, rencontrée " *au pays parfumé que le soleil caresse* ", lui inspira son célèbre sonnet *A une dame créole* , où il chante le teint "*pâle et chaud*" de cette "*brune enchanteresse*". A l'époque, une autre couleur faisait frémir, celle attribuée aux Marrons, ces esclaves en fuite, dont les ancêtres avaient été achetés à Madagascar pour un baril de poudre, et qui hantaient encore, en bandes armées, les forêts de l'île. Six ans plus tôt, la Couronne britannique avait pourtant aboli l'esclavage, obligeant les colons à recruter massivement par contrat leur main-d'oeuvre aux Indes. Les descendants de ces coolies sont depuis longtemps majoritaires dans l'île.

Aujourd'hui, les portefaix ont disparu des quais du port livrés aux containers. On retrouve leurs silhouettes harassées dans l'oeuvre d'un maître de la couleur, le plus grand peintre mauricien contemporain, Hervé Masson, disparu en 1990, et auquel son pays natal vient de rendre hommage lors d'une superbe rétrospective. Son tableau, *Le Docker* , commencé en 1972, après les dures grèves qui ont secoué le port, ne sera achevé que l'année suivante : entre-temps, le peintre, engagé dans un combat politique radical, aura passé dix mois en prison, avec quelques autres leaders de la contestation, dont le chef du Mouvement militant mauricien, Paul Berenger, qui deviendra premier ministre trente ans plus tard.

Hervé Masson, qui se dit "*figu ratif abstrait*" , raconte le prolétariat créole dans des scènes de genre, sans recul ni perspective, aux tons chauds ou apaisés, selon qu'il décrit un couple de pêcheurs raccordant ses filets, des lavandières au travail ou des danseurs de séga. "*Il peint avec force* , disait un de ses amis de jeunesse, *moitié pour s'exprimer, moitié comme on fait des haltères.*"

Fils d'une île qui, écrivait-il, "*navigue dans un chaos de lumière et de couleurs*" , le peintre revendique sa filiation avec l'orphisme, un nom inventé en 1913 par Guillaume Apollinaire pour résumer la manière dont Robert et Sonia Delaunay décomposent les formes en exaltant la couleur.

Dans les années 1940, Hervé Masson a pour meilleur ami le plus célèbre écrivain mauricien, Malcom de Chazal. Chaque jour, en fin d'après-midi, le poète arrive à bicyclette au domicile du peintre, à Curepipe, muni d'un éternel parapluie. Les deux hommes se vouent une admiration mutuelle teintée de rivalité fraternelle. Panthéiste, visionnaire d'un monde de correspondances inspiré de Baudelaire, Chazal trouve dans les tableaux du peintre la matière de certains des quelque 2 500 aphorismes qui constituent son oeuvre. "*L'artiste* , dit-il, *écrit avec ses yeux, puisque les couleurs sont l'alphabet solaire.*"

"DOUX DU BLEU"

Chez Chazal, les couleurs se courtisent ou se querellent : "*Le vert passa la main sur l'épaule du jaune qui eut un frisson mauve.*" Elles ont des sentiments, des appétits, des désirs

: "Le bleu a toujours une idée derrière la tête... La couleur eut tellement faim qu'elle mangea l'ombre." Certaines ont moins de chance que d'autres : "Le pire aveugle est le gris, il voit dans le noir..."

Face à la rade de Port Louis, c'est le bleu qui est à l'honneur, dans le musée d'art et d'histoire auquel il a donné son nom. Le Blue Penny Museum expose une légende de la philatélie mondiale, l'un des quatre exemplaires existants du timbre bleu indigo de 2 pence non oblitéré, émis dans l'île en 1847. L'île l'a racheté pour 2 millions de dollars, réunis par un consortium d'entreprises nationales.

A Maurice, la politique elle-même vit sous le signe des couleurs. Lorsque la campagne électorale bat son plein, rubans, fanions et banderoles fleurissent l'île tout entière : mauve et orange pour la majorité parlementaire, rouge et bleu pour l'opposition. Des couleurs auxquelles Chazal avait trouvé un "goût" : *"Doux du bleu. Acide du mauve. Saumâtre de l'orange."* Les politiciens apprécieront.

Contacts

CONTACTS

A lire.

Masson, Hervé dit Hervé Masson, par Bernard Lehenbre (L'Harmattan. 2005, 34 €) : biographie complète, et l'histoire d'une génération d'artistes mauriciens, peintres et écrivains. Hervé-Masson, rétrospective (La Maison des mécènes) : catalogue disponible à la Galerie Bernheim-Jeune, tél. : 01-42-66-65-03 ou par correspondance, à La Maison des mécènes (MATOI), 66, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris. Panorama de la peinture mauricienne, par G. André Decotter. (Editions de l'Océan Indien, 2 vol.). L'île Maurice des écrivains et des artistes (revue Italiques, n° 9-10). Deux recueils d'aphorismes de Malcom de Chazal : Sens-Plastique (L'Imaginaire, Gallimard.) et Sens Magique (éd. Léo Scheer).

Guides.

Île Maurice, Evasion, et Routard (Hachette), Lonely Planet, Géoguide (Gallimard),

Renseignements.

Office du tourisme de l'île Maurice, 124, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél. : 01-44-69-34-50.

Sur place

ACCÈS

Y aller. Liaison Paris-Maurice (douze heures de vol, à partir de 966 €, deux vols par jour, sur Air Mauritius et Air France (tél. : 0820-820-820).

SUR PLACE

Se loger.

Une cinquantaine d'établissements de classe internationale, dont ceux des groupes Beachcomber (8 hôtels) et One & Only (2 hôtels en propre, 3 en management). Sur le littoral nord-ouest, à Pointe-aux-Piments, le Victoria, de la chaîne Beachcomber (1 600 €, la semaine : soit 5 nuits, en demi-pension, en chambre double, avec vols de nuit, jusqu'au 20 octobre), ou Le Paradis, au sud-ouest, réputé pour sa palette sportive et son site d'exception (2 140 € pour un forfait identique : réservation au 01-43-70-99-77 et www.tropicalement-votre.com). Forfaits, notamment, dans les brochures "Séjours" de Jet Tours (exemple à la Pirogue, 4 étoiles, à partir de 2 050 €, pour 7 nuits sur place) et "Sables" de Kuoni (exemple au Touessrok, 5 étoiles, à partir de 3 320 €, pour 5 nuits). En vente en agences. Et sur iles-resa.com ou ilesdumonde.com

Se restaurer.

Le Fangourin, à Beau-Plan (cuisine créole). Tél. : (00230) 243 06 60. Le Pescatore, à Trou-aux-Biches (poissons) (00230) 265 63 37.

A voir.

Le Jardin botanique de Pamplémousses. Acheté, en 1735, par le gouverneur Bertrand Mahé de La Bourdonnais, il a été mis en valeur par l'intendant Pierre Poivre, qui a importé l'essentiel des essences.

L'Aventure du sucre. Situé à Beau Plan, près de Pamplémousses, cet intelligent musée, ouvert en 1999 dans une ancienne usine, retrace l'histoire de la canne à sucre. Tél : (230) 243 06 60.

Blue Penny Museum. Musée d'art et d'histoire, à Port-Louis, s'intéresse à l'histoire de la capitale et à Paul et Virginie, le célèbre roman dont l'action se déroule à Maurice. Egalement expositions temporaires : les oeuvres des peintres mauriciens d'aujourd'hui. Les aînés comme Moorthy Nagalingum, Jocelyn Thomasse ou Fabien Cango. Les plus jeunes, comme Khalid Nazroo, Vynaud Dausoa, Firoz Ghantayet Ismet Ganti.

Hervé Masson, prophète en son pays

"Ma peinture ne reflète pas mon état d'âme, assurait Hervé Masson, elle est sereine alors que je suis un grand tourmenté." Le peintre est au sommet de son art dans ses somptueux nus féminins, à dominante verte, blanche, rose ou mauve. Et pourtant, il renonce un temps à la couleur. Installé en France en 1950, il verse dans le "misérabilisme" pictural, en phase avec sa difficulté de vivre, "les poches vides" et "le portefeuille inutile". Quinze ans après sa mort, le Mauricien Hervé Masson (1919-1990) est enfin prophète en son pays. Son île natale vient d'organiser, au Mahatma Gandhi Institute de Moka, une rétrospective de son oeuvre, comprenant 70 de ses plus beaux tableaux sur les quelque 2 000 qu'il disait avoir peints. L'exposition a été réalisée par la commissaire Barbara Luc et l'historien Bernard Lehembre,

biographe du peintre. En France, il fait, en 1959, la rencontre décisive du galeriste Michel Dauberville (Bernheim-Jeune), qui le prend sous contrat. Rentré à Maurice, en 1970, pour y faire de la politique, il retourne en France, en 1977, où il retrouve son atelier de Ménilmontant. En inaugurant la rétrospective Masson, l'ex-premier ministre mauricien Paul Béranger a promis de doter l'île d'un musée d'art moderne.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/voyage/article/2005/09/21/maurice-l-ile-arc-en-ciel_691085_3546.html#5wciej5grL73UIOg.99

2008 - Le Club Méditerranée s'essaie au luxe à l'île Maurice

Avec les "5 tridents", l'hôtelier abandonne quelques-unes de ses traditions pour attirer une clientèle haut de gamme

LE MONDE | 11.01.2008 à 16h32 • Mis à jour le 11.01.2008 à 16h32 | Par Joël Morio

Pour le premier hôtel de sa nouvelle gamme, classée "5 tridents", le Club Méditerranée a choisi l'île Maurice, une destination réputée "de rêve" dans l'océan Indien.

C'est au coeur d'une ancienne plantation de canne à sucre au nord-ouest de l'île que le nouveau club a été construit, dans une zone vierge de complexes hôteliers mais proche de la capitale Port-Louis. *"Une véritable forêt, où lorsque je suis venu la première fois il fallait presque se faire un chemin au coupe-coupe"*, s'amuse à raconter Henri Giscard d'Estaing, PDG du Club Méditerranée.

L'endroit était tellement sauvage qu'il a fallu déblayer 100 tonnes de rochers pour y bâtir le village et y aménager une plage. Une manière de se tenir à l'écart de l'exploitation intensive des côtes de cette île appréciée pour son climat, ses paysages exotiques et la quasi-absence de décalage horaire avec l'Europe et l'Asie. Une implantation qui, aussi, réduit encore les kilomètres de côtes intactes de l'île.

L'Albion a été conçue pour accueillir une clientèle "haut de gamme". Une bouteille de champagne est prévue pour recevoir le nouvel arrivant dans une suite équipée d'une télévision à écran plat, d'une chaîne hi-fi, d'un minibar et d'un lit de deux mètres de large. Le confort spartiate des cases de la création du Club Méditerranée n'est désormais plus qu'un lointain souvenir.

Les 5-tridents doivent remplir un certain nombre de conditions. Un site exceptionnel tout d'abord, ce qui est une tradition au Club Med, dont les villages ont souvent été ouverts, il y a longtemps, dans des régions qui étaient alors peu ou pas exploitées touristiquement. L'hébergement doit être spacieux et luxueux. Le confort des chambres est divisé en trois

catégories : "club" pour la plus petite (42 m²) "deluxe" (50 m²) et la suite enfin (70 m²).

Les clients sont toujours des "gentils membres" (GM), mais ils ont droit à un traitement de faveur avec un transfert spécifique entre l'aéroport et le village. Moyennant finances, ils peuvent même s'y rendre par hélicoptère. Et si l'accueil par les "gentils organisateurs" (GO) se veut toujours détendu, plus question néanmoins de tutoyer systématiquement les clients, le vouvoiement est désormais de rigueur.

Fini aussi les tablées destinées à rapprocher les GM : il est désormais possible de prendre ses repas en tête à tête, à une table de deux personnes. La tradition des buffets perdure, mais ceux qui se sont offert une suite ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner en chambre. Un "room service" complet pourrait d'ailleurs être rapidement mis en place. Une révolution pour le club qui revendiquait, il y a quelques années, la manière égalitaire de traiter ses clients.

La décoration et l'aménagement des chambres ont été confiés à Marc Hertrich, qui a depuis supervisé la rénovation de plusieurs hôtels du Club Med. *"Nous avons réalisé un endroit authentique, pas anonyme comme certains autres hôtels de l'île, luxueux sans être ostentatoire"*, explique-t-il. Le mélange des styles africain, indien, asiatique et européen se veut *"à l'image de Maurice"*, selon le décorateur. Plus de 90 % de l'ameublement et de la décoration ont d'ailleurs été réalisés sur place.

L'ouverture de ce village est la concrétisation d'une stratégie de repositionnement du club menée, depuis 2004, par Henri Giscard d'Estaing. En trois ans, 70 villages ont été rénovés. Trente, comme le village de cases de Caprera en Sardaigne fermé ainsi que ceux qui ne disposaient que de deux tridents. Seuls trois villages appartiennent désormais à cette catégorie et ont vocation à être rénovés ou... à fermer. Près d'une trentaine de clubs ont, par ailleurs, été ouverts, la plupart sont des quatre-tridents.

Quelques nouveaux villages haut de gamme devraient être prochainement inaugurés. Le Riad de Marrakech, situé dans le club de la Palmeraie, va être gratifié des 5 tridents d'ici à mai. Une fois passé au carénage en octobre, le voilier *Club-Med-2* appartiendra aussi à cette nouvelle catégorie. A plus long terme, Valmorel ou la Sicile sont cités pour accueillir ces nouveaux établissements.

Réservations : à partir de 2 700 euros par personne pour une chambre club, vol compris, de Paris. Sur Internet : www.clubmed.fr.

En savoir plus sur <http://www.lemonde.fr/voyage/article/2008/01/11/le-club-mediterranee-s-essaie-au-luxe-a-l-ile->

2010 - Africaine de cœur

Réputés pour leur hospitalité et leur goût pour les contes, les Rodriguais, qu'ils soient blancs ou noirs, vivent en harmonie. L'esclavage, ici, a moins marqué les esprits qu'ailleurs...

Ulysse | 27.03.2008 à 11h53 • Mis à jour le 20.04.2010 à 14h00 | Par Philippe Thureau-Dangin

À 9700 km de Paris /Archipel des Mascareignes

Pour beaucoup de Mauriciens, aller à Rodrigues relève presque du pèlerinage : ils y retrouvent la simplicité du temps jadis, une certaine joie de vivre, une tranquillité de l'instant partagé – et surtout des côtes et un lagon encore immaculés... « L'île Maurice cultive deux choses : la canne à sucre et les préjugés », disait autrefois l'écrivain Malcolm de Chazal, ce qui était assez méchant. Rodrigues, dépendance de Maurice depuis 1815, cultive pour sa part deux autres choses : la gentillesse et le goût des histoires. Deux qualités, certes, mais qui nourrissent peu son homme.

La gentillesse ? Elle est partout présente, dans le sourire des jeunes mères, la prévenance des vieux de Port Mathurin, la ville principale, dans le rire des gamins qui jouent au foot sur un terrain... à flanc de coteaux (car tout, à Rodrigues, est bosselé). « Mais on aurait tort de prendre cette gentillesse pour de la naïveté », précise d'emblée Jasmine, une fonctionnaire de Mont-Lubin, au centre de l'île. « Les Rodriguais sont fiers et savent très bien désormais ce qu'ils veulent pour leur avenir... » Quant au goût pour les histoires, il n'est que de parcourir l'île, à pied bien sûr, et d'écouter les hommes et les vents. Les uns et les autres racontent un passé qui plonge loin en Afrique. Il y a d'abord ce talent pour raconter, pour transformer le moindre événement en épopée, et puis il y a ce penchant pour les trésors, les découvertes improbables. Ainsi, Le Clézio (pas Jean-Marie Gustave mais son grand-père) y a usé sa vie à creuser un bout de terre, à l'ouest de la rivière Roseaux. De même, les Rodriguais, d'une simple pierre majestueusement dressée à l'est de Mont Limon, ont fait une sorte de météorite, roche tombée du ciel et donc appelée « Roche Bon Dieu ».

Pareillement, les deux sources, Pas Jérôme et Rodolphin, sont miraculeuses, car les bonhommes Jérôme et Rodolphin y ont retrouvé le premier la santé, et le second l'usage

de ses jambes, après un rêve qui leur indiquait de se rendre à l'endroit exact où jaillit l'eau pure... Il y a enfin ces histoires de famille que l'on raconte en catimini, et ces sorciers auxquels on fait appel pour protéger un parent.

Car, au fond, Rodrigues reste une île africaine. Découverte par un Portugais en 1528, d'où son nom, l'île ne connut que des installations passagères jusqu'en 1750, lorsqu'une petite colonie de Français se fixa, avec « des esclaves venus du Mozambique, de Guinée, de Malaisie et du Bengale... ». L'élément africain dominera. En 1804, peu de temps avant le passage sous souveraineté anglaise, Rodrigues ne compte que 104 habitants. « En fait, les rapports Blancs-Noirs n'ont pas été aussi durs qu'ailleurs : la population noire est moins marquée par l'esclavage, explique Alain Harel, premier évêque de l'île. Les Blancs ne possédaient pas de propriétés importantes et les Noirs avaient des petits lopins pour leurs jardins. » De fait, à Rodrigues, l'Afrique est plus présente qu'à Maurice : la langue créole en porte la trace, elle est moins asiatique que le créole mauricien (ici, on parle de manman, à Maurice, on dira mama). De même, les Rodriguais cultivaient la terre avec une pioche au long manche, tandis que les laboureurs indiens de Maurice utilisaient un manche court, à l'indienne. Le charme de Rodrigues tient à cette histoire et à cette homogénéité sociale : « Le statut social ne correspond pas toujours à la couleur de la peau. Tout le monde fréquente les mêmes collèges, parlent la même langue, se fait soigner dans le même hôpital, confie Julien, professeur. Ce n'est que récemment que l'on remarque l'émergence d'une classe moyenne, avec l'arrivée des 4X4. » Les relations humaines se nouent facilement parmi les quelque 38 000 habitants de l'île – qui se connaissent les uns les autres sinon de vue, du moins de famille...

Le paysage rodriguais, lui, est à l'image du caractère des habitants : ni abrupt, ni sauvage, mais plein d'accidents : sa douceur cache aussi des surprises, des anfractuosités. Car dans cette île tout en collines, en roches, semblable presque à une carapace de tortue – et dieu sait si Rodrigues était recouverte au XVIII^e siècle de ces tortues géantes qui faisaient le bonheur des équipages au mouillage à Port Sud-Est ou Port Mathurin), il existe des passages secrets, des cavernes étonnantes.

En marchant entre deux plages ou entre les montagnes, on ira donc à Caverne Bouteille, Caverne Tamarin, et surtout, à Caverne Patate : ne cherchez pas de sens ésotérique à ce nom, il évoque seulement les champs de pommes de terre voisins. Et là, dans ce long couloir souterrain où le noir et le silence sont absolus, on remarquera de nouveau le goût pour le

fantastique du quotidien des Rodriguais : ce ne sont qu'apparitions, fantasmagories où chaque pierre devient signe ou animal, là un chat, ici une main de géant les doigts repliés, là encore Churchill de profil... Pour un peu, on pourrait, comme l'a fait Malcolm de Chazal pour Maurice, tirer de la caverne et des collines de Rodrigues toute une cosmogonie ! C'est à pied qu'il faut découvrir Rodrigues, admirer son lagon, plus étendu que l'île elle-même, à pied qu'il faut gravir les roches en bordure des côtes, admirer le vol du solitaire et du paille-en-queue [oiseau blanc], qu'il faut repérer dans le frigitaire et tant d'autres arbres à fruits. Le Clézio, dans son Voyage à Rodrigues, résume ainsi le bonheur de ce paysage : « Tout est là, immobile depuis tant d'années, immobile pour l'éternité, semble-t-il, comme si les pierres noires et les buissons, les vacoas, les aloès, tout avait été disposé là pour toujours (...) Il y a dans cet assemblage de la pierre noire, de la mer et du vent, quelque chose de l'éternité de l'espace. »

On aura compris que le touriste seulement désireux de lagon bleu, de farniente et de cocotiers trouvera sans doute mieux ailleurs. Celui qui souhaite monuments et histoire officielle, celui qui aime le grand brassage de populations de Maurice ne viendra pas à Rodrigues. Ici, le flâneur prend ses chaussures de marche et parcourt la côte de Mourouk à Pointe Coton, par exemple. Il s'arrête dans un petit restaurant de la ville déguster un poisson et une salade de cono-cono [petits coquillages servis avec un assortiment de légumes et un filet de citron]. Et, tout en surprenant des vues inoubliables sur le lagon au détour de l'un des 80 villages de l'île, le flâneur bavarde avec les Rodriguais. Et il comprend alors que le présent n'est pas simple et l'avenir encore moins, que joindre les deux bouts ne serait pas facile sans l'aide de Maurice, il comprend aussi que certains veulent développer à toute vapeur le tourisme dans l'île et bétonner les côtes, tandis que d'autres – comme Antoinette Prudence, qui dirige l'association Carrefour – souhaiterait « un développement plus écologique, et plus d'autonomie économique pour l'île ». Alors le promeneur fait une pause et regarde autour de lui : il est déjà à Trou d'Argent, une plage entre deux falaises où scintille la mer. Il est seul, au paradis.

En savoir +

« Comme le dodo de l'île Maurice, le solitaire, qui vivait autrefois sur Rodrigues, a disparu, éradiqué par l'homme à la fin du XVIIIe siècle... » (p. 203). Île Maurice, Géoguide 2006, 12,90 €.

À consulter également sur place Rodrigues, le petit livre (éd. Payenké Itée, 2004), un guide édité sous l'égide de l'Assemblée régionale de Rodrigues.

L'île Coco, très secrète

Imaginez un ensemble de 28 îles à l'écosystème préservé, paradis des oiseaux et des poissons, que la haute mer rend difficile à aborder et qui n'a donc pas encore été investi par la modernité. Telle est la situation incomparable de Saint-Brandon, appelé aussi archipel de Cargados Carajos, situé à 450 km au nord de l'île Maurice. En hiver, l'accès est difficile ; en été, les cyclones taillent leur route par là... Depuis 1928, les principaux îlots de Saint-Brandon sont l'objet d'une concession à une compagnie mauricienne, Raphael Fishing Company, qui veut y créer comme le recommande la Banque mondiale une zone marine protégée. Malgré un différend avec le gouvernement mauricien, en passe d'être résolu, le projet devrait voir le jour, et il serait accompagné d'un développement touristique a minima : sur l'île Coco, que l'on atteindrait seulement par hydravion, quelques paillotes le long de la plage, un simple restaurant où ne seraient servis que les poissons du lagon, et des journées de haute solitude à pêcher et admirer les hauts fonds alentours. Amateurs de voyages extrêmes, soyez attentifs : d'ici deux ans, Saint-Brandon pourrait devenir la destination secrète, que l'on se signale entre initiés.

Pratique

Y aller

Vols quotidiens Paris/Port-Louis (île Maurice) par Air Mauritius (www.airmauritius.com) et Air France (www.airfrance.com) Deux possibilités pour rejoindre Rodrigues depuis Port-Louis : par avion (vols deux fois par jour, à réserver depuis l'Europe ou sur place, auprès d'Air Mauritius) ou par bateau, avec le Mauritius Pride (deux à trois trajets par mois) et le Trochetia (une fois par mois). Rens. : MSC Coraline Ship Agency, à l'île Maurice, tél. : 217.2285/2912.

Se loger

Le Cotton Bay (cottonb@intnet.mu) et le Mourouk Ebony (www.mouroukebonyhotel.com) sont les deux hôtels de luxe de l'île. Comptez entre 150 et 200 € la chambre double en demi-pension. Pour ceux qui recherchent plus d'authenticité et de simplicité, il existe de nombreuses chambres d'hôte de qualité sur l'île.

La Tribune

Rodrigues, 6 000 ex. Ces hebdomadaires représentent chacun une des sensibilités politiques en lutte pour le contrôle du gouvernement local. Leur centre d'intérêt commun : les people.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/voyage/article/2008/03/27/africaine-de-c-oelig-ur_1338057_3546.html#XIzgiMogMAMv8b2L.99

2010 - Force de dissuasion littéraire

J.M.G. Le Clézio a basé sa Fondation pour l'interculturel et la paix sur l'île Maurice. Avec le soutien des Nations unies, elle lance ses premières actions.

LE MONDE DES LIVRES | 08.07.2010 à 10h47 | Par Florence Noiville

Ça pourrait être une devise latine : *"si vis pacem para librum."* Si tu veux la paix, si tu souhaites dépasser les antagonismes brutaux et approcher la complexité du monde, alors lis, compare, relativise, évite de foncer tête baissée dans le premier conflit venu. Oui, les Anciens ont tous dit cela. Le rôle civilisateur de la littérature est une idée très vieille et très banale.

Bien moins banal en revanche est l'effort qui consiste à la mettre en pratique. C'est ce qu'a entrepris J.M.G. Le Clézio avec sa Fondation pour l'interculturel et la paix qu'il a basée sur l'île Maurice et qui, avec le soutien des Nations unies, lance ses premières actions.

Pourquoi implanter un projet si ambitieux sur ce minuscule confetti de l'océan Indien ? L'île du *Chercheur d'or* n'est-elle pas celle du brassage, où le moindre chauffeur de taxi, né de mère musulmane et de père hindou, étudie en anglais, converse en français ou en créole et s'excuse de sa maîtrise imparfaite du mandarin ? *"Ce pays peut sembler infime par sa taille et son pouvoir économique, mais il est vaste par l'expérience, explique le Prix Nobel qui a aussi la nationalité mauricienne (son père, médecin, était né dans l'ex-colonie britannique). Comme la plupart des îles à sucre colonisées, il a connu tous les drames de l'histoire, sauf un qu'il ne saurait envier aux grandes nations, la guerre."* Comme Glissant, Le Clézio pense que *"les îles ont cent ans d'avance sur les sociétés continentales en matière de rencontre interethnique et religieuse"*. Mais leurs modèles sont fragiles. Les émeutes liées à la mort du chanteur Kaya (1999) montrent bien que *"la poudrière peut détoner à tout instant"*.

Et c'est là que les livres entrent en jeu. *"Ils sont le levier de l'éducation interculturelle, une formation fondée sur la lecture des textes de l'autre et sur l'apprentissage de ses mythes"*, explique le linguiste et sociologue Issa Azgarally, pilier de la Fondation et auteur de *L'Interculturel ou la guerre* (2005). Pour cela, quoi de mieux, par exemple, qu'une anthologie des contes fondateurs de toutes les ethnies pour intérioriser dès l'enfance les représentations du voisin ? Une malle aux livres - des fictions de toutes les aires culturelles - tourne déjà dans les écoles primaires, alimentée par les éditeurs de Le Clézio, dont Grove Atlantic et Gallimard, et accompagnée de panneaux mobiles sur l'identité.

Rien de "spectaculaire", une vision à long terme pas du tout dans l'air du temps : ici ou là, le projet fait douter - M. de Chazal déjà parlait de creuset de civilisation ! *"Il peut paraître naïf,*

convient Le Clézio, mais j'y crois fort. *L'interculturel n'est pas un luxe d'intellectuel, c'est une nécessité pour échapper à la violence et à l'enfermement communautaires*". S'il réussit dans son laboratoire de Port-Louis, Le Clézio exportera ses expérimentations - "*La Corée du Sud est intéressée, pourquoi pas la France ? La planète est notre île à tous...*" S'il réussit, il aura inventé la force de dissuasion littéraire.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/livres/article/2010/07/08/force-de-dissuasion-litteraire_1384994_3260.html#UrQu45UdfC5o2uRC.99

2011 - De reconnaissance en malentendus, et retour

"Singulier", ainsi que le qualifiait Jean Paulhan en 1948, Malcolm de Chazal l'est resté toute sa vie durant.

LE MONDE DES LIVRES | 06.10.2011 à 17h14 | Par Nils C. Ahl

A la parution de *Sens-Plastique* chez Gallimard, en 1948 (aujourd'hui disponible dans la collection "L'imaginaire"), Jean Paulhan commençait ainsi sa préface : "*Ce singulier Malcolm de Chazal, cet ingénieur de l'île Maurice dont le livre a chu en France, voici quelques mois - vraiment comme un os, comme une pierre venue d'une autre planète - paraît, sur sa photo, avoir 40 ans.*"

Né le 12 septembre 1902, l'écrivain a cependant quelques années de plus. Il n'est déjà plus ingénieur depuis presque dix ans. Fonctionnaire de l'administration des téléphones et de l'électricité de son île natale, alors encore sous domination britannique, il a fait des études d'ingénieur agronome aux Etats-Unis, à Baton Rouge, au tournant des années 1920. Après avoir travaillé quelques mois à Cuba dans l'industrie sucrière, il est rentré au pays en 1925, passant un peu plus tard du sucre au textile et à l'aloès. Il publiera ses premiers livres dès 1935 - consacrés à l'économie politique. Mais, dans la foulée, il commence à rédiger des aphorismes, la matière première de *Sens-Plastique*, mais aussi celle de sept livres beaucoup plus confidentiels de *Pensées* parus entre 1940 et 1945. Début de reconnaissance météorique en France, et premiers malentendus.

Car la première phase créatrice de Malcolm de Chazal s'achève alors, ce dont témoigne déjà *La Vie filtrée*, second livre publié par Gallimard en 1949, dont l'esthétique est déjà différente, moins fragmentaire, plus linéaire. Pendant presque vingt ans, il écrit alors sans relâche. Des pièces de théâtre puis des essais, imprimés à Port-Louis, à quelques dizaines d'exemplaires. Ce n'est qu'en 1968 que Jean-Jacques Pauvert publiera ses *Poèmes*, et reprendra le fil d'une diffusion plus conséquente de l'oeuvre de Malcolm de Chazal. A ce

moment-là, il n'est plus fonctionnaire de l'administration des téléphones et de l'électricité, mais peintre. Et d'un indéniable talent, raffiné, faussement naïf.

L'île Maurice devient indépendante cette même année, en mars, à la conclusion d'un mouvement vers l'autonomie commencé dès 1959 avec les premières élections au suffrage universel. A cette époque, on y croise encore Malcolm de Chazal, candidat malheureux du Parti travailliste à Rose Hill. Sa vocation littéraire, mystique et artistique ne l'empêche pas de s'inscrire dans l'actualité insulaire, ce dont témoignent par ailleurs ses contributions nombreuses (près de mille) à la presse locale. De l'éternité poétique et mythologique de *Petrusmok* (1951) à l'immédiateté politique, il n'y a sans aucun doute qu'un pas - de géant. Dans ce livre, en effet, il poursuivait la rêverie d'une île Maurice vestige d'un continent disparu, la Lémurie.

Entre Kabbale et poésie

On touche là, probablement, l'une des articulations et des apparentes contradictions les plus saisissantes de l'oeuvre de Malcolm de Chazal - qui fascine Jean Paulhan dans sa fameuse préface de 1948 : "*Malcolm de Chazal est donc un occultiste. Voilà le premier point. Mais c'est un occultiste, singulier entre les occultistes.*" Entre Kabbale et poésie, lui semble-t-il. Car très marqué par une éducation imprégnée de pensée swedenborgienne, Malcolm de Chazal, peintre jusque dans les moindres détails de sa pensée et de son écriture, semble répondre, de fait, à des inspirations mystiques, naturelles et surnaturelles à la fois, voire surréelles. Qui expliquent sans doute aussi l'admiration conjointe d'un Bataille et d'un Breton - ce dernier ne désespérant pas de le convaincre de son appartenance au surréalisme. Mais en vain. "*Singulier*" Malcolm de Chazal, en effet. Depuis sa mort en 1981, son oeuvre déroutante et belle continue d'épouser la lente trajectoire inaugurée de son vivant : jamais oubliée, reconnue et pourtant trop méconnue. Elle continue sa marche, de manière posthume : sa correspondance avec Paulhan est parue en 1987 (L'Ether Vague), son *Autobiographie spirituelle*, en 2008 (L'Harmattan) - sans compter les ouvrages qui lui sont consacrés, comme ceux de Bernard Violet.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/livres/article/2011/10/06/de-reconnaissance-en-malentendus-et-retour_1582884_3260.html#LGLDouEw2WremLTM.99

2011 - Au Louvre, les mille voyages de Le Clézio

Peintures et objets exposés, textes lus ou joués, multiples invités, le musée a donné carte blanche à l'écrivain.

LE MONDE | 05.11.2011 à 14h09 • Mis à jour le 05.11.2011 à 14h09 | Par Fabienne Dumontet

Vous sautez dans le métro de Séoul, de Paris ou de Londres. Quelqu'un y prend des notes à la volée et vous observe. Vous descendez. Trop tard : vous êtes déjà devenu un personnage de J.M.G. Le Clézio. Dans son dernier recueil de nouvelles, *Histoire du pied et autres fantaisies* (Gallimard, 352 p., 22 €), on lira peut-être la vie qu'il vous a -inventée.

Ou alors vous êtes vanuatuans, haïtien, habitant du Nouveau-Mexique, et artiste. Exposer dans un grand musée, le Louvre par exemple, quelle idée ? Eh bien, c'est fait : le Louvre - qui, après Pierre Boulez, Umberto Eco et Patrice Chéreau, donne aujourd'hui et jusqu'au 6 février carte blanche à l'écrivain - accueillera cet hiver vos nattes tissées, vos voitures customisées et vos peintures révolutionnaires. Tout ça parce qu'un jour votre route aura croisé celle de ce diable d'homme, tout en jambes et en regard, qui emprunte toujours, à 71 ans, tous les chemins possibles entre Amérique (le Nouveau-Mexique, où il vit depuis longtemps) et Armorique (la pointe du Raz, où il a une maison).

"Un écrivain qui voyage, et pas un écrivain voyageur", dit-il. La différence ? Il suffit de se perdre avec lui, en voiture, sur les routes de Bretagne pour la voir. Au jugé, on zébulonne à travers la zone d'activités de Quimper, bien peu active. Peu importe : ce terrain, vague comme il les aime, se peuple d'histoires livrées à mots comptés par un Le Clézio myope et terriblement amusé de notre pitoyable sens de l'orientation. Ici lui revient le souvenir d'une conférence sur Antonin Artaud faite aux paysans du Michoacan - et celui d'avoir recueilli leurs rêves ; là, d'avoir été engagé, toujours au Mexique, pour lire à un poète trop occupé sa propre bibliothèque.

Mais nous voilà déjà à destination, dans un petit village breton qui connut d'ailleurs la prospérité à peu près à l'époque où le Mexique subissait la Conquête. La place de granit gris est aujourd'hui un musée touristique à l'air libre. Des musées, parlons-en : comment Le Clézio a-t-il accepté d'être à l'origine d'une exposition et d'une programmation artistique pour le Louvre ? Et ce, après avoir conspué les musées et le mercantilisme étriqué de la peinture occidentale, il y a quarante ans dans son essai *Haï* (1971) : "*Je suis quelqu'un de l'écrit, en retrait ; mais parfois j'ai des tentations d'agir. Là, c'est l'occasion de proposer d'autres points de vue, de montrer des artistes visibles normalement au Musée des arts premiers, d'inviter les visiteurs à faire un pas de côté*", en sollicitant ces oeuvres de cultures différentes, en dépassant le cadre des tableaux.

Ainsi repeuplé, le musée rejoint ces autres lieux chers à Le Clézio, qui sont des raccourcis d'humanité : les îles, la mer, le désert, la forêt, les bateaux, les bibliothèques. Là où les peuples, à ses yeux, entretiennent de secrètes correspondances : les paysages du Vanuatu se confrontent à ceux de l'île Maurice (*Raga*, 2006), leurs esclaves en fuite répondent à la

course des nomades dans le sud marocain (*Désert*, 1980), et les Séouliens dialoguent avec les Parisiens dans les boyaux du métro. Autant d'endroits où lui-même se sent exister à chaque fois, radicalement.

Car dans son mythe personnel, Le Clézio est né plusieurs fois. Entre autres dans la forêt panaméenne du Darien, où il rejoint les Indiens Embera et Waunana entre 1968 et 1973. Comme écrivain, Le Clézio existe alors déjà, de manière incandescente même, depuis son premier roman *Le Procès-verbal*, prix Renaudot en 1963. Ses romans de l'époque, d'un imaginaire surtout urbain, sont hantés par une violence, une fusion archaïque, élémentaire, orientée contre le consumérisme béat (*La Fièvre*, 1965, *Le Déluge*, 1966, *Les Géants*, 1973). La langue, les "*mots démons et les mots dieux*" (*La Guerre*, 1970) sont listés, biffés, étirés, soumis aux procédés des avant-gardes. Mais c'est dans la "*cure mentale*" entamée au contact des Embera qu'il connut vraiment son "*Mai 68 à (lui)*". Puis l'"Indien" Le Clézio se fit une raison, et dans *La Fête chantée*, en 1997, reconnaîtra être retourné depuis à un monde "*où il y a des meubles, des tableaux et des livres*".

Aujourd'hui, qu'en dire ? "*Là-bas, ma pirogue a dû pourrir ; j'espère que quelqu'un s'en est servi*" : l'endroit est tombé aux mains des narcotrafiquants colombiens, qui, d'un coup de fusil, ont su le dissuader de revenir, à sa dernière visite. "*Nous ne sommes plus un siècle de paradis*", écrivait Henri Michaux, l'un de ses auteurs fétiches : l'empathie de Le Clézio pour les peuples minoritaires est devenue plus complexe, sans doute moins naïve. Mais qu'importe : la forêt panaméenne a migré dans son discours de Stockholm, à la réception de son prix Nobel de littérature en 2008. Chasseur il fut, chasseur il reste, mais de mots.

Déjà, aux Mauriciens qui lui disaient, en écoutant les souvenirs légués par sa mère : "*Ça, c'était l'île Maurice d'autrefois...*", il répondait : "*Peu importe, elle existe dans ma tête*", avec en poche, comme "*un fétiche*", son passeport de l'île Maurice.

Le voilà qui tient maintenant, fasciné, dans le contre-jour de la crêperie où nous avons atterri, des vues de cette île Maurice imaginée, photographies prises par son arrière-grand-père Eugène à la fin du XIX^e siècle. Nous les avons retrouvées par hasard à la Bibliothèque nationale et apportées : clichés de la rivière "*délicieuse, disait mon père*", de la région de Moka, de la sucrerie familiale d'Alma, de la demeure d'Eurêka et de la modeste maison Le Clézio, à Port-Louis : la "*petite boutique chinoise*" de la rue des remparts aujourd'hui disparue, où son ancêtre, parti de Bretagne sous la Révolution, vendait vins et tissus.

C'est depuis cette île que s'est déployé le roman familial de l'écrivain, veine qui a dominé son oeuvre ces vingt dernières années sous forme de roman d'aventures ou d'initiation (*Le Chercheur d'or*, 1985, *La Quarantaine*, 1995, *Ritournelle de la faim*, 2008) et de récit biographique, étendant ses ramifications jusqu'en Afrique, où, à 8 ans, il partit en cargo

depuis Nice avec sa mère retrouver son père, médecin de brousse au Nigeria (*Onitsha*, 1991, *L'Africain*, 2004). Autre voyage, autre naissance : "*Je n'en suis pas revenu*", dit-il, vivant à hauteur d'enfant une orgie de saveurs et de liberté, sa "*vie sauvage*", dans une Afrique qui le fascine toujours autant : "*L'histoire du peuple kanuri, vous connaissez ? Auteurs de la première vraie Constitution, ils avaient aboli l'esclavage. Au XV^e siècle...*"

Pour comprendre cette naissance à "*l'extase matérielle*", il faut en savourer une autre, celle qu'il livre dans un petit essai de cinéophile, *Ballaciner* (2007), où il décrit son enfance confinée par les adultes au deux-pièces de sa grand-mère à Nice, par peur des terrains encore minés après-guerre. Dans le couloir de l'appartement, on projetait avec une machine Pathé Baby des courts-métrages de l'époque : "*Tout a mûri, sans doute, dans ce couloir, le besoin de s'en aller. Après, en Afrique, il n'y avait pas d'électricité, pas d'images : on était dans l'image.*"

A propos d'images, pas question de quitter ce village breton sans aller saluer la maison d'Yves Tanguy, peintre et poète surréaliste, natif du lieu. Surréaliste, avez-vous dit ? Derrière la longue silhouette de J.G.M. Le Clézio, à travers la large baie vitrée du restaurant que nous quittons, on voit prospérer dans un microjardin, devinez quoi ?, un palmier qui mériterait d'être mauricien, satiné par le crachin breton.

"Le Musée monde" : jusqu'au 6 février 2012, une exposition et une série d'événements

"Le Musée monde", tous les jours sauf mardi, de 9 heures à 18 heures, mercredi et vendredi jusqu'à 22 heures. M^o Palais-Royal-Musée du Louvre. Renseignements et programme complet : 01-40-20-53-17. 10 € (avec le billet d'entrée au musée). Réservations auditorium : 01-40-20-55-00, du lundi au vendredi 11 heures-17 heures, sauf mardi. Louvre.fr

Une riche programmation complète, à l'auditorium du Louvre, l'exposition inspirée par le postulat de J.M.G. Le Clézio "*Les musées sont des mondes*", qui se tient dans la salle de la chapelle du musée jusqu'au 6 février 2012.

Des conférences d'écrivains : Ananda Devi, Homero Aridjis, Alain Mabanckou et Dany Laferrière, chaque lundi de novembre, 18 h 30.

Des rencontres-débats : sur le rôle cloisonnant ou non des musées, le 19 novembre ; sur les manuscrits littéraires en danger, le 1^{er} décembre à 18 h 30.

Des concerts : l'intégrale des six *Suites pour violoncelle seul* de Bach par Pieter Wispelwey, le 25 novembre à 20 heures.

Du théâtre : *Pawana* de J.M.G. Le Clézio, mis en scène par Georges Lavaudant, les 11 et 12 novembre à 20 heures, le 13 à 16 heures.

Du cinéma : *Yeelen*, de Souleymane Cissé, suivi d'une rencontre entre le cinéaste et J.M.G. Le Clézio, le 6 novembre à 15 heures ; *Coeur de feu*, de Luigi Falorni, film sur les enfants-

soldats d'Erythrée, le 6 novembre à 19 heures ; *La Passion Jeanne d'Arc*, de Carl Dreyer sur fond de musique électronique du groupe Bot'Ox, le 23 novembre à 20 h 30.

Une soirée, le 10 décembre, proposera en nocturne des parcours sonores, concerts et performances artistiques dans les salles du musée et à l'auditorium.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/culture/article/2011/11/05/au-louvre-les-mille-voyages-de-le-clezio_1599474_3246.html#bD9PzmFXeyd1MvTR.99

2013 - Une Française condamnée à 17 ans de prison pour trafic de Subutex à l'île Maurice

Déborah Dangla, 19 ans, avait été arrêtée en mars 2012 à sa descente d'avion à l'aéroport de Plaisance, à l'île Maurice, avec 6 090 comprimés de Subutex dans ses bagages.

Le Monde.fr avec AFP | 15.03.2013 à 16h38

image: http://s2.lemde.fr/image/2009/02/04/534x267/1150823_3_305e_le-subutex-un-medicament-utilise-comme_a81011b476ae175117c080d015b48494.jpg



Une Française de 19 ans ans, accusée de trafic de Subutex, un substitut à la drogue, a été condamnée vendredi 15 mars à 17 ans de prison par la Cour suprême de l'île Maurice où elle est détenue depuis bientôt un an, ont indiqué ses proches. La justice mauricienne a également prononcé une peine d'amende de 100 000 roupies (environ 2 500 euros), selon cette source.

Déborah Dangla avait été arrêtée le 23 mars 2012 à sa descente d'avion à l'aéroport de Plaisance, à l'île Maurice, avec 6 090 comprimés de Subutex dans ses bagages. Autorisé en France où il est délivré sous ordonnance, l'usage de ce produit est sévèrement réprimé sur l'île de l'océan Indien, où il est le stupéfiant le plus consommé, avec des peines pouvant aller jusqu'à 40 ans de prison.

Originaire des Hauts-de-Seine, en région parisienne, la jeune femme avait affirmé s'être fait piéger par des fréquentations de son quartier et pensait transporter des médicaments, selon

ses proches. *"Nous sommes totalement abasourdis par cette décision d'une injustice profonde. Totalement écœurés, aussi, de l'absence totale d'implication des autorités pour mettre fin à ce trafic. Ma petite-fille est victime de trafiquants notoires qui circulent et dealent librement en toute impunité"*, a réagi sa grand-mère, Christiane Dangla, dans un communiqué.

CONDAMNÉE PLUS LOURDEMENT QUE LES TÊTES DE RÉSEAU

"C'est une peine éminemment disproportionnée eu égard au produit et à la quantité importée. Cette gamine a été plus sévèrement sanctionnée que les têtes de réseau de ce trafic en France, dont les peines n'ont jamais dépassé trois ans", a pour sa part affirmé l'avocat de la famille, M^e Joseph Breham, dans le communiqué.

Plusieurs Français accusés de s'être livrés à un tel trafic sont détenus à Maurice. Farah Nachi, originaire de région parisienne comme Déborah Dangla, avait été arrêtée, le 9 décembre 2011 à l'âge de 19 ans, à l'aéroport de Plaisance avec près de 9 600 cachets de subutex dans ses valises. Elle avait elle aussi dit s'être fait piéger et pensait transporter des médicaments *"dans un but humanitaire"*. Elle doit être jugée prochainement.

Katia Terminet, 21 ans, qui se disait innocente, avait été détenue vingt mois avant d'être libérée fin novembre après une intense mobilisation de ses proches. Une autre Française, Aurore Gros-Coissy, Rhodanienne de 25 ans, a été interpellée le 19 août 2011 à l'aéroport de Port-Louis avec 1 680 comprimés de Subutex. Selon sa famille, ces comprimés avaient été dissimulés dans ses bagages par son ex-petit ami mauricien.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/15/une-francaise-condamnee-a-17-ans-de-prison-pour-traffic-de-subutex_1849279_3224.html#dmEpQfTRSDEU9XkF.99

2013 - Dix morts dans des inondations dues à des pluies à l'île Maurice

Dix personnes ont péri dans des inondations consécutives à des pluies torrentielles qui se sont abattues samedi 30 mars sur Port-Louis, capitale de l'île Maurice.

Le Monde.fr avec AFP Le 31.03.2013 à 15h05 • Mis à jour le 31.03.2013 à 16h15

image: http://s2.lemde.fr/image/2013/03/31/768x384/3151060_3_9a2a_image-des-inondations-diffusee-sur-twitter-par_c61f5922f11a65b9de1febab53b8d67e.jpg



Dix personnes ont péri dans des inondations consécutives à des pluies torrentielles qui se sont abattues samedi 30 mars sur Port-Louis, capitale de l'île Maurice, a annoncé dimanche 31 mars le centre d'information de la police mauricienne.

Les corps de six victimes ont été découverts dans un tunnel piétonnier dans le centre de Port-Louis, un septième a été retrouvé dans un jardin et deux autres dans un parking souterrain. Une dixième personne est décédée d'une crise cardiaque lors de la brusque montée des eaux.

JOUR DE DEUIL NATIONAL

Les services météorologiques ont indiqué dans un communiqué que 152 mm de précipitations s'étaient abattues en 90 minutes samedi sur Port-Louis. La moyenne des précipitations à Maurice en mars, mois le plus pluvieux, est de 220 mm. *"On avait prévu du mauvais temps et de la pluie, mais pas de cette intensité et en un temps aussi court"*, a déclaré Balraj Dumputh, directeur des services météorologiques mauriciens. De nouvelles pluies étaient attendues dimanche.

Les autorités ont décrété lundi jour de deuil national et annoncé qu'il serait férié. Quatre personnes avaient déjà péri en mars 2008 lors d'inondations provoquées par des pluies dans l'est de l'île.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/03/31/dix-morts-dans-des-inondations-dues-a-des-pluies-a-l-ile-maurice_3151057_3212.html#c8mCmY3w4hPWuzk7.99

2013 - Le Port Louis d'Ananda Devi

Le Monde.fr | 9 août 2013

L'ethnologue et traductrice, née en 1957 à Trois-Boutiques (île Maurice), est considérée comme une figure centrale de la littérature de l'océan Indien. Alors qu'elle publie "Les Jours

vivants" (éd. ...Gallimard), elle nous fait visiter la ville....Ethnologue, traductrice, Ananda Devi, née en 1957



(lien brisé)

2014 - Désignons un Mauricien à la tête de la francophonie

C'est dans cet esprit que nous apportons aujourd'hui notre soutien à la République de Maurice et à Jean-Claude de l'Estrac, son candidat.

LE MONDE | 21.07.2014 à 14h02 | Par Collectif

Venant d'horizons divers, nous sommes profondément attachés aux langues et cultures du monde, dont la langue française et les cultures qui lui sont associées. Cet attachement nous amène, aujourd'hui, à nous engager pour l'avenir de la francophonie. « *Ma patrie, c'est la langue dans laquelle j'écris* », disait le pamphlétaire royaliste Antoine de Rivarol (1753-1801).

Ecrivains, artistes ou penseurs, nous exprimons ici notre volonté de voir la francophonie défendre toujours davantage les valeurs humanistes de la diversité culturelle, de la libre création, de l'échange entre les individus et, à travers eux, entre les cultures.

Nous sommes convaincus que la francophonie, pour être exemplaire vis-à-vis des nations et des peuples qui luttent pour préserver le droit à la diversité culturelle et linguistique et au respect des identités, doit rompre le cercle de la realpolitik et des rapports de force, qu'ils viennent du Nord comme du Sud.

UNE ÎLE MODERNE

Nous ne sommes pas des donneurs de leçons. Nous avons, en revanche, la conviction que c'est à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) que se joue, pour une bonne part, le combat pour le respect de la pluralité des cultures. Cette lutte est au cœur de notre engagement, au cœur de cette « francosphère », espace rêvé d'échanges linguistiques et culturels respectueux de l'histoire et de l'exceptionnelle richesse créatrice du genre humain.

C'est avec cette idée que nous faisons aujourd'hui confiance à la candidature de l'île Maurice pour conduire le futur de l'OIF. En moins d'un demi-siècle, cette île-carrefour a donné naissance à un laboratoire à la fois du vivre-ensemble de multiples groupes sociaux et de préservation de la diversité culturelle dans le cadre d'un Etat démocratique, respectueux des droits de l'homme et des croyances de chacun. C'est le pays qui fait cependant de l'idéal interculturel une quête constante.

Moderne parce que plurielle, l'île Maurice, par sa fidélité au français et sa pratique de l'anglais et des langues asiatiques, bâtit un pont entre l'Afrique, l'Europe, l'Inde et la Chine. Elle apporte au XXI^e siècle l'image d'une francophonie originale et décomplexée, résolument ouverte et heureuse d'exister, dépouillée des pesanteurs coloniales.

Nous croyons donc que cette candidature mauricienne, incarnée par une personnalité aux multiples talents, exprime la synthèse positive du monde en mouvement. Elle est la promesse d'un projet mobilisateur pour les femmes et les hommes de nos pays qui attendent beaucoup d'une mondialisation respectueuse de ce qu'ils sont.

Enfin, nous appuyons cette candidature parce qu'à l'image d'un David luttant contre les Goliath du monde moderne, elle rassemble, par sa force symbolique, les millions de femmes et d'hommes qui ont le français en partage. Celles et ceux – hispanophones et lusophones notamment – qui apportent au monde la force et l'enthousiasme des langues redessinées par la rencontre des cultures peuvent aussi y retrouver une part d'eux-mêmes.

C'est dans cet esprit que nous apportons aujourd'hui notre soutien à la République de Maurice et à Jean-Claude de l'Estrac, son candidat.

L'Organisation internationale de la francophonie compte 77 Etats membres. Elle désignera son nouveau secrétaire général en novembre.

Collectif

Laure Adler, journaliste et écrivain, **Issa Asgarally**, linguiste et essayiste, **Tahar Ben Jelloun**, poète et écrivain, **Ananda Devi**, écrivain, **Axel Gauvin**, écrivain, **Jean-Claude Guillebaud**, journaliste et essayiste, **Jean-Marie Gustave Le Clézio**, écrivain, prix Nobel de littérature 2008, **Amadou Mahtar Ba**, journaliste, **Edouard Maunick**, poète, **Patrice Nganang**, écrivain, **Ngo Bao Chau**, professeur de mathématiques, médaille Fields 2010 **Nguyen Quang Thieu**, poète et écrivain, **Jean Orizet**, critique et poète, Jean-Robert Pitte, président de la Société de géographie et ancien président de la Sorbonne, **Johary Ravaloson**, écrivain, **Philippe Rey**, éditeur, **Joël de Rosnay**, scientifique et écrivain, **Daniel Vaxelaire**, historien et romancier, **Abdourahman Waberi**, écrivain, **Dominique Wolton**, directeur de recherche au CNRS, **Federico Mayor Zaragoza**, scientifique et ancien directeur général de l'Unesco.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/07/21/designons-un-mauricien-a-la-tete-de-la-francophonie_4460577_3232.html#8zdRaowbwfCDo4ub.99

2015 - L'électro fait vibrer les îles

Pour sa 5e édition, le Prix des musiques de l'océan Indien a récompensé, samedi, Labelle, l'un des chefs de file de l'électro réunionnaise.

LE MONDE | 07.10.2015 à 11h19 • Mis à jour le 08.10.2015 à 08h06 | Par Patrick Labesse

image: http://img.lemde.fr/2015/10/06/0/0/4512/3008/534/0/60/0/92c6a54_31940-k9b3ty.jpg



La nouvelle est tombée peu après 23 heures, samedi 3 octobre, à Vacoas, quinze kilomètres au sud de Port-Louis, capitale de Maurice: «*Lelectro lamem!*» («l'électro est là», en créole mauricien). Dans la patrie du sautillant et populaire séga, le genre musical dominant diffusé en boucle sur les radios, l'annonce des résultats de la 5^e édition du Prix des musiques de l'océan Indien, devant le public jeune et réactif rassemblé au Théâtre Serge-Constantin, est venue confirmer une réalité: la musique électronique fait partie du paysage dans les Mascareignes.

Labelle, l'un des chefs de file de l'électro réunionnaise, remporte le Prix. Son tissage frissonnant, transcendantal et poétique, la pertinence envoûtante de son vocabulaire, nourri de créolité réinventée, de sons indiens, africains, malgaches, réunionnais, ont fait mouche. Encore confidentielle à Maurice, où le DJ et animateur radio Pascal Pierre, considéré comme le pionnier de l'électro à Maurice, est quasiment le seul nom dont on parle, la musique électronique s'est fait une place sur l'île de La Réunion, à moins de trois cents kilomètres à vol d'oiseau.

Elle a son festival, les Electropicales. «*L'événement majeur de ce courant dans la région depuis sept éditions*», commente Alain Courbis, directeur du pôle régional des musiques actuelles de La Réunion (PRMA), créé en 1997, expert référent des musiques de La Réunion et leur porte-voix à l'extérieur de l'île. «*Outre Labelle, dans les meilleurs locaux, en matière d'électro, poursuit Courbis, il y a Jako Maron et un duo en développement, Do Moon. Cette année, on a découvert un Réunionnais de métropole travaillant aussi sur ses racines, Loya Project. Il vient de sortir un album.*»

Sur-représentation de La Réunion

Né également en métropole (à Rennes, en 1985) après beaucoup d'allers-retours, Labelle habite depuis quatre ans à La Réunion, l'île natale de son père créole. Labelle était l'un des quatre finalistes (trois Réunionnais – outre Labelle, les groupes Tibwa et Saodaj' et un

Mauricien, Tritonik), choisis parmi 107 candidats, par un jury de professionnels. Mise en perspective avec l'absence des autres territoires de la zone, en particulier Madagascar, formidable vivier vocal et instrumental, la sur-représentation de La Réunion au palmarès étonne.

Elle trouve sans doute son explication dans l'existence sur ce département de relais efficaces pour repérer les talents émergents, de dispositifs d'aides et de professionnalisation des artistes. Autant de missions revendiquées par le Prix des musiques de l'océan Indien. Organisé en biennale, celui-ci avait déjà fait rêver une première fois Jérémy Labelle, en 2013, l'année de la sortie de son album *Ensemble* (Eumolpe Records), qu'il présentait également aux Trans Musicales de Rennes où il jouera en décembre. *« Cette victoire a une valeur symbolique pour les musiques électroniques de l'océan Indien, commente Labelle. Depuis plusieurs années, je cherche à présenter mon travail dans le réseau world music, resté longtemps assez réticent vis-à-vis des musiques électroniques qui expérimentent des mélanges entre les sonorités traditionnelles et la création contemporaine, urbaine. »*

Faut-il voir dans la victoire de Labelle un signal annonçant la fin des crispations sur la notion d'authenticité?

CD *Kaang* (Ep 6 titres), avec Hlasko (Eumolpe Records). www.kaang.co.za

Labelle en concert : le 16 octobre, Saint-Denis (La Réunion), Trois Petites Nuits (avec Hlasko, chanteur sud-africain); le 8 novembre à La Rochelle (Biennale Les Eclats chorégraphiques), du 4 au 6 décembre, à Rennes (Trans Musicales de Rennes. Kaang, avec Hlasko). www.labelle.re

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/culture/article/2015/10/07/l-electro-fait-vibrer-les-iles_4784122_3246.html#9vmleVuSdOfQwKIm.99

2015 - Maurice : la condamnation de la Française Aurore Gros-Coissy cassée, sa libération ordonnée

Aurore Gros-Coissy, 27 ans, incarcérée depuis son arrestation, en août 2011, à l'aéroport de Port-Louis, avec 1 680 comprimés de Subutex avait été condamnée à vingt ans de prison.

Le Monde.fr avec AFP | 25.11.2015 à 11h46

image: http://img.lemde.fr/2015/11/25/0/0/5184/3456/534/0/60/0/17cbdoa_5803828-01-06.jpg



La Cour suprême de Maurice a cassé, mercredi 25 novembre, la condamnation à vingt ans de prison pour trafic de drogue de la Française Aurore Gros-Coissy et ordonné sa libération. M^{me} Gros-Coissy, 27 ans, avait été arrêtée le 19 août 2011 à l'aéroport de Port-Louis après la découverte dans ses valises de 1 680 comprimés de Subutex, un substitut à l'héroïne vendu sous ordonnance en France mais strictement interdit à Maurice, où il est le stupéfiant le plus consommé.

La Française avait été condamnée à la fin de janvier à Maurice à vingt ans de prison ferme pour trafic de drogue. Elle a toujours clamé son innocence, affirmant que les comprimés avaient été placés là par son ex-petit ami mauricien dont la mère, Giantee Ramchurn, coaccusée de la Française, a été condamnée à la même peine. En France, la famille d'Aurore Gros-Coissy avait dénoncé « *une mascarade* ».

La Cour suprême de Maurice a qualifié sa condamnation d'« *injuste* », jugeant que les magistrats n'avaient pas évalué correctement les preuves présentées.

Drogue la plus consommée à Maurice

Quatre autres Français et Françaises, incarcérés à Maurice, ont été condamnés ces dernières années à des peines allant de quinze à vingt ans de prison pour trafic de Subutex. Deux autres Français condamnés pour trafic de drogue ont été transférés l'an dernier en France pour purger le reste de leur peine, en vertu d'une convention sur le transfèrement des détenus signée par les deux pays. L'un l'a été pour bonne conduite ; l'autre, pour des raisons de santé. Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), le Subutex a pris depuis une dizaine d'années le relais de l'héroïne comme drogue la plus consommée à Maurice. En 2013, l'UNODC expliquait que les tablettes, qui peuvent être prises oralement ou bien dissoutes puis injectées, semblaient surtout venir de France, transportées par avion par des ressortissants français et mauriciens.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/addictions/article/2015/11/25/maurice-la-condamnation-de-la-francaise-aurore-gros-coissy-cassee-sa-liberation-ordonnee_4817141_1655173.html#49jJ7i2AGQgKQbqz.99

2017 - J. M. G. Le Clézio : « Le retour au pays natal des peuples déplacés est un droit fondamental »

Dans une tribune au « Monde », le prix Nobel de littérature 2008 évoque l'expulsion forcée, en 1965, des habitants des îles Chagos, dans l'océan Indien, dont le cas a été porté devant l'ONU.

LE MONDE | 01.07.2017 à 06h35 • Mis à jour le 02.07.2017 à 11h40 | Par Jean-Marie Gustave Le Clézio (Ecrivain, prix Nobel de littérature 2008)

image: http://img.lemde.fr/2015/01/14/833/0/2252/2252/534/0/60/0/871c78e_2760-1khdndk.jpg



TRIBUNE. « Peuples déplacés », l'expression peut sembler euphémique pour décrire la situation de populations qui, à la suite de guerres, ou de la mainmise d'un Etat, ont été contraintes de quitter leur terre et de vivre en exil.

La seconde guerre mondiale a donné les exemples de telles pratiques, quand les tyrans du nazisme ou du communisme ont expulsé des peuples pour pouvoir disposer de leurs terres, pour des raisons stratégiques ou économiques. C'est pourquoi la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) a inscrit, comme inaliénables, les droits des peuples à se maintenir sur leur terre.

Cet idéal n'a pas été respecté, et le nombre de cas dans lesquels des populations ont été expulsées par la violence de leurs propres territoires s'est multiplié de façon inquiétante, au

Proche-Orient, en Afrique, en Asie, en Amérique (latine et anglo-saxonne).

C'est le cas notamment des peuples autochtones d'Amérique, contraints de quitter leurs terres pour trouver refuge ailleurs, dans des conditions de précarité et d'insécurité : la situation des Indiens Embera du Panama est typique : sous la poussée des narcotrafiquants, ils ont abandonné leur habitat traditionnel le long des fleuves, pour se regrouper dans les villes où ils se sont clochardisés, à Panama City ou dans la banlieue de Bogota, en Colombie. Comme une condamnation à perpétuité

Plus récemment, un groupe important de cette population, pour échapper aux persécutions et au banditisme, s'est déplacé dans une région éloignée, à la frontière du Costa Rica, dans un milieu totalement différent de celui où elle avait vécu jusque-là, avec les difficultés d'adaptation, en butte à l'hostilité des anciens habitants.

D'autres peuples, fuyant la misère et la guerre, sont contraints de vivre en marge de l'Europe, dans des camps, sous des tentes, sans accès aux nécessités vitales, telles qu'un drainage convenable et l'eau potable.

Les camps de réfugiés sont souvent la seule alternative pour ces populations exilées, et les situations provisoires se transforment au fil des ans en une condamnation à perpétuité, comme dans le cas des camps de réfugiés palestiniens en Jordanie ou au Liban.

Lire aussi : [**En Abkhazie, le « Mondial » des peuples sans Etat**](#)

L'un des cas les plus frappants est celui que connaît la population de l'atoll des Chagos (possession britannique) de l'océan Indien, expulsée de son territoire afin de permettre l'installation d'une base militaire d'intervention de l'armée américaine.

LE TERRITOIRE DES CHAGOS FUT OFFERT PAR LA GRANDE-BRETAGNE AUX ÉTATS-UNIS POUR L'INSTALLATION D'UNE BASE NAVALE ET AÉRIENNE.

Cette expulsion a pour origine la décision des Britanniques, en 1965, de détacher une partie du territoire colonial de Maurice pour former un ensemble qui porterait le nom de BIOT (British Indian Ocean Territory) dont l'important atoll des Chagos, situé à mille milles au nord-est de Maurice.

Le territoire des Chagos fut ensuite offert aux Etats-Unis pour l'installation d'une base navale et aérienne. Cette décision était motivée par un intérêt stratégique (l'époque était encore à la guerre froide), mais fut aussi une opération commerciale. En échange, le gouvernement britannique (outre le prix de la location) recevait un important lot de fusées antimissiles Polaris, et le soutien politique des Etats-Unis.

La seule difficulté était la présence d'une population indigène, installée aux Chagos depuis plusieurs siècles, dont la principale source de revenus était la pêche et la production de coprah.

Navires, bombardiers, fast-foods...

Le gouvernement américain exigeait, en contrepartie, que les îles de l'atoll fussent libres de toute population. En déni des droits les plus élémentaires (ceux affirmés en 1948 par la Déclaration universelle des droits de l'homme), la population fut déportée vers Maurice, entre 1966 et 1972, jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul habitant sur les îles.

Cette déportation se fit d'abord progressivement, suivant un plan tenu secret, en refusant à ceux qui avaient quitté leur île pour des raisons de santé d'y revenir, puis plus brutalement. Le dernier épisode eut lieu en 1972, avec l'arrivée d'une milice engagée par le gouvernement britannique, les habitants des îles poussés à bord d'un navire civil, le *Nordvaer*, sous la menace, et leurs animaux familiers (bétail et chiens) gazés dans un four construit sur le rivage.

La même année, l'armée américaine put s'installer à Diego Garcia et y édifier la base militaire qui s'y trouve encore – un port pour accueillir les navires de guerre, une piste pour les bombardiers, et même quelques fast-foods pour distraire la mélancolie des soldats. Plus grave encore, ce territoire accueille régulièrement des navires portant des charges nucléaires, dans une zone que Maurice et la plupart des pays riverains de l'océan Indien ont proclamée « *dénucléarisée* ».

image: http://img.lemde.fr/2017/06/30/0/0/3000/2000/534/0/60/0/7b19003_18402-1t3t5xr.bm1dghw7b9.jpg



Quarante ans plus tard, la situation des déportés chagossiens ne s'est pas améliorée. Malgré leurs plaintes devant les tribunaux britanniques, malgré le recours à la Cour européenne des droits de l'homme, leur droit au retour dans leurs îles natales n'est pas reconnu.

Les différentes administrations qui se sont succédé aux Etats-Unis se sont montrées indifférentes au sort de la population chagossienne, qui survit dans des conditions misérables à Maurice. A plusieurs reprises, le Sénat américain a interpellé son gouvernement pour faire état du mensonge qui a permis la création de la base de Diego

Garcia – le fait que le gouvernement britannique ait garanti aux Etats-Unis que l’atoll était vide d’habitants, seulement peuplé de pêcheurs saisonniers.

La cause du peuple

Aujourd’hui, les représentants des Chagos ont décidé de porter leur cas devant les Nations unies (ONU). Le 25 juin, une délégation de Chagossiens, accompagnée de représentants du gouvernement de Maurice, a plaidé la cause de son peuple, avec le soutien de l’ensemble de l’Union africaine. Ils attendaient beaucoup du vote de l’ONU, qui leur a donné raison.

Cependant, les voix décisives ont manqué, celles des Etats-Unis et du Royaume-Uni, ce qui se comprend, mais aussi la voix de la France, patrie des droits de l’homme, dont les Chagossiens et les Mauriciens attendaient beaucoup. Un représentant des Etats-Unis aurait même commenté, non sans mépris, que, quelle que soit l’issue du vote de l’ONU, la base de Diego Garcia resterait aux Chagos pendant « *au moins les vingt prochaines années* ».

La question de la souveraineté des Chagos, même si elle est importante (le retour de l’atoll dans la nation mauricienne réglerait certainement la question du retour dans leurs îles), reste secondaire pour les Chagossiens, qui demandent seulement la reconnaissance des torts causés à leur peuple, et leur droit de vivre librement dans leur terre d’origine.

DANS « RETOUR AUX CHAGOS ! », FERNAND MANDARIN RACONTE DANS LE DÉTAIL CE QU’ÉTAIT LA VIE DANS L’ARCHIPEL AVANT LA CATASTROPHE DE LA DÉPORTATION.

C’est cette demande que vit depuis quarante ans un peuple déraciné, en exil loin de sa patrie. Lors de la réunion à laquelle j’ai participé en juin à la mairie de Rose Hill, à Maurice, les délégués du peuple chagossien étaient présents, et chacun, chacune, à tour de rôle, a évoqué les souvenirs du temps d’avant la catastrophe, lorsqu’ils étaient encore enfants, et qu’ils ont dû monter à bord du navire qui les emmenait au loin, vers l’exil.

Dans l’assistance, il y avait beaucoup de femmes et d’hommes âgés, leurs voix se brisaient en parlant, puis revenaient la bonne humeur et l’humour qui, sans doute, permettent aux exilés de surmonter leur douleur et de survivre.

Beaucoup de Chagossiens d’origine ont disparu avant de voir se réaliser leur rêve de retour au pays natal, telle la chanteuse de séga Charlésia Alexis, qui continuait d’entretenir la tradition par sa musique, ou Fernand Mandarin, militant de la cause, décédé récemment.

Politique de l’usure

Fernand Mandarin fut l’une des voix fortes des exilés. Il fit partie des premiers déportés, en 1966 – un voyage sans possibilité de retour – ; il parle d’un « *crime prémédité* » de la part des autorités britanniques. Arrivé encore enfant à Maurice, il n’eut pas l’autorisation de rentrer dans sa famille, et connut en exil une vie difficile, comme ouvrier agricole ou comme

docker. Il n'a jamais renoncé au désir de retrouver un jour sa patrie, où tous ses ancêtres maternels ont leur tombeau.

Dans *Retour aux Chagos !*, un petit ouvrage écrit en collaboration avec Emmanuel Richon, publié en 2014 à Maurice, il raconte dans le détail ce qu'était la vie dans l'archipel avant la catastrophe de la déportation. Une vie heureuse, dans un environnement protégé, malgré l'éloignement et parfois le système injuste des exploitations de coprah.

A ceux qui doutent de la possibilité pour cette population et ses descendants de se réinstaller sur les îles, Mandarin oppose sa certitude. « *Nous seuls, peuple chagossien, écrit-il, savons combien notre archipel recèle de richesses et de potentiel économique... Nous avons vécu plusieurs siècles en symbiose avec la nature de nos îles, nous en avons pris soin et avons su la préserver. En retour, nos îles nous ont nourris, protégés, et nous n'avons jamais manqué de rien... De mémoire d'homme, jamais il n'y eut là-bas la moindre famine.* »

Le Royaume-Uni, le premier fautif dans le drame causé par l'excision des Chagos de l'ensemble mauricien, pratique la politique de l'usure, dans l'attente de la disparition inéluctable des Chagossiens nés dans l'archipel – sur plus d'un millier, il n'en reste aujourd'hui que quatre cents –, mais c'est compter sans la détermination du peuple tout entier.

Fragile espoir

« *Dans leur idée, dit Mandarin, le temps s'écoulant, la mort des survivants de la déportation réglerait sans doute le problème à jamais... Mais cela sera sans compter avec les droits et les volontés des descendants qui reprendront sans cesse la flamme d'un combat légitime qui les placera toujours dans leur droit (...). Un peuple ne s'élimine pas sur une génération, un peuple dure dans le temps car il s'est façonné dans le temps.* »

Fernand Mandarin termine son plaidoyer par ces mots émouvants : « *Pour ma part, ma valise a toujours été prête, depuis 1966, je ne suis que sur le départ.* »

La mort l'a empêché de réaliser son espoir de retour, mais la lutte continue, avec Olivier Bancoult, porte-parole de son peuple devant l'ONU, avec le soutien de Maurice et de l'Union des Etats africains, avec M^e La Sémillante, un avocat qui instruit la plainte des Chagossiens devant la justice britannique, avec M^{me} Suzelle Baptiste, qui représente aujourd'hui le Groupe réfugiés Chagos, avec tous les peuples frères déracinés, tous déterminés, tous en attente de justice.

La démarche entreprise par Maurice auprès de l'ONU ouvre un fragile espoir pour cette population malmenée par la nation militariste la plus puissante du monde – la nouvelle administration Trump sera-t-elle plus sensible que la précédente au malheur d'un peuple pacifique qui ne demande qu'à pouvoir retourner vivre dans sa terre natale ?

Si cela était, l'espoir du retour renaîtrait pour tous ceux qui ont été mis à la porte de leur propre pays, et aussi pour tous ceux qui continuent de croire, malgré l'amertume des temps, à la cause de la paix dans le monde.

Né à Nice en 1940, **Jean-Marie Gustave Le Clézio** est de nationalité française et mauricienne. Son oeuvre, traduite dans le monde entier, est traversée par une critique de la domination occidentale sur les peuples minoritaires (« Désert », « Le Chercheur d'or », « Onitsha » ou encore « Poisson d'or »), ouvrages parus aux éditions Gallimard.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/07/01/j-m-g-le-clezio-le-retour-au-pays-natal-des-peuples-deplaces-est-un-droit-fondamental_5154026_3232.html#PZdyj4ISAGB2X6PG.99

2017 - Bientôt un métro sur l'île Maurice

Le premier tronçon de la ligne, financée en grande partie par l'Inde, sera opérationnel en 2019.

Le Monde.fr avec AFP | 01.08.2017 à 17h28 • Mis à jour le 01.08.2017 à 19h45 | Par Sofiane Hadji

image: http://img.lemde.fr/2017/08/01/0/0/4443/2962/534/0/60/0/6c06dod_28719-15c3gwn.q9jtc5wmi.jpg



Un métro verra le jour à Maurice en septembre 2019. « *C'est un rêve qui devient réalité pour la nation mauricienne* », a déclaré le premier ministre, Pravind Jugnauth, lundi 31 juillet. La ligne relira la capitale, Port-Louis, à la ville de Curepipe, dans le centre de l'île, sur un tronçon de 26 kilomètres.

Les premiers travaux démarreront dès septembre 2017 avec une première tranche de 13 kilomètres reliant la capitale à Rose Hill. Elle sera opérationnelle en septembre 2019. Le

deuxième tronçon, jusqu'à Curepipe, sera inauguré en 2021. Coût total de l'opération : 18,8 milliards de roupies mauriciennes, soit 460 millions d'euros. Cette somme est financée par le gouvernement indien à hauteur de 240 millions d'euros, et la construction de la ligne sera assurée par Larsen & Toubro, une compagnie indienne.

« Un surcoût pour les finances publiques »

L'enthousiasme du gouvernement tranche avec la colère des opposants au projet qui dénoncent son coût exorbitant. « *Un surcoût pour les finances publiques* », fustige Mahmad Kodabaccus, secrétaire général du Parti mauricien social-démocrate (PMSD). D'autres, comme l'Association plate-forme antiméto, représentée par Jayen Chellum, secrétaire général de l'Association des consommateurs de Maurice, ont manifesté lundi 31 juillet devant le Parlement, à Port-Louis. Ils dénoncent « *le risque d'un endettement massif* ».

Les opposants s'accordent tous sur une autre solution qui consiste à privilégier l'exploitation des bus en site propre et la modernisation des infrastructures routières. « *Le bus sera moins coûteux et plus rentable que le métro* », argue M. Kodabaccus. L'arrivée de ce nouveau mode de transport inquiète également les conducteurs de bus qui craignent pour leurs emplois. Une grève de la faim est prévue pour la fin de la semaine.

L'idée d'un métro léger à Maurice avait émergé en 1987. Le projet, qui a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité, était sur le point d'être lancé par l'ancien gouvernement, avant les élections générales de décembre 2014, mais il avait été abandonné, car jugé trop coûteux. Il a été relancé en 2016 à la suite de la décision du gouvernement indien d'accorder une aide financière à cette ligne de métro très controversée.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/08/01/bientot-un-metro-sur-l-ile-maurice_5167536_3234.html#JXqbfGMgyIOdXz3p.99

2017 - « Paradise Papers » : l'argent suspect de l'Angola a trouvé asile à l'île Maurice

Un riche financier, proche de l'ex-président angolais dos Santos, a placé près de 2,5 milliards d'euros dans le cabinet Appleby, en dépit de soupçons de corruption. L'île est devenue le paradis fiscal de l'Afrique.

Par Will Fitzgibbon (ICIJ)

LE MONDE Le 09.11.2017 à 09h20 • Mis à jour le 09.11.2017 à 16h30

image: http://img.lemde.fr/2017/11/09/0/0/3000/2000/768/0/60/0/2786f39_11234-fa9lv7.g4tlo4quxr.jpg



Pour investir dans les paradis fiscaux, Jean-Claude Bastos de Morais a dû faire preuve de persévérance. Ce riche financier de 50 ans, à la fois suisse et angolais, a d'abord tenté sa chance au bureau d'Appleby de Jersey en 2011, puis à celui de l'île de Man. Mais les avocats de la firme lui ont demandé des précisions sur l'origine de ses fonds venus d'Angola, un pays considéré comme « *enclin à la corruption* » et dirigé pendant trente-huit ans par José Eduardo dos Santos, qui a quitté le pouvoir en septembre. D'autres fiscalistes ont exigé d'avoir un siège au conseil d'administration de la future société offshore, pour avoir un droit de regard sur les transactions.

C'est finalement en 2013 au bureau d'Appleby de l'île Maurice, dans un bel immeuble du centre de Port-Louis, que le client a reçu l'accueil le plus chaleureux. « *Nous sommes enchantés d'agir en votre nom* », lui indique dans un mail Malcolm Moller, directeur associé de la firme sur cet archipel de l'océan Indien et tête brûlée de la finance offshore, qui se dit prêt à « *aller à Tombouctou ou ailleurs* ». Il est d'autant plus ravi que M. Bastos de Morais, à la tête du groupe d'investissement Quantum Global, sis à Zoug (Suisse), s'est vu confier la gestion du fonds souverain angolais, créé en 2012 et doté de 5 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros), dirigé par son ami de jeunesse José Filomeno dos Santos, l'un des fils du président de l'époque.

Orchestrer des transferts risqués

Jean-Claude Bastos de Morais est pourtant considéré en interne comme un client à « *haut risque* », de par sa proximité avec le clan dos Santos. Appleby lui a néanmoins obtenu une licence commerciale, assurant aux autorités mauriciennes avoir fait « *toutes les vérifications* » sur l'intéressé, sa société Quantum Global et son projet de gestion de l'argent public angolais. Interrogé, comme le veut la procédure mauricienne, sur le passé judiciaire du directeur de la future société, Appleby a joint un document fourni par l'avocat de son client – lui aussi membre du conseil d'administration de Quantum Global.

Il y est certes précisé que l'homme d'affaires a été condamné à Zoug en 2011 à payer une amende de 4 500 francs suisses (près de 3 800 euros). Mais il n'y a pas une ligne sur le jugement qui mentionne clairement que M. Bastos de Morais et son partenaire s'étaient « *directement enrichis* », par le biais d'une société qui a effectué des versements illégaux, ni que l'homme d'affaires avait aussi été condamné à une amende avec sursis de 157 500 francs suisses (136 000 euros) pour avoir retiré 100 000 dollars du compte d'une société sans en avoir eu l'autorisation. « *Les autorités ont été correctement informées* », se défend M. Bastos de Morais, qui reconnaît avoir été condamné à une amende supplémentaire, mais celle-ci était soumise à une période probatoire de bonne conduite et n'a pas été payée.

Appleby s'est évertué à faciliter la gestion opaque de l'argent public angolais et à orchestrer des transferts risqués. Avec des investissements discutables dans des hôtels de luxe en Afrique, dans un building high-tech au centre de Luanda – sur un terrain qui appartient à M. Bastos de Morais à titre privé – ou dans un port en eaux profondes dans le nord de l'Angola construit par l'une de ses sociétés.

Tarifs conformes aux « standards en vigueur »

Trois des 5 milliards de capital du fonds souverain (d'Etat) angolais sont ainsi abrités dans sept structures d'investissement de Maurice. Pour les administrer, M. Bastos de Morais a créé sur l'île une société ad hoc, QG Investments Africa Management Ltd, qui perçoit entre 60 millions et 70 millions de dollars depuis 2015 (51,7 millions à 60,3 millions d'euros), dont une partie est rapatriée en Suisse, tandis que des dizaines de millions de dollars de dividendes ont été transférés vers une autre société de M. Bastos de Morais aux îles Vierges britanniques.

Enfin, selon un rapport du fonds souverain, plusieurs sociétés de fiscalistes de M. Bastos de Morais ont facturé, en 2014, 120 millions de dollars de conseil. « *Les honoraires semblent extraordinairement élevés* », s'étonne l'économiste Andrew Bauer, spécialiste de ces flux financiers. Ce que conteste M. Bastos de Morais, qui maintient que ses tarifs sont conformes aux « *standards en vigueur* ». Pourquoi a-t-il bénéficié de la gestion quasi intégrale, ce qui est anormal, du fonds angolais ? Le fonds d'Etat répond que « *Quantum Global a été choisi pour sa performance exemplaire lors de mandats précédents avec les autorités angolaises* ». Le groupe d'investissement ajoute que la proximité de M. Bastos de Morais et du clan dos Santos n'a en rien facilité cette attribution.

Jean-Claude Bastos de Morais se félicite d'avoir choisi Maurice, car l'île offre « *d'excellentes infrastructures et des réformes souples* ». D'autant plus souples qu'une double imposition avec les pays africains n'est pas possible (pour éviter aux entreprises d'être taxées deux fois),

et dans le cas de Maurice le système permet de ne pas être taxé du tout. « *Parmi les procédés les plus efficaces pour sortir des profits de pays africains, il y a les paradis fiscaux comme Maurice* », constate Alexander Ezenagu, chercheur à l'International Centre for Tax and Development.

Appauvrissement du continent africain

Au large des côtes africaines, cette petite république de 1,3 million d'habitants s'est ainsi transformée en hub de la finance offshore : des plages de sable blanc, des collines verdoyantes, un secret absolu en matière financière et une confortable absence de taxes. Ancienne colonie hollandaise, puis française, et enfin britannique, l'île s'est d'abord développée avec la canne à sucre, coupée par des esclaves africains et asiatiques. Puis, Maurice a misé sur le textile et le tourisme avant que les autorités ne décident, en 1989, d'en faire un centre de la finance offshore tournée vers l'Afrique.

L'industrie offshore mauricienne est devenue « énorme » dès 2000, selon le Fonds monétaire international, qui évalue les actifs à plus de 630 milliards de dollars, soit cinquante fois le produit intérieur brut du pays. Les pertes des pays en développement en recettes fiscales seraient ainsi comprises entre 100 et 300 milliards de dollars. En 2013, la commission économique pour l'Afrique des Nations unies avait fermement critiqué Maurice, accusé de contribuer à l'appauvrissement du continent. Deux ans plus tard, la Commission européenne a inscrit Maurice sur sa liste noire des paradis fiscaux. En 2016, l'ONG Oxfam l'a classée dernière parmi les quinze pires paradis fiscaux du monde.

Appleby s'y est installée en 2007 et y compte une quarantaine d'employés. Les documents internes laissent entrevoir un échantillon de la clientèle : une princesse européenne qui ne souhaite pas recevoir d'e-mails afin de « *ne pas laisser de traces* », des investisseurs et des hommes d'affaires du continent. Comme ce Sud-Africain désireux de créer en avril 2014 sa société offshore à Maurice pour des opérations minières au Mozambique, sans apparaître et sans payer d'impôts. Il explique aujourd'hui que Maurice était une option pour « *réorganiser [sa] structure financière* » et résoudre ses problèmes de sécurité : « *En Afrique, les riches et leurs familles sont en permanence exposés au risque de kidnapping.* »

Timide réforme de l'industrie financière

Parmi les clients d'Appleby se niche aussi la Pacific Andes Resources Development Limited, l'un des plus gros producteurs mondiaux d'huile et de farine de poisson. Elle a investi en 2012 le très lucratif marché du maquereau en Namibie, en association avec des politiques locaux. Appleby ne s'est pas formalisée du passé de cette société des Bermudes, soupçonnée par plusieurs organisations internationales de pêche illégale à très grande échelle et accusée de pratiques douteuses par les autorités namibiennes. Le cabinet de conseil lui a créé une

filiale à Maurice qui va lui permettre de sortir des millions de dollars de Namibie, nets d'impôt.

Maurice tente aujourd'hui de restaurer son image et a entrepris une timide réforme de son industrie financière. Le pays a signé en juillet la Convention multilatérale de l'OCDE, qui prévoit un renforcement de son dispositif fiscal, et s'est engagé à revoir la moitié des accords qui évitent la double imposition. Pas de quoi bouleverser les règles du jeu, selon les experts. « *Dans un futur proche, cela ne va rien changer pour la plupart des pays africains*, assure Catherine Mutava, chercheuse à l'université Strathmore, au Kenya. *Cela revient à mettre un pansement sur une fuite énorme.* »

Will Fitzgibbon (ICIJ), adaptation *Le Monde*

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/09/paradise-papers-l-argent-suspect-de-l-angola-a-trouve-asile-a-l-ile-maurice_5212381_3212.html#XkHdYDijiUFW7FIC.99